This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ES

.E

ES

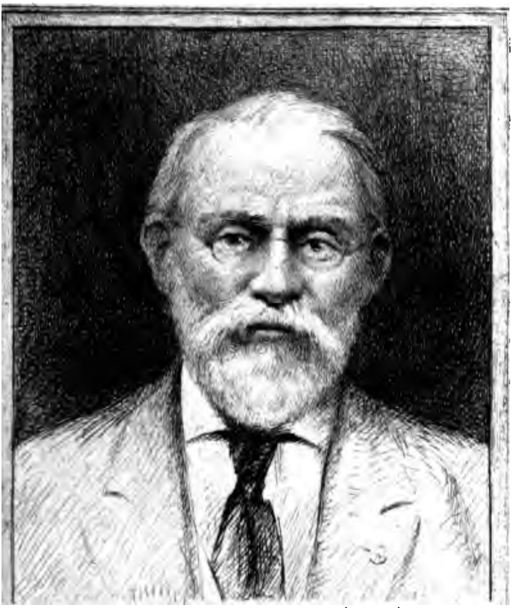

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
173
v. 3

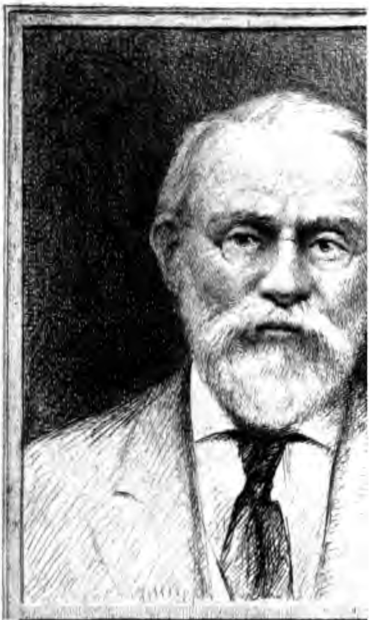

SILAS WRIGHT DUN
BEQUEST
UNIVERSITY OF MIC
GENERAL LIBRA

AS
161
.T8
1735
v.3

IEMOIRES

POUR

'HISTOIRE

ES SCIENCES

ET

ES BEAUX ARTS.

Juillet 1735.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Juillet 1735.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1719.	12.	v.
1702.	12.	v.	1720.	5.	v.
1703.	12.	v.	1721.	12.	v.
1704.	13.	v.	1722.	12.	v.
1705.	12.	v.	1723.	12.	v.
1706.	12.	v.	1724.	12.	v.
1707.	12.	v.	1725.	12.	v.
1708.	12.	v.	1726.	13.	v.
1709.	12.	v.	1727.	12.	v.
1710.	12.	v.	1728.	12.	v.
1711.	12.	v.	1729.	12.	v.
1712.	12.	v.	1730.	12.	v.
1713.	12.	v.	1731.	12.	v.
1714.	12.	v.	1732.	12.	v.
1715.	12.	v.	1733.	12.	v.
1716.	12.	v.	1734.	12.	v.
1717.	12.	v.	1735.	7.	v.
1718.	12.	v.			

Printed in France.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Dunning
Nijhoff
1-31-36
31473

Juillet 1735.

ARTICLE LXIII.

DE SERVORUM DEI Beatificatione & Beatorum Canonisatione liber primus authore Prospero de Lambertinis, S. R. E. Cardinali, Tit. S. Crucis in Hierusalem, Anconæ primùm Episcopo, postea Archiepiscopo Bononiæ. Bononiæ 1734. formis Longhi excusoris Archiepiscopalis, superiorum Facultate : C'est-à-dire, De la beatification des serviteurs de Dieu, & de la Canonisation des

bienheureux, Livre premier par S. E. Monseigneur le Cardinal Prosper Lambertini, d'abord Evêque d'Ancone & depuis Archevêque de Bologne. A Bologne 1734. chez Longhi, Imprimeur de l'Archevêché, *in-folio*, Tome premier, pages 592.

LE Sçavant Cardinal qui donne au public cet important & solide Ouvrage, n'a été effrayé ni de son immense entreprise, ni du nombre prodigieux de Théologiens, de Jurisconsultes & d'autres qui ont écrit avant lui sur la Béatification & la Canonisation des Saints. Nous disons, de son entreprise immense, parce qu'elle suppose de grandes lumieres, & une expérience très-longue. Aussi cette matiere produira-t-elle six Volumes *in-folio*, dont nous n'avons encore que le premier. C'est celui que nous annonçons. A l'égard des Auteurs qui ont traité ce sujet, quelques nombreux qu'ils soient, ils n'ont pû nous laisser que l'ébauche d'une Jurisprudence Ecclesiastique trèsnécessaire & réservée au travail & à

l'expérience de l'illustre Ecrivain qui en donne un tableau complet. Les principaux de ces Auteurs, parmi les Theologiens, sont, un Anonyme en manuscrit de l'année 1592. Angelo Rocca, Augustin; Fortunatus Scacchus, Hermite de S. Augustin; Luc Castellini, Domitain; François Victoni, Minime; Jean B. Riccioli, Jesuite; Phil. Marie de S. Paul, Carme déchaussé; le Card. de Lauræa; Charles Felix de Matta, Evêque; François Bordon du Tiers-Ordre de S. François; Jean-Baptiste Memmi, Jesuite; le Cardinal d'Ostie; Troilus Malvetius; Jacques Castellano de Fara, Chanoine; Virgilio Cepari, Jesuite, Ouvrage manuscrit, Felix Cantelorius, Avocat en Cour de Rome. Le plus ancien de tous est le Card. d'Ostie. Il écrivoit vers l'an 1254. Parmi les Canonistes, l'on compte Rosa, Miget, Castagnori, Quintanilla, Caralaps, Lapius, Zacchia, Pignatelli, Matthæuccio. Ajoutez à cela quantité de Rélations, tant imprimées que manuscrites. Ajoûtez enfin les Décrets, les ordres des Procès, & autres actes, par exemple, *l'Ordo Romanus*, attribué au Card. *Cajetan.*

Cette foule d'écrits, dont nous ne citons qu'une partie, loin de faire tomber la plume des mains du Card. Lambertini, n'a fait que l'encourager à composer un seul corps de tant de membres épars. Après avoir rendu à ses prédécesseurs la justice qu'il croit leur être duë, il observe la nécessité de travailler après eux, & il la prouve: 1°. Par les nouvelles lumieres qu'on a acquises depuis leur tems. Il cite pour exemples les Bollandistes, & d'autres Sçavans qui ont extrêmement éclairci l'Histoire Ecclesiastique, par l'impression d'une quantité très-considerable de monumens ensévelis avant eux dans les Archives & les Biblioteques. 2°. Il la prouve par le peu d'étenduë des traités précedens. Il n'y en a que quatre ou cinq de ceux qui ont écrit *ex professo*, de la Canonisation, qui ayent assisté à la Congregation des Rites, autrement que comme simples consulteurs au plus. 3°. Il la prouve par la multitude des Décrets autorisés par les souverains Pontifes ou la sacrée Congregation, posterieurs à ceux d'Urbain VIII & d'Innocent XI & peu connus. Il la prou-

ve enfin : 4°. Par le ſilence de tous les Auteurs ci-deſſus nommés, ſur l'uſage preſent du S. Siege dans ces matieres, ſur la conceſſion de la Meſſe, de l'Office, & des noms à placer dans le martyrologe Romain, ou des autres eſpeces de culte reſpectif qu'on accorde en faveur des bienheureux ou des Saints. Nul autre n'étoit plus capable de remplir ces vuides & de conſommer un ſi vaſte ouvrage qu'un laborieux & éclairé Théologien-Canoniſte, occupé infatigablement durant vingt-ſept années dans les Charges ſucceſſives d'Avocat Conſiſtorial & de Promoteur de la Foi, devenu Evêque d'Ancone, puis Archevêque de Bologne, & Cardinal. Les travaux inſéparables de l'Epiſcopat, n'ont pas empêché qu'il ne donnât à ſon projet litteraire, pluſieurs heures avant le lever du ſoleil ; & par ce moyen la pourpre ſacrée s'eſt trouvée enrichie d'un nouvel Ecrivain, digne d'entrer dans la liſte des Sçavans qui l'ont immortaliſée.

Son premier Livre remplit tout le volume dont nous parlons. Il eſt diviſé en quarante-ſept Chapitres, & terminé

par un Appendice qui comprend les monumens cités dans ce Tome. L'Auteur employe le premier Chapitre à réfuter solidement l'erreur des Hétérodoxes qui osent comparer la canonisation des Saints, avec l'Apothéose des Gentils. En effet le parallele est insensé, soit que l'on ait égard à la chose même, ou à la maniere, ou aux sujets proposés, ou au culte. L'Apothéose faisoit de nouveaux Dieux, & la Canonisation appelle ses Saints, les serviteurs & les amis de Dieu. L'une se faisoit sans autre précaution qu'un témoignage suspect & souvent suborné. L'autre se fait sur un examen juridique, long & sévére, de vertus & de merveilles constatées. Celle-ci veut des hommes irréprochables pour les déclarer Saints sur la voix de Dieu même ; celle-là deïfioit souvent des hommes très-vicieux. Le culte enfin dont nous honorons les SS. est bien different de celui de *Latrie*, qui n'appartient qu'à Dieu. D'où il suit en résumant tous les passages sur lesquels cette doctrine est appuyée, que la Canonisation n'a point tiré son origine de l'Apothéose ; mais seulement que le

culte des Saints, & les solemnités autorisées en leur honneur, ont pris la place des faux Dieux, & des fêtes profanes. Tout cet article est traité à fonds, aussi-bien que l'examen du passage de Josephe, cité par Eusebe, S. Jerôme, S. Isidore de Peluse, Sosomene, & Nicephore au sujet de J. C. & la compilation de tous les passages à l'occasion des tentatives de Tibere, d'Hadrien & d'Alexandre sévére, pour déifier Jesus-Christ.

Passons à la matiere du second Chapitre. Il s'agit de l'ancienne discipline à l'égard des Martyrs. Pour la bien discerner, il faut sçavoir le parallele que l'on faisoit des Martyrs avec les Chrétiens foibles à qui l'on donnoit differens noms, suivant le degré de leur foiblesse ou de leur chûte. La chûte de fait qui les faisoit renoncer à la foi par la force des tourmens ou la crainte de la mort, leur attira le nom de *Négateurs, tombés, blasphemateurs*. S'ils adoroient les idoles, on les appelloit *Idolâtres*; s'ils leur sacrifioient, *sacrificati*; s'ils leur offroient de l'encens, *Turificati*; s'ils recevoient des Magistrats, un *libelle*,

c'eſt-à-dire, un acte d'exemption de ſacrifier, parce qu'ils renonçoient volontairement au chriſtianiſme, ou bien s'ils préſentoient eux-mêmes aux Juges un acte ou *libelle* de renoncement, on les nommoit *libellatiques*. Tous en un mot, étoient compris ſous le titre général de *tombés*, *lapſi*.

Autre eſpece bien differente de celle dont nous venons de parler ; c'eſt celle des fugitifs *extorres*, ſoit qu'ils s'exilaſſent d'eux-mêmes, ſoit qu'ils fuſſent exilés après s'être déclaré chrétiens. On appella encore *libellatici*, ceux qui ſe rédimoient de la vexation à prix d'argent, ſans rougir de la foi. Aucun de ceux-là n'étoit condamnable, ni condamné par l'Egliſe, comme on le déduit du Canon 22 de S. Pierre martyr. Le ſentiment particulier de Tertulien, qui condamnoit la fuite volontaire, & le ſoin de ſe racheter de la perſécution, étoit réprouvé par l'Egliſe univerſelle.

Venons aux Chrétiens plus généreux, qui par leur courage méritoient les noms glorieux de *Profeſſores*, *Confeſſores*, *Martyres*. Les *Profeſſeurs* avoient comparu devant les Juges, &

professé la Foi sans être cités. Les sublimes motifs dont ces chrétiens fervens étoient animés, mettent leur conduite à couvert de toute censure. Les *Confesseurs* après avoir été cités *confessoient* librement J. C. & il ne faut pas les confondre avec ceux que l'Eglise appelle aujourd'hui *Confesseurs* dans ses Liturgies. Enfin les *Martyrs* dans toute l'antiquité, sont ceux qui meurent pour la défense de la foi, ou qui survivent à de cruelles tortures, souffertes pour le même sujet. Aussi voyons nous que de saints Evêques se sont intitulés de leur vivant, *Confesseurs* ou *Martyrs*. Une légere épreuve n'a jamais suffi pour mériter ce beau nom de Martyr. Tertullien montre que Praxeas ne l'a pas mérité par un court emprisonnement. Eusebe cite aussi S. Appollonius qui s'éleve contre les Montanistes, sur ce qu'ils se vantoient qu'un certain Temison de leur secte étoit véritablement martyr. Il s'est tiré, dit-il, de la prison par argent; il a continué de défendre la cause des Novateurs, & il ose se donner pour martyr!

Il y avoit des Martyrs *désignés*, &

c'étoient ceux à qui l'on avoit prononcé leur arrêt de mort, sans qu'il fût encore executé : des Martyrs *consommés* ou *couronnés*, c'étoient ceux qui étoient morts dans les tourmens ou peu après : des martyrs reconnus par autorité, *vindicati*. C'étoient ceux ausquels après une mûre discussion l'on avoit décerné un culte par sentence Ecclesiastique. L'Epître de l'Eglise de Smyrne, sur le martyre de S. Polycarpe, nous instruit de tout cela. 1°. Du culte prescrit & du jour marqué pour honorer le *Saint*. 2°. De ce genre de culte ; nous honorons lês *Martyrs comme Disciples & imitateurs du Seigneur*. Cela s'appelloit, *Martyri communicare*. 3°. De la vénération pour les réliques. Origene, Tertullien & S. Cyprien, sans compter les Peres posterieurs, détaillent toute cette doctrine. Optat qui écrivoit au quatriéme siécle suffiroit seul pour faire voir que dès les premiers siécles de l'Eglise, la discipline étoit de n'honorer d'un culte réligieux aucun martyr qui ne fût reconnu tel par un jugement Ecclesiastique. Car Optat raconte que l'Archidiacre Cecilien, reprit une fem-

me attachée à la secte des Donatistes, laquelle avant la communion baisoit les ossemens d'un mort qui n'étoit peut-être pas martyr, & ceux d'un martyr véritable, mais non encore reconnu. Il ajoute que cette femme entêtée de son culte, & irritée de cette correction, se retira avec courroux, c'est-à-dire, qu'elle ne communia point. Au reste, telle est l'assertion des Théologiens de tous les tems, à descendre jusqu'à Baillet, Ruinart, Tillemont, Mabillon, &c. pour ce qui regarde les martyrs.

Il est question dans le troisiéme Chapitre de la collection des actes du martyre, de leur examen, & du jugement Ecclesiastique. Nous voyons dès le tems du Pape S. Clément, des précautions extraordinaires pour s'assurer de la verité & de la sincerité de ces actes. Il y avoit des scribes ou Notaires établis pour cela seul, aussi-bien que des Diacres & des Soûdiacres. Les chicanes de Baillet sur le Livre *de Romanis Pontificibus*, sont abondamment réfutées par une foule des plus respectables Sçavans. Il accorde lui-même que cet usage de l'Eglise Romaine, passa aux autres Eglises.

Au recueil des actes ſuccedoit l'examen. On examinoit ſi le mort avoit vêcu dans l'unité de l'Egliſe Catholique (voyez S. Cyprien dans ſon Epître à Antonien, & celle au Pape S. Corneille.) Si le motif étoit pur, exempt de vanité, &c. (voyez S. Jerôme *in comment. Epiſt. ad Gal. l. 3. c. 5.*) Si la défenſe de la foi étoit la cauſe de la mort. (voyez S. Epiphane *hæreſi 76.* S. Auguſtin, &c.)

Quant au jugement Eccleſiaſtique, il appartenoit de droit à l'Evêque du lieu, comme le prouvent Bellarmin, Lupi, Phœbeus, Vaneſpen, Pappacoda, quoique la Sauſſaye prétende que cela regardât le Primat à la tête d'un Concile; & il eſt vrai que telle étoit la coutume des Provinces d'Afrique, & que cette coutume n'avoit point lieu ailleurs. Et cela eſt démontré par S. Gregoire de Niſſe au ſujet du décret de S. Gregoire Thaumaturge, par Sozomene au ſujet de S. Jean Chryſoſtome: par le Poëte Prudence, & par des actes cités chez Bollandus & Mabillon.

L'uſage des Lettres circulaires des Egliſes pour notifier les Martyrs, eſt

prouvé dans le chapitre 4 & il s'accorde avec la coutume dont nous venons de parler. Cela n'a pas besoin de beaucoup de citations, puisqu'il y a au moins sept de ces Lettres existantes & reconnuës par les critiques, à commencer par celle de l'Eglise de Smyrne sur le martyre de S. Polycarpe. Elle étoit adressée à une Eglise particuliere & à toutes les Eglises Catholiques, *omnibus ubicunque terrarum*. Il en est de même des autres d'où il suit qu'elles étoient envoyées au Siege de Rome; d'autant plus que sans alleguer des preuves qui pourroient être contestées; il est certain par les actes reconnus de S. Ignace martyr, que l'Eglise de Rome envoyoit ses Lettres circulaires aux autres Eglises. Ce qui se confirme encore par les exemples de Sainte Felicité & de S. Justin, martyrisés à Rome au second Siécle, & cités l'une dans les antiques Litanies d'Angleterre, chez Mabillon (*vetera analecta p. 68.*) l'autre au même siecle second, dans Taccianns, (*orat. contrà græcos*) dans S. Irenée (*l. 1. contrà hæreses c. 31.*) au commencement du troisiéme siecle dans Tertullien; & depuis

par Eusebe, S. Epiphane & S. Jerôme. On trouve la même chose des saints Laurent & Hippolyte, & de Sainte Agnès. Or si les Martyrs de Rome étoient notifiés aux autres Eglises, n'est-il pas plus que vrai semblable que les autres Eglises faisoient le réciproque à l'égard de Rome ? Mais outre ces preuves négatives, on en a de positives tirées 1o. des actes de S. Vigile, Evêque de Trente, & Martyr au quatriéme siecle. Ces actes reconnus bons & contemporains par les critiques, font voir la communication du martyre au Pape, la demande d'en approuver le culte, & l'ancien usage de cette demande. Voyez Mabillon (*in præfat. ad sæcul.* v. § 6. *num.* 93. Et M. Fontanini, Archevêque d'Ancyre (*in præf. ad novum codicem Canonisationum.*) 2°. La demande d'Euloge d'Alexandrie au Pape S. Gregoire, prouve la même chose. Euloge prioit le Saint de lui envoyer les actes des Martyrs, recüeillis par Eusebe de Cesarée. Le Pontife répond que cet ouvrage ne se trouve point dans les Biblioteques Romaines. „Nous avons, ajoute-t-il, „ dans un volume les noms de pres-

» que tous les Martyrs distingués, suivant le jour de leur martyre, & nous célébrons tous les jours la Messe en leur mémoire. Mais dans ce volume on ne voit point l'histoire de leurs souffrances. On n'y trouve que le nom, le lieu & le jour. Ainsi nous sçavons seulement que dans diverses Provinces plusieurs ont été couronnés du martyre, tel ou tel jour ; mais nous croyons que votre beatitude a tout cela. " *Epist. 29. l. 7. indict. 1.*

La conclusion est très-claire, quoique le livre d'Eusebe de Cesarée n'existe plus, ou ne soit pas encore trouvé.

L'on objectera un Calendrier réputé du tems du Pape Libere, où l'on voit les noms de peu de Martyrs. Mais outre quantité d'autres raisons, il suffit de faire remarquer la difference des Calendriers & des Martyrologes. Ceux-ci, comme celui de S. Gregoire le grand, contiennent tous les Martyrs connus ; ceux-là comprenoient uniquement les Martyrs des Eglises particulieres, encore y en manquoit-il beaucoup. Cette difference est démontrée par Pagi, Ruinart, Jos. Aug. Orsi, &c.

L'Auteur tire de Gregoire de T
de nouvelles preuves de son asserti
sçavoir qu'on envoyoit au souve
Pontife, pour introduire le culte
Martyr, ou pour le confirmer s'il é
introduit; de sorte que toutes ces p
ves discutées & réünies forment
sorte de démonstration.

Des Martyrs il passe aux Confess
dans le chap. 5. & il prend ce ter
suivant l'acception presente pour
gner les chrétiens morts en paix a
l'exercice des vertus héroïques. „ I
» certain, dit Bellarmin, que
» l'origine de l'Eglise, l'on comme
» à invoquer publiquement les M
» tyrs, à établir des fêtes en leur n
» & à leur bâtir des basiliques. I
» l'est pas moins que les Confess
» ont reçû plus tard de l'Eglise ces h
» neurs." Mabillon, Fontanini, I
rant, fixent le commencement de
culte au siecle quatriéme; l'on en tr
ve en effet des monumens, soit d
l'Orient, soit dans l'Occident. C
assez de citer S. Hilarion & S. Mar
Le silence du Canon de la Messe sur
Confesseurs, ne vient que de son a

quité au-dessus du quatriéme siécle ; & il est vrai que dans les trois premiers, les monumens Ecclesiastiques ne font aucune mention de ces Saints. Si l'on en trouve de cités, dans quelques Liturgies très-anciennes, comme la Mosarabique, on n'en sçauroit conclure autre chose, sinon que l'usage de quelques Eglises particulieres, les y introduisit après que leur culte eût été autorisé. Remarquez qu'on ne parle ici que des Confesseurs, & non de la sainte Vierge & des Apôtres, dont le culte est constamment aussi ancien que l'Eglise.

Pour terminer ce qui regarde en particulier les Confesseurs, le Cardinal Lambertini employe le chap. 6 à faire voir que l'Eglise en usa sur le culte des Confesseurs, comme sur celui des Martyrs : c'est-à-dire, qu'on exigea également un jugement Ecclesiastique, porté ou confirmé par le souverain Pontife. Il le prouve par les anciens Canons, par les translations solemnelles des corps des saints Confesseurs, par les Decrets Episcopaux pour abolir un culte populaire & non autorisé, par les examens juridiques, & les vies écrites sous les

yeux des Evêques, par les sacrés diptyches & les lettres circulaires aux Eglises. De tout cela il conclut que les Evêques dans leurs Diocèses avoient le droit de faire ce qu'on appelle des Canonisations particulieres ou plutôt des Beatifications : qu'un culte ainsi établi dans un Diocese & devenu général par l'accession des autres Evêques, & consequemment de l'Eglise universelle avec le consentement exprès ou tacite du Pape, devenoit Canonisation, proprement dite.

Le statut de S. Anselme à Etienne Diacre est remarquable. „ Je vous or- » donne de vous transporter à (*Rumesci*) & de déclarer de notre part » à la Dame Abbesse & aux Religieu- » ses, *Domina abbatissa & sanctimo-* » *nialibus*, que si elles ne veulent que » je leur interdise le divin Office, elles » ayent à défendre qu'on rende aucun » des honneurs dûs aux Saints, à ce » mort que quelques-uns veulent faire » passer pour un saint, & qu'elles ne » souffrent pas qu'aucune d'elles ni » quiconque les lui rende. Chassez le » fils du mort de la Ville & faites qu'il

» n'y séjourne plus. *Nec ampliùs con-*
» *versetur in illâ.*

Les Chapitres 7, 8, 9. traitent à fonds de l'intervention du souverain Pontife, pour décerner le culte des SS. On y examine avec critique tous les actes qui prouvent la nécessité & l'usage de cette intervention. L'on juge bien que cette discussion nous meneroit presqu'aussi loin que l'Auteur même. Observons seulement : 1°. Qu'il se trouve peu d'actes depuis le commencement de l'Eglise jusqu'à Jean XV beaucoup plus depuis ce Pape jusqu'à Alexandre III & davantage encore depuis Alexandre III jusqu'à nos jours.

Le petit nombre des premiers actes, suivant la conjecture des Bollandistes, vient de ce que » la décision de ces
» sortes de causes se faisoit dans les Sy-
» nodes que les souverains Pontifes
» assembloient en leur presence une
» ou plusieurs fois par chaque an-
» née..... Et comme on n'écrivoit
» gueres les actes de ces Synodes, &
» que l'on décernoit beaucoup de
» choses de vive voix, l'on y approu-
» voit de la même maniere la pieté des

» peuples à l'égard de ceux dont la » sainteté & les miracles avoient été » annoncés au Synode.« *In propylæ ad acta Maii dissert. 20. num. 4.*

La verité est que le premier acte solemnel d'une Canonisation régulierement faite par le Pape, est de l'aveu des Sçavans, celle de S. Udalric, faite par Jean XV. On voit cet acte entier dans le bullaire Romain, chez les Bollandistes, & dans le cinquiéme siecle des Saints de l'Ordre de S. Benoit. On en compte environ quatorze ou quinze posterieurs, jusqu'à Alexandre III & depuis une si grande quantité d'autres que l'Auteur se restraint presque à finir par Honorius III se contentant d'indiquer les sources des actes suivans. Il fait remarquer en passant que sainte Brigitte morte en 1391 fut canonisée par Boniface IX & depuis par Jean XXIII à la requisition des orateurs d'Ecosse, de Dannemarck & de Norvege, à cause des nuages du schisme qui avoient rendu douteuse l'autorité de Boniface IX. Cette même raison engagea Martin V à faire un nouvel acte pour Canoniser de nouveau cette Sainte. Il observe

encore

encore que parmi les dernieres Canonisations, il ne manque qu'une bulle qui n'a jamais été expédiée. C'est au sujet de sainte Elizabeth, Reine de Portugal, solemnellement Canonisée par Urbain VIII l'an du Jubilé 1625.

De tous ces actes consécutifs, l'Auteur conclut qu'il est insoutenable d'assurer, comme quelques-uns le font, que l'origine des Béatifications ne remonte qu'à Gregoire X, puisqu'on ne peut plus douter de la Beatification de Guillaume, Hermite de Malaval en Toscane, par Alexandre III. Voyez le Bref d'Innocent III au sujet d'Alexandre, dans la vie de Guillaume, mise au jour par Wahe. *La suite au Mois prochain.*

ARTICLE LXIV.

ESSAIS SUR LES HONNEURS & sur les Monumens accordés aux illustres Sçavans, pendant la suite des siecles ; où l'on donne une légere idée de l'origine & du progrès des Sciences & des beaux Arts. Par M. Titon du Tillet, Maître d'Hôtel de feüe Madame la Dauphine, Mere du Roy.

& Commissaire Provincial des Guerres. *1. vol.* in-12. *467 pages, sans la Préface & un Sommaire, qui peut servir de Table. A Paris,* se vend *chez Chaubert, la veuve Pissot, & Jean de Nulli. 1734. & se vend relié proprement 2 liv.*

NOus annonçons le Livre d'un Auteur qui indépendamment de ses travaux litteraires mériteroit une place distinguée dans nos Memoires. En effet quoique l'histoire des beaux Arts ait pour objet principal ceux qui par leur application & par leurs talens, les ont cultivés & perfectionnés ; cependant elle doit un rang honorable à ceux qui employent leurs soins & quelquefois leurs revenus pour procurer aux illustres Sçavans les honneurs qu'ils ont merités. Ces sortes de personnes sont dans la Republique des Lettres, ce que les bons Citoyens sont dans un Etat. Ils s'oublient eux mêmes en quelque façon pour ne penser qu'au bien public, & la splendeur de la patrie les touche plus que leur gloire particuliere. Il y auroit une ingratitude monstrueuse dans les

Lettres, si elles ne s'efforçoient d'immortaliser des Sujets si estimables & si utiles. La reconnoissance & l'interêt les y engagent également. Leurs noms doivent être écrits dans les fastes litteraires à côté de ceux des Ecrivains les plus célébres, qui souvent sont redevables d'une partie de leur merite à l'émulation que les autres leur ont inspirée. M. Titon du Tillet, non content de la gloire qu'il s'étoit déja acquise en ce genre, par le monument qu'il a fait élever à l'honneur des Poëtes & des Musiciens François, & par les Ouvrages qui ont rapport à ce monument, s'ouvre aujourd'hui une carriere plus vaste; & embrassant d'un coup d'œil l'étenduë & la durée de la Republique des Lettres, il entreprend de nous donner des Essais sur les honneurs rendus aux illustres Sçavans dans les differens siecles & chez les differentes nations. Le principal merite que l'Auteur a voulu donner à son Ouvrage, c'est de ramasser dans un seul volume tout ce qui a jamais été fait en faveur des hommes excellens dans les sciences & dans les *beaux* arts. M. Titon a donc fait en

faveur des Sçavans en général, ce qu'un Editeur a coutume de faire pour l'Ecrivain, dont il imprime les ouvrages. Celui-ci met à la tête du Livre tous les témoignages favorables à ſon Auteur, qu'il a trouvés répandus dans les écrits des Sçavans. M. Titon a récüeilli de même, avec une peine que ſon amour ſeul pour les arts a pû lui faire vaincre, tous les traits honorables aux Lettres qui ſont répandus dans une infinité de Livres & de monumens. L'ouvrage eſt diviſé en quatre diſcours, qui comprennent les differens peuples du monde connu & policé, ſelon l'ordre des tems.

Le premier diſcours eſt le moins long, & l'on ne doit pas en être ſurpris. Il nous reſte peu de memoires ſur les anciens peuples qui en fourniſſent la matiere, tels que les Aſſyriens, les Babyloniens, les Pheniciens & les Hebreux. Dans les monumens que nous avons au ſujet de ces derniers, le but de l'Ecrivain ſacré n'a point été de nous apprendre le progrès des arts & des ſciences parmi eux. Cependant il en dit aſſez pour montrer que les beaux arts étoient eſtimés & cultivés chez les He-

aux perſonnes diſtinguées. C'eſt-
s'étalent avec pompe les marques
s flatteuſes de l'eſtime publique.
s les honneurs les plus communs,
i l'apothéoſe, tout étoit mis en
pour recompenſer les hommes
iroient à leur patrie la ſuperiorité
ens de l'eſprit, ſuperiorité auſſi
onnée en certains tems par les pe-
ts de la Grece, que celle de l'au-
& des armes. C'eſt dommage
s'avisât quelquefois un peu tard
lre ces honneurs, & qu'on laiſ-
guir pendant leur vie parmi les
es les plus miſerables, ceux que
açoit après la mort parmi les
Cependant il faut rendre juſtice

plus estimés. Ces talens conduisoient assez sûrement à la fortune, c'étoit leur rendre un honneur solide & fort au goût des Sçavans de tous les siecles. A l'occasion des pompes funebres dont les Grecs honoroient la memoire de leurs guerriers, M. Titon propose de faire quelque chose de semblable pour les nôtres. Le plaisir qu'il prend à décrire la pompe de ces obseques fait voir son zele pour le bien public & pour l'honneur de la nation. Il est à croire que l'execution en seroit aussi utile, que l'invention en est louable.

Chez les Romains, qui fournissent la matiere du troisiéme discours, les sciences furent négligées pendant les six premiers siecles. Cette nation belliqueuse ne pensoit encore qu'à étendre ses limites, & la rudesse de ses moeurs la rendoit peu sensible aux charmes des beaux arts; mais lorsqu'elle eut poussé ses conquêtes jusqu'en Grece, elle rapporta de ce païs vaincu un butin qu'elle n'y cherchoit pas apparemment, & qui fut cependant le fruit le plus utile & le plus glorieux de ses victoires, je veux dire, le goût des sciences & des arts.

Depuis ce tems il fut fort ordinaire de voir les *Consuls* & les Généraux d'armée admettre des gens de lettres dans leur confiance la plus intime. Souvent ils se faisoient accompagner par quelqu'un de ces Sçavans amis dans le cours de leurs voyages ou de leurs expeditions militaires, soit pour jouir continuellement des agrémens de leur commerce, & de leur conversation, soit pour rendre témoins de leurs actions, ceux qu'ils souhaitoient d'avoir pour historiens.

L'amour des Romains pour les Lettres, parut principalement dans la magnificence de leurs Bibliotheques publiques. Ils n'épargnoient rien pour embellir les dehors & les dedans de ces somptueux edifices. On concevra une idée avantageuse de leur goût en ce genre par la description que fait notre Auteur de la Bibliotheque Palatine & du Temple qui y étoit joint. Mais il faut avouer à la gloire des modernes qu'ils ne sont pas au dessous des anciens sur cet article. Il est vrai que leurs Bibliotheques ne sont pas ornées comme celles des anciens, d'un nombre infini de statuës d'or,

d'argent, de bronze & de marbre. Mais ce qui leur manque de ce côté-là, eſt abondamment compenſé par les tréſors utiles de manuſcrits & de médailles dont elles ſont enrichies.

Après le regne d'Auguſte, l'éloquence & les beaux arts dégénérerent à Rome, où, comme il arrive d'ordinaire, l'amour du nouveau, & du brillant étouffa celui du naturel & du vrai. Cependant les ſciences étoient toujours eſtimées, & ceux qui ſe diſtinguoient durant le mauvais goût de leur ſiecle, recevoient des recompenſes qui ne pouvoient pas alors tomber ſur des ſujets qui en fuſſent plus dignes. Enfin dans l'invaſion générale des Barbares, la politeſſe parut enſevelie ſous les ruines de l'Empire Romain. Mais elle fut bientôt reſuſcitée par ces Barbares mêmes, qui perdirent peu à peu dans ces beaux païs où ils s'étoient établis, la rudeſſe qu'ils avoient apportée de leur patrie. Les honneurs rendus par ces peuples aux illuſtres Sçavans, font l'objet du quatriéme diſcours.

On y voit d'abord l'obligation que les ſciences ont aux Eccleſiaſtiques &

aux Moines. C'est uniquement à leurs soins qu'elles sont redevables de n'avoir pas été entierement étouffées par la barbarie de ces tems de trouble & de confusion. Ils rassemblerent tout ce qu'ils purent des Livres anciens, quoiqu'il paroisse par leurs ouvrages qu'ils étoient bien éloignés d'en sentir toutes les beautés ; & par là ils sauverent ces restes précieux de l'antiquité, que nous conservons encore. Comme la science ne se trouvoit alors que parmi eux, les recompenses & les honneurs dûs aux Lettres tomboient sur eux seuls. Ainsi l'on ne voit gueres les premiers Rois de France déclarer leur estime pour les sciences, qu'en donnant des Evêchés, ou des Abbayes à des Moines distingués par leur zele, plutôt que par leur bon goût pour les sciences.

Les gens du monde & de la Cour commencerent à s'appliquer aux Lettres sous le regne de Philippe Auguste ; mais ce ne fut qu'au quatorziéme siecle, que les sciences reprirent tout leur éclat par le triomphe qui fut décerné à Petrarque, avec une célébrité que Rome n'avoit pas vûë depuis longtems. La re-

lation qu'en donne notre Auteur page 282 & ſuiv. plaira ſans doute aux perſonnes qui aiment aſſez les Muſes, pour s'intereſſer aux honneurs rendus à leurs favoris. Il leur eſt bien glorieux de voir le Senateur de Rome au nom du peuple Romain, le Roy de France & le Roy de Naples, ſe diſputer la gloire de couronner ſolemnellement le premier Poëte de leur ſiecle.

Il y a même eu des Princes qui au gout de bien des gens, ont pouſſé trop loin leur eſtime pour les Sçavans & pour ce qui leur avoit appartenu. Tel fut Alphonſe Roy d'Arragon. Comme il étoit occupé au ſiege de Gaete, on lui vint dire un jour qu'on n'avoit plus de ces groſſes pierres dont on chargeoit alors les mortiers, & qu'on n'en pouvoit trouver qu'en démoliſſant une maiſon de campagne, qui ſelon la tradition du païs, avoit été à Ciceron. Alphonſe répondit qu'il aimoit mieux laiſſer inutile ſon artillerie, que de détruire ce qui avoit appartenu à un ſi grand homme.

Laurent de Medicis, Chef de la Republique de Florence, eſt le Prince au-

quel les Lettres ont dû davantage dans ces derniers tems. La plupart des Sçavans de la Grece, qui abandonnerent alors leur païs devenu la proye des Turcs, furent bien reçus à sa Cour où les plus beaux esprits d'Italie faisoient deja leur séjour. Cette époque est remarquable, parce que c'est alors que le bon goût des sciences commença à devenir commun. On remarquera qu'il vint encore cette seconde fois de Grece en Italie & de l'Italie dans les autres païs de l'Europe plus occidentaux. Il avoit déja fait le même chemin, pour parler ainsi, après la conquête de la Grece par les Romains. Ainsi les Lettres qui ne peuvent être esclaves, se sont exilées deux fois de ces Provinces subjuguées, & l'Italie a eu chaque fois la gloire de les recevoir la premiere & de les répandre ensuite dans les païs voisins.

Nous ne dirons rien de l'intervalle du tems qui s'est écoulé depuis le renouvellement des Lettres jusqu'à nous. On sçait en quelle estime elles ont été depuis ce tems-là, dans toutes les parties de l'Europe chrétienne. Le siecle de Loüis le Grand est en particulier pour

la France, l'époque de la splendeur des sciences & des beaux arts. M. Titon du Tillet s'étend sur les merveilles de ce regne. Il rappelle avec quel éclat les sciences & les arts ont fleuri sous ce Prince, les Academies de Sçavans qu'il a fondées, les manufactures qu'il a établies, le nombre considerable de places qu'il a fait fortifier, les superbes ouvrages qu'il a fait construire, entr'autres le Canal de Languedoc, les bâtimens qu'il a fait élever, tels que l'*Observatoire*, l'*Hôtel Royal des Invalides*, le Château de Versailles, où l'on voit divers chefs-d'œuvre de peinture & de sculpture, enfin plusieurs des Médailles qui ont été frappées à l'occasion de ces établissemens & de ces entreprises. Mais tout cela est trop reçent pour être ignoré de personne, nous passerons donc à quelque chose de moins connu, c'est le projet *des jeux Lodoiciens*, & nous finirons par là l'extrait de cet ouvrage. Ce morceau caracterise trop bien le Livre & l'Auteur, pour pouvoir être omis.
» Ne pourroit-on pas, dit notre Au-
» teur, pag. 398. representer en France
» des jeux publics qu'on nommeroit

» *Jeux Ludiques*? Rien ne paroît plus » aisé que de donner de ces ſpectacles » pompeux, ſans qu'il en coutât rien » au Roy ni à l'Etat : on trouveroit » dans Paris pluſieurs grandes places » pour y mettre des amphithéatres qui » contiendroient plus de cent mille » perſonnes. L'étenduë de la Seine de- » puis le Pont-Neuf, juſqu'au Pont » Royal, preſente un bel endroit pour » donner de magnifiques ſpectacles : » ces deux Ponts & les deux Quays, » accompagnés des ſuperbes Palais qui » y aboutiſſent, fourniroient de quoi » conſtruire de vaſtes amphithéatres, » & pluſieurs loges où l'on ſeroit placé » commodement. Ce ſeroit ſur cette » partie de la riviére où l'on répre- » ſenteroit des *Naumachies*, ou des » *combats navals*, où l'on feroit com- » battre des monſtres marins, qui » vomiroient des flammes & des jets » de feu par la gueule & par les na- » zeaux. " L'Auteur propoſe ici differens ſujets qui donneroient lieu à des ſpectacles frappans, à des concerts magnifiques, au bruit des boëtes & des canons. Il ajoute enſuite : „ pour don-

» ter en bronze *à la gloire de la France,*
» *de Louis le Grand, & des illustres*
» *Poëtes, & des celebres Musiciens*
» *François.* Plusieurs personnes du pre-
» mier merite m'ont fait l'honneur
» d'approuver cet ouvrage, quoique
» executé en petit, & selon mes
» moyens. Ils auroient fort souhaité
» de le voir executé en grand dans
» quelques Places de Paris ou de ses
» environs, comme je l'ai proposé dans
» la description que j'ai donnée de ce
» monument en l'année 1727. & en
» 1732. J'aurois fait volontiers cette
» entreprise à mes dépens, si on m'a-
» voit voulu donner une des places
» des *Quarante*, non pas de celles de
» l'Academie Françoise, dont je me
» tiendrois cependant très-honoré ;
» mais une de celles des plus distin-
» guées dans la finance.

Puisque nous trouvons cette occasion de parler du Parnasse François, nous avertirons ici que l'Auteur a ajouté un supplément à la description *in-fol.* qu'il en donna l'année 1732. ce supplément contient la vie de Jean-Baptiste Moreau, Maître de Musique du Roy ;

celle de François Couperin, Organiste de la Chapelle du Roy; celle de Noël-Etienne Sanadon, Jesuite, Poëte latin; celle de Marie - Jeanne l'Heritier de Villandon; celle de Ferrier, & enfin celles de Vizé & de Fatouville, avec des additions aux articles 103, 104 & à quelques autres.

ARTICLE LXV.

MISSALE MONASTICUM ad usum sacri Ordinis Cluniacensis. in-folio : C'est-à-dire, Missel de l'Ordre de Cluni. A Paris, chez Pierre Simon, Imprimeur de cet Ordre : ruë de la Harpe. 1733.

L'Edition des Missels & des Breviaires, est une affaire plus importante qu'on ne le pense, du moins dans le monde Séculier. Ce sont les dépôts perpetuels & constans de ce que nous avons de plus auguste & de plus saint dans la religion ; dépôts transmis par une antiquité très-reculée, entretenus par les chefs du christianisme, & conservés à perpetuité par la pieté des fideles ; dépôt d'autant plus précieux qu'ils

parlent à tous les hommes un langage intelligible, en exposant à leur yeux le Rit sacré des cérémonies chrêtiennes, & les verités fondamentales du catéchisme, c'est-à-dire, de la Théologie commune & nécessaire au Sçavant & à l'ignorant, à l'homme simple & à l'homme éclairé.

Le Canon de la Messe composé des paroles de Jesus-Christ, des traditions Apostoliques, & des institutions des souverains Pontifes, est le plus considerable & le plus ancien de ces dépôts. Les paroles de l'Ecriture & des Saints Peres, les actes des Saints, l'établissement ou la continuité des Fêtes, des usages, des jeunes, des coutumes chrétiennes que nous conservent les homelies; tout cela joint au Canon, forme ce qu'on appelle Missel & Breviaire.

Les Liturgies, quoique uniformes pour le fonds, n'ont pas toujours été exactement les mêmes. Mais les differences sont si peu considerables que loin de nous défigurer l'uniformité perpetuelle de la Religion, elles servent à l'embellir, en nous apprenant les divers usages d'une pieté à laquelle on peut

appliquer le mot de S. Pierre, *multiformis gratia Dei.*

C'est sur ce principe que les Missels & les Breviaires ont un peu changé en differens siecles pour la forme de détail, sans que la substance en fût intéressée en rien. Il seroit peut être à souhaiter que ces sacrés dépôts fussent à la rigueur les mêmes en tous lieux & en tout tems. Mais l'Eglise par des raisons superieures ayant laissé la liberté de conserver les anciens monumens des Eglises particulieres & de certains ordres d'une grande antiquité, avec permission de les réformer & de les renouveller, il est juste d'en user sous ses yeux; & c'est ce qui se pratique avec tant de sagesse & de précaution que la critique la plus héterodoxe ne sçauroit y trouver à rédire.

L'Ordre de Cluni si ancien & si distingué dans l'Eglise a eu le droit par le Concile de Trente de conserver son Missel propre & son Breviaire particulier. L'édition de 1550. ayant été épuisée, il a jugé à propos de renouveller l'un & l'autre avec quelques réformations, suivant l'usage même de Pierre

le Vénérable & de ses successeurs. Nous ne parlerons point de l'édition du Missel en 1717. elle étoit si fautive, que dans les Chapitres de 1725 & 1728, où présidoit Monseigneur l'Archevêque, Comte de Vienne, Abbé & Superieur Général de l'Ordre, il fut décidé qu'on en imprimeroit un autre plus correct en toutes manieres. C'est celui dont nous allons parler.

L'équité veut que nous en disions un mot pour le representer tel qu'il est, parce qu'il a fait un certain bruit dans des feüilles proscrites qu'on recherchoit autrefois avec avidité, & qu'on ne lit presque plus par mépris, ou (qui pis est) par ennui. Comme cette querelle, ou plutôt cette chicane insensée est étrangere à l'Ordre de Cluni & à l'objet de nos Mémoires, nous nous contenterons de donner l'idée simple du Livre, & nous la tirerons du Livre même & de l'exposé net & précis qu'en a fait l'illustrissime Archevêque, dans son indult Apostolique au nom du Pape.

On en a usé pour le Missel, comme pour le Breviaire. Dans ce dernier on a conservé les anciens rites, & l'on a tiré

les paroles du fonds inépuisable de l'Ecriture sainte ; chose qui a plû dans l'Eglise au point que les nouveaux Breviaires ont tous été faits depuis sur le même modele. Ainsi le Missel est formé de differens morceaux des divines écritures, que l'on a inserés avec tant de choix qu'il n'y en a pas un qui ne convienne aux mysteres, au tems, & à chaque partie de chacune des Messes. Il n'est donc pas possible d'y trouver de l'hétérodoxie.

Quant aux rites, on s'en est tenu principalement à l'*ordo* de Rome, adopté depuis longtems par l'Ordre de Cluni, qui fait profession d'une vénération filiale pour le saint Siége. Autrefois le Prêtre faisoit des prosternemens au pied de l'Autel avant & après la Messe. Il commençoit le *confiteor* immédiatement après avoir pris le manipule. Il achevoit de s'habiller tandis que le ministre disoit le *misereatur*. Il faisoit ensuite la lecture de l'*introït* du jour. Il passoit à gauche pour lire l'Epître. Tout cela ne se fait plus. En un mot, on a retranché les usages vieillis, & l'on a retenu les anciens bien autorisés ; le

tout suivant l'idée & la pratique même de Pierre le Venerable & de ses successeurs.

On pourra trouver nouveau le rite de la bénédiction du cierge Pascal. Mais il est autorisé. On commence par allumer ce cierge. Cela est fondé sur ce que les paroles. *Veniat quæsumus, omnipotens Deus, super hunc incensum*, sous-entendez *cereum*, le supposent effectivement allumé, & n'ont été attribuées à l'encens que par méprise. Voyez le Sacramentaire de Gelase. L'on a retranché les versets, *O felix culpa*, &c. *O certè necessarium Adæ peccatum*. Parce que saint Hugues, sixiéme Abbé de Cluni a ordonné qu'on les ômit. Outre les dix Préfaces prescrites dans le Missel Romain, les Religieux de Cluni en ont encore d'autres par indult Apostolique; on en trouve la preuve dans les Missels de 1517 & 1550. Et cela étoit convenable, puisque l'usage ancien de donner l'Eucharistie sous les deux especes aux ministres, s'étant conservé dans l'Abbaye de Cluni, il paroissoit juste que l'Ordre conservât aussi un autre reste de l'ancienne discipline qui

assignoit des Préfaces propres presqu'à chaque Messe.

Voilà au vrai l'idée de ce Missel si estimé des connoisseurs en fait de foi & de tradition Romaines & si irrépréhensible pour les autres, qu'ils n'y trouvent à citer en leur faveur (disent-ils) qu'une secrete du Missel Romain. Reproche honorable à une liturgie particuliere. Finissons par les dernieres paroles de l'illustrissime Seigneur Abbé. Il exhorte ses Religieux en leur citant les paroles de leurs Saints, à imiter leurs peres en perpetuant, ainsi qu'ils le font, leur respect, leur assiduité, leur pieté & leur zele à celebrer le mystere du Corps de Jesus-Christ, comme le fondement du salut du monde. Il leur represente leurs Saints, comme des défenseurs si zelés & si déclarés de la presence réelle „ qu'on les oppose efficacement aux héréfies renaissantes, „ en qualité de vengeurs & de témoins „ de ce mystere.

ARTICLE LXVI.

L'HISTOIRE JUSTIFIÉE contre les Romans par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy. A Amsterdam, chez F. Bernard, au Poëte Piron. 1735. 1 vol. pages 391. sans l'Avertissement, la Table, & trois pieces curieuses qui se trouvent à la fin de l'ouvrage.

S'Il est permis dans la République des Lettres d'applaudir au mérite, sans encourir le blâme de la flatterie, & d'encourager les talens par d'équitables éloges ; combien est-il plus juste encore d'y venger l'innocence, quand on le peut, en publiant la fausseté des accusations dont l'envie s'efforce tous les jours de noircir l'honneur & la probité de quelques sçavans ? C'est dans cet esprit que nous nous pressons de rendre compte au public, de ce dernier ouvrage de M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy.

On se rappelle le bruit que fit dans le monde l'année derniere, le Livre de *l'usage des Romans.* La vertu la moins rigide,

rigide, en fut ſcandaliſée, & le libertinage malgré ſon effronterie, n'oſa l'adopter trop hautement. Plus la production étoit bizare & indécente, plus on eut de curioſité pour en connoître le veritable Auteur. Y a-t-il là de quoi étonner? C'eſt moins un eſprit d'ordre & d'équité que la malignité qui nous eſt propre, qui excite dans ces ſortes d'occaſions des empreſſemens ſi vifs. On chercha donc; que dis-je? En s'épargnant juſqu'à la peine du plus leger examen, on s'accorda généralement à attribuer l'ouvrage au docte Critique. Le preſtige fut auſſi prompt que l'éclair, mais malheureuſement plus durable. Il ne fut pas ſeulement queſtion d'entendre l'accuſé ni de l'admettre à ſe juſtifier. La voix la plus forte n'eût pû ſe faire entendre au milieu des clameurs qui dépoſoient contre lui. Chacun vouloit abſolument reconnoître preſque à chaque page ſon tour d'eſprit, & cette maniere hardie de penſer, qui caracteriſe, ajoutoit-on, ſa methode pour étudier l'hiſtoire. Triſte exemple de la force des préjugés! Mille préſomptions ſe préſentoient en faveur de M. Lenglet; pas

rendre plus claires & plus intelligibles ; ce ſera ſans doute quelqu'autre que les Libraires, auront employé à ce travail. On ſçait que ces Meſſieurs, ſurtout dans ce qu'ils appellent païs de liberté, ſont auſſi avides de gain, que peu délicats ſur l'article de la pudeur & de la réligion.

Mais, dira-t-on, la méthode pour étudier l'hiſtoire, étoit d'un eſprit bien hardi, & libre preſque toujours juſqu'à la licence; accordons cela. Hé bien! Ce défaut n'a-t-il pas aſſez ſouvent ſa ſource dans un amour trop ardent pour la verité? Trop de zéle tous les jours nous emporte au-delà des bornes, nous rend amers & querelleurs. C'eſt un excès, mais de bien ; or l'excès de bien & l'excès de mal, de ſévérité, par exemple & de rélâchement, ne ſe reſſemblent point. L'un méne-t-il à l'autre ?

D'ailleurs, quand il s'eſt agi d'imprimer cet ouvrage, M. Lenglet n'a-t-il pas ſouſcrit avec docilité à toutes les corrections que ſes Cenſeurs ont jugé à propos de lui preſcrire? Enfin pourquoi ne pas croire un honnête homme ſur ſa parole? Il proteſte à la face de toute la terre, qu'il n'a jamais publié au-

Romans. Peu s'en eſt fallu mal-
nt cela, que celui à qui on l'attri-
ſi fauſſement, n'ait été la victime
bizarre caprice ?
reſte cet enfant de ténébres ayant
ſort de ces exhalaiſons malignes
nfectent l'air quelquefois, mais qui
roiſſent heureuſement preſqu'auſſi
n autre que M. Lenglet ſe ſeroit
nté de mépriſer ces bruits popu-
, & de les laiſſer tomber avec le Li-
ême dans l'oubli qu'ils méritoient;
quand on a de la délicateſſe, en
-on là ? Les moindres ſoupçons
ent la vertu, on veut en détruire
à la premiere idée. C'eſt ce qui lui
de nouveau la plume à la main,

blement noble que nous devons cette apologie de l'histoire, qui, si elle n'est pas toujours neuve, pour le fonds des choses, l'est au moins par la méthode avec laquelle il traite la matiere, & par les exemples singuliers dont il appuye ses maximes & ses raisonnemens.

Ne seroit-il pas à souhaiter qu'un écrit de ce mérite, pût désabuser tout le monde? Mais nous prévoyons avec douleur qu'il n'aura cet effet, qu'à l'égard du très-petit nombre, c'est-à-dire, de ceux qui se piquent d'équité. Les autres rougiroient d'avoüer qu'ils se sont trompés. On ne rénonce pas si communement à soi-même ni au plaisir de croire le mal; une premiere injustice est souvent une raison d'en faire plusieurs autres. Nul païs n'est plus fecond en ruses & en chicannes que celui des Lettres. Nous avons actuellement devant les yeux un voyage litteraire fait en 1733. & qui vient de s'imprimer en Hollande *(a)*. Le voyageur Allemand dit entr'autres choses de M. Lenglet, qu'il étoit allé voir. „ Il est sur le point

(*a*) Voyage litteraire fait en 1733. en France, &c. A la Haye, chez Adrien Moëtjens. 1735.

iblier un ouvrage intitulé, *de*
té des Romans, avec un Cata-
: raisonné de ceux qu'il a lûs.
ichey & moi, en avons vû les
ières. Il nous paroît que cet
age sera bon : nous rémarquâ-
cependant que les Romans Al-
nds lui sont peu connus. Il est
eur des notes insérées dans
ion du Poëte Regnier. " Quel
e voudra-t-on tirer de là contre
é Lenglet ? Comme si les étran-
s voyageurs, surtout qui ne
les objets que confusément,
ient jamais la vérité ! Ne dispu-
int, si l'on veut, sur le fait, &
ons le tel qu'il est rapporté. Que
-t-il après tout ? Rien que ce
tre Auteur nous avoüe lui-mê-
ne disconvient pas que M. Gor-
Percel ne lui ait communiqué
nuscrit, mais il nous assure avec
de sincerité (pourquoi ne l'en
is nous pas ?) Qu'il n'a rien omis
npêcher son ami de le faire pa-
peut être même qu'il y avoit fait
ormes considerables, & que ce
cela que le curieux Allemand

jugea que l'ouvrage seroit bon.

Enfin, pour terminer ces discussions, si l'on ne se contente pas de ce que nous venons de dire, que l'on consulte M. Gordon de Percel, il demeure à Bruxelles. Sans doute qu'il est trop galant homme pour ne pas s'executer lui-même, & pour résuser un secours que la malice inépuisable en ressources, rend nécessaire, à un Sçavant dont l'amitié l'honore, & qui n'est soupçonné qu'à son occasion.

Il arrivera qu'on n'en croira pas plus M. de Percel qu'un autre; son suffrag qui passera pour mendié, ne persuad ra que les simples. Des objections sa nombre, s'éleveront contre ses déc rations, quelque nettes qu'elles puiss être; à cela que faire? Nous ne voy qu'un parti sage à prendre, qui es mépriser des hommes assez inj pour s'attacher à un crime imagin & assez ingrats pour oublier des tra glorieux & reconnus. L'homme de dans cette extrêmité, s'applaud témoignage intérieur de sa consci & s'enveloppe dans sa propre c'est à quoi probablement se de

nt dix Chapitres ou articles.
xposent des vérités si sensi-
es n'ont besoin, pour ainsi
d'être nommées pour être
le champ & sans aucune
on : Le premier par exemple
e succinct de l'histoire. Un
t connu de Ciceron, un au-
te, un troisiéme de l'Empe-
, un quatriéme de Polybe,
fonds.
id établit que l'amour du vrai
l'homme, s'étend plus par-
nt encore sur l'histoire que
es connoissances. Aussi quel
t-on pas pour ces Généalo-
nnaires ou miserables, qui
ur flatter l'ambition des
nt à peu près remonter leur
qu'à la nativité des tems, &
r favoriser l'audace & la ré-
taderont lâchement les mai-
us illustres ? Témoin ce que
blie d'odieux contre Henri

riens fabuleux ont-ils plus de conſideration dans le monde ſçavant ? L'enjoüement, les graces, la vivacité de leur ſtile, impoſent pendant un tems à la multitude : on les lit avec plaiſir d'abord, on les connoît bien-tôt, & on finit par les abandonner. Varillas en eſt une preuve. M. Lenglet réleve pluſieurs exagerations de cet Auteur : A-t-il tort ? Il nous en raconte une anecdote plaiſante ; en général il paroît qu'il a un goût décidé pour les anecdotes. C'eſt qu'il a beaucoup lû, beaucoup puiſé dans les ſources ; & puis c'eſt le moyen de plaire. Nous ſommes tous curieux, & nous pénétrons avec plaiſir dans ce qu'on a voulu nous cacher. Les ſiennes ſont malignes à la verité pour l'ordinaire. Qu'importe ? elles en ſont plus remarquées & mieux retenuës ; c'eſt une maniere d'inſtruire, pleine d'adreſſe : les portraits du vice corrigent plus efficacement que ceux de la vertu ne perſuadent. Revenons à l'amour du vrai. Les fables anciennes n'ont été autrefois reçûës qu'à la faveur des vérités hiſtoriques & Théologiques, dont elles étoient une corruption. On ſçait que quantité

de Sçavans de nos jours, rapportent à l'histoire sainte l'origine des chimeres du Paganisme. Le Roman même n'est recherché qu'autant qu'il imite la vérité historique, aujourd'hui surtout, car quoi qu'en dise le Prince Fanferedin dans son voyage, on ne connoît plus dans la Romancie moderne ces prouesses gigantesques qui distinguoient les Amadis & les Rollands, ni ces mœurs extraordinaires. Ces sortes d'ouvrages ne plaisent qu'autant qu'ils se rapprochent de nous, & qu'ils prennent leurs caractéres dans la raison & l'experience. » Tant on est persuadé, *conclut notre* » *Auteur*, que le vrai seul peut soutenir un ouvrage d'esprit, ne seroit-ce » qu'un ouvrage de curiosité, de satyre, » ou de pur amusement (*a*).

Le troisiéme article traite de la vérité & certitude historique. M. Lenglet a la précaution de nous avertir qu'il ne s'agit dans cet endroit que de la certitude humaine, tirée du témoignage & du rapport d'hommes sages & sinceres. Celle de l'histoire sainte est dans un tout autre genre ; comme l'Ecriture

(*a*) Page 23.

part d'une autorité divine, elle va jusqu'à l'infaillibilité dont elle a tous les caracteres. Or qu'il y ait dans l'histoire une infinité de faits incontestables, que les principaux évenemens de chaque siecle, en retranchant pourtant les tems fabuleux, nous soient connus juridiquement ; c'est ce qu'on ne peut nier sans donner dans un Pirrhonisme insensé. A la bonne heure que nous ignorions les détails exacts : on conviendra encore que les cabinets des Princes plus mysterieux que certaines fêtes du Paganisme, sont inaccessibles à nos recherches : On ne peut se flatter de démêler ces ressorts cachés, qui varient les décorations ; mais cela empêche-t-il que nous ne sçachions à quoi nous en tenir sur le caractere des grands hommes par exemple ? Nous les prenons à leur berceau, pour ainsi dire, nous les suivons dans tout le cours de leur vie, nous les accompagnons jusqu'à leur fin. Dans tout cela & dans une infinité d'autres points, quelle délicieuse satisfaction pour les amateurs de la vérité ! Quelle source abondante de regles infaillibles pour la conduite de la vie ! Ajoutons

cependant que quatre conditions sont nécessaires pour établir la certitude historique ; nous les allons rapporter telles que M. Lenglet les a traduites du latin de Lambecius, Historien d'Hambourg. „ Il faut 1°. (*a*) que l'Auteur ait „ eu par lui-même connoissance du „ fait qu'il rapporte, qu'il en ait été „ instruit par des témoins oculaires, „ personnes éclairées & d'une probité „ connuë. 2°. Que le fait soit expliqué „ clairement avec les circonstances né„ cessaires des tems & des lieux. 3°. Que „ le fait soit rapporté de maniere qu'il „ n'y ait pas lieu de soupçonner qu'il „ soit déguisé par la haine ou fardé par „ la faveur, ou la prévention de l'His„ torien. 4°. Que la narration du fait „ soit exacte & fidele, en termes clairs, „ & telle qu'on le peut exiger d'un „ écrivain sincere, avec ces précau„ tions on arrivera toujours au vrai. “ Il s'ensuit donc que pour bien étudier l'histoire, il faut la lire dans les Auteurs originaux & contemporains, pourvû encore qu'ils ayent les qualités dont nous venons de parler, ou du moins

(*a*) Page 41 & 42.

s'assurer avec soin de la fidelité des Historiens qui ont travaillé dans la suite sur leurs mémoires.

Quatriéme article. L'Histoire est nécessaire pour éclaircir la Religion & pour la parfaite connoissance de la Morale. Nous renvoyons au Livre même pour l'établissement de ce principe avec une attention médiocre, on en devine les preuves. Il y a beaucoup d'esprit, de critique & d'érudition historique, dans tout ce que l'Auteur dit à ce sujet. Il ne perd pas de vûë le Livre de l'usage des Romans, & il venge également bien la Religion & la Morale des sophismes du profane écrivain : Seulement quelques esprits foibles seront peut-être scandalisés de trois petites historiettes qu'il raconte, pour servir d'exceptions à quelques-unes de ses maximes. Les deux premieres sont tirées des Dialogues de Césaire, & la troisiéme se trouve dans un Livre du R. P. *Alonzo Fernandés*, de l'Ordre de S. Dominique, sur les insignes miracles du Rosaire. Dans la premiere, l'héroïne, est une jeune Religieuse nommée Beatrix, qui ayant eu le malheur de succomber à la

passion qu'elle avoit prise pour un jeune Clerc, s'étoit sauvée du Monastere, & avoit passé quinze ans dans le desordre: au bout de ce tems-là, elle fut touchée de Dieu, & revint à son Couvent, mais quelle fut sa surprise d'y retrouver une autre elle-même! C'étoit la sainte Vierge qui avoit pris sa ressemblance. Voici deja quinze années que j'exerce votre emploi (*a*) dans cette Maison, lui dit la Mere de Dieu, retournez y & faites penitence, car j'ai si bien fait que personne n'est informé de vos désordres. La seconde regarde une vision d'un Religieux de Cîteaux. La sainte Vierge lui apparut un jour, & levant son manteau qui étoit d'une grandeur prodigieuse, elle lui montra un nombre infini de Religieux, de Freres convers, & de Religieuses de son Ordre. Dans la troisiéme, c'est S. Dominique qui passe dans un grand chemin, fort à propos pour y confesser un pauvre voleur que l'on y avoit enterré depuis deux ans, mais qui n'étoit pourtant pas mort, la sainte Vierge lui ayant ménagé le

(*a*) Beatrix étoit Portiere, lorsqu'elle avoit quitté son Couvent.

tems de faire penitence, en reconnois-
sance de ce qu'il récitoit exactement le
Rosaire, sans que l'occupation que lui
donnoit son métier, eut jamais inter-
rompu cette pieuse habitude.

Ces sortes d'histoires dans la bouche
de quelques gens, sont une preuve sans
replique de leur perversité, leurs inten-
tions s'expliquant par leur conduite. Ils
ne relevent ces abus, que pour com-
battre le fonds même de la Religion.
Dans la bouche d'un homme de bien,
c'est autre chose il ne s'éleve contre la
superstition qu'après s'être élevé plus
fortement encore contre l'incrédulité.
Son zéle s'étend indifferemment & aux
libertins dont il confond les raisonne-
mens, & aux simples qui s'égarent dans
la pratique du culte. C'est le cas où s
trouve M. Lenglet : on n'a pour en êtr
convaincu, qu'à lire les sages correction
qu'il appose à tout ceci. S'il ne balan
pas à rejetter ces faits apocriphes q
rendroient la religion méprisable
une main toute puissante n'avoit so
en écartant ces traits fabuleux, de
conserver le lustre qui lui est dû, i
vére avec une docilité édifiante le

racles qui servent à Rome à la Canonisation des Saints, & qui ne sont admis qu'après une information scrupuleuse, & juridique, faite selon les regles du droit, de la raison & de la religion.

Article 6. *Des incertitudes de l'histoire, d'où naissent ces incertitudes.* L'Auteur de l'usage des Romans, exaggere avec emphase l'incertitude de l'histoire: pitoyable sophisme! Comme si pour quelques traits incertains qu'elle contient, elle ne nous en présentoit pas une infinité d'autres incontestables! Le Roman n'est inventé que pour détruire ou déguiser la vérité; l'histoire est uniquement destinée à l'enseigner. Les meilleurs historiens se sont quelquefois trompés! Qui en doute? Hé par quel privilege seroient-ils donc exempts de toute erreur en écrivant? Personne au jugement de notre Critique, n'a peut-être poussé plus loin l'exactitude & les précautions que M. de Thou? Cependant on trouve dans son histoire bien des fautes, non seulement dans ce qu'il raconte des païs étrangers, mais même dans ce qu'il dit du sien. Par exemple, pour se borner à un seul

trait, en parlant de la célébre Diane de Poitiers, il nous assûre qu'elle usoit de maléfices, pour séduire & retenir le cœur d'Henry II. Sans cela, ce jeune Prince, auroit-il adoré si constamment, pour emprunter les termes mêmes de Mezeray, qui suit en cela M. de Thou, un visage décoloré, plein de rides, une tête qui grisonnoit, des yeux à demi éteints, &c.? J'ai vû, nous dit au contraire Brantôme, Auteur contemporain & beaucoup mieux instruit, j'ai vû Madame la Duchesse de Valentinois, en l'âge de soixante & dix ans, aussi belle de face, aussi fraiche & aussi aimable comme en l'âge de trente ans.

M. Lenglet examine ensuite d'où naissent les incertitudes de l'histoire, & il en pénétre les differentes sources, avec une grande sagacité.

1°. Les premiers hommes n'écrivoient point; ils n'avoient que des traditions qui ne pouvoient que s'alterer étrangement, en passant successivement par tant de canaux.

2°. Les premiers tems ne contenoient rien de bien mémorable, & c'est ce qui a donné lieu aux Poëtes

de les remplir de leurs imaginations.

3°. La providence même n'a-t-elle pas permis pour l'accompliſſement de ſes deſſeins, ces incertitudes de l'hiſtoire ? „ *(a)* Où en ſerions nous, ſi Dieu „ n'avoit laiſſé périr tous les Livres „ qu'il a crû inutiles pour notre inſ- „ truction ? . . . Nous ne ſommes point „ nés après tout pour être Géographes, „ Hiſtoriens & Critiques. Nous ſom- „ mes deſtinés à de plus grands & de „ plus nobles emplois. Nous poſſeder „ nous même pour parvenir un jour à „ la poſſeſſion de l'être ſuprême ; voilà „ quelle eſt notre deſtination. Nous „ devons le poſſeder par les deux fa- „ cultés de notre ame, l'entendement „ & la volonté ; c'eſt-à-dire, par la con- „ noiſſance & par l'amour. La foi & la „ charité ſont ſeules néceſſaires pour y „ parvenir. “ Nous nous faiſons un plaiſir de tranſcrire ces textes de notre Auteur. Ils juſtifient ſa pieté. Tout ce morceau merite d'être lû.

4°. Autre cauſe des incertitudes de l'hiſtoire, c'eſt Pirrhoniſme dans les uns. Témoins Iſaac Voſſius, la Mothe

(a) Page 121 & ſuiv.

le Vayer, le P. Hardoüin. M. Lenglet dit quelque chose des deux premiers; mais il s'étend beaucoup plus sur le troisiéme; s'il l'avoit mieux connu, peut être que sans adopter ses opinions particulieres, il auroit été charmé de la simplicité de sa foi, de son humilité, & d'un assemblage rare de vertus chrétiennes & religieuses qui se trouvoit dans ce Sçavant. Est-il aussi vrai qu'il le prétend que le P. Berruyer ait renouvellé *la methode toute profane de Grotius d'interpréter les Propheties?* Nous regrettons qu'un Auteur si moderé & si prudent s'exprime sur cet article avec tant d'acreté, & de confiance. C'est dans les autres, esprit de singularité, on n'en cite qu'un exemple. Pourquoi M. du Belley Langey s'attache-t-il à répandre quelques incertitudes sur le fait merveilleux de la Pucelle d'Orleans? Dans ceux-ci c'est le trop de reflexions qui jette dans la confusion. Varillas seul en fourniroit cent exemples. Qu'on lise surtout ce qu'il raconte (*page 90 de l'éducation d'un Prince*) de la mort du jeune Prince fils de Ferdinand & d'Isabelle; la beauté d'une reflexion dont

ils'étoit entêté, lui a fait bâtir sur cet évenement un sistême arbitraire; il n'avoit pour en trouver la vérité, qu'à consulter les Auteurs dont il s'étoit servi pour composer quelques-unes de ses histoires. Enfin dans ceux-là, c'est au contraire le manque de reflexions qui jette dans l'incertitude. „ (*a*) C'est ce „ qui a occasionné, *dit M. Lenglet*, „ ces merveilles de la sainte Ampoule, „ & des fleurs de lys; l'une & l'autre „ apportées du Ciel. Merveilles incon„ nuës à nos premiers Ecrivains: mais „ très-célébres dans les médiocres Au„ teurs des derniers tems.

5°. La flatterie est une nouvelle source de l'incertitude historique; avec quelle confiance la Chronique de S. Denis, ouvrage du tems même, ne marque-t-elle pas combien la liaison de Charles VII, & d'Agnés Sorel, fut chaste, & hors de tout soupçon? Tous les Généalogistes assurent pourtant que deux filles furent le fruit de cette criminelle amitié, & on nomme les deux Seigneurs qu'elles épouserent (*b*).

[*a*] Page 152.

[*b*] Jacques de Brezé & Olivier de Coëtivi Sénéchal de *Guyenne & frere* de l'Amiral de ce *nom.*

„ 1°. Ou elles regnent sur des corps „ généraux d'histoires. 2°. Ou sur des „ faits particuliers. 3°. Ou sur les cir- „ constances des faits. 4°. Ou sur les „ causes & les motifs d'une entreprise. „ 5°. Ou enfin sur les caracteres des „ Princes & des grands hommes qui „ sont marqués dans l'histoire. “ Or de quelque espece qu'elles soient, pour ainsi dire, & quelque point qu'elles regardent, elles peuvent être très-utiles à l'homme sage : elles fournissent des instructions nécessaires ; elles réveillent utilement la curiosité ; elles font naître des reflexions admirables. Nous sommes fâchés de ne pouvoir suivre notre Auteur dans les preuves qu'il nous donne de cette vérité. Les bornes qui nous ressèrrent, ne nous permettent que d'en indiquer au hazard quelques lambeaux. On lira avec plaisir ce qu'il dit de l'obscurité des premieres histoires, & l'avantage qu'il en tire pour la Religion. „ (a) Elles (*ces histoires*) s'anéantissent „ pour ainsi dire, & ne laissent paroî- „ que le seul peuple qui est le déposit- „ re du vrai culte de la Religion, &

(a) Page 181. & suiv.

» la véritable doctrine des mœurs.....
» Si je trouve néanmoins des instruc-
» tions morales & politiques chez les
» Egyptiens & les Babyloniens, Dieu
» nous en a conservé la memoire pour
» nous apprendre ce que nous devons
» faire avec son secours; puisque des
» hommes abandonnés, pour ainsi di-
» re, à eux mêmes, ont porté si loin
» le caractere des mœurs, & la sagesse
» du gouvernement civil.« Sera-t-on moins frappé de la décence des maximes suivantes? » (a) Dans les cas dou-
» teux, il faut toujours juger en faveur
» des Princes, & croire qu'ils agissent
» par des vûës loüables. Par là on fait
» honneur, non seulement aux souve-
» rains dont on juge favorablement,
» mais on se fait encore beaucoup plus
» d'honneur à soi-même. L'homme
» de bien tourne toujours les vûës des
» superieurs du côté de la probité & de
» la vertu; au lieu que le scélérat porte
» tout au mal; il n'y a chez lui que des
» vûës criminelles. Il ne connoît point
» d'actions vertueuses dans la conduite
» des Princes & des Ministres.« En

(a) Page 208 & suiv.

vérité le public est bien étrange dans ses jugemens! En lisant de pareils traits; qui n'a raison d'esperer qu'il sera confondu, & que les plus assurés rougiront de l'injustice qui fut faite l'année derniere à M. Lenglet, lorsque le Livre qu'il réfute, parut? Ce n'est pas sans peine que nous résistons à la tentation de dire quelque chose des exemples qui servent dans ce chapitre à appuyer les maximes. Ils forment une varieté tout-à-fait agréable & interessante. Tout y est à la vérité rapporté, le mal comme le bien; mais les versions vertueuses y triomphent pour l'ordinaire de celles qui ne doivent le jour qu'à la passion, & qu'à la malignité des Historiens.

Dans l'article VIII, on répond aux principales difficultés du Livre de l'usage des Romans. Les femmes, s'écrie l'obscene Anonyme, paroissent à peine dans l'histoire : le Roman les venge de ce mépris injuste. Mais comment nous marque-t-il donc lui-même ce que les femmes ont fait anciennement dans la Grece, ou ce qu'elles ont opéré dans les révolutions des Etats? „ (*a*) Si l'histoire

[*a*] Page 227 & suiv.

„ n'en parle pas, dit le judicieux Criti-
„ que, d'où a-t-il ſçû ce qu'il en rap-
„ porte ? N'eſt-ce pas une contradic-
„ tion manifeſte d'avancer que l'hiſtoi-
„ re ne dit rien des femmes, & de rap-
„ porter néanmoins le témoignage des
„ Hiſtoriens qui marquent avec quelle
„ prudence & quelle diſcretion elles ſe
„ ſont comportées dans les plus gran-
„ des affaires ?

Pour détruire abſolument cette difficulté imaginaire, que faut-il ? Une ſimple énumération de tant de femmes dont l'hiſtoire a conſacré les vertus ! Parmi les Reines & les Regentes, rappellons nous ſurtout les Semiramis, les Zenobies, les Pulcheries, les Iſabelles de Caſtille, les Elizabeth d'Angleterre, les Anne d'Autriche. Parmi les autres, combien en trouvons nous qui ont brillé dans les Conſeils par leur prudence ? Combien même qui ſe ſont ſignalées dans les troupes, & à la tête des armées ? Il ne faut pas être bien habile dans l'hiſtoire, pour ſçavoir tout ce que M. l'Abbé nous dit ici, mais quelque connus que ſoient ces ſujets, il eſt toujours ſatisfaiſant de les voir retracés

avec exactitude, & maniés avec vivacité en aussi peu de pages. L'Auteur insiste particulierement sur la vertueuse Comtesse de Montfort, si celebre dans les Annales de Bretagne, & dans notre histoire générale. Ce qu regarde la Pucelle d'Orleans, doit être consideré avec justice comme une dissertation très-curieuse sur cet événement, qui commença la décadence des Anglois dans le Royaume. La malice & l'incrédulité ont publié bien des choses sur le chapitre de la Pucelle. M. Lenglet ne cherche point à les cacher. On ne fuit point un ennemi qu'on méprise, & qu'on est sûr de vaincre. Qu'on lise ses réponses, on sera persuadé, & on sentira la vérité du reproche que nous faisons tous les jours aux esprits forts; en rejettant les prodiges qu'ils ne comprennent point, ils sont forcés d'admettre des absurdités, encore plus inconcevables. Les raisons les plus respectables, prouvent que la mission de cette fille fut miraculeuse; mais si l'entêtement est assez grand pour ne s'y point rendre, il ne peut l'être assez pour ne pas convenir que toute la conduite

de la Pucelle, fut pendant le cours de la guerre, un prodige de valeur & de ſageſſe. Tout ce morceau eſt plein encore de remarques ſur le caractere des femmes, ſur leur eſprit, ſur leurs talens, dont elles ſeront apparemment, extrêmement flattées ! Que M. Lenglet ſeroit heureux, ſi ſon travail plus efficace que les remontrances de la chaire, pouvoit les dégouter des lectures frivoles, & les amener à puiſer dans l'hiſtoire ces grands principes ſi néceſſaires dans l'ordre de la vie civile !

L'amour n'eſt pas ſagement traité dans l'hiſtoire, c'eſt la ſeconde difficulté du Livre de l'*uſage des Romans*. Quelle folie ! Eſt-ce le traiter ſagement que d'en déguiſer avec adreſſe tous les dangers, d'en juſtifier les excès, d'en rendre aimables juſqu'aux plus funeſtes égaremens ? On l'a dit cent fois. C'eſt un ennemi qui triomphe, dès qu'on l'envisage de trop près. „ (*a*) La matiere
„ en (*de l'amour*) eſt trop délicate
„ pour être expoſée au grand jour. On
„ s'allarme, dès qu'il veut paroître. Le
„ plus ſûr eſt donc de n'en rien dire :

(*a*) page 321 & ſuiv.

„ par là on satisfait aux devoirs de la
„ modestie, & l'on contente les ames
„ timorées & réligieuses.“ Le seul
amour conjugal merite nos éloges. Celui des Romans, n'est qu'une passion méprisable, quoiqu'on en dise, qui étouffe à la fin le devoir & la sagesse malgré leur resistance. Or dans ce genre l'histoire soit ancienne soit moderne, nous propose des modeles bien touchans. On sera content de ceux que notre Auteur expose.

Mais n'est-il pas quelquefois utile de parler de l'amour de passion? Sans doute, & il le faut pour en inspirer de l'horreur, & pour rélever davantage l'éclat de la vertu qu'il combat. C'est aussi ce que fait l'histoire. „ (*a*) Elle ne
„ se contente pas de loüer l'amour ver-
„ tueux; elle sçait encore peindre l'a-
„ mour de passion avec les couleurs
„ qui lui conviennent; elle le fait de
„ deux manieres, ou en representant
„ les malheurs qu'il a causés dans le
„ monde, ou en faisant voir la sage
„ résistance que les personnes vertueu-
„ ses ont sçû quelquefois y apporter.“

[*a*] page 327.

les plus tristes révolutions, n'ont eu leur origine que dans les désordres de l'amour. Les exemples en fourmillent dans l'histoire. Cette passion fatale, enleva le thrône à la vûë des Tarquins. Roderic succomba sous la vengeance du Comte Julien, dont il avoit deshonoré la fille; tout le crédit de Charles V, ne put prévenir ni réparer la ruine de Christien Roy de Dannemarck, qui avoit épousé sa sœur. Quelles louanges au contraire ne donne pas l'histoire à la chasteté de Susanne, à la retenuë d'Alexandre, à la continence de Scipion? M. Lenglet ne se borne pas à ces traits, trop usés peut être & trop répétés pour faire une impression sensible. Il en trouve dans nos heros modernes, d'aussi beaux, d'aussi utiles, & qui feront le même plaisir. On y voit de grands Princes, d'illustres Guerriers, au milieu de l'yvresse qui accompagne la grandeur & la victoire, triompher de leurs foiblesses, & honorer la vertu jusques dans les conditions les plus méprisables. Rien surtout n'est plus généreux pour le fond, ni plus naïf dans le stile que le fait, que l'Auteur rapporte du Chevalier

Bayard (*a*). La critique de l'Alexandr
de Racine, par laquelle cet article finit
n'est pas neuve, mais elle vient fort bie
au sujet, & est d'ailleurs exprimée ave
finesse.

Les deux derniers articles du Livre
sont, un examen plus approfondi d
l'*usage des Romans*.

Dans le premier, M. Lenglet form
contre son Auteur, trois accusation
générales. 1°. Il attaque les mœurs
2°. Il fait des satyres peu convenable
soit générales soit particulieres. 3°. I
s'écarte continuellement de son obje
principal.

Dans le second, il réduit à cinq chefs
les remarques particulieres qu'on peu
faire sur ce Livre. 1°. L'Auteur attaqu
la Religion. 2°. Il prend le faux. 3°. Il
est plein de contradictions. 4°. On y
trouve des omissions essentielles. 5°. Il
est rempli de fautes d'inattention, qui
marquent son peu de connoissance dans
la matiere des Romans. Pour peu qu'on
ait lû l'usage des Romans, on conçoit

[*a*] Histoire du Chevalier Bayard, par Theodore Godefroy. in-4°. Paris 1619. page 320 & suiv.

tout cela n'a pas été fort difficile à
ouver. N'importe nous devons sça-
ir beaucoup de gré au sçavant Criti-
ue de l'avoir fait avec cette abondance
'érudition, & de pensées. En général
on travail peut être regardé comme
un cadre très-joliment imaginé pour
dire à l'infini de fort bonnes choses &
pour égayer le trop grand serieux des
lecteurs. La mauvaise humeur voudra
dans quelques endroits appercevoir de
la malice; pour nous, nous n'y voyons
qu'à rire & qu'à nous édifier!

On nous demandera peut-être pourquoi l'ouvrage s'est imprimé en Hollande, comme le titre le porte? Nous n'en sçavons bonnement rien. Vous verrez que l'Auteur aura apprehendé les préventions. Qui n'en connoît la force? Et puis les longues formalités que l'on essuye nécessairement dans un gouvernement comme le nôtre, ne convenoient guéres à l'impatience où il étoit de se justifier auprès du public. Que dirons-nous enfin? Le Livre qu'il réfute avoit paru dans ce païs-là. Il étoit à propos d'étouffer le scandale, au lieu où il avoit pris naissance. Ce point d'ail-

leurs, n'est-il pas parfaitement indifferent ? On ne juge d'un Livre, que par le Livre même ; en s'attachant à cette regle, pour trouver à redire à celui de M. Lenglet ; il faudroit avoir l'esprit aussi mauvais, que ses intentions paroîtront droites aux personnes éclairées.

Les trois pieces qui se trouvent à la fin de l'ouvrage, sont : 1°. (*a*) Une lettre de François I, à Louise de Savoye sa mere sur la défaite des Suisses à Marignan, dattée du 14 Septembre 1515. 2°. (*b*) Une Epître en vers du même Roy, *traitant de son Partement de France en Italie, & de sa prise devant Pavie.* 3°. (*c*) Un extrait d'un traité manuscrit, fait en 1563 par Guillaume Postel, intitulé : *Démonstration très claire que Dieu a plus de providence .... de la France..... qu'il n'a de tous les*

(*a*) Tirée du Livre intitulé, *Desseins de professions nobles & publiques*, par Antoine de Laval, Capitaine du Château de Moulins en Bourbonnois, in-4°. Paris. 1613.

(*b*) Tirée d'un manuscrit du tems même de François I, parmi les manuscrits de Baluse, N°. 370. aujourd'hui dans la Bibliotheque du Roy.

(*c*) N°. 434. Des manuscrits de Baluse, aujourd'hui dans la Bibliotheque du Roy.

Etats temporels..... & la declaration qu'elle chose fût la Pucelle Barroise ou Lorraine, Jeanne d'Arc, dite de Vaucouleurs, &c. du chap. V. Les deux premieres ont été citées dans l'ouvrage de M. Lenglet, pour montrer l'incertitude où nous jettent la plupart des histoires au sujet des batailles de Marignan & de Pavie, & la troisiéme a servi de preuve au sentiment de l'Auteur sur la Pucelle d'Orleans.

ARTICLE LXVII.

HISTOIRE D'UN VOYAGE litteraire fait en 1733. en France, en Angleterre & en Hollande, &c. A la Haye, chez Adrien Moetjens. 1735. vol. in-12. pages 204.

Un voyage litteraire de six mois en France, en Angleterre & en Hollande, est moins un voyage qu'une course, & on ne doit pas s'attendre que le Voyageur soit beaucoup mieux instruit qu'un homme qui a couru la poste. Aussi ne trouvera-t-on dans cet ouvrage que des remarques & des re-

cherches très-ſuperficielles. Le Voyageur anonyme eſt un bon Proteſtant, qui paroît aimer les Sçavans & les Livres, & il faut lui en ſçavoir gré; mais ſon gout n'eſt pas,ce ſemble,aſſez éclairé par ce juſte diſcernement qui ſçait diſtinguer le bon, le médiocre & le mauvais. Il a paſſé ſix ou ſept ſemaines à Paris. Qu'a-t-il vû? Il a vû aux Thuilleries beaucoup de Dames ſe promener, & un inconnu plein d'impudence qui l'a ſcandaliſé. Il a acheté ſur les Quays un aſſez bon Livre pour quatre ſols. Il y a trouvé de vieilles heures où il y a une longue priere en vers à la ſainte Vierge, & il la rapporte toute entiere. Il va voir l'Opera, la Comédie Françoiſe & Italienne. Il voit les plus celebres Bibliotheques de Paris. Il rencontre pluſieurs gens de Lettres, & en fait l'éloge. Il donne à quelques-uns des louanges qu'ils méritent peu. Il parle de quelques autres ſans les avoir vûs, & ſe trompe dans les jugemens qu'il en porte. Il cite à propos de rien, de mauvaiſes tirades de vers François de nos anciens Poëtes, & de longs textes de divers Auteurs; après quoi voilà

ſon voyage de Paris fini, & il en va faire autant en Angleterre. Nous le félicitons volontiers ſur le plaiſir qu'il a goûté dans ſon voyage; mais il nous ſemble que les amis qui l'ont ſollicité d'en publier l'hiſtoire lui ont donné un mauvais conſeil.

ARTICLE LXVIII.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'hiſtoire des Inſectes, par M. de Reaumur de l'Academie Royale des Sciences.

Voyez l'Article LXI du Mois de Juin.

HUitiéme Memoire. *Des chriſalides en général, & à quoi de réel ſe reduiſent les transformations apparentes des chenilles en chriſalides, & des chriſalides en papillons.* Il n'y a pas autant de diverſité dans ces chriſalides, qu'entre les chenilles d'où elles viennent, ni qu'entre les papillons qui en viennent. Ce ſont tout au plus comme des œufs ou des féves d'eſpece diverſe. Car on les appelle des *féves*, à cauſe de l'eſpece de figure qu'elles en ont. Et du

reste on peut assez les regarder comme des œufs, œufs sans coque si l'on veut. Car réellement ce sont des animaux comme concentrés & envelopés qui se disposent au dévelopement, de la même maniere absolument qu'une féve qui commence à germer, ou un poulet un peu avancé dans sa coque. Encore même ces chrisalides sont pour la plupart enfermées dans des coques qu'elles se sont préparées lorsqu'elles étoient encore sous la forme de chenilles.

La ressemblance la plus exacte de ces chrisalides est avec un enfant emmailloté. Elles en ont tout l'air, & une espece même de forme humaine, plus décrépite cependant qu'enfantine. Lorsqu'on voyoit tout cela d'un peu loin, & qu'on se contentoit de l'admirer, l'imagination aidoit à y trouver bien des merveilles, qui n'étoient souvent que de petits accessoires ou tout au plus des résultats vagues de celles que les yeux sçavans de nos célebres Observateurs modernes nous y découvrent aujourd'hui. L'un vouloit que la chrisalide fût un *enfant emmailloté*, & il en est quelque chose : mais pour encherir sur ce

premier coup d'œil, un autre y retrouvoit la figure d'un *vieillard décrépit*: pour un troisiéme c'étoit une *vieille édentée* : un quatriéme y voyoit distinctement de ses deux yeux un *moine* dans un froc, ou tout au moins dans un capuchon. C'étoit pour celui-ci une *momie*, & ce n'étoit pas le plus mal, pour celui-là c'étoit le grand *Lama des Indes* : car tout cela a été dit.

Tous s'accordoient en un point, au moins depuis le christianisme, à y découvrir avec étonnement & au profit de la piété une image, une figure, un symbole, une ombre de la résurrection glorieuse de nos corps. M. de Reaumur est surpris qu'un des *grands Métaphysiciens* de notre siecle, qu'il ne nomme pas, ait regardé la transformations des chenilles en papillons, par ce passage de forme de chrisalides, comme *propre à nous donner une image d'un des plus grands mysteres de notre Religion, de la resurrection de nos corps.* L'Auteur a peut-être crû que cette idée étoit particuliere à ce Métaphysicien. Elle est des Peres mêmes de l'Eglise, & de tout ce qu'il y a eu de grands hom-

mes dans le christianisme. Elle est de S. Paul, elle est de Jesus-Christ : elle est au moins sur le modele de mille figures, allegories, paraboles, métaphores mêmes moins sensibles encore, que Jesus-Christ, ses Apôtres & les Prophetes nous ont données de tous les divers mysteres, & specialement de celui de la resurrection. Ne nourrissons point une fausse pieté, mais n'ôtons rien à la vraye.

Le grain qui tombe dans la terre, qui y pourrit en quelque sorte, & qui y germe, nous a été donné par la verité même, comme une image de la resurrection mystique de nos ames, & de la resurrection physique du Corps de Jesus-Christ, & de notre propre corps. Toute la nature est faite pour nous ramener à son divin Auteur, comme notre principe, & surtout comme notre derniere fin. Nous pouvons en contemplant cette nature nous en former de fausses idées, en méconnoître l'artifice, nous tromper sur les causes physiques & sur l'enchaînement des effets : mais il n'y a jamais de méprise à y retrouver cette premiere cause qui est la cause des

causes, & l'unique raison ulterieure de tous les effets. C'est cette sagesse incréée même qui a pris plaisir de disposer toutes choses dans ce point de vûë. Elle ne s'est point piquée de nous rendre physiciens, mais tous les arrangemens sont pris pour nous rendre chrétiens. Tout est ombre, tout est figure, tout est image de Dieu, & de tous ses attributs, même de ses mysteres.

Or de toutes ces images, nulle n'est caractérisée par autant de traits & de traits si frapans, de traits si ressemblans que la transformation des insectes. Un animal vil, pesant, rampant, hideux, horrible, & plus capable de révolter notre délicatesse que l'excrément même qui l'a enfanté ou qui lui a du moins servi de matrice & de berceau, se dépouille de tout, se fait un tombeau, s'y ensevelit, & y meurt ou paroît enfin mourir. Il ne faut point chicaner sur les termes; absolument tout le sensible, tout le grossier, tout l'extérieur meurt; & après un long repos, il sort de ce tombeau un nouvel animal, léger, agile, aîlé, qui ne tient plus en quelque sorte à la terre, qui n'a rien de difforme, qui

le plus souvent brille des plus belles couleurs, & paroît chargé d'or, d'argent & de tout ce qu'il y a de plus riche.

Il n'y a point là de résurrection; il n'y a rien même de miraculeux, puisque ces expressions révoltent: mais il y a presque quelque chose de superieur au miracle, quelque chose au moins de bien propre à nous donner une idée d'une puissance capable d'opérer les plus grands miracles & le miracle en particulier de notre resurrection. Il ne faudra en quelque sorte que de la puissance pour nous ressusciter. Il n'en faut pas moins, mais il y a outre cela bien de l'artifice, bien de l'intelligence, bien de la sagesse dans toute la suite des operations qui élevent une chenille par l'état de chrisalide à celui de papillon. Nous avions conçu le miracle de la resurrection bien plus facilement & longtems avant que de pénétrer les progrès merveilleux de ces métamorphoses, si toutefois elles ne sont pas encore impénétrables.

M. de Reaumur recherche avec beaucoup d'analyse, & détermine avec beau-

de précision les parties du papil-
, qui se trouvent comme en semen-
e, envelopées ou naissantes dans la
chrisalide, aussi bien que celles de la
chrisalide qui préexistoient dans la chenille. M. Malpighi a vû les œufs du papillon dans une chrisalide récente. M. de Reaumur en a vû dans des chenilles mêmes de chêne dix à douze jours avant leur transformation. Il ne doute pas au reste que dans cette métamorphose il ne se fasse des changemens intérieurs, tout aussi grands que les extérieurs qui sont pourtant bien grands, puisque toute la forme de l'insecte en est alterée.

Pourquoi ne pourroit-on pas dire absolument que le papillon & la chenille sont deux animaux differens concentrés l'un dans l'autre, ou peut-être même produits l'un par l'autre ? Le fœtus renfermé dans le corps de sa mere, & qui en sort, est un corps, un animal physiquement different du corps de sa mere. Le papillon n'a-t-il pas au moins la même difference par rapport à la chenille ? Et s'il a celle-là, n'en a-t-il pas une plus grande, & tout-à-fait spe-

cifique ? Un Elephant n'enfante pas u
Lion: mais le Lion differe-t-il plus ſpec
ſiquement de l'Elephant que la mouch
ne differe du ver, que le papillon n
differe de la chenille ? Abſolument no
ne diſtinguons ſpecifiquement les ani
maux, que par leur conformation ex
terieure & interieure, & ſurtout pa
l'exterieure. Le papillon differe bien au
tant par là de la chenille d'où il vient
que de la mouche d'où il ne vient pas
ou d'un autre ver quelconque. Eſt-c
qu'un papillon ne reſſemble pas plus
un autre papillon, qu'à la chenille qu
lui a donné naiſſance ?

Neuviéme Memoire. *Idée général des précautions & des induſtries em ployées par diverſes eſpeces de chenill pour ſe métamorphoſer en chriſalides comment les chriſalides ſe tirent du four reau de chenilles, & de la reſpiration de chriſalides.* Dans ſon premier Memoi re l'Auteur avoit touché comme en paſ ſant à la queſtion de l'automatiſme de bêtes; & il avoit paru vouloir y garde une eſpece de neutralité que les Carte ſiens avoient interpretée en leur faveu rien n'étant plus à leur avantage qu

de balancer ſeulement par un ſentiment encore auſſi paradoxe que le leur, le ſentiment commun, & naturel de tous les hommes. Dans tout cet ouvrage cependant, ici ſurtout, M. de Reaumur paroît pancher à donner aux inſectes mêmes qui ſont ſon objet, quelque intelligence. Il a vû ces inſectes de trop près pour ne pas les connoître, & ſon ſentiment eſt d'un grand poids. Il ne balance pas à dire qu'aux approches de leur métamorphoſe, les chenilles agiſſent comme ſi elles la prévoyoient.

Quelques-unes s'enferment dans des coques de ſoye, d'autres dans des loges moitié terre, moitié ſoye. Il y en a qui s'enſeveliſſent ſous terre; pluſieurs vont dans des trous de murs, dans des recoins, dans des creux d'arbres. On en voit qui ſe plaquent ſimplement contre un mur ou contre quelque choſe de ſolide par le moyen de quelques fils auſquels elles ſe laiſſent pendre comme par la queuë, ou quelquefois par des ceintures qui leur embraſſent le corps, en forme d'anneaux dont les bouts tiennent au mur par leur ſeule viſcoſité.

Ces suspensions, ces anneaux sont l'ouvrage de l'insecte, & un ouvrage fort recherché. Les preparatifs de l'operation en sont toujours longs, mais l'operation même en est très-prompte. Elle a échapé à plusieurs Auteurs, & nul ne l'a décrite comme le notre. Le premier acte est de cesser de manger, le second d'évacuer tous les excrémens avec une abondance qui surprend. Or les principales parties du corps de la chenille sont au nombre de ces excrémens; elle rejette jusqu'à son estomac & à ses intestins, ceux au moins qui lui avoient servi jusques-là. Car ils étoient doublés, soit que ce fût de tout tems, soit que peu à peu il s'en fût formé de seconds autour des premiers.

Plusieurs chenilles aux approches de la muë changent de couleur, dans toutes, les couleurs deviennent ternes; ce qui vient principalement de ce que la peau superieure se détache de l'inferieure. Dans le nouvel état les experiences de ces insectes mis dans l'huile & dans l'eau semblent prouver que les stigmates servent pour l'expiration comme pour l'inspiration de l'air, ce qui

n'étoit pas dans les chenilles, à qui ces stigmates ne servoient que pour l'aspiration. Il est étonnant combien tout est changé, & combien peu c'est le même animal : la chenille n'augmentoit pas de volume dans le vuide, le tissu de sa peau se refusoit à cette dilatation qui se seroit plutôt convertie en rupture. Mais la chrisalide toute faite pour se développer, augmente son volume dès que l'air ne réprime plus le ressort de ses parties. L'air, le sang, les humeurs, tout circule differemment & à contresens dans la chenille & dans la chrisalide.

Dixiéme Memoire. *De l'industrie des chenilles qui se pendent verticalement par le derriere de la tête pour se metamorphoser : comment la chrisalide se trouve penduë par la queue dans la place où étoit la chenille, & de quoi dépend la belle couleur d'or de plusieurs chrisalides.* L'Auteur décrit parfaitement cette industrie des chenilles & des chrisalides. Les chenilles forment à l'endroit où elles veulent se pendre une espece de hamac de soye, & se pendent à ce hamac ou aux fils qui y tiennent, par les crochets imperceptibles de leurs

pieds de derriere. En cet état elles quittent leur dépouille de chenille, & par conſequent auſſi les pieds & les crochets qui les ſuſpendent. Elles ſe laiſſent donc tomber dira-t-on ? Point du tout, & le moment d'après la chriſalide paroît ſuſpenduë au même point & de la même maniere que la chenille. En voici l'artifice tout-à-fait ſimple & admirable.

La chriſalide ne ſort pas inconſiderément de ſon fourreau de chenille : elle ne pourroit que tomber ſans doute. Elle en ſort juſqu'à un certain point, & en ſortant elle s'y racroche, & s'en ſert pour remonter ſon corps au niveau des fils où pend ſa dépouille. Elle s'y prend par ſes nouveaux crochets, & alors elle décroche ſa vieille dépouille qui l'embaraſſeroit. Et ce décrochement même n'eſt pas ſans artifice ; car n'ayant ni mains, ni rien de propre pour le faire comme nous le ferions ou comme le feroient avec leurs dents ou leurs pattes des animaux qui en auroient, elle a l'art, le ſçavoir faire, nous dirons preſque l'intelligence de ſe faire piroüeter rapidement avec ſon fil. Cinq ou ſix piroüetes détachent à coup ſûr le vieux cadavre,

cadavre, sa légereté le faisant envoler au gré de l'air dont il ne peut surmonter la resistance, comme la surmonte le corps solide & massif de la chrisalide. Ces manœuvres, dit notre Auteur, sont pourtant *bien délicates & bien perilleuses, on ne peut*, ajoute t-il, *s'empêcher d'admirer qu'un insecte qui ne les execute qu'une fois dans sa vie, les execute si bien, on en conclut nécessairement qu'il a été instruit par un grand maître.*

Le nom de *chrisalide* se rapporte à la couleur dorée qui orne ces insectes dans leur état de repos. Cela s'appelle *otium cum dignitate.* Cette couleur dorée est formée par une peau brune, mais transparante, mise sur une peau blanche; de même qu'on dore les cuirs par un vernis brun dont on couvre un fond blanc: cela est bien trouvé.

Onziéme Memoire. *De l'industrie des chenilles, qui, pour se métamorphoser, se suspendent par un lien qui leur embrasse le dessus du corps, & des chrisalides suspendues par le même lien.* Cette industrie est tout aussi merveilleuse que la précedente, & par diverses voyes la providence va au même but, comme

par les mêmes voyes elle va ailleurs à des buts differens, prodiguant les varietés avec une profusion qui semble ne s'assujettir à aucune loi de moderation & de sagesse, mais s'assujettissant en même-tems à des loix de simplicité & de sagesse qui sembleroient à des genies étroits comme les nôtres, ne laisser aucun lieu à la liberté & à la profusion. Car encore une fois la plus austere sagesse & la plus indépendante liberté caracterisent par tout les ouvrages de la puissance souveraine du Créateur.

M. de Reaumur a observé jusqu'à trois manieres differentes dont les chenilles filent les cordons ou especes de ceintures qui les suspendent en les embrassant par le milieu du corps. Ces cordons sont composés de plusieurs fils en anneaux. Une espece par exemple forme ces anneaux par un mouvement de la tête qui allonge le fil & le fixe par les deux extrêmités. Quand cet anneau est fait, la chenille le fait passer par dessus sa tête, & ensuite par un gonflement & un desenflement alternatif de son corps, elle le fait glisser jusqu'au milieu où tous ces anneaux se rejoignent en un

en une ceinture, sans qu'il y en ait aucun de lâche & qui ne s'ajuste à tous les autres. Une autre espece fait la ceinture & y passe ensuite son corps jusques vers le milieu de sa longueur. La chenille ainsi suspenduë se dégage avec le tems de son fourreau avec une adresse pareille à celles qui sont suspenduës par leur queuë ; & à la fin de l'operation la chrisalide se trouve embrassée du cordon de la même maniere que l'étoit d'abord la chenille.

Douziéme Memoire. *De la construction des coques, des formes arrondies, soit de pure soye, soit de soye & poils, où differentes especes de chenilles se métamorphosent en chrisalides.* Plusieurs chenilles font, comme les vers à soye, des coques bien fermées de toutes parts, & bien fournies de soye, mais d'une soye ou trop fine ou trop grossiere, & jusqu'ici inutile pour nos usages. D'autres font des coques percées à jour. Quelques-unes se contentent de quelques fils tendus tout autour. Plusieurs avec un petit nombre de fils tendus sur une ou plusieurs feuilles voisines contraignent les feuilles à se rapprocher ou à se

replier autour de leur corps pour leur tenir lieu de coque.

M. de Reaumur remarque fort bien que la coque d'un ver à soye n'est pas comme un peloton de fil tortillé en espece de cercles ou ovales concentriques, mais un *ziczac* de fils posés bizarement sans aucune suite, sans aucun dessein, autre que de boucher tous les jours en rendant la coque à peu près d'égale épaisseur par tout. C'est surtout cette position de fils croisés & nulle part paralleles, qui favorise le dévidement de la soye. Nous y trouvons notre compte, & le ver y trouve le sien. Travaillant en dedans comment formeroit-il un peloton ovale par des fils dévidés tout de suite en ovales. Nos pelotons sont faciles à figurer comme nous voulons sur un noyau figuré qui soutient le fil & lui donne sa forme, ou à peu près.

La sagacité de notre Auteur va jusqu'à la division d'un fil de soye; c'est pis que de partager un cheveu. Il a observé que chaque fil est la réunion de deux fils bien collés ensemble, parce qu'ils le sont dans leur longueur dès

leur formation. Aussi le fil de soye est-il plat, & a dans son milieu une espece de canal. Ces fils outre cela ont bien des inégalités, inégalités de couleur, de grosseur, de figure même : c'est le même fil qui a ces inegalités dans sa longueur.

De petites chenilles font quelquefois de plus grandes coques que les grandes. Il y a des chenilles par exemple, celles que les Jardiniers nomment *la livrée*, à cause de la varieté de leurs couleurs, qui après avoir fait leur coque d'un tissu assez clair, la rendent opaque & en bouchent tous les petits trous par une liqueur dont ils l'enduisent en dedans & qui pénétre même en dehors. Cette liqueur séchée ne paroît que comme une poudre jaune dont toute la coque est abreuvée. L'Auteur dit de belles & même de jolies choses sur cette poudre. D'autres chenilles s'arrachent leurs poils & les font au défaut de la soye entrer dans le tissu de leurs coques : d'autres coupent le poil sans l'arracher : toutes sont admirables dans toutes ces petites industries, & dans mille autres que leur petite intelligence ou leur instinct leur suggere.

Treiziéme Memoire. *De la construction des coques de soye de formes singulieres, & de la construction de celles dans la composition desquelles il entre d'autres matieres que la soye.* Un grand nombre de chenilles pour suppléer à la soye qui leur manque se roulent dans des feuilles dont elles tapissent l'intérieur, de quelques fils : mais ce n'est pas par des feuilles simplement roulées, que plusieurs se font des envelopes. Il y en a qui ajustent des feuilles longues avec un art admirable & avec beaucoup de simétrie pour former leurs loges. Il y a toujours quelques diversités dans les coques les plus semblables de diverses chenilles, par exemple les unes les feront ovales à deux bouts également arrondis, les autres feront les bouts & les arrondissemens inégaux, comme sont les œufs. Quelques chenilles ont rongé du papier avec peine & se sont servies des fragmens qu'elles en ont arrachés pour s'en faire des coques, laissant là des feuilles d'herbes qui étoient plus à leur bienséance.

D'autres revêtent leurs coques de petits grains de pierre qu'elles ont dé-

tachés elles-mêmes de quelque pierre médiocrement dure. Les coques revêtuës de mousse plaisent à d'autres. M. de Reaumur se plait lui-même à nous donner la maniere tout-à fait singuliere dont il a vû une chenille se faire une coque en forme de bateau renversé. Cette chenille coupoit en forme rectangulaire de petits morceaux de l'écorce d'une branche où elle étoit, & appliquoit aussi-tôt chaque rectangle sur deux lignes non paralleles de cette branche, les appliquoit sur leur tranche, & après en avoir herissé toute une ligne ou les deux en même-tems, elle appliquoit les nouveaux rectangles toujours par leur tranche sur la tranche de ceux qui étoient déja appliqués. C'étoient deux especes de murailles qui s'élevoient autour de la chenille, mais qui s'élevoient avec un art particulier, ayant chacune une figure de triangle fort à peu près comme les plumes d'une fléche. Les murs triangulaires étant assez élevés au gré de l'architecte & bien cimentés, peut-être de soye, peut-être de quelque humeur simplement gluante, la chenille les recourboit, les réjoignoit, les

fermoit de toutes parts. Il échape à cette occasion au sage Auteur de dire qu'à la vûë de cette chenille *on est bien tenté de lui croire du genie.* Bien des chenilles qui se font de pareilles coques en batteau, les font toutes de soye sans revêtement : tout cela diversifie le spectacle que la providence nous donne de sa puissance en conciliant toujours la sagesse avec la liberté.

Il arrive à plusieurs chenilles de se renfermer dans leurs coques & de ne pas s'y transformer. Un ver qu'elles portent dans leur sein les ronge, profite de la coque, & s'y transforme lui-même en mouche, au lieu du papillon que la chenille auroit donné.

Beaucoup de chenilles s'ensevelissent dans la terre pour s'y métamorphoser dans des coques qu'elles y font : quelques-unes cependant n'y en font pas, & la terre nuë leur sert de cellule ou de tombeau. Toutes raffermissent la terre autour d'elles en la liant avec leur soye ou quelque viscosité simple. Il y en a qui avec une terre grossiere forment cependant des coques d'une terre fine, & fort polies en dehors comme en de-

dans. Elles ont en réserve une eau qui sert de menstruë pour fondre cette terre & l'affiner.

Diverses chenilles passent l'hyver dans des coques très-minces, souvent exposées à toutes les injures de l'air; & au printems elles en sortent en papillons. Il est étonnant que la gelée n'éteigne pas le petit souffle de vie, la petite portion de chaleur qui anime des corps si mollasses & si délicats. Ce sont là des Phénoménes bien rebelles à la physique vulgaire, surtout à la physique corpusculaire & méchanique des Cartesiens.

Quatorziéme Memoire. *De la transformation des chrysalides en papillons.* Dès que leur coque est finie, la plupart des chenilles s'y transforment en chrisalides, & une quinzaine de jours après en papillons : tout cela est cependant diversifié comme à l'infini. Il y a telle chenille qui reste huit à neuf mois dans sa coque sous la forme de chenille. M. de Reaumur remarque qu'avec l'idée que nous avons de la nécessité de manger pour la réparation du corps animal, il doit nous paroître bien surprenant de

voir non ſeulement des chriſalides qui ſont dans un état de maladie, ſinon de mort, & toutes emmaillotées, mais des chenilles qui ſont naturellement voraces & qui ont encore leurs dents & tous leurs outils pour manger, paſſer des neuf mois dans cette diéte rigoureuſe; & il ne faut pas dire qu'elles ſont enfermées, puiſque ce ſont elles-mêmes qui s'enferment, & que M. de Reaumur en ayant tiré de leur coque & mis à même dans un tems où toutes les chenilles de la campagne, celles mêmes de leur eſpece mangeoient, elles ont conſtamment refuſé la nourriture qui leur eſt la plus appropriée, & ont attendu en paix leur tranſmutation en chriſalides & puis en papillons. Il n'y a pas là de méchaniſme Carteſien qui tienne, & Dieu ne s'eſt aſſujetti là ni ailleurs à aucune loi de méchanique : il n'y a encore une fois que ſageſſe ſuperieure, liberté ſouveraine, & puiſſance abſoluë, & de notre part lumieres bornées, hardieſſe à décider, & ſi nous ſommes ſages, profonde & très-reſpectueuſe admiration.

Un papillon ſe dégage bien plus fa-

cilement que la chenille, de son enve-
lope, qui se desséche & s'en va de soi-
même en fragmens. Lorsque le papillon vient d'éclore, il a les aîles extrêmement petites : en un instant presque elles s'allongent, s'élargissent prennent toutes leurs dimensions ; par dévelopement sans doute, mais par un dévelopement autre qu'on ne l'avoit prévû, tant la nature est par ses diversités au dessus de notre imagination même. Il resulte des observations de notre Auteur, que chaque partie de l'aîle est comme emboitée dans sa collaterale, ainsi que les parties d'un papier plié en lanterne : seulement les plis sont ici plus fins, & ne paroissent pas ; & étant une fois dépliés, ils ne reparoissent plus.

L'artifice du papillon pour percer sa coque est encore un mystere : M. de Reaumur a eu beau observer. Tout ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il la perce comme à coups de tête. M. Malpighi avoit observé que le ver à soye répandoit une liqueur acre sans doute & émolliente, & que la tête ensuite achevoit la rupture des fils. Notre Auteur n'a point vû de liqueur. Il n'a vû que les operations

de la tête. Il ſoupçone que les yeux du papillon taillés à facettes font l'office de ſcie, & rompent les fils.

Un artifice admirable, c'eſt celui des chenilles dont les fils trop gros & trop forts ſeroient à l'épreuve des coups de tête du papillon. Car ces chenilles en conſtruiſant leurs coques y laiſſent une extrêmité ouverte par où le papillon ſort ſans beaucoup d'effort, mais ouverte, enſorte que les inſectes ennemis de la chriſalide ne peuvent y pénétrer & troubler ſon repos. C'eſt un entonnoir & même un double entonnoir qui s'ouvrent l'un dans l'autre comme de certains filets de pêcheur, la ſoye qui pend en franges forme à l'entrée des entonnoirs un double labyrinte pour les inſectes qui ne pourroient y entrer ſans la rebrouſſer & fermer de mieux en mieux l'ouverture : au lieu que les poils de cette ſoye dirigés en dehors favoriſent la ſortie du papillon. Or ces chenilles qui laiſſent leur coque ainſi prête à s'ouvrir au gré du papillon, doivent les laiſſer ainſi. M. de Reaumur a vû des papillons perir dans leur coque, lorſque la chenille avoit oublié d'y laiſ-

ser des entonnoirs frangés, ou la maladresse d'en rendre l'issuë difficile.

La chenille avant que de se changer en chrisalide évacuë bien des excrémens : le papillon nouveau né en évacuë aussi ; mais ceux-ci méritent plus d'attention. Ce sont une ou deux assez grosses goutes de sang ou d'une liqueur de couleur vermeille que ce papillon laisse tomber dans son premier vol. Le célebre *M. Peiresc*, dont la vie a été écrite par *Gassendi*, découvrit à Aix, qu'une pluye de sang qui avoit allarmé le public, avoit été formée par une nuée de papillons. Le public a toujours droit de s'allarmer ; il est coupable, & tout ce qui lui rappelle l'idée de la colere d'un Dieu vangeur, n'est jamais un sujet faux de quelque ignorance philosophique qu'il soit accompagné. Dieu se sert de tout, & il a surtout droit de se servir de notre ignorance pour punir notre malice, surtout lorsque ce n'est que dans des vûës de misericorde qu'il ne fait que menacer. M. Peiresc eut devant les hommes la gloire de les détromper d'une erreur philosophique : ceux qui avoient crié au prodige sur

une chose qui en étoit toujours un, rendirent sans doute un plus grand service à ceux qu'ils ramenerent par là à la crainte & à l'admiration du veritable premier & unique Auteur de tous les prodiges, soit naturels, soit surnaturels.

On a beau enduire d'huile le corps du papillon, il n'en meurt pas à moins qu'on n'huile le *corcelet*. M. de Reaumur n'en a pourtant pû voir les stigmates : mais il en a vû une de chaque côté du corcelet dans d'autres insectes. Le papillon n'a pas le corps si rempli de trachées que la chenille : en revanche il est tout plein d'air, comme il convient à sa nature presente d'animal fait pour voler. La chenille est toute terrestre, la chrisalide toute aqueuse, le papillon tout aërien, cela merite peut-être quelque attention.

ARTICLE LXIX.

HISTOIRE ANCIENNE des Egyptiens, &c. Par M. Rollin, &c. Tome VIII. in-12. pages 726. A Paris, chez la veuve Etienne, Libraire, rue S. Jacques vis-à-vis la rue du Plâtre, à la vertu. 1735.

CE volume contient en deux Livres, dont le second est divisé en deux articles, les regnes de *Ptolemée Philopator*, qui fut de vingt-sept ans, celui de *Ptolemée Epiphane*, qui fut de vingt-quatre, & les vingt premieres années de *Ptolemée Philometor*, mais comme ces Princes ont fourni assez peu de matiere à l'histoire, ils occupent une très-petite place dans celle-ci. M. Rollin a dû s'appercevoir ici, plus qu'il n'avoit encore fait jusqu'à present, de la difficulté de suivre jusqu'au bout son premier plan. Tandis que la scene a été dans la Grece, & tandis que les Capitaines d'Alexandre ont été occupés du partage de ses Etats, il a pû, sans nous dépaïser trop, nous transporter de la

Syrie dans l'Egypte, de la Grece dans le fond de l'Asie, de la Thrace ou de la Macedoine, dans la Palestine & dans la Syrie; ce n'étoit, pour ainsi dire, encore qu'un même arbre, & qui étendoit ses branches de toutes parts, & qu'on ne perdoit point de vûë. Mais quand une fois des débris de ce vaste Empire, il s'est formé des Monarchies absolument indépendantes les unes des autres; ce sont, si l'on veut, des rejettons du même arbre, mais ce sont des arbres entiérement détachés & qui ne font plus un même corps. Il est vrai que ces differentes Monarchies ont eu longtems de grands démêlés, & se sont quelquefois réunies pour quelque-tems d'interêt, ce qui fait que l'histoire de l'une touche à celle de presque toutes les autres; mais on pourroit dire la même chose de ce prodigieux nombre d'Empires, de Royaumes, de Republiques & de petits Etats, qui sont, pour ainsi dire, nés des cendres de l'Empire Romain, & pourroit-on faire un ouvrage bien lié de leur histoire; à moins que de le reduire à un simple Epitome, ou abregé Chronologique?

Il faut convenir que notre Auteur a fait pour débroüiller ce chaos, tout ce que peut faire un Ecrivain, qui a l'esprit juste, & qui écrit avec ordre, mais malgré ses efforts, il n'a pû empêcher que ce volume ne soit rempli de digressions, qui l'obligent à des répétitions toujours désagréables, quoique nécessaires, & que comme parmi un très grand nombre d'Acteurs, qu'il met sur la scene, plusieurs n'y demeurent pas assez longtems, pour faire une impression sensible sur l'esprit des lecteurs; à chaque fois qu'ils reparoissent, ils ne soient presqu'aussi nouveaux & aussi inconnus, que la premiere fois qu'ils ont paru. Enfin on ne trouve point ici cette suite & cet enchaînement de faits, qui tient toujours le lecteur en haleine, qui l'interesse, & qui le rappelle.

Ptolemée fut soupçonné d'avoir empoisonné son pere, ce qui lui fit donner le surnom de *Philopator*, par antiphrase, il fit ensuite ouvertement mourir sa mere & son frere, puis il se plongea dans les plus infames débauches. On le réveilla pourtant de cet assoupissement pour défendre la Célé-Syrie, qu'An-

tiochus le Grand lui vouloit enle
il gagna contre ce Prince la célé
taille de *Raphia*, mais il n'en
point, comme il le pouvoit, &
crifia sa gloire à son invincible pe
pour la vie molle & voluptueu
paix qu'il fit avec Antiochus, lu
la haine & le mépris de ses p
qui en vinrent à une rebellion o
Ni Polybe, de qui M. Rollin a
fait, ni aucun autre Historien, i
apprennent quelles en furent le
Le seul évenement bien circonſ
que nous ſçachions de ce regn
tre la bataille de Raphia, est ce
arriva à Jerusalem, lorsque vou
trer dans le Saint des Saints, l
frappa d'une terreur subite, qu
dans un si grand désordre, qu'
l'emporter à demi mort. Au
profiter de cet accident pour
en lui-même & reconnoître la
ce de celui, qui l'avoit frappé
vengea à son retour en Egypte
Juifs d'Alexandrie, qu'il voul
traindre d'adorer ses fausses di
& qu'il persecuta cruellement.
Antiochus le Grand jouë ici

plus grand rôle, que Ptolemée Philopator. M. Rollin nous apprend tout de suite la maniere, dont ce Prince succeda à son frere Seleucus sur le thrône de Syrie, par la générosité d'*Acheus*, son Cousin, à qui on avoit offert la couronne: La révolte de *Molon*, & d'*Alexandre*, qui s'emparerent, l'un de la Perse, l'autre de la Medie: les désordres, que causerent dans le Royaume, la dureté, l'avarice & les mauvais conseils d'*Hermias*, qui, par une insigne calomnie, fit perdre au Roy, en la personne d'*Epigene*, le plus fidele de ses sujets, & le plus habile de ses Généraux; la maniere, dont ce Prince se défit de cet indigne Ministre; après qu'*Apollophane*, son Medecin, lui eut ouvert les yeux sur le danger, où il étoit d'être lui-même sacrifié à l'ambition de ce perfide: l'occasion qui fit prendre à Acheus la couronne, qu'il avoit refusée d'abord: les expeditions d'Antiochus contre le Roy d'Egypte, jusqu'à la journée de Raphia; & la mort d'Acheus, qui lui fut livré par trahison. Il interrompt ensuite son histoire, pour reprendre celle de la Grece, dans laquelle les *Etoliens*

& les *Achéens*, joüent à peu près le n
me rôle,que joüoient autrefois les At
niens & les Lacedemoniens. Il n'y
pas même parlé du tout d'Athenes :
Sparte y fait une assez triste figure.

Notre Auteur nous fait un port
des Etoliens, qui n'est nullement fla
Ce peuple, dit-il, devenu fort puissa
vivoit sur terre comme les Pirates fc
sur mer, uniquement attentif au gai
& n'en trouvant point de honteux
d'illicite ; ne connoissant ni les loix
la paix, ni celles de la guerre ; endu
aux fatigues, intrepide dans les co
bats, qui s'étoit fort distingué dan
guerre contre les Gaulois, & se mon
zelé défenseur de la liberté public
contre les Macedoniens ; mais que l'
croissement de sa puissance avoit ren
fier & insolent, & qui le fit bien par
tre par la réponse qu'il fit aux Romai
lorsque ceux-ci lui envoyerent ord

Les Lacedemoniens ſe joignirent à ceux-ci, & *Cleomene* leur Roy, qui étoit refugié en Egypte, demanda à Ptolemée des troupes, & une Flotte, pour aller ſoutenir ſa patrie, mais il ne put même obtenir la permiſſion de ſortir d'Egypte. La Cour le craignoit, & Philippe avoit prié Ptolemée de ne lui donner aucun ſecours. Pour s'aſſurer davantage de lui, on l'enferma, mais ſes amis ayant trouvé le moyen de le tirer de cette priſon, il voulut ſoulever le peuple, & de déſeſpoir de n'y avoir pas réuſſi, il ſe tua. Ce Prince de concert avec *Agis* ſon Collegue, avoit voulu réformer Lacedemone, mais ayant commencé par égorger les Ephores, pour mieux aſſurer le ſuccès de ſon entrepriſe, il ne fit qu'aigrir le mal, auquel il vouloit remedier, & tout ce qu'il gagna, fut d'être obligé de s'enfuir en Egypte, & d'avoir été mis par quelques Hiſtoriens à la tête des Tyrans de ſa patrie.

Quoique Philippe fût encore très-jeune, lorſqu'il déclara la guerre aux Etoliens, & à leurs Alliés, il y fit paroître une bravoure, une prudence, &

une célérité, qui auroient fait honn
aux plus vieux Capitaines. Il est v
qu'Aratus en partagea la gloire av
lui, & que s'il s'étoit plutôt défait d'A
pelle, qui de son Tuteur, étoit deve
son premier Ministre & son favori,
qui par jalousie contre le chef des
chéens, le trahit en plusieurs occasion
il eût poussé bien plus loin ses co
quêtes. Il fit d'ailleurs bien des faute
de sorte que n'ayant pas pris sur la l
gue Etolienne toute la superiorité, qu
auroit pû prendre, il fut en quelq
façon contraint de lui accorder la pai
qu'elle lui demandoit.

La guerre, que se faisoient alors l
Romains & les Carthaginois, attire
l'attention du monde entier, & Philipp
balança longtems quel parti il y pre
droit. Les victoires d'Annibal le dete
minerent enfin à s'allier avec ce Her
& il fit avec lui un traité, qui dans
suite fut la source de tous ses malheu
Il dut s'appercevoir bien-tôt qu'il av
fait un mauvais choix; car tandis qu
se preparoit à porter la guerre en Ital
Nevius, Officier Romain, fit leve
ses troupes le siege d'*Apollonie*, & V

letius lui enleva *Orique*. D'ailleurs ce Prince, „ en qui jusques-là on avoit re-
» marqué & admiré beaucoup de qua-
» lités d'un grand Roy, avoit com-
» mencé à changer de caractere & de
» conduite..... Au lieu de la sagesse,
» de la douceur, & de la modération,
» qu'il avoit fait paroître jusques-là,
» on le vit traiter les Villes & les peu-
» ples, non seulement avec fierté &
» hauteur, mais encore avec injustice
» & cruauté, & n'étant plus sensible,
» comme auparavant, à sa réputation,
» il s'abandonna sans retenuë à toutes
» sortes de débauches : effet trop ordi-
» naire de la flatterie, dont le poison
» subtil corrompt presque toujours les
» meilleurs Princes.

Dans cette disposition, Philippe ne pouvoit plus regarder le sage & vertueux Aratus, que comme un Censeur incommode, & il s'en délivra par le poison. Le fils de ce grand homme, & qui marchoit sur ses pas, eut encore un sort plus triste, on lui donna par ordre du Roy un poison, qui le fit tomber en démence, & mourir à la fleur de son âge. Philippe ne laissa point de faire

encore quelques expeditions heureuses, mais bien-tôt Attale, les Romains, & les Lacedemoniens, avec qui les Etoliens avoient traité, lui tomberent sur les bras; il fut défait à Elis; malgré les efforts de *Philopemen*, qui fut appellé le dernier des Grecs, & qui avoit pris dans la ligue Achéenne la place d'Aratus. M. Rollin fait un éloge magnifique de ce grand homme, & il y joint des réflexions très-instructives pour tous ceux, qui sont destinés au métier des armes, & qui doivent être chargés du commandement. „ Philopemen, dit-il, » ayant pris Epaminondas pour son » modele, il imita admirablement sa » prudence à déliberer & à resoudre, » son activité & son audace à executer, » & son parfait désinteressement; mais » pour sa douceur, sa patience, sa modération dans les differens qui naissent ordinairement dans le gouvernement d'un état, c'est ce qu'il ne » pût jamais imiter. Un certain esprit » de contention qui étoit la suite de » son caractere violent & emporté, » le rendoit plus propre aux vertus » guerrieres, qu'aux vertus politiques.

» Simple

» Simple dans ſes habits, dit-il ailleurs,
» frugal dans ſes repas; il s'occupoit
» peu du ſoin de ſon corps. Dans les
» converſations il ſouffroit avec pa-
» tience la mauvaiſe humeur des au-
» tres, & même leurs paroles mépri-
» ſantes. Pour lui, il évitoit de faire
» la moindre peine à qui que ce fût.

Cet éloge, qui eſt fort long, & auquel M. Rollin ajoute de tems en tems quelques traits nouveaux, eſt ſuivi du récit de diverſes expéditions de Philippe & de Sulpitius, d'une digreſſion de Polybe ſur les ſignaux par le feu, d'une victoire remportée par Philopemen près de *Mantinée* ſur *Machanidas*, tyran de Sparte, du caractere odieux de *Nabis*, ſucceſſeur de Machanidas, & de la paix concluë entre Philippe & les Romains, & dans laquelle furent compris tous les Alliés de part & d'autre.

Livre II. Ptolemée Philopator ayant laiſſé en mourant la couronne à ſon fils Ptolemée Epiphane, qui n'avoit que cinq ans, les Roys de Syrie & de Macedoine crurent qu'il leur ſeroit aiſé de déthrôner un enfant, & ils partagerent entr'eux ſes Etats. Antiochus lui avoit

même déja enlevé la Célé-Syrie & la Palestine, lorsque les Egyptiens ayant eu recours aux Romains, le Senat accepta la tutele du jeune Prince, qu'ils lui offrirent, & fit déclarer aux deux Roys que les Ennemis de Ptolemée auroient affaire au peuple Romain. Philippe reçut fort fierement l'Ambassade. Ce Prince faisoit actuellement la guerre à Attale & aux Rhodiens; il venoit de prendre *Abyde*, où le desespoir des habitans donna un spectacle d'horreur, qui a peu d'exemples dans l'histoire. Les Atheniens menacés d'avoir bien-tôt sur les bras toutes les forces de Philippe, demandoient du secours aux Romains, qui de leur côté craignant de trouver dans ce Prince un Ennemi aussi redoutable qu'Annibal, pour peu qu'ils lui laissassent le tems d'accroître sa puissance par de nouvelles conquêtes, se resolurent enfin à lui faire la guerre. Comme c'est d'après les Historiens les plus connus, que M. Rollin nous aprend quel en fut le succès, & que nous avons eu occasion d'en parler, en rendant compte de la grande histoire des PP. Catrou & Rouillé, nous n'en dirons rien ici.

Cependant Antiochus avoit attaqué Attale Roy de Pergame, mais sur ce que les Romains lui firent sçavoir que ce Prince étoit leur Allié, il retira ses troupes, & les mena contre les Egyptiens. Notre Auteur remarque que les Juifs de la Babylonie & de la Mesopotamie le servirent bien dans cette guerre, & qu'il comptoit tellement sur leur fidelité, qu'il en fit passer deux mille familles en Lydie & en Phrygie, pour maintenir la tranquilité dans ces Provinces ; & que leurs descendans faisoient partie de ce qu'on appella dans la suite *les Juifs de la dispersion*. Antiochus voulut après cela reduire l'Asie mineure, & remettre l'Empire de Syrie sur l'ancien pied, en y réunissant tout ce que ses ancêtres avoient possedé ; mais comme il craignoit d'être traversé par les Egyptiens, il offrit sa fille *Cleopatre* à Ptolemée Epiphane, promettant pour la dot de cette Princesse, les Provinces qu'il venoit de conquerir sur l'Egypte. Cette offre fut acceptée, & Antiochus fit ensuite tant de conquêtes, que les villes Grecques aprehendant l'orage qui s'approchoit d'elles, demanderent du se-

cours aux Romains. Ceux-ci de leur côté ne voyoient pas ſans crainte Antiochus ſi près de l'Europe; ils lui envoyerent des Ambaſſadeurs, qui n'obtinrent rien de ce qu'ils lui demandoient; & tout ſe prepara à une rupture ouverte.

Pendant ces négociations il courut un bruit que le Roy d'Egypte étoit mort, & Antiochus ſe diſpoſa à conquerir ce Royaume : il étoit déja en marche, lorſqu'il aprit que ce bruit n'étoit fondé que ſur une conſpiration qui avoit été formée par *Scopas* Etolien, découverte & punie par la mort des coupables. Alors il retourna ſur ſes pas, & alla vers l'Iſle de Cypre, dans le deſſein de s'en emparer. Il balançoit encore, s'il romproit avec les Romains, lorſque l'arrivée d'Annibal, qui venoit ſe mettre ſous ſa protection, l'y détermina. La guerre ne fut pourtant pas ſitôt déclarée, & il ſe paſſa bien des choſes en Aſie & en Grece, où les Romains ne prirent part, que fort indirectement. Nabis, Tyran de Sparte, batit ſur mer les Achéens commandés par *Philopemen*, lequel eut bien-tôt ſa revanche ſur terre. M. Rollin ne peut ſe

laſſer d'admirer la valeur, la prudence, l'habileté & le noble déſintereſſement de ce Capitaine. Il entre dans un grand détail de ſes moindres actions, & le propoſe ſans ceſſe pour modele à la jeune nobleſſe. On peut dire en effet que toute la vie de ce grand homme eſt une excellente école pour les Guerriers.

Dans le récit que notre Auteur fait des divers évenemens de la guerre, qui fut déclarée entre Antiochus & les Romains, il s'attache particulierement à remarquer les fautes énormes, que fit le premier, ſurtout l'aveuglement, avec lequel il rejetta les ſages avis, que lui donna Annibal; & le ſoin qu'avoient les ſeconds de ſe rendre les dieux propices.
» Quelle honte, dit-il, un paganiſme
» ſi religieux, quoiqu'aveugle, ne ſe-
» roit-il pas à des Généraux chrétiens,
» qui rougiroient de la pieté & de la
» Religion. « D'un autre côté il fait obſerver que Pline, Plutarque & Juvenal, ont fixé à la conquête de l'Aſie ſur Antiochus, l'époque de la corruption des mœurs dans Rome. « Il faut l'a-
» vouer, dit-il encore, ce peuple dans
» *de certaines occaſions* fait paroître

» une moderation, & un désinteresse-
» ment, qui, à n'en considerer que
» les dehors, sont au dessus de tout
» ce qu'on lit dans l'histoire, & aus-
» quels il semble qu'on ne puisse refu-
» ser son admiration. „ Mais il fait sentir ensuite que ces vertus apparentes n'étoient dans le fond, qu'une sage politique; que les Romains, en accordant la liberté aux Grecs, ne songeoient qu'à les empêcher de s'unir à la Macedoine, qui avec leur secours auroit pû tenir tête à toute la puissance Romaine : que si l'apât habilement preparé fut d'abord avidement saisi par les Grecs, qui ne portoient pas leurs vûës plus loin; les plus sensés & les plus clair-voyans découvrirent bien-tôt le péril caché sous cette amorce : que dans les commencemens rien ne fut plus doux, ni plus équitable que la conduite des Romains avec leurs Alliés, qu'ils n'éxigeoient rien d'eux pour tous les services, qu'ils leurs rendoient, mais que sous prétexte d'entrer dans leurs interêts, ils s'en rendirent les arbitres souverains; qu'ils prirent enfin le ton de Maîtres, voulurent qu'on regardât leurs décisions, comme

des arrêts irrévocables, trouverent fort mauvais qu'on ne s'y soumît pas, & traiterent de rebellion une seconde résistance. Qu'ils en userent à peu près de même à l'égard des Roys; qu'ils s'attacherent d'abord les plus foibles, que le titre d'Alliés, qu'ils leur donnoient, rendoient ces Princes en quelque sorte sacrés & inviolables: qu'ils attaquerent ensuite les plus puissans, & après les avoir vaincus, les traiterent avec une hauteur insupportable. „ Enfin, ajoute-» t-il, nous voyons par l'évenement, » où s'est terminée cette rare mode-» ration des Romains, que l'on vante » si fort. Ennemis de la liberté de tous » les peuples, remplis de mépris pour » les Roys & pour la Royauté, regar-» dant tout l'univers comme leur pro-» pre proye, ils ont embrassé par une » ambition insatiable la conquête du » monde entier, & ils n'ont mis d'au-» tres bornes à leurs vastes projets, » que celles, que les déserts & la mer » les ont forcés d'y mettre. " Tout cela n'est-il pas un peu exaggeré? Est-il bien certain que les exemples de justice, de désinteressement, de moderation,

qu'ont donnés tant de vertueux Romains dans les premiers tems de la République, n'ayent point eu d'autre motif, qu'une ambition palliée. Et ne seroit-il pas plus naturel de penser que ce sont leurs succès, qui leur ont inspiré le désir avec l'esperance de se rendre les maîtres du monde entier.

Après cette digression, Philopemen reparoît sur la scene, pour soumettre Lacedemone à la ligue Achéenne, démolir ses murs, & abolir les loix de Lycurgue. M. Rollin avouë que ce n'est point là le plus bel endroit de son Heros; non pas que la cause des Bannis de Sparte, qu'il soutenoit, ne fût dans le fond la plus juste, puisqu'ils n'avoient été chassés que par les Tyrans; mais ils violerent le droit des gens, & Philopemen y donna lieu, s'il n'y consentit pas. L'Auteur passe ensuite à l'expedition de Manlius contre les Gaulois d'Asie, puis il revient à Antiochus; & après avoir raconté sa mort funeste, il explique assez au long la prophetie du Chapitre XI de Daniel, qui regarde ce Prince. Il suit ordinairement dans cette explication le texte Hebreux, & finit

en disant : „Il peut y avoir quelques ter-
» mes obscurs, douteux, difficiles à
» expliquer, & sur lesquels les inter-
» prétes varient ; j'en conviens ; mais
» le fond & le gros de la prophetie,
» peut-il paroître obscur & incer-
» tain ? “ De-là M. Rollin nous transporte si rapidement d'Egypte en Asie, d'Asie en Grece, & de Grece à Rome, & traite tant de sujets differens, qu'il n'est pas possible de le suivre dans un extrait. Les seuls endroits, où il s'arrête, regardent l'histoire Romaine, & nous n'en parlerons point, pour les raisons que nous avons déja dites.

L'Article II. renferme l'espace de vingt années, depuis l'an du monde 3821 jusqu'à l'an 3840 qui sont les vingt premieres années du regne de *Ptolemée Philométor*, les cinq dernieres de Philippe de Macedoine y sont comprises avec les onze, que regna *Persée* son successeur ; les huit ou neuf dernieres de Seleucus Philopator en Syrie, & les onze que regna *Antiochus Epiphane.* Mais le regne de Persée est réservé pour le volume suivant.

Les derniers malheurs de Philippe,

poussé à bout par les Romains, en butte aux mécontentemens de ses Sujets, accablé de chagrins domestiques, meurtrier d'une partie de sa famille, & de son propre fils *Demetrius*, qu'il sacrifia autant & plus à ses soupçons, qu'à la jalousie de Persée, & dont il reconnut trop tard l'innocence : son desespoir, & les mesures qu'il prit vainement pour empêcher Persée de recueillir le fruit de sa calomnie : enfin la maniere triste, dont il mourut, en pleurant un de ses fils, & en prononçant des execrations contre l'autre. Tout cela est écrit d'un stile également touchant & interessant.

De Macedoine, l'Auteur passe en Syrie : à Seleucus Philopator, qui envoya *Heliodore*, pour piller le Temple de Jerusalem, qui fut empoisonné par ce même Heliodore, & dont le regne court & obscur, est si bien marqué au chapitre onziéme de Daniel, succeda Antiochus, qui se fit surnommer *Epiphane ;* & que M. Rollin prouve fort bien avoir beaucoup mieux mérité celui d'*Epimane*, (l'insensé) que quelques-uns lui ont donné, ou de *Méprisable*, sous lequel Daniel l'avoit désigné. Son pere

avoit enlevé la Célé-Syrie & la Palestine au Roy d'Egypte. Il apprit que le Conseil de Ptolemée Philométor faisoit des préparatifs pour recouvrer ces Provinces, & pour le prévenir il entra en Egypte. Il y gagna plusieurs batailles, se rendit maître de tout le Royaume, le Roy même se mit entre ses mains.

Les Egyptiens, au défaut de ce jeune Prince, placerent sur le thrône son frere, & toute l'Egypte se revolta. Antiochus se disposoit à le conquerir de nouveau, lorsque des Ambassadeurs Romains lui signifierent un décret du Senat, qui lui ordonnoit de laisser en repos les deux freres, lesquels s'étoient reconciliés. *Popilius* chef de l'Ambassade, fit avec sa baguette un cercle sur le sable, autour de lui, & haussant la voix, lui dit : *Rendez réponse au Senat, avant que de sortir de ce cercle.* Antiochus étourdi d'un ordre si fier, promit d'obéir. „ Quelle hauteur d'ame, s'écrie » M. Rollin, quelle fierté de langage ! » Ce Romain d'un seul mot jette dans » l'effroi le Roy de Syrie, & sauve » celui d'Egypte. “ Popilius fit plus : il passa en Cypre, en renvoya la Flotte

d'Antiochus, qui avoit battu celle des Egyptiens, & fit rendre toute l'Isle aux Roys d'Egypte, à qui elle appartenoit. Antiochus poussant la bassesse d'ame aussi loin, que Popilius avoit porté la fierté, envoya des Ambassadeurs à Rome, avec ordre de protester, „ que la » paix qu'il avoit plû au Senat de don- » ner à leur Maître, lui avoit parû » préferable à toutes les victoires, qu'il » auroit pû remporter, & qu'il avoit » obéï aux ordres des Ambassadeurs » Romains, comme à ceux des dieux » mêmes. “ Le Senat répondit que le Roy de Syrie avoit fait sagement, & que le peuple Romain lui en sçavoit bon gré.

Il étoit cependant naturel que ce Prince fut outré de dépit du Personnage, qu'il se voyoit obligé de faire; mais il falloit être aussi méchant qu'il l'étoit, pour décharger sa rage sur les Juifs, qui ne lui en avoient donné aucun sujet. Notre Auteur a tiré de Joseph & des Livres Saints, tout ce qui se passa alors en Judée; & la terrible vengeance que Dieu tira des cruautés & des impietés d'Antiochus. Il finit cet article

par une explication en forme de commentaire de la prophetie de Daniel, qui concerne ce Prince, que plusieurs ont regardé comme la figure de l'Ante-Christ, lequel doit à la fin des siecles opprimer l'Eglise chrétienne, comme Antiochus opprima la Synagogue.

ARTICLE LXX.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE, pour servir de continuation à celle de M. l'Abbé Fleury. Tome XXXIII. depuis l'an 1562. jusqu'en 1563. A Paris, chez Emery, Saugrain, Pierre Alexandre Martin 1734.

IL a été parlé dans ces Memoires des premiers volumes de l'Histoire Ecclesiastique de M. l'Abbé Fleury, lorsqu'il commença à les publier. Nous ignorons les raisons pour lesquelles ceux qui nous ont précedé, ont discontinué de rendre compte au public des volumes suivans. C'est le P. Fabre de l'Oratoire, qui donne depuis quelques années la continuation de cette Histoire; & comme la matiere devient plus

X. Les Princes ſuivirent un ſi bel exemple, & de l'Italie l'amour & le goût des ſciences paſſa bien-tôt dans toutes les parties de l'Europe, où l'on ajouta encore à l'étude de la Latinité, celle de la Langue Grecque & de la Langue Hebraïque. Les Proteſtans, remarque l'Auteur, ſe donnent la gloire d'avoir été en Europe les premiers reſtaurateurs de la Langue Hebraïque; mais rien n'eſt plus faux; ils en ſont eux-mêmes redevables aux Catholiques qui ont été leurs premiers maîtres. Tels furent Jean Reuchlin, Jean Weſſel & Pic de la Mirande. On peut encore regarder la fondation du College Royal de Paris, dès l'an 1228, comme un des établiſſemens qui contribuerent le plus à l'avancement des ſciences. La réputation des habiles maîtres y attira de tous les païs étrangers une multitude étonnante d'écoliers qui reportoient enſuite chez eux les connoiſſances qu'ils y avoient recuëillies. Les Bibliotheques formées avec goût, rangées avec ſoin, & enrichies à grands frais des plus riches dépouilles de l'antiquité ſçavante, en facilitant l'étude des ſciences augmente-

rent encore le nombre des Sçavans. En France après avoir étudié les Langues anciennes on s'appliqua à perfectionner la Langue vulgaire. L'Auteur témoigne à cette occasion une grande estime pour les traductions *qui ont couté*, dit-il, *dans le dernier siecle tant de veilles & de soins aux solitaires du Port-Royal & à leurs amis*. Que le P. Fabre estime autant qu'il fait les traductions *des solitaires* du Port-Royal *& de leurs amis*, nous n'en sommes pas surpris; mais il auroit tort de se flatter que cette estime soit dans le public aussi commune qu'il se le persuade. Car outre que des traductions mediocrement bonnes & en assez petit nombre doivent être comptées pour fort peu de chose entre les moyens qui ont concouru à la renaissance des Lettres en Europe; quand on supposeroit même d'ailleurs qu'elles sont toutes bien orthodoxes, elles pourroient tout au plus servir à entretenir la pieté des fideles, souvent à persuader à des femmes qu'elles sont sçavantes, mais nullement à faire des Sçavans pour qui ces traductions sont la plupart fort inutiles. Nous souhaiterions cependant

que la traduction de la Bible par M. de Sacy meritât en particulier toutes les louanges que le P. Fabre lui donne, mais ceux qui l'ont examinée de près trouveront que l'éloge est outré.

L'Auteur ne prodigue cependant pas son estime à tout le monde. Il fait par exemple assez peu de cas de la plupart des Commentateurs de l'Ecriture sainte, & il paroît n'en estimer qu'un très-petit nombre. Il ne les nomme pas ; mais il y a de l'apparence que ce sont Maldonat, Tirin, Menoch, Bonfrere & quelques autres Jesuites.

A l'étude de l'Ecriture sainte il falloit joindre celle des Peres, & l'Auteur en fait fort bien remarquer la nécessité afin d'expliquer l'Ecriture par la tradition constante des Peres de l'Eglise. » La maniere la plus solide, dit-il, de » disputer contre les hérétiques n'est » pas d'employer contr'eux les subtilités de la Dialectique, ni les raisonne- » mens abstraits de la Metaphysique ; » mais de leur montrer la perpetuité » de la foi dans toutes les Eglises du » monde chrétien, depuis les Apôtres » jusqu'à nous. « C'est ainsi, ajoûte-

tre-il, que l'on a combattu contre Wiklef, Jean Hus & leurs Partisans. C'est ce qu'ont fait encore les Peres du Concile de Trente; & c'est aussi la conduite qu'ont tenuë Erasme, Salmeron, Bellarmin, les freres Wallembourg, &c. Tout cela est fort bien remarqué. On peut croire seulement que Salmeron, Bellarmin, & les freres Wallembourg, Théologiens si celebres & si zelés Catholiques seront un peu étonnés de se voir associés avec Erasme. Pour Mr Nicole, le P. Fabre a crû qu'il meritoit d'être distingué de la foule des Bellarmin & des Wallembourg, & il fait lui seul une classe à part. C'est, dit-il, la conduite qu'a suivie pareillement *le celebre M. Nicole dans son grand & fameux ouvrage sur l'Eucharistie*. Il ne parle pas du sçavant traité du P. Hardoüin, ni de l'ouvrage du Cardinal du Perron, sur la même matiere. Mais nous laissons aux Théologiens le jugement qu'ils doivent porter sur ces sortes de comparaisons.

L'Auteur expose ensuite comment l'étude de la Théologie Scholastique se perfectionna par l'attention que les plus

habiles maîtres eurent de la traiter d'une maniere plus claire & plus solide, & de la debarasser des termes obscurs & inutiles de la Philosophie, & des questions épineuses d'une Métaphysique trop subtile. Le celebre Gerson est celui de ces Docteurs que le P. Fabre paroît estimer le plus, & il loüe surtout *la pureté de sa doctrine.* Mais il y a de l'apparence (& nous aimons mieux le croire ainsi) qu'il ne l'a pas lû bien exactement; car comme il a fort bien sçû remarquer que Bellarmin a sur plusieurs points trop donné aux prétentions de la Cour de Rome & à l'autorité des Papes, s'il avoit bien lû Gerson il se seroit aussi sans doute apperçû que ce Docteur enseigne les principes les plus affreux contre l'autorité de nos Roys, & la sureté de leur personne: & il se seroit bien gardé de louer *la pureté de sa doctrine*, sans y mettre quelque restriction. *Voyez Gerson, edit. antuerp. tom. 4. surtout ses dix Considerations. pag. 606. & suiv. Voyez aussi Almain dans la même édition tom. 2. Quæstio resumptiva de Dominio natur. Civili & Ecclesiast. pag. 963. & suiv.*

L'étude du droit Canon ne fut pas moins cultivée en France, & le P. Fabre en fait sentir l'importance pour l'avantage de l'Eglise & des puissances Chrétiennes. Mais il s'étend encore plus sur le sujet de l'Histoire Ecclésiastique. Il fait connoître la nécessité & l'utilité de cette étude. Il la regarde avec raison comme le fondement de toute la science Ecclésiastique, & fait sur toute cette matiere des remarques fort judicieuses.

En traitant de la morale, son zele semble prendre de nouvelles forces & on a lieu d'en être édifié; mais d'autres que nous trouveront apparemment qu'il exaggere trop les choses, pour ne rien dire de plus, lorsqu'il assure qu'avant le XIV siecle „ les vérités *les plus importantes* de la morale Evangelique paroissoient ignorées ou obscurcies & alterées par les interprétations que chacun y donnoit, ses préventions & ses cupidités: que comme on marchoit presque sans guides, ou que ceux qui entreprenoient de conduire les autres n'avoient ni regles sures, ni instruction solide, on s'égaroit

» avec eux, &c.« Si ce discours étoit vrai, il faudroit conclure que la tradition de l'Eglise sur *les vérités les plus importantes de la morale*, auroit été interrompuë pendant un fort longtems, ce seroit donner gain de cause aux Protestans & à tous les Novateurs : ce seroit donner de l'Eglise une idée qui la dégraderoit, & démentir les monumens qui nous restent de ces siecles & dans lesquels on trouve toute l'ancienne tradition sur la morale comme sur le dogme. S. Thomas entr'autres & S. Bonaventure, Pierre Lombard & beaucoup d'autres Auteurs en sont garans, sans compter plusieurs célebres Conciles qui se sont tenus dans ces tems-là ; & puisqu'ils nous servent encore aujourd'hui de guides à nous mêmes ; ils pouvoient bien guider leurs Contemporains sans les égarer. Il est vrai que les mœurs de ces siecles étoient assez peu conformes aux preceptes de la morale Evangelique ; mais celles d'aujourd'hui le sont-elles plus ? Il faut donc regarder ce que dit sur cela le P. Fabre, non pas comme un fait historique, mais comme une de ces déclamations véhémentes, où

l'Auteur animé par la vivacité de son
è s'emporte quelquefois au-delà des
rmes du vrai. On en sera encore plus
nvaincu lorsqu'on lira ce qu'il ajoute
r les Casuistes. Nous louons son zele
nous sommes persuadés qu'il n'y en-
e rien d'humain ni de personnel ; mais
ous ne pouvons pas dissimuler que ses
opositions ne sont pas exactes, &
u'il n'y en a même presqu'aucune qui
e demande quelque adoucissement.
« Je crois, dit-il, que la multitude des
« Casuistes des deux derniers siecles,
« *est ce qui a retardé davantage le*
« *progrès de la morale Evangelique.* »
Ce sentiment est bien hardi, pour ne
ien dire de plus ; car voilà d'un trait de
lume le torrent des Casuistes flétri, &
lans ce nombre combien d'Ecrivains
xacts & judicieux qui n'ont fait que
opier S. Thomas, S. Bonaventure, S.
Antonin, S. François de Sales, S. Char-
es Borromée, les Conciles & les Peres.
Mais si l'Auteur veut se donner la peine
le les lire, il verra que cette *multitude*
les Casuistes est bonne & approuvée de
Eglise ; il verra qu'il faut seulement sé-
arer de la multitude un très-petit nom-

bre de Casuistes décriés sur quelques points; & si son zele s'échauffe contr'eux, nous nous joindrons volontiers à lui pour anathématiser également & les Casuistes relâchés qui rendent la pratique de la morale Evangelique trop facile, & les Casuistes trop sévéres qui la rendent impossible : semblables à ces Phariſiens, dont Jesus-Christ dit : *Alligant enim onera gravia & importabilia, &c. Ils lient des fardeaux pesans qui ne se peuvent porter, & ils les mettent sur les épaules des hommes. Cependant ils ne veulent pas même les pousser du doigt.*

» Dans les beaux jours de l'Eglise, » continuë-t-il, on ne connoissoit » point *cette espece d'hommes*, qui ne » sont pour la plupart ni vrais Théo» logiens, ni bons Canonistes, ni ha» biles Philosophes. « Il faut avouer que l'épithete d'*espece d'hommes*, qu'on donne ici aux Casuistes n'est pas trop honorable; mais il ne faut pas s'arrêter à une expression peu mesurée, qui échappe à un Auteur. Il est question de sçavoir si *dans les beaux jours de l'Eglise*, il n'y avoit point de Casuistes. Or il est certain qu'il n'y avoit point en

effet

effet de Professeurs de Théologie morale, parce qu'il n'y avoit point d'Universités ; il n'y avoit pas non plus de Docteurs qui fissent des Conférences publiques sur les cas de conscience, parce que c'est depuis peu qu'on a connu l'utilité de ces exercices ; ni de Livres publiés sur ces matieres, parce qu'avant l'usage de l'Imprimerie les Livres étoient fort rares ; mais il est hors de doute que dans ce tems-là comme aujourd'hui les fidéles avoient des doutes, des perplexités, des incertitudes sur l'état de leur conscience & sur la pratique de leurs devoirs : qu'ils consultoient leurs Pasteurs & leurs Confesseurs, & que ceux-ci chargés de les instruire, devoient avoir étudié les principes, l'étenduë, les bornes & tout ce qui regarde la pratique de la morale chrétienne. Il y avoit donc des Casuistes ; car telle est l'idée que nous avons d'un Casuiste ; & toute la difference qu'il y a entre les Casuistes des beaux jours de l'Eglise & ceux d'aujourd'hui, c'est que ceux-ci après avoir étudié les cas de conscience pour leur usage particulier dans la direction des ames, ont

publié leurs obſervations & leurs recherches pour faciliter la même étude aux autres. Or nous ne croyons pas que cette difference ſoit aſſez conſiderable pour faire *une eſpece d'hommes* particuliere. Pour ce qui eſt de ce que l'Auteur ajoute que *la plupart* des Caſuiſtes ne ſont ni vrais Théologiens, ni bons Canoniſtes, ni habiles Philoſophes, tous les Lecteurs ſentiront aiſément que c'eſt une expreſſion trop forte qui demande d'être adoucie.

» Comme ceux qui étoient Chré-
» tiens, ajoute le P. Fabre, l'étoient
» de meilleure foi, ils n'alloient point
» chercher de prétendus Docteurs
» pour examiner avec eux jusqu'où
» alloit leur devoir, quelles reſtrictions
» ils pouvoient y mettre, ſi l'on pou-
» voit ſuivre le probable au lieu du
» certain, ou du plus probable au dé-
» faut de la certitude comme, s'il étoit
» toujours néceſſaire d'agir en Chré-
» tien, même dans les actions com-
» munes & ordinaires de la vie. La
» ſainte Ecriture *qu'ils liſoient aſſiduë-*
» *ment* décidoit *tous* leurs doutes *ſans*
» *obſcurité*, comme ſans flatterie. «

Tout ceci, comme on voit, sent trop la déclamation, & dès là s'éloigne de l'exacte verité. Disons que la doctrine de la probabilité restrainte à ses justes bornes est une doctrine dont les principes sont conformes au bon sens & n'ont rien de contraire à l'Evangile : qu'il est vrai que quelques Docteurs l'ont portée trop loin ; mais que le plus grand nombre, sans comparaison, n'en ont fait qu'un bon usage dans la conduite & la direction des ames : que les Jesuites sont les premiers qui se sont opposés aux abus qu'on en pouvoit faire, & que Wendrok dans la refutation de ce sentiment, a copié le Livre du Pere Comitolus. Voilà l'exacte verité telle qu'un Historien doit la transmettre à la posterité, s'il veut en être crû. Tout le reste n'est qu'une vaine déclamation, qui ne peut imposer qu'à des esprits prévenus, ignorans, & pleins de partialité. Comment veut-on encore nous persuader que dans les premiers siecles de l'Eglise les simples fideles, dont selon toutes les aparences, le plus grand nombre ne sçavoit pas même lire, *lisoient assidûment l'Ecriture sainte ;*

nd ils l'auroient luë, comment
elle *décidé tous leurs doutes sans*
ité? Les plus habiles Docteurs y
ent-ils aujourd'hui la résolution
us leurs doutes *sans obscurité*? Ce
cipe est trop favorable aux Protes-
s, & approche beaucoup de l'esprit
rticulier des Calvinistes.

Si nous continuions de transcrire la
uite du discours du P. Fabre sur cette
matiere, on verroit que les propositions
qui suivent ne sont pas plus exactes que
celles que nous venons de rapporter.
Mais nous ne laissons pas d'être très-
édifiés des expressions énergiques qu'il
employe contre les équivoques & les
restrictions mentales, ces monstres abo-
minables, » qui ont fait, dit-il, *tant de*
» *ravages* dans l'Eglise, tant de mau-
» vais chrétiens, tant d'hypocrisie &
» de Pharisaïsme. « La seule chose que
nous eussions desirée, c'est que l'Au-
teur eût dit du moins quelque petit mot
du Baïanisme, du Richerisme, du Jan-
senisme, & de ces Souscripteurs parj
res, qui signent avec serment des f
mulaires qu'ils ne croyent point. S
sujet l'éxigeoit de lui; ce Pharisaïsm

sans comparaison bien plus dangereux que l'autre, & ce sont-là les grands *ravages* qui meritent le plus d'être déplorés. Mais après en avoir tant dit contre les équivoques & les restrictions mentales, sans doute il ne lui restoit plus que des expressions trop foibles. Son zele étoit épuisé.

Après les Casuistes, les Théologiens Mystiques passent en révûë. L'Auteur n'ose les condamner, parce qu'il y a dans ce nombre beaucoup de grands Saints, & que l'Eglise a toujours respecté ces pratiques toutes divines par lesquelles une ame chrétienne parvient à s'unir intimement à Dieu ; mais il ne peut s'empêcher de témoigner qu'il fait peu de cas „ de ces états habituels de visions,
» d'illuminations, d'illustrations inté-
» rieures, d'oraisons passives, &c. «
Il n'estime pas plus ce qu'on appelle l'*oraison*, parce qu'il ne voit pas, dit-il, que les Saints „ ayent fait un art mé-
» thodique de l'oraison, ni qu'ils ayent
» crû que les sentimens du cœur puis-
» sent être, pour ainsi dire, mesurés
» au compas, ni être produits que les
» uns après les autres, selon un ordre

» arbitraire, & en quelque sorte mé-
» chanique. « Il est vrai que ces pieuses méthodes sont comme tout ce qu'il y a de plus saint dans la Religion, sujetes à des illusions & à des abus; mais il paroît que le P. Fabre en juge plus par ses préventions que par son expérience; car il est certain que par ces méthodes qu'il ne craint pas d'appeller méchaniques, les saintes Thereses, les saints Charles & François de Sales, & des millions d'ames se sont élevées & s'élevent encore à une haute perfection, selon la mesure de la grace que Dieu leur donne. Et si le P. Fabre veut éprouver lui-même de bonne foi le fruit de ces méthodes, nous osons l'assurer après de grands Saints, qu'il se convaincra par lui-même que Dieu semble y avoir attaché des graces singulieres. Une chose certaine, c'est que tous ceux qui cultivent tant soit peu ces méthodes, les estiment infiniment, & que pour les mépriser il faut n'en avoir jamais connu l'usage.

Nous ne devons pourtant pas dissimuler qu'en rejettant cette méthode, l'Auteur semble vouloir y substituer

une pratique qui seroit en effet beaucoup plus estimable ; c'est *de rapporter à Dieu toutes ses actions par amour* ; & pour le persuader plus efficacement, il declare que c'est un *precepte indispensable recommandé par les saintes Ecritures & les Peres de l'Eglise.* Mais malheureusement cette proposition est une erreur si manifeste, si souvent condamnée & proscrite, & dont les consequences sont si desesperantes & si absurdes, que nous ne comprenons pas comment elle a échappé à un Historien de l'Eglise qui doit connoître sa veritable doctrine. Exhortons de tout notre pouvoir les fideles à rapporter à Dieu toutes leurs actions par amour ; mais ne leur en faisons pas un *precepte indispensable*, parce que ce seroit condamner de peché toute action d'un chrétien juste qui donneroit l'aumône à un pauvre par l'esperance d'en recevoir la récompense dans le Ciel ; celle d'un chrétien pecheur qui feroit l'aumône par l'esperance d'obtenir de Dieu des graces de conversion ; & mille autres actions semblables que l'on fait par les seuls motifs, soit de l'esperance ou de

la crainte surnaturelle, soit de la générosité, de la pieté ou de l'honnêteté naturelle. C'est là le vrai Pharisaïsme que J. C. a condamné : *Alligant enim onera gravia & importabilia.* Ce que l'Auteur ajoute sur le Quietisme, n'est pas encore assez exact. Ce n'est pas que nous y trouvions rien de repréhensible. Au contraire nous l'approuvons. Mais il seroit à desirer qu'il eût dit quelque chose de cette espece de Quietisme qui est la plus dangereuse & la plus repanduë de nos jours, & qui est fondée sur le systême des deux délectations, l'une céleste, l'autre terrestre, qui dominant tour à tour dans le cœur de l'homme, l'entraîne invinciblement au bien ou au mal, sans qu'il lui reste autre chose à faire que de se tenir dans un parfait repos & de se laisser conduire à l'attrait victorieux.

Le P. Fabre traite ensuite de la prédication. Il donne aux Prédicateurs d'excellentes regles pour réüssir à persuader & à toucher leurs Auditeurs, & il marque les principaux défauts des Prédicateurs du XVI siecle. S'il ne dit point que dans le XVII siecle, ce furent

les Peres Cotton, de Lingendes, de la Colombiere & Girouſt, Jeſuites, qui retablirent dans la Chaire, le bon goût & l'éloquence chrétienne ; c'eſt peut-être parce qu'il l'a ignoré ; & s'il ſe contente de déſigner en général les célebres Orateurs que l'on a admirés ſous le regne de Louis XIV, ſans nommer du moins les Bourdalouë, les Flechier, les Maſſillons, les Cheminais, la Ruë, & quelques-autres, c'eſt apparemment pour ne point exciter de la jalouſie.

Il nous reſteroit encore à parler de trois articles par où l'Auteur conclut ce diſcours, & qui ſont la Critique, les nouvelles éditions des Peres, & les Liturgies : mais cet extrait commence à devenir deja trop long, & nous avons à rendre compte du principal de l'ouvrage qui eſt l'hiſtoire. Ainſi nous nous contentons de renvoyer les Lecteurs au diſcours même, en les aſſurant qu'ils trouveront ſur ces trois points pluſieurs réflexions judicieuſes & bien dévélopées. Parlons à preſent de l'Hiſtoire.

Il ne paroît pas que l'Auteur ait travaillé ſur aucuns Memoires particuliers. C'eſt Pallavicin copié & abregé, & s'il

3 I v

cite quelques-autres Memoires en marge, il semble que c'est dans Pallavicin même qu'il prend ces citations. Le P. Fabre ne pouvoit sans doute rien faire de mieux, puisque Pallavicin est universellement reconnu pour un Historien très-exact, dont l'ouvrage est autant estimé que celui de Fra-Paolo est décrié auprès de tous ceux qui aiment la vérité & l'équité dans la narration des faits historiques. L'Auteur ne laisse cependant pas de citer aussi quelquefois Fra-Paolo, soit dans les endroits où il est conforme à Pallavicin, soit dans ceux où Pallavicin le réfute; & on ne doit pas le trouver mauvais. On trouvera même bon qu'il préfére la narration de Fra-Paolo à celle de Pallavicin, lorsqu'il la croit plus exacte & plus véritable. Mais il seroit bon qu'il apportât alors les raisons sur lesquelles il se fonde pour donner la préférence à Fra-Paolo sur Pallavicin. Car sans cela on a lieu de soupçonner l'Auteur de donner trop à la partialité ou au hazard des conjectures. Il en faut dire autant des Lettres & des Memoires des Ambassadeurs François, dont l'Auteur rapporte quel-

ques faits contraires à Pallavicin. Ce n'est pas assez de les citer, il faudroit exposer les raisons qu'on a de les préférer à Pallavicin. Prenons pour exemple un trait des premiers qui se presentent. Le sieur de l'Isle écrivant au Roy de France le 20 Novembre 1562. dit que le Pape (Pie IV) ne se fioit que médiocrement aux protestations que le Cardinal de Lorraine lui avoit faites de ne rien faire qui pût lui déplaire, car il envoyoit à Trente le plus qu'il pouvoit d'Evêques Italiens, & en éloignoit ceux dont il n'étoit pas sûr, & entr'autres Odoard Gualand, Evêque de Césene, parce que ce Prélat avoit des liaisons avec le Cardinal de Naples dont le Pape avoit tout à craindre : le Pape ayant fait punir de mort deux oncles de ce Cardinal, l'ayant tenu lui-même en prison & condamné à une amende ; que de plus on disoit que le Marquis de Montbel Pere du Cardinal, avoit en main un billet par lequel le Pape qui n'étoit encore alors que Cardinal promettoit au fils du Marquis, (& non pas à son frere, comme dit le P. Fabre) une somme pour avoir sa voix dans la

Conclave. Voilà ce que M. de l'Isle mandoit à la Cour de France. Il le mandoit sans doute comme des bruits qui couroient alors, & il le devoit faire, parce qu'un Ambassadeur doit informer son Prince de tout, même des bruits populaires & les moins fondés. Un Historien a pareillement droit de rapporter ces bruits & de les faire entrer dans sa narration; mais s'il en sçait la fausseté il doit en avertir ses Lecteurs, afin qu'ils ne prennent pas le faux pour le vrai. Or c'est ce que le P. Fabre ne fait pas dans cette occasion, quoique Pallavicin lui fournît pour réfuter ces bruits plusieurs raisons sans replique, dans l'endroit même qu'il cite de cet Auteur.

Nous pourrions faire encore, quoiqu'en petit nombre, quelques remarques semblables; mais cette discussion seroit trop longue & n'est pas d'ailleurs nécessaire dans un ouvrage comme celui-ci. Il nous suffit d'indiquer les choses sans les traiter au long. Nous ne parlerons pas non plus du peu d'estime que le P. Fabre marque pour les PP. Lainés & Salmeron. Ces deux celebres

Théologiens qui se firent tant de réputation au Concile de Trente, étoient Jesuites; & si nous prenions ici leur défense, on nous soupçonneroit peut-être de partialité. Mais ceux qui les attaquent n'en sont-ils pas aussi un peu suspects? Heureusement c'est une cause deja jugée depuis longtems, & nous croyons que la reputation de ces deux grands hommes est désormais hors d'atteinte. L'Auteur semble en vouloir surtout au P. Lainés; du moins il ne lui passe rien, & sans égard au témoignage de Pallavicin, il lui prête un caractere & des discours qui lui conviennent assez peu. Il ne paroît pas moins singulier qu'en parlant du College de Tournon, l'Auteur cite Sacchin, comme Historien, dans lequel il a appris que l'illustre Cardinal de Tournon avoit de l'estime pour les Jesuites, *qu'il regardoit comme propres à enseigner les belles Lettres aux jeunes gens*. Car il n'est pas question dans Sacchin du talent des Jesuites pour enseigner les belles Lettres, mais des grands services qu'ils rendoient à la religion en France; & c'est uniquement sur cela que Sacchin

dit qu'étoit fondée l'estime du Cardinal de Tournon.

On voit au reste que nous ne faisons que des remarques générales sur le morceau d'histoire contenu dans ce volume. C'est qu'il seroit difficile de faire autrement sans nous exposer à ennuyer nos Lecteurs. Car il est vrai que l'histoire du Concile de Trente en général est fort intéressante dans sa suite & sa totalité ; mais le détail fournit assez peu d'évenemens curieux, & ils sont tous accompagnés de discours & de raisonnemens qu'il n'est guéres possible d'extraire sans entreprendre de faire un volume entier. C'est d'ailleurs une histoire si connuë, du moins pour les principaux évenemens, que nos Lecteurs nous pardonneront aisément si nous nous dispensons de leur en donner un extrait suivi. L'Auteur n'y a point oublié le fameux démêlé des Ambassadeurs François, avec ceux d'Espagne, & il a traité ce point assez au long. Il l'a copié presque mot pour mot de Wiquefort, dont il n'a fait que corriger le François un peu surannć. Peut-être que Wiquefort lui-même l'avoit traduit de

Pallavicin, ou copié de quelque traduction. Tout cela est permis aux Auteurs; ils devroient seulement en avertir à la marge.

Quant au stile de l'ouvrage, il est assez correct; mais si on y trouve, d'ailleurs peu d'agrémens, il faut moins s'en prendre à l'Auteur qu'à la matiere qui est par elle-même assez peu susceptible d'élevation & de tours ingénieux. On pourroit seulement y desirer des reflexions. La matiere même semble l'exiger, & on sçait qu'elles sont le principal ornement de l'histoire, non pas lorsqu'elles sont détachées comme des sentences morales, ou ajoutées au récit des évenemens, comme des dissertations ou des sermons; car elles ont alors un air de pedanterie qui a mauvaise grace; mais lorsqu'elles sont habilement enchassées dans le récit même des faits, & si bien fonduës, pour ainsi dire, avec la narration, que le Lecteur les fait sans s'en appercevoir, ou croit les faire de lui-même. C'est là le grand art d'écrire l'histoire qui est donné à peu d'écrivains. Nous parlerons incessamment du volume suivant.

ARTICLE LXXI.

DE L'EFFET QUE CAUSE la refraction dans l'observation qu'on fait à la mer de l'amplitude du Soleil, pour trouver la déclinaison de la Boussole : Par le P. du Chatelard, Jesuite, Hydrographe du Roy au Port de Toulon.

ON sçait de quelle importance il est d'observer exactement à la mer la déclinaison de la Boussole. Comme c'est par la Boussole qu'on guide un vaisseau & que la Boussole peut varier plus ou moins du nord à l'est, ou du nord à l'ouest, si l'on ne connoît au juste de combien elle varie d'un côté ou d'autre, pour ajouter ou retrancher la difference à la route que donne la Boussole, & avoir par là la véritable route qu'on veut faire tenir au vaisseau ; on ne peut manquer de faire une route fausse & de s'égarer. Car si par exemple je veux aller au nord-ouest, & que la Boussole varie de 11.d 15. min. vers l'ouest, au lieu de mettre le cap au

nord-oueſt, où je veux aller, je dois le mettre au nord-oueſt quart d'oueſt de la Bouſſole, parce que le nord de la Bouſſole me donnant le nord quart de nord-oueſt, le nord-oueſt de la Bouſſole me donneroit le nord-oueſt quart d'oueſt, dans la ſuppoſition qu'elle décline d'un air de vent à l'oueſt.

Auſſi obſerve-t-on avec ſoin cette déclinaiſon, & on a imaginé plus d'une méthode pour le faire avec préciſion. Celle de l'obſerver par l'amplitude ortive ou occaſe du ſoleil eſt ſuivie le plus ordinairement; & quand elle eſt faite d'ailleurs avec exactitude, on la regarde ſans comparaiſon comme la meilleure, ſoit à raiſon de ſa facilité, ſoit même à raiſon de la préciſion qu'elle peut donner.

Il y a pourtant une correction à faire dans cette obſervation à laquelle on n'a nul égard, & qu'on peut même négliger ſans conſequence dans les petites & moyennes hauteurs de pole, mais qu'il eſt à propos de faire remarquer. Je l'ai cherchée à l'occaſion d'une petite diſpute que j'eus à la mer avec un de mes amis, homme d'eſprit & de merite,

mais qui, faute d'avoir examiné la chose d'assez près, & pour justifier une observation qu'il avoit faite & qui n'avoit pas réüssi, s'en prit à la refraction, soutenant qu'elle augmentoit l'amplitude occase du soleil, & diminuoit son amplitude ortive le même jour, & que la somme de cette augmentation & de cette diminution étoit égale à la difference qu'il devoit y avoir entre l'observation du matin, & celle du soir, ce qui servoit assez à racommoder son observation.

D'abord je fais voir que de l'équinoxe d'automne à celui du printems, la refraction diminuë l'amplitude ortive & occase du soleil, & que c'est le contraire de l'équinoxe du printems à celui d'automne : Car ayant supposé les deux faits suivans, qui sont regardés comme tels par tous les Astronomes, sçavoir : 1°. Que la refraction éleve un astre, c'est-à-dire, fait paroître un astre plus élevé qu'il n'est réellement. 2°. Que la moindre quantité dont la refraction éleve le soleil quand il est à l'horison, est de 30 minutes. Soit l'horison *Hi*; l'Equateur *dE*, le point d'est & ouest,

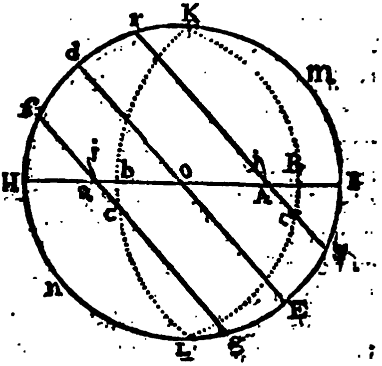

a ; le pole nord *m*. Le pole sud, *n*. Le tropique du cancer, ou le parallele que le soleil décrit au solstice d'été *rs* ; le tropique du capricorne, ou le parallele que décrit le soleil au solstice d'hyver *fg*. Quand le soleil décrivant son parallele *fg*, sera au point *a* de l'horison, il paroîtra être au point *i*, (faisant *ai* de 30 min. quantité dont la refraction éleve le soleil à l'horison) & par consequent ayant pris *bc* égal à *ai*, il paroîtra au point *b* de l'horison, quand il sera au point *c* de son parallele, & cela arrivera à tous les paralleles que décrit le

ſoleil de l'équateur *dE*, au ſolſtice d'hyver *fg*, (ce qui ſouffrira pourtant une petite exception, dont je parlerai à la fin,) c'eſt-à-dire, de Septembre en Mars. La même choſe arrivera dans les paralleles que décrit le ſoleil, de l'équateur *dE*, au ſolſtice d'Eté *rs*, & du ſolſtice d'Eté à l'équateur, c'eſt-à-dire, de Mars en Septembre, le ſoleil paroîtra au point *B* de l'horiſon, quoiqu'il ne ſoit qu'en *C*.

Ainſi quand de Septembre en Mars le ſoleil venant du méridien *f*, c'eſt-à-dire, de midi, ſe ſera couché au point *a*; ou bien quand il viendra du méridien *g*, c'eſt-à-dire, de minuit, pour ſe lever au point *a*, il paroîtra être à l'horiſon au point *b*, quoiqu'il ſoit au point *c* de ſon parallele. Et quand de Mars en Septembre il viendra du méridien *r*, c'eſt-à-dire, de midi, & ſe ſera couché au point *A*; ou quand il viendra du méridien *g*, ou de minuit, pour ſe lever au point *A*, il paroîtra être à l'horiſon au point *B*, quand il ſera au point *C* de ſon parallele.

D'où l'on voit que dans le premier cas, l'amplitude vraye du ſoleil étant

oa, elle paroîtra par l'effet de la refraction, n'être que *ob*, & que dans le second cas, l'amplitude vraye étant *OA*, elle paroîtra par l'effet de la refraction être *OB*. Donc de Septembre en Mars la refraction diminuë l'amplitude ortive & occase, & de Mars en Septembre l'augmente. Ce que je m'étois proposé de démontrer. Du reste cette vérité paroît n'avoir besoin d'autre preuve que de l'exposition simple que je viens de faire sur les principes, & les premiers élémens de la Sphere.

Si l'on veut trouver la quantité de cette augmentation ou de cette diminution, c'est-à-dire, la correction qu'il faut faire à l'amplitude observée pour en conclure exactement la déclinaison de la Boussole, il n'y aura qu'à tirer par chaque point *b*, & *B*, un vertical *KcL*, *KCL*. On aura deux triangles sphériques égaux *abc*, *ABC*. Car les côtés *ac*, *AC*, peuvent être regardés comme arcs de grands cercles à raison de leur petitesse. Or dans ces deux triangles rectangles en *b*, & *B*, où l'on connoît un angle aigu & le côté opposé, sçavoir, l'angle en *a*, & *A*, égal à l'an-

gle *ioe* complement de l'élevation du pole, & *bc* de 30 minutes, on trouvera aisément *ab*, ou *AB*, quantité dont la refraction augmente l'amplitude du soleil depuis Mars jusqu'en Septembre, & la diminue de Septembre en Mars, par cette analogie. Le sinus total, est à la tangente du complement de l'angle *a*, ou *A*, comme la tangente du côté *bc* ou *BC*, est au sinus du côté *ab*, ou *AB*. C'est sur cette analogie qu'est dressée la Table suivante, où l'on trouve ce qu'il faut dans les differentes hauteurs de pole, ajoûter ou retrancher à l'amplitude ortive & occase trouvée, pour avoir la vraye. Ainsi à la hauteur de pole de 30^d, *ab* est de 18 min. & dans celle de 60^d, de 52 minutes; c'est-à-dire, qu'à la hauteur de pole de 30^d, il faut ajouter à l'amplitude ortive & occase, depuis Septembre jusqu'en Mars, 18 min. & 52 min. à la hauteur de 60^d. Et qu'au contraire de Mars en Septembre, il faut de l'amplitude trouvée soustraire 18 min. à la hauteur de 30^d, & 52 min. à la hauteur de 60^d.

TABLE de ce qu'il faut ajouter ou ôter à l'amplitude observée pour avoir la vraye.

Hauteurs du pole.		Hauteurs du pole.			Hauteurs du pole.		
5d	2 m. 43 sec.	60d		52 m.	86	7d	10 m.
10d	5	70d	1d	22 m.	87	9d	35
20d	11	80d	2	50	88	14	28
30	18	83d	4	4	89	30	
40	25	84d		46 m.			
50	36	85d	5d	43 m.			

On remarquera : 1°. Que n'ayant pris la refraction que de 30 minutes, quoiqu'elle soit quelquefois plus grande, on a par ce calcul la plus petite quantité dont la refraction augmente, ou diminuë l'amplitude.

On remarquera : 2°. Qu'au voisinage des équinoxes, quand le soleil décrit des paralleles fort voisins de l'équateur, en s'en éloignant ou en s'en rapprochant, la quantité marquée dans la Table, peut diminuer & se reduire même à zero, selon la déclinaison nord ou sud du soleil, & la quantité de cette déclinaison. Ce qu'un peu de réflexion fera aisément appercevoir, sans qu'il soit nécessaire de le détailler ici.

ARTICLE LXXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

EXTRAIT D'UNE LETTRE adressée par le P. Giraudeau, Jesuite, aux Auteurs de ces Memoires, sur la Grammaire Hebraïque de feu M. Masclef.

QUand une fois on a secoué le joug des points Massorethiques, il ne s'agit plus que de trouver la maniere la plus commode de lire l'Hebreu. Pour y réussir, M. Masclef a fait deux choses : premierement, parmi les 22 caracteres, qui composent la langue Hebraïque, & que les Grammairiens ont regardés jusqu'ici comme autant de consonnes, M. Masclef a découvert six voyelles, sçavoir deux *a*, deux *e*, un *i*, &

& un *u*, qu'il fait prononcer *ou*. Voilà déja bien du chemin fait; & à tout cela je ne trouve rien à redire.

Mais comme malgré cette découverte, on trouve encore dans le texte Hebreu, plusieurs consonnes de suite sans voyelles, M. Masclef en second lieu propose une maniere de suppléer des voyelles où il en faut; & c'est ici que je voudrois faire quelque changement à sa Methode. Selon lui, il faut suppléer après chaque consonne la premiere voyelle du nom artificiel de la consonne. Pour moi je serois d'avis que dans tous les endroits, où les voyelles manquent, on suppleât toujours un *o*. Il n'y a ce semble rien de plus naturel; alors on dira: les Hebreux ont six voyelles écrites, deux *a*, deux *e*, un *i* & un *u*; & une voyelle qu'ils n'écrivent point & qu'on supplée en lisant, sçavoir, l'*o*. De plus cette maniere de suppléer a deux grands avantages au dessus de la Methode de M. Masclef.

Le premier, c'est qu'elle est bien plus facile. Lorsque je n'ai qu'une même voyelle a suppléer, je l'ai toujours

presente, & je ne sçaurois hésiter en lisant. Mais je suis embarassé & j'hésite, lorsqu'il me faut chercher la premiere voyelle du nom artificiel de la consonne que je veux prononcer. J'avouë qu'on s'y fait avec le tems; mais c'est toujours une difficulté de moins.

Le second avantage est d'une toute autre consequence: c'est qu'en suppléant toujours un *e*, il ne se fait point de confusion entre les voyelles écrites & les voyelles suppléées. Or cette confusion est telle dans la Methode de M. M. que ceux qui la suivent, ne sçauroient se faire entendre en passant, ni écrire les mots qu'ils entendent de la bouche d'un autre, ni même écrire ceux qu'ils ont appris, s'ils n'ont sans cesse le livre à la main; parce qu'ils ne sçauroient, sans le secours du livre, distinguer les voyelles suppléées d'avec celles qui ne le sont pas. D'où il s'ensuit encore qu'au lieu d'apprendre l'Hebreu, ils apprennent une langue feinte, ainsi qu'on le leur a reproché si souvent. Nous avoüons comme un principe, qu'il n'y a de vrai & sûr Hebreu que les mots écrits, composés des vingt-deux

caractéres écrits. Les mots prononcés, sont des mots feints; si donc dans ces mots feints, la fiction est tellement mêlée avec la vérité, qu'on ne l'en puisse distinguer, on bouleverse tout, on fait une autre langue, & l'on ne s'entend point.

La Methode que je propose n'a point cet inconvenient. Il y a de la fiction; on ne peut s'en passer; mais ici la fiction paroît, & ne nuit point à la vérité; la fiction ne fait qu'aider la vérité, sans se confondre avec elle. Prenons pour exemple le premier mot de la Genese. Un Masclefiste lit, *Beraschith*; qu'un autre Masclefiste l'entende, il ne sçaura ce que dit le premier, il ne sçauroit écrire ce mot; il ne sçait de quels caracteres Hebreux il est composé; car la premiere & la derniere voyelle qui s'y trouvent, peuvent être vrayes & écrites, & elles peuvent être seulement supplées de pure supposition. Dans le mot *Merephheth*, *incubans*, au second verset, qui pourra deviner si ces trois *e* sont écrits, ou supplées? Et s'ils sont mêlés, lesquels sont écrits, lesquels sont supplées? Il en est ainsi presque à tous les mots.

Mais lorſque, ſelon ma Méthode, je dirai *Boraſſuth*, Moréphoth ; je ſerai d'abord entendu. On verra ſans peine, que dans le premier mot il n'y a que la premiere voyelle de ſuppléée ; & que dans le ſecond il n'y a d'écrite, que celle du milieu. Le mot feint que je prononce, preſente clairement à l'eſprit le mot vrai, le mot Hebreu, tel qu'il eſt en lui-même ; tel qu'il eſt écrit & doit s'écrire. (Ce qui donneroit encore aux Imprimeurs, une grande facilité pour imprimer.)

De cet avantage s'enſuivent pluſieurs autres, qu'il eſt aiſé de reconnoître par l'uſage. J'ajoute ſeulement ici que dans les dérivés des racines, dans les inflexions des noms & des verbes, l'analogie s'apperçoit ſans peine, parce que les voyelles ſuppléées n'empêchent point qu'on ne voye clairement & qu'on ne ſuive dans leurs changemens les caracteres Hebreux. Au contraire cette Analogie eſt néceſſairement obſcurcie, dès qu'on ne peut aiſément faire cette diſtinction des voyelles ſuppoſées, d'avec les voyelles écrites. Cette Méthode a encore cela de commode que

quand vous seriez le seul qui la suivissiez, tout autre vous entendra facilement, dès que vous l'aurez averti de vôtre maniere de prononcer.

ITALIE.

DE VENISE.

On trouve chez Locatelli, les Observations du Docteur Jerôme Gaspari. C'est un *in-8°.* qui a pour titre, *Nuove ed erudite Osservazioni Storiche, Mediche e Naturali, &c.* Ce Livre contient entr'autres choses utiles & curieuses, des remarques faites dans l'Istrie en 1716 au sujet des maladies épidémiques causées par des vers singuliers dans leur espece.

DE GENEVE.

Fabri & Barillot débitent la nouvelle édition faite à Milan des ouvrages de Sigonius. *Sigonii opera cum Notis Muratorii.* Le cinquiéme & dernier volume de cet ouvrage sera en vente vers le commencement de Juillet 1735 au plus tard.

On trouve chez les mêmes Libraires *Muratorii Rerum italicarum* $\frac{21}{23}$ volu-

mes *in-folio*. On attend encore de l'Auteur trois volumes pour consommer ce grand ouvrage.

HONGRIE.

De Kayserмark.

On attend avec empressement un un grand ouvrage de M. le Docteur Fischer. C'est une espece de Bibliotheque de Médecine, qui a pour titre, *Commentarii de Medicinâ*.

ALLEMAGNE.

De Vienne en Autriche.

Le P. Louis Debiel, Jesuite, Professeur ordinaire de Philosophie dans l'Université de cette Ville, a publié un Livre *in-8°*. intitulé: *Utilitas rei nummariæ veteris compendio proposita. Accedit appendicula ad nummos Coloniarum, per Cl. Vaillantium, editos a Cimeliarchâ Vindobonensi cujusdam è Societate Jesu. Sumptibus Joannis Adami Schmidii, Bibliopolæ Norimbergensis.* On rendra compte incessamment de cet ouvrage.

DE BRESLAU.

La premiere partie des *Analecta Silesiaca*, ouvrage Périodique, composé par une société de Sçavans, se débite ici avec succès. C'est une suite de recherches & d'observations pour servir à l'histoire de Silesie, & des païs voisins. Dans la premiere partie de ce recueil, on traite 1.° Des sources de l'histoire de Silesie. 2°. Des premiers Historiens de cette Province. 3°. Du Comte Herman de Barby, fameux au commencement du 14e siecle, sous le nom de *Capitaneus Slezia*. 4°. Des Duchesses de Schweidnits & de Javer. Le cinquiéme article contient une harangue latine de feu M. Godefroy Thils Recteur à Brieg, sur les Capitaines ou Gouverneurs du Duché de Brieg.

IRLANDE.

DE DUBLIN.

On a imprimé par souscription *The Works Of. J. S. D. D. D. S. P. D. in four volumes*; c'est-à-dire, Les Oeuvres de Jonathan Swift, Docteur en Théologie, Doyen de S. Patrice à Dublin,

en quatre volumes in-12. 1. Les mélanges de l'Auteur en prose. 2. Ses Poësies. 3. Les voyages du Capitaine Gulliver. 4. Les Traités qui regardent l'Irlande. Cette édition est enrichie de pieces nouvelles.

ANGLETERRE.

DE CAMBRIDGE.

On vient de publier en Anglois un ouvrage du Docteur Middleton, Bibliothequaire de cette Université; c'est un volume in-4o. qui a pour titre, *Dissertation sur l'origine de l'Imprimerie en Angleterre, où l'on fait voir qu'elle a été premierement introduite & exercée à Westminster, par Guillaume Eaxton, Anglois, & non pas par un Imprimeur étranger à Oxfort.*

DE LONDRES.

Messieurs Innys & Haukesbie, Libraires, ont publié la suite de leur Essai pour servir à l'histoire naturelle de la Floride, de la Caroline & des Isles Lucayes, avec les desseins en taille douce des oiseaux, des bêtes, des poissons, &c.

Cet important ouvrage que nous avons déja annoncé dans les Memoires du mois de May 1735, se trouve à Paris, chez H. Louis Guerin, l'aîné, ruë S. Jacques.

M. Jacques Dillen a fait imprimer un nouvel Herbier, ou Collection des plantes les plus rares qu'il cultive dans son jardin. Ce Recueil a pour titre : *Hortus Elthamensis seu plantarum rariorum quas in Horto suo Elthami in Cantio coluit vir ornatissimus & præstantissimus, Jacobus Sherard, &c.* Ce Livre enrichi de figures, se débite aussi à Paris, chez H. Louis Guerin, l'aîné, ruë S. Jacques.

Les Knaptons imprimeront incessamment par souscription l'histoire de l'Empire Ottoman, depuis son origine jusqu'à present, écrite originairement en Latin, par Demetrius Cantemir, Prince de Moldavie, & traduite en Anglois sur le manuscrit de l'Auteur, par M. Tindal, Maître-ès-Arts, Vicaire de Great-Waltham, dans la Province d'Essex. Le Prince Antiochus Cantemir, fils de l'Auteur, & actuellement Ministre Plénipotentiaire de la Czarine à la

Cour d'Angleterre, a communiqué l'original de cet ouvrage au sieur Tindal. Un vol. *in-folio.* La souscription est d'une guinée, dont on payera la moitié d'avance.

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

On trouve chez les Jansons-Waesberge, les Lettres de Pline, le jeune, sous ce titre : *Caii-Plinii-Cæcilii-secundi Epistolarum libros decem cum Notis selectis, Jo. Mariæ Catanæi, Jacob. Schegekii, Jac. Sirmondi, IS. Casauboni, &c. Recensuerunt, suisque Animadversionibus, illustrarunt Gottlieb-Cortius, & Paulus-Daniel Longolius, qui etiam universum opus indicibus locupletissimis instruxit.* 1734. in-4°.

Les Libraires Westhein & Smith, distribuent le second volume du Cabinet des curiosités naturelles de M. Albert Seba.

On trouve aussi chez Westhein, une nouvelle édition des Memoires de Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston d'Orleans, frere de Louis XIII

Roy de France; cette édition est préférable aux premieres, si l'on considere les corrections, les augmentations, & les divers ouvrages curieux de Mademoiselle, dont elle est enrichie. 1735. *in-12.* 8 volumes. Cavelier débite aussi le même ouvrage à Paris.

On a imprimé depuis peu une brochure qui a pour titre : *Petri* d'Orville, *Orinico vel virum celeberrimum Petrum Burmannum, Amstelodami, apud Janssonio-Waesbergios.* 1734. Il paroît que les vers élégiaques sont peu propres à traiter un sujet où le précepte perce à travers la fiction & qui demande un sens plus suivi que ne peut comporter ce genre de vers. Il y a assez d'invention dans cette piece, les singularités du P. Hardoüin, en matiere de litterature, s'y trouvent assez bien caracterisées : mais on auroit voulu plus de souplesse dans la diction, plus d'aménité dans la poësie, & plus de clarté dans l'expression.

FRANCE.

DE PARIS.

On vient d'imprimer une Lettre La-

tre du R. P. de Montfaucon à M. l'Abbé Salmon : *Clarissimo Doctissimoque viro D. Salmon inter Sorbonicos Doctores conspicuo Fr. Bernardus de Montfaucon è Congregatione S. Mauri Monachus.* Le but du R. P. est de calmer une dispute dont nous avons rendu au public un compte impartial ; & de désavouër la replique injurieuse d'un de ses Confreres. D. Montfaucon renvoye au treiziéme volume de la nouvelle édition de S. Chrisostome, la reponse à quelques remarques des sçavans Docteurs de Sorbonne sur cette édition. Ce délai n'est-il point un sujet de triomphe pour certaines gens qui disent que la réponse se fait trop attendre. L'interêt de l'Editeur, autant que l'impatience des gens de Lettres sembloient exiger de lui qu'il n'en differât pas plus longtems la publication. Nous avons vû avec douleur dans cette Lettre que D. Montfaucon est fort irrité contre *ces Journalistes de Trévoux, qui depuis longtems en veulent à sa friperie. Illos Trevoltianos jam diu nostram officinam lacessentes.*

Nous déclarons que nous sommes

pleins de respect pour ce fameux Bénédictin, pour sa Congrégation & pour ses Confreres, parmi lesquels nous nous faisons gloire de compter des amis. Nous ne devinons pas le sujet du chagrin de D. Montfaucon. Nous nous flattions qu'il nous sçauroit gré de notre silence sur ses *Antiquités* & son *S. Chrisostome*. Peut-être a-t-il été offensé par quelques remarques sur une piéce imprimée dans son Catalogue de la Bibliotheque de Coislin. Ces observations furent publiées dans nos Memoires il y a plusieurs années. Il falloit sans se fâcher répondre poliment à une critique certainement aussi mesurée & aussi modeste qu'elle est solidement prouvée.

Il se repand depuis quelques mois dans les Provinces, une édition *contrefaite* des sermons du P. Bourdaloüe, en quatorze vol. *in-12.* de petit caractére, sous le nom de la Ville d'*Anvers*. Nous croyons devoir avertir le public que cette édition assez mal imprimée, est outre cela remplie de fautes & tronquée en une infinité d'endroits. A cet avis nous en joignons un second, c'est que les Libraires de Paris, interes-

sez au Privilege de ce Livre, ont fait paroître depuis environ un an, une édition de ces Sermons qui ne laisse rien à désirer pour l'execution; elle est en quinze tomes, petit caractere, & tout-à-fait conforme au manuscrit de l'Auteur. On trouve cette édition chez *G. Martin*, *Coignard fils*, & *Guerin*, *l'aîné*, ruë S. Jacques.

On délivre chez *Guerin*, *l'aîné*, Libraire à Paris, ruë S. Jacques, des souscriptions pour le *Traité de la coupe des Pierres*, *par M. Frezier*, dont nous avons parlé dans nos nouvelles Litteraires du mois de May dernier.

Le même Libraire vend la nouvelle édition augmentée de la Description du fameux Cabinet de M. Grollier de Serviere, volume *in-4°*. avec quantité de figures en taille-douce.

Les Reflexions Militaires & politiques du Marquis de Santa-Crux, se vendent aussi chez H. L. *Guerin*, *l'aîné*, ruë S. Jacques, & *Jacques Guerin*, Quay des Augustins.

J. B. Coignard, fils, & Guerin, l'aîné, Libraires, ruë S. Jacques, débitent *le Dictionnaire des Cas de Conf-*

science décidés, &c. par Messieurs Augustin de Lamet & Germain Fromageau, Docteurs de la Maison & Societé de Sorbonne, en deux vol. *in-folio*. Ce nouveau Dictionnaire contient quantité de *Cas* extrémement curieux par leur singularité, ils ont tous été véritablement proposés à ces célébres Docteurs, & on y voit avec satisfaction les recherches profondes qui accompagnent & appuyent leurs décisions. Ces deux volumes peuvent servir de supplément aux trois tomes de *Pontas*.

Nous parlerons incessamment du *Recueil de l'Histoire & Memoires de l'Academie Royale des Sciences, depuis son établissement en 1666 jusqu'en 1698*, qui est entiérement imprimé en onze Tomes, lesquels se divisent en quatorze volumes *in-4o*. avec quantité de figures : comme aussi *de la Table générale des matieres*, de tout le Recueil des mêmes Memoires depuis 1666 jusqu'à 1730, en quatre vol. *in-4o*. & *du Recueil des Machines* qui ont été présentées à cette Academie depuis son établissement jusqu'à present, en six volumes *in-4°*. remplis de figures. Ces

vingt-quatre volumes *in-4°.* paroi
par les ſoins de *G. Martin*, *Coig*
fils, & *Guerin l'aîné*, Libraires,
S. Jacques, chez leſquels on tr
auſſi les Memoires de la même Ac
mie depuis & compris 1699, juſ
& compris l'année 1710, en d
vol. *in-4°.* avec figures.

Les Tomes V & VI de l'*Hiſtoir*
Empires, *&c.* ſont ſous preſſe, &
paroitront dans peu de tems : N
avons parlé des quatre premiers v
mes dans nos précedens Journaux

On a publié les Livres ſuivans

Hiſtoire Sainte, ſelon l'ordre
tems depuis la Création du mond
qu'à J. C. pour ſervir à l'édificatio
perſonnes de pieté, & principale
à l'inſtruction de la jeuneſſe tiré
ſeules paroles de l'Ecriture, ave
courtes notes pour l'éclairciſſemer
endroits les plus difficiles, chez C
les Oſmont, Jacques Clouſier & H
1735. *in12.* 2. vol.

La vie de S. Ignace, Fondate
la Compagnie de Jeſus, troiſiém
tion, par le P. Bouhours, de la n

Compagnie : chez Louis Josse, à la Couronne d'Epines, *in-12.* 1735.

Histoire de Gilblas de Santillane, par M. le Sage, Tome quatriéme : chez Pierre-Jacques Ribou, vis-à-vis la Comédie Françoise. 1735. vol. *in-12.*

Le parfait Notaire, par M. de Ferrieres, chez Cavelier, ruë S. Jacques. 1735. *in-4°.* 2 vol.

Traité sur les maladies de l'organe immédiat de la vûë, adressé à Messieurs de l'Academie des Sciences, par Jean Taylor, Docteur en Medecine, Chirurgien & Oculiste, & Membre de la Faculté de Medecine de l'Université de Basle en Suisse. A Paris, chez Prault, fils, Quay de Conty, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à la Charité. 1735.

La Statique des végétaux & l'Analyse de l'air ; experiences nouvelles, luës à la Societé Royale de Londres, par M. Halles, D. D. & Membre de cette Societé. Ouvrage traduit de l'Anglois, par M. de Buffon, de l'Academie Royale des Sciences. Chez de Bure, l'aîné, Quay des Augustins.

Recherches sur les Theatres de Fran-

ce depuis 1160 juſqu'à preſent, par M. de Beauchamp. 1735. chez Prault, Libraire, Quay de Gêvres.

Avis déſintereſſé ſur les derniers écrits publiés par les Cours de Vienne & de Madrid, au ſujet de la guerre preſente, avec quelques obſervations de Droit ſur l'Article cinquiéme de la quadruple alliance, & le ſupplément au recueil des piéces citées dans la réponſe de la Cour de Vienne, où l'on trouvera les piéces que la même Cour a jugé à propos de ne pas expoſer au public. 1735. *in-4°.* pages 200 ou environ, chez Coignard, fils, & Bondet, ruë S. Jacques, à la Bible d'or.

Le R. P. D. Auguſtin Calmet, Abbé de Senones a publié ſon Commentaire Littéral, Hiſtorique & Moral ſur la Regle de S. Benoît, avec des Remarques ſur les differens Ordres Religieux qui ſuivent la Regle de S. Benoît, deux vol. *in-4°.* Chez Emery, Saugrain, pere, & Pierre Martin.

L'Academie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, propoſe pour ſujet du prix qu'elle diſtribuera l'année prochaine 1736. *Quelles étoient les Loix com-*

munes aux Peuples de la Grece qui formoient le corps Hellénique ; l'origine, l'objet de ces mêmes Loix & les avantages qu'elles procuroient ? Le prix sera comme à l'ordinaire une Médaille d'or de la valeur de 400 liv.

Didot, Giffart, Gandouin & autres Libraires débitent le *Second Abrégé de la Carte générale du Militaire de France*, en forme de supplément depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au premier *Mars 1735.* par M. le Mau de la Jaisse. vol. *in*-8°.

Joseph Bullot a imprimé *le Catalogue des Arbres & Arbrisseaux, qui se peuvent élever en pleine terre aux environs de Paris. 1735. vol. in-8°.*

DU PONT-DE-L'ARCHE.

Monsieur le Monier, connu par divers Memoires curieux sur les Mathématiques, nous a communiqué l'observation suivante :

Dans les élémens de Géométrie du P. l'Ami, quatriéme édition, page 33 nombre 71. On trouve sur les lignes paralleles un Lemme dont ce Pere croit avoir donné la démonstration, & que

ce depuis 1162 jusqu'à present, par M. de Beauchamp. 1735. chez Prault, Libraire, Quay de Gêvres.

Avis désintereſſé ſur les derniers écrits publiés par les Cours de Vienne & de Madrid, au ſujet de la guerre preſente, avec quelques obſervations de Droit ſur l'Article cinquiéme de la quadruple alliance, & le ſupplément au recueil des piéces citées dans la réponſe de la Cour de Vienne, où l'on trouvera les piéces que la même Cour a jugé à propos de ne pas expoſer au public. 1735. *in-4°.* pages 200 ou environ, chez Coignard, fils, & Bordelet, ruë S. Jacques, à la Bible d'or.

Le R. P. D. Auguſtin Calmet, Abbé de Senones a publié ſon Commentaire Littéral, Hiſtorique & Moral ſur la Regle de S. Benoît, avec des Remarques ſur les differens Ordres Religieux qui ſuivent la Regle de S. Benoît, deux vol. *in-4°.* Chez Emery, Saugrain, pere, & Pierre Martin.

L'Academie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, propoſe pour ſujet du prix qu'elle diſtribuera l'année prochaine 1736. *Quelles étoient les Loix com-*

propres aux Peuples de la Grece qui formoient le corps Hellénique ; l'origine, l'objet de ces mêmes Loix & les avantages qu'elles procuroient. Le prix sera comme à l'ordinaire une Médaille d'or de la valeur de 400 liv.

Didot, Giffart, Gandouin & autres Libraires débitent le *Second Abrégé de la Carte générale du Militaire de France*, en forme de supplément depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au premier Mars 1735. par M. le Mau de la Jaisse, vol. in-8°.

Joseph Bullot a imprimé *le Catalogue des Arbres & Arbrisseaux, qui se peuvent élever en pleine terre aux environs de Paris. 1735. vol. in-8°.*

DU PONT-DE-L'ARCHE.

Monsieur le Monier, connu par divers Memoires curieux sur les Mathématiques, nous a communiqué l'observation suivante :

Dans les élémens de Géométrie du P. l'Ami, quatriéme édition, page 35 nombre 71. On trouve sur les lignes paralleles un Lemme dont ce Pere croit avoir donné la démonstration, & que

cependant il n'a ni démontré, ni pû démontrer. En effet, le Lemme tel qu'il est proposé par l'Auteur des élémens, conduit nécessairement à l'erreur. Car il énonce que deux lignes droites sont paralleles entre elles toutes les fois que de deux autres lignes droites égales, l'une est perpendiculaire sur la premiere, & l'autre sur la seconde. Or la proposition est fausse, puis qu'entre deux lignes droites qui se coupent on peut mener deux autres lignes telles que le Lemme les suppose. Pour rétablir ce Lemme, & pour maintenir dans leur entier plusieurs articles de la suite des mêmes élémens, il doit être conçû en ces termes:

Lemme III.

Si entre deux lignes droites sont deux autres lignes droites égales qui ne se coupent pas, & dont l'une soit perpendiculaire sur la premiere & l'autre sur la seconde; je dis que les deux premieres lignes sont paralleles, & aussi les deux dernieres. On ne met point ici la démonstration pour laisser aux Lecteurs le plaisir de la trouver par les propositions

qui précédent ce Lemme dans le Livre cité.

DE MARSEILLE.

Pierre Brebion, Imprimeur a mis en vente, *Traité Historique sur la Foire de Beaucaire*, où l'on voit son origine, ses priviléges, exemptions, &c. 1734. Brochure *in-4°.*

D'AVIGNON.

Extrait d'une Lettre écrite à un des Auteurs de ces Mémoires.

J'ai lû avec plaisir la Comédie du *Prejugé à la mode*, que Paris approuve si constamment, & avec tant de raison. Ce n'est pas que je la juge sans défauts. Mais à mon avis le bon l'emporte sur le médiocre. Quelle piéce peut soutenir une rigide Analyse & un examen rigoureux? Je crois qu'il vaut mieux juger par sentiment que par reflexion. Pourquoi se demander raison du plaisir qu'on reçoit? Je n'ai guéres vû de nouvelle Comédie plus exactement versifiée, où les caractéres, (du moins les principaux) fussent mieux soutenus, & le cœur humain en proye

ptiens, &c. par M. Rollin. Tome VIII. 1263
Art. LXX. Histoire Ecclesiastique. Tome XXXIII 1285
Art. LXXI. De l'effet que cause la Réfraction, dans l'observation de l'amplitude du Soleil pour trouver la déclinaison de la Boussole. 1312
Art. LXXII. Nouvelles Litteraires. 1320

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

A Paris, de l'Imprimerie de CLAUDE ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Août 1735.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Août 1735.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXV.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 ſ. le mois, en blanc, & brochés 16 ſ.

Années.

1701.	9.	vol.	1719.	12.	v.
1702.	12.	v.	1720.	5.	v.
1703.	12.	v.	1721.	12.	v.
1704.	13.	v.	1722.	12.	v.
1705.	12.	v.	1723.	12.	v.
1706.	12.	v.	1724.	12.	v.
1707.	12.	v.	1725.	12.	v.
1708.	12.	v.	1726.	13.	v.
1709.	12.	v.	1727.	12.	v.
1710.	12.	v.	1728.	12.	v.
1711.	12.	v.	1729.	12.	v.
1712.	12.	v.	1730.	12.	v.
1713.	12.	v.	1731.	12.	v.
1714.	12.	v.	1732.	12.	v.
1715.	12.	v.	1733.	12.	v.
1716.	12.	v.	1734.	12.	v.
1717.	12.	v.	1735.	8.	v.
1718.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Août 1735.

ARTICLE LXXIII.

*DISSERTATION EN FORME de Lettre adressée à M.*** sur le Triumvirat de Galba, Othon, & Vitellius, & sur celui de Pescennius, Albin & Sevére: Par le Pere Panel, de la Compagnie de* JESUS.

IL faut vous satisfaire, Monsieur, puisque vous le voulez absolument. En vous proposant mes conjectures sur les trois Médailles, dont vous m'avez envoyé les desseins, peut-

être passerai-je dans votre esprit, pour un téméraire, qui ne craint pas de heurter de front les anciens Historiens. Seroit-ce donc témérité de penser quelquefois différemment d'eux dans des matieres où la Religion n'entre pour rien, quand on croit avoir pour soi des preuves qui paroissent sans replique? Quelque opposés qu'ils soient les uns avec les autres, souvent avec eux-mêmes, on n'ose pas même douter de leur sincerité. Il semble que la plupart des Critiques se proposent moins de discuter la vérité des faits, que de les concilier. Un Historien a-t-il parlé? C'en est assez pour lui ajuger une espéce d'infaillibilité, que nous nous refuserions à nous mêmes sur les faits les plus évidens. Tel est l'empire de la prévention, ou si vous voulez, de la coutume. L'exemple nous entraîne malgré nous; & nous aimons ordinairement mieux courir le risque de nous égarer avec le grand nombre, que de nous engager dans les routes de la vérité, que la raison nous laisse quelquefois entrevoir, mais que la multitude n'a point encore frayées.

Nul point de l'Histoire peut-être, qui soit plus épineux que celui du regne des Empereurs Galba, Othon & Vitellius. Ce que les Historiens en racontent, se soutient si mal ; les faits y sont si embarassés, souvent si contredits, les dates si incertaines, ou si contraires, qu'on est presque tenté de croire qu'on lit un Roman plutôt qu'une Histoire. Du moins c'est le jugement qu'en a porté le grand Scaliger. Tout interessé qu'il étoit à maintenir ces Historiens dans la paisible possession du crédit qu'ils ont acquis, il avoüoit ingenument que sur la vie de trois Successeurs immédiats de Neron, nous n'avons rien de certain, & qu'on ne peut sortir des ténébres répanduës sur l'histoire de leur regne.

Les Médailles seules peuvent les dissiper, ces ténébres ; elles nous apprennent, ce me semble, assez évidemment, comme le P. Hardoüin l'a déja remarqué, que Galba, Othon & Vitellius, n'ont pas envahi l'Empire les uns sur les autres ; mais qu'ils l'ont gouverné conjointement & de concert, comme Octave César, Marc-Antoine & Lepi-

de l'avoient gouverné précédemment sous le nom de Triumvirs.

Les trois Médailles, sur lesquelles vous me demandez mon sentiment, pourroient en servir de preuve. Elles ont été frappées à Tripoli de Syrie. Des lettres dans une contremarque sur le col d'une tête couronnée de laurier, forment en maniere de Monogramme, ces legendes : IMP. GAL. IMP. OTHO. IMP. VITEL. Le revers porte les têtes accolées de Castor & de Pollux, avec les symboles de ces Divinités : dans le contour on lit ΤΡΙΠΟΛΕΙΤΩΝ. L'Ere propre à la Ville de Tripoli, ne paroît sur aucune de ces Médailles, quoiqu'elles n'ayent pas souffert, dites-vous, de l'injure des tems. Je ne sache pas que depuis Auguste on la retrouve sur d'autres Médailles des Empereurs avant Trajan.

Parce que la tête marquée sur ces Médailles ne paroît convenir à aucun des Princes, dont elles portent le nom, il ne faut pas croire, comme on a voulu vous le persuader, qu'elles ont été faites dans les premiers jours de leur avénement à l'Empire, & avant que

leurs portraits eussent été apportés en Syrie. Encore moins peut-on s'imaginer qu'on ait voulu épargner la dépense de faire des coins pour des Princes, qui ne devoient regner que pendant une année? Ce seroit prêter bien gratuitement aux Tripolins des inclinations trop bourgeoises. La tête de ces Médailles represente, à ce qu'il paroît, Néron au naturel : à la bonne heure ; mais qu'on ne dise pas pour cela, que par précipitation, par inadvertance, ou par œconomie les Tripolins ont pris un coin marqué au portrait de ce Prince, pour le faire servir aux Médailles de ses Successeurs. Moins intéressés, mais plus sages & plus ingénieux qu'on ne vous les dépeint, Monsieur, ces peuples en representant Galba, Othon & Vitellius sous le portrait de Neron, prétendoient faire connoître que sous ces nouveaux Triumvirs, ils joüissoient d'un gouvernement aussi doux que celui qu'ils venoient de gouter sous Neron, dont la mémoire leur étoit sans doute précieuse. Sur ces trois Médailles ils ont mis le même portrait, parce qu'ils ont voulu don-

ner à entendre que, quoique l'Em
fût confié à trois Princes, c'étoit
pendant le même esprit qui le gou
noit : que leur union empêchoit
s'appercevoir de la multiplicité
Souverains. Ce qui prouve que c
interprétation n'est pas arbitraire,
que le revers de ces Médailles est n
qué aux symboles de l'union & d
concorde, je veux dire, Castor & l
lux. Mais si cette preuve n'est pas p
vous suffisante, en voici une autre
quelle vous ne pourrez vous refu
je la tire de la conformité & de la
semblance, qui regnent sur pres
toutes les Médailles de ces Princ
conformité que vous chercherez in
lement sur celles des autres Empere
& qui par là même fait voir évid
ment que ceux, dont nous parlo
ont regné ensemble & de concert.

SER. GALBA IMP. CÆSAR AUG.
TR. P.) (SECURITAS P. ROMANI S. C
Déesse assise, le bras gauche appuyé
sa chaise; à ses piés, un autel. Æ.
Dans le cabinet du P. de Vitry, Jes

IMP. OTHO CÆSAR AUG. TR.
(SECURITAS P. R. La Déesse debo

de la droite, elle tient une couronne, de la gauche, une haste. Arg. *M. Dunod, Professeur à l'Université de Besançon.*

A. VITELLIUS GERM. IMP. AUG. P. M. TR. P.) (SECURITAS P. R. S. C. Le même type que dans Galba. Æ. 11. *D'une lettre MS. du P. de Vitry.*

SER. GALBA IMP. CÆSAR AUG. P. M. TR. P.) (VICTORIA GALBÆ AUG. La victoire posée sur un globe, avec une couronne & une palme. Arg. *M. le Président de Mazangues, à Aix.*

IMP. M. OTHO CÆSAR AUG. TR. P.) (VICTORIA OTHONIS. La victoire, avec une couronne à la main droite, & une palme à la gauche. Arg. *Dans le cabinet de M. Lebret.*

A. VITELLIUS IMP. GERMAN.) (VICTORIA GERMAN. comme dans Othon. Aur. *Mezabarba.*

GALBA IMP.) (PAX ORBIS TERRARUM. La paix debout; de la droite, elle tient un rameau d'olivier, de la gauche, un caducée. Arg. *Le grand Duc de Toscane.*

IMP. M. OTHO. CÆSAR AUG. TR. P.) (PAX ORBIS TERRARUM. Le même type

que dans Galba. Arg. *Le P. Tharin, Jesuite, à Besançon.*

A VITELLIUS GERM. IMP.)(PAX GERMAN. ROMA. Le Genie de Rome presente le signe de la victoire à Vitellius; la Germanie est à leurs côtés. Æ 1. *Vaillant.*

IMP. SER. GALBA CÆSAR AUG.) (ROMA RENASCES. Le Genie de Rome debout, soutient de la main droite l'image de la Victoire. Arg. *M. le Comte de Frontenai.*

A VITELLIUS GERMAN. IMP. AUG. P. M. TR. P.)(ROMA RENASC. . . . S. C. comme dans Galba. Æ. 1. *M. Ficoroni, à Rome.*

SER. GALBA IMPER.) (CONCORDIA PROVINCIARUM. La concorde debout, une patere à la main droite, la corne Amalthée à la gauche. Aur. *M. le Prince de Saxe-Gotha.*

IMP. SER. GALBA CÆSAR AUG.) (SALUS GEN. HUMANI. Une Déesse debout, le pié droit appuyé sur un Globe; de la droite elle fait une libation sur un autel; de la gauche, elle tient le timon d'un vaisseau. Arg. *Le P. Tharin.*

SER. GALBA IMPERATOR.) (SALUS

PROVINCIARUM. Une Déesse debout, avec la corne Amalthée à la main gauche. Arg. *De Mazaugues.*

IMP. M. OTHO. CÆSAR AUG. TR. P.)(CONCORDIA PRÆTORIAN. La concorde donnant la main à l'Empereur. Arg. *Mezabarba.*

De Vitellius. CONCORDIA PRÆTORIANORUM. La Déesse debout, avec un rameau d'olivier à la main droite, la corne Amalthée à la gauche. Arg. *Mezabarba.* Dans une autre CONCORDIA EXERCITUUM S. C. Deux mains jointes. Æ. II. *M. Chiflet, Conseiller au Parlement, à Besançon.* Une autre avec le même revers a pour legende : FIDES EXERCITUUM. Arg. *M. Bernard, Lieutenant Particulier, à Mâcon.* Une autre encore, CONSENSUS EXERCITUUM. Le Dieu Mars ; de la droite il tient une enseigne ; de la gauche, le bâton de commandement. Arg. *Lebret.*

IMP. SER. GALBA.)(S. C. dans une couronne de chêne. Æ. *Numismatum antiquorum Sylloge, Londini. 1708.*

IMP. M. OTHO CÆS. AUG.)(S. C. dans une couronne de chêne. Æ. II. *Lebret.*

A. VITEL. CÆ......)(S. C. dans une

couronne de chêne. Æ. 11. *Mss. de M. Rigord.*

IMP. SER. SUL. GALBÆ.)(ΕΠΙ ΜΟΥΚΙΑΝΟΥ ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΕΤ ΖΙΡ. dans une couronne de laurier. Æ. 1. *Dans le Cabinet du Roy:*

IMP. OTHO CÆS. AUG.)(ΕΠΙ ΜΟΥΚΙΑΝΟΥ ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΕΤ ΖΙΡ. dans une couronne de laurier. Æ. 1. *M. Fauvkener, à Londres.*

- A. VITTELLI........)(ΕΠΙ ΜΟΥΚΙΑΝΟΥ ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΕΤ ΖΙΡ. dans une couronne de laurier. Æ. 1. *M. Rose, à Alep.*

: ΣΕΡΟΥΙ.ΓΑΛΒΑ.ΑΥΤΟ.ΚΑΙΣ.ΣΕΒΑ)(L. A. La tête d'Isis. Æ. 11. *Lebret.*

- ΜΑΡΚ... ΩΝ ΚΑΙΣ ΣΕΒ ΑΥΤ.) (L. A. La tête d'Isis. Æ. 11. *Lebret.*

: ΛΟΛ ΟΥΙΤ ΚΑΙΣ ΣΕΒ ΓΕΡΜ.) (L. A. La tête d'Isis. Æ. 11. *Dans le Cabinet de Parme.*

ΣΕΡΟΥΙ ΓΑΛΒΑ ΑΥΤΟ ΚΑΙΣ ΣΕΒ.)(L. A. Le Dieu Canope. Æ. 11. *Mss. de M. Rigord.*

.......ΟΘΩΝ ΚΑΙΣ ΣΕΒ ΑΥ) (L. A. Le Dieu Canope. Æ. 111. *Lebret.*

. A. ΟΥΙΤ ΚΑΙ........) (L. A. Le Dieu Canope. Æ. 11. *Mylord, Duc de Devonshire, à Londres.*

De ces Médailles, & de plusieurs autres des mêmes Princes, dont je pourrois grossir cette liste, il resulte encore : 1°. Que Galba, Othon & Vitellius, ont pris, pour parler le langage reçû, les titres d'Empereur, de César, d'Auguste ; & cela, dès leur avénement à l'Empire. Cependant, au dire de Suetone, Vitellius différa de prendre le surnom d'*Auguste*, & refusa toujours celui de *César*.

2°. Que l'union regnoit parmi ces Princes ; & la tranquilité dans l'Empire ; que cette tranquilité étoit le fruit de la paix qu'ils avoient procurée à l'Univers par leurs victoires sur les ennemis du dehors, & par leur attention à la maintenir au dedans, soit en soulageant les Provinces, soit par la bonne intelligence qu'ils entretenoient dans les divers corps d'armées, repandus dans l'Empire. Eh ! que nous apprennent autre chose, ces Médailles encore, qui ont été frappées sous ce Triumvirat, mais qui ne portent en particulier le nom d'aucun des Triumvirs, que parce qu'ils avoient également part aux avantages à l'occasion desquels elles furent faites ?

SALUS GENERIS HUMANI. La victoire sur un Globe, avec ses attributs ordinaires.)(S. P. Q. R. au milieu d'une couronne. Arg.

SALUS ET LIBERTAS. Pallas debout, avec une haste & un bouclier.) (S. P. Q. R. dans une couronne. Arg.

LIBERTAS RESTITUTA. La tête de la Déesse voilée.)(MARS ULTOR. Mars debout, un drapeau à la main droite, un bouclier à la gauche. Arg.

PAX ET LIBERTAS. Deux mains jointes tiennent un caducée.) (S. P. Q. R. Au milieu d'une couronne.

BON. EVENT. FELICITAS. La tête d'une Déesse.)(PAX. P. R. Deux mains jointes tiennent un caducée. Arg.

ADSERTOR LIBERTATIS. La tête du Genie de Rome, couverte d'un casque.)(PRIMIPULI LEGION....... La Victoire éléve un Trophée. Arg.

HERCULES ADSERTOR. La tête d'Hercule.)(FORTUNA. P. R. La Fortune avec ses attributs. Arg.

BON. EVENT. La tête d'une Déesse.)(ROMA RENASCES. Le Genie de Rome debout; de la droite, il soutient le signe de la Victoire; un sponton à la *gauche*. Arg.

ROMA RESTITUTA. La tête de Rome couverte d'un casque.) (JUPITER LIBERATOR. Jupiter assis, la foudre à la main.

La tête d'Hercule chargée de la dépouille d'un lion.) (LIBERATOR URBIS. Trois Trophées. Arg.

VESTA P. R. QUIRITIUM. La tête de la Déesse voilée.) (FIDES EXERCITUUM. Deux mains jointes. Arg.

CONCORDIA PRÆTORIANORUM. La Déesse debout ; une branche d'ollivier à la main droite, à la gauche, la corne Amalthée.) (FIDES EXERCITUUM. Deux mains jointes. Arg.

FIDES EXERCITUUM. Deux mains jointes.) (FIDES EXERCITUUM. Deux mains jointes. Arg.

FIDES PRÆTORIANORUM. Deux mains jointes.) (FIDES EXERCITUUM. Deux mains jointes. Arg.

3°. Que si ces Triumvirs ont eu chacun une partie de l'Empire à gouverner, comme l'avoient eu Octave-César & Marc-Antoine, toutes les parties de l'Empire les ont néanmoins unanimement reconnus, puisqu'elles leur ont fait frapper des Médailles.

Nous en avons de Latines & de Grecques, qui ont été faites à Rome, & dans les païs où la Langue Romaine étoit reçûë ; à Tripoli & à Antioche de Syrie, en Egypte, en Créte, en Chypre, en Grece, en Mauritanie, &c.

4°. Que ce Triumvirat ſubſiſta pendant une année entiére, mais qu'il ne s'étendit pas au-delà. L'Empire entier ayant été confié l'année ſuivante à Galba, comme il fut dans la ſuite confié à Septime Sevére, à l'iſſuë de ſon Triumvirat avec Albin & Peſcennius, n'y eût-il que la quantité de Médailles qu'on a de ces Princes, ç'en ſeroit aſſez pour démontrer qu'Othon a regné plus de quatre-vingt-dix jours ; Vitellius, plus de huit mois. Celles de Galba lui donnent deux ans de regne. Vous pouvez, Monſieur, en juger par celles-ci.

ΣΕΡΟΥΙ ΓΑΛΒΑ ΑΥΤΟ ΚΑΙΣ ΣΕΒ. La tête de ce Prince couronnée de laurier ; au devant de laquelle il y a ces deux lettres L. B. pour Λυκάβαντος δευτέρου, c'eſt-à-dire, *la ſeconde année* de ſon regne.) (ΕΛΕΥΘΕΡΙΑ. La Liberté debout avec une couronne à la main droite ; de la gauche, qui eſt appuyée ſur une

colomne, elle tient une haste. Æ. II. *M. l'Avocat Croichet, à Poligny.*

ΣΕΡΟΥΙ ΓΑΛΒΑ ΑΥΤΟ ΚΑΙΣ ΣΕΒΑ. L. B.) (ΕΙΡΗΝΗ. La tête de la Paix, voilée & couronnée de laurier. Æ. II. *Lebret.*

ΣΕΡΟΥ ΓΑΛΒΑ ΑΥΤΟ ΚΑΙ ΣΕΒ. L. B.) (ΡΩΜΗ. La tête du Genie de Rome, couverte d'un casque. Æ. II. *Lebret.*

ΣΕΡΟΥΙ. ΓΑΛΒΑ ΑΥΤΟ ..... L. B.) (ΚΡΑΤΗΣΙΣ. Une Déesse debout; de la droite elle soutient l'image de la Victoire; de la gauche, un Trophée. Æ. II. *M. Cari, à Marseille.*

ΣΕΡΟΥ ΓΑΛΒΑ ΑΥΤΟ ΚΑΙΣ ΣΕΒ. L. B.) (ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑ. La tête du Genie de la Ville d'Alexandrie, couvert de la dépouille d'un éléphant. Æ. I *Lebret.*

ΣΕΡΟΥΙ ΓΑΛΒΑ ΑΥΤΟ ΚΑΙΣ ΣΕ (L. B. La tête d'Isis. Æ. II. *M. Gravier, à Marseille.* Dans une au L. B. Le Dieu Canope. Æ. III. *C*

On a senti toute la force de preuve tirée des Médailles en f de la seconde année du regne de Dans l'impossibilité de la détrui a tâché de l'éluder.

Le P. Pagi, aussi bien que M. l'Evêque d'Adria ont crû, ou du moins fait semblant de croire que les Egiptiens comptoient les années des Empereurs Romains, depuis le premier jour de leur mois *Thoth*, ou depuis le 29 d'Août : ensorte que, si quelqu'un d'eux avoit été proclamé Empereur avant ce tems-là, l'espace qui s'étoit écoulé depuis cette proclamation jusqu'au 29 d'Août, passoit pour la premiere année de leur regne, & que la seconde commençoit au même jour. Il est vrai que le P. Pagi s'est quelquefois servi de cette supposition, pour expliquer quelques Médailles, & faire quadrer avec elles les Historiens; mais il n'est pas moins vrai qu'il l'a aussi abandonnée quelquefois; par où l'on voit qu'il ne comptoit pas beaucoup sur ce systême, ou plutôt, qu'il n'y avoit recours que par ménagement pour les Historiens. Cette supposition cependant a fait fortune. Une Médaille d'Herode le Tetrarque, publiée par M. Rigord, & qui est à present chez M. Lebret, donne à ce Prince XLIV ans de regne. Joseph dit au contraire qu'il n'a pas regné XLII ans com-

plets. Pour resoudre cette difficulté, (si tant est qu'il y en ait une) le Card. Noris prétend que les Juifs comptoient les années du regne de leurs Rois, non du jour qu'ils montoient sur le thrône, mais du jour auquel commençoit l'année Ecclesiastique. Ainsi, dit-il, quoiqu'Hérode ne commençât à regner que sur la fin de l'an DCCL de Rome, cependant on compte cette année DCCL pour la premiere de son regne; & l'an DCCLI dès le mois de *Nisan*, (qui commençoit à la nouvelle Lune de Mars) pour la seconde, & ainsi de suite; d'où il suit, selon ce Sçavant, que l'on commença à compter la XLIII année de ce Prince, dès le mois de *Nisan*, de l'an DCCXCII, & que ce fut, dit-il, dans l'Eté de cette même année qu'il fut exilé. On a crû que c'étoit-là une heureuse solution pour concilier beaucoup de Médailles avec les Historiens. M. des Vignolles est allé plus loin: ce sçavant Chronologiste prétend (Bibliotheque Germanique Tome III.) que cette seule supposition suffit pour redresser tous les anacronismes qu'il croit trouver dans les saintes Ecritures,

quant aux calculs de la durée des regnes des Rois d'Israël & de Juda.

Quoiqu'il en soit, du sentiment du Card. Noris, que je ne prétens pas réfuter ici, revenons à Galba. Suivant nos Chronologistes, il regna sept mois & huit jours, depuis la mort de Neron. Elle arriva, dit-on, cette mort le 9 de Juin; de sorte que le quinziéme jour de Janvier de l'année suivante, fut le dernier du regne & de la vie de Galba. On répond donc dans le systême du P. Pagi & de M. della Torre, que les Egyptiens ont compté les deux premiers mois du regne de Galba pour la premiere année; que la seconde commença au troisiéme mois de son regne, parce que ce troisiéme mois tomboit sur leur mois *Thoth*, par lequel commençoit l'année Egyptienne. Il est surprenant qu'une réponse si frivole ait imposé à tant de Sçavans du premier ordre. Voudroit-on encore repandre sur les Etats généraux de Chypre, sur Rome même, le ridicule qu'on jette par cette solution, sur les Egyptiens? Ceux-là comme ceux-ci ont marqué sur leurs Médailles cette seconde année de *Galba*.

ΓΑΛΒΑC CΕΒΑCΤΟC) (ΚΟΙΝΟΝ ΚΥΠΡΙΩΝ ΕΤΟΥC Β. L'image de Venus placée entre deux torches allumées. Æ. II. *Devonshire.*

SER. GALBA IMP. CÆSAR AUG. PON. M. TR. P. II.) (PAX AUG. S. C. La Paix debout ; elle fait une libation sur un autel. Æ. II. *Lebret.*

Le pouvoir de Tribun du Peuple, donné sur cette Médaille, pour la seconde fois à Galba, est une preuve sans replique qu'il a gouverné l'Empire pendant deux ans. Vous sçavez, Monsieur, qu'on n'accordoit ce pouvoir aux Césars & aux Empereurs, & qu'on ne le renouvelloit en leur faveur qu'aux Palilies. Ces Fêtes se célebroient le 11 des Calendes de Mai, c'est-à-dire, le vingt & uniéme jour d'Avril, suivant notre maniere de compter. Galba a donc vû, pendant son regne, célebrer deux fois les Palilies ; puisque ce fut à pareil jour qu'il fut revêtu deux fois de suite du pouvoir de Tribun du peuple. Mais comment a-t-il pû voir, étant Empereur, les Palilies, & les voir deux fois consécutivement, si, comme on le dit, son regne n'a commencé qu'au 9 de

Juin, pour expirer au 25 de Janvier de l'année suivante ?

Je pourrois encore citer d'autres Médailles, sur lesquelles le Consulat est donné à Galba pour la seconde fois. Quelque avantage que pût me procurer ce surcroît de preuves, j'ai assez de sincerité pour ne pas m'en prévaloir, Panvinius & Jacques de Bie, qui les raportent, ces Médailles, sont des Antiquaires dont l'habileté n'est pas assez avérée à quelques Médaillistes de nos jours.

Mais pourquoi les Egyptiens n'ont-ils pas marqué les Médailles de Vitellius à la date de la seconde année de son regne ? S'il est vrai qu'ils ont marqué cette seconde année sur celles de Galba, parce que son regne concourut avec la fin de leur année (qui tomboit sur le 28 du mois d'Août) & le commencement de la suivante, Vitellius a dû, pour la même raison, n'être pas privé de cet avantage. Il jouit seul, nous dit-on, de l'Empire huit mois, cinq jours, à compter de celui de la mort d'Othon. On veut que cette mort soit arrivée le 16 d'Avril, c'est-à-dire, le vingt & uniéme

de

de *Pharmutus*, qui étoit le huitiéme mois de l'année Egyptienne. Le regne de Vitellius s'est donc étendu jusqu'au 20 de Decembre, c'est-à-dire, jusqu'au vingt-quatriéme de *Choiac* : c'étoit le quatriéme mois de l'année chez les Egyptiens ; par conſequent, les huit mois, cinq jours du regne de ce Prince concourent avec la fin de l'année Egyptienne, & le commencement de la ſuivante.

J'ai encore dit d'après le P. Hardoüin, que l'Empire fut confié à Septime Sévére à l'iſſuë de ſon Triumvirat avec Albin & Peſcennius. Ce Sçavant avoit le premier remarqué qu'après la mort de Commode, des Quinquevirs gouvernerent l'Empire Romain. C'étoient Pertinax, Julien, Peſcennius, Albin & Sevére. Diſpenſés moi, Monſieur, de vous répeter le grand nombre de Médailles ſur leſquelles ſa découverte eſt ſolidement appuyée. Vous les trouverez dans ſon *Hiſtoria Auguſta*. La premiere année du regne de Pertinax, fut la derniere de ſa vie. C'étoit, ſans doute un bon Prince, aimé de ſes Sujets, autant qu'il les aimoit

lui-même; puisqu'après sa mort il fut mis au rang des Dieux: honneur qu'on ne fit pas à Julien, soit parce qu'il fut bientôt remercié de ses services, ou qu'il mourut de mort violente, soit qu'il eût abdiqué de son plein gré. Quels qu'ayent été les départemens de ces Princes, les Médailles prouvent qu'ils étoient plus étendus, que ne l'a crû le P. Hardoüin; ou du moins, que ces Princes ont été reconnus ailleurs que dans les Provinces, qui leur étoient échuës en partage. La ressemblance, qui se remarque sur la plupart de ces Médailles, nous fait aussi connoître qu'elles ont été frappées en même-tems, & sous les mêmes Magistrats.

ΑΥΤ ΚΑΙϹ Π ΗΕΛΥ ΠΕΡΤΙΝ ϹΕΒ.)(ΕΦΕϹ Β ΝΕΩΚ. Un Temple orné de six colommes. Æ. 1. *Mss. de M. Rigord.*

ΑΥΤ Κ Λ ϹΕΠ ϹΕΟΥΗΡΟϹ.)(ΕΦΕϹΙΩΝ Β ΝΕΩΚΟΡ. Le même Temple que dans Pertinax. Æ. 1. *Rose.*

ΤΙΤΙΑΝΗ ϹΕΒΑϹΤΗ)(ΜΥΤΙΛΗΝΑΙΩΝ. La statuë equestre de Pertinax. Æ. 1. *Thes. Britannic.*

ΙΟΥΛΙΑ ΔΟΜΝΑ ϹΕΒΑϹ.)(ΜΥ-

ΤΙΑΗΝΑΙΩΝ. La ſtatuë equeſtre de Septime Sevére. Æ 1. *Mſſ. de M. Rigord.*

ΑΥΤ Κ Λ CΕΠ CΕΟΥΗΡ........) (ΤΟΜΕΩC ΜΗ.......... Δ. Un fleuve couché & appuyé ſur une urne. Æ. 11. *Le P. de Vitry.*

ΑΥΤ Κ Π ΕΛΒ ΠΕΡΤΙΝΑΞ.) (ΤΟΜΕΩΣ ΜΗΤΡΟΠ ΠΟΝΤΟΥ Δ. Deux Nymphes couchées, avec leurs urnes. Æ. 11. *Vaillant.*

ΑΥΤ Κ Γ ΠΕCΚ ΝΙΓΡΟC.....) (ΚΑΙCΑΡΕΙΑC ΓΕΡΜΑΝΙΚΗC. La Fortune debout, avec ſes attributs. Æ. 11. *Dans le Cabinet de Mancini, à Rome.*

ΑΥ Κ Λ CΕΠ CΕΟΥΗ........) (ΚΑΙCΑΡΕΙΑC ΓΕΡΜΑΝΙΚΗC. Le même type que dans Peſcennius. Æ. 11. *Mſſ. de Rigord.*

ΑΥΤ Κ Γ ΠΕCΚ ΝΙΓΡΟC ΙΟΥCΤΟC CΕΒ) (ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΙΑ ΠΕΡΙΝΘΙΩΝ ΝΕΩΚΟΡΩΝ. Deux Temples ornés de ſix colomnes, & poſés de côté ; au deſſus, deux branches de palmier en ſautoir. Æ. Max. Mod. *Dans le Cabinet Vareſi, à Rome.*

De Sept. Sevére ; dans Vaillant : ΠΕΡΙΝΘΙΩΝ ΝΕΩΚΟΡΩΝ ΑΚΤΙΑ ΠΥΘΙΑ

ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΙΑ. Deux Temples ; au-dessus, deux palmes dans deux urnes. *Æ. Maximi Moduli.*

ΚΛΩΔΙΟϹ ΑΛΒΕΙΝΟϹ ΚΑΙϹΑΡ.) (ΕΠΙ ϹΤΡ ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΑΡΙϹΤΟΦΑΝΟΥϹ ϹΜΥΡΝΑΙΩΝ. Deux Déesses, Isis & Neméſe, débout, avec leur attributs. *Æ.* I. *Dans le Cabinet du Roy.*

ΚΛΩ ΑΛΒΕΙΝΟϹ ΚΑΙϹΑΡ.) (ΕΠΙ ϹΤΡ Κ ΑΡΙϹΤΟΦΑΝΟΙϹ ϹΜΥΡΝΑΙΩΝ. Cybelle aſſiſe. *Æ.* I. J'ai vû cette Médaille entre les mains d'un étranger, qui l'avoit apportée du Levant.

De Sevére, chez Vaillant : ΕΠΙ ϹΤΡ Κ Α ΑΡΙϹΤΟΦΑΝΟΥϹ ϹΜΥΡΝΑΙΩΝ. Isis & Neméſe, comme dans Albin. *Æ.* I.

ΑΥ Κ Λ ϹΕ ϹΕΥΗΡΟϹ.....) (ΕΠΙ ϹΤ Κ ΑΡΙϹΤΟΦΑΝΟΥϹ ϹΜΥΡΝ..... Cybele aſſiſe. *Æ.* II. *Le P. de Vitry.*

ΙΟΥΛ ΔΟΜΝΑ ϹΕΒΑϹΤΗ.) (ΕΠ ϹΤ ΚΑ ΑΡΙϹΤΟΦΑΝΟΥϹ ϹΜΥΡΝΑΙΩΝ. Isis & Neméſe, comme ci-devant. *Æ.* II. *Lebret.*

Après la mort de Pertinax, & la retraite de Julien ; c'eſt-à-dire, au commencement de la ſeconde année que les rênes de l'Empire furent remiſes en

leurs mains, Pefcennius, Sevére & Albin regnerent avec le titre de *Triumvirs*. C'eft un fait averé, que les fages Hiftoriens ont, fans doute, regardé comme de trop petite confequence, pour nous en inftruire. Admirés, s'il vous plait, leur retenuë, & fçachez leur gré de leur attention à ne pas furcharger leurs récits de détails peu intereffans. Heureufement pour nous, les Médailles moins circonfpectes fuppléent à leur filence. Jugez en par celle-ci : elle eft de petit bronze, dans le Cabinet de M. le Comte Gombert Giufti, à Verone.

.... Clod. Sept. Al........ La tête d'Albin, fans couronne.) (iiivir. Les têtes accolées & fans ornement de Sevére, de Pefcennius & d'Albin; au haut de la Médaille, dans le champ, une couronne de laurier.

Vous lirez fur le revers de cette précieufe Médaille *Triumvir*, ou *Triumviri*. Dans le premier fens, ce mot eft la fuite de la legende de la tête, & démontre qu'Albin étoit un des Triumvirs. Si vous lifez *Triumviri*, vous ne pouvez l'expliquer que des trois Prin-

ces, qui sont representés sur la Médaille ; ils formoient donc entr'eux un Triumvirat ; ils étoient donc reconnus sous le nom de *Triumvirs*.

S'il est vrai, comme on voudroit nous le persuader, que la rupture entre Sevére & Albin n'éclata que parce que celui-là refusoit à celui-ci le titre de César, & les honneurs qui y étoient attachés ; & qu'Albin vouloit avoir celui d'Auguste, si, dis-je, cela étoit, trouveroit-on sur leurs Médailles les têtes de ces deux Princes, chacun avec le titre d'Empereur ? Ne doit-on pas plutôt de-là conclure que la paix & la bonne intelligence regnoient parmi eux, comme on le conclut des Médailles frappées pendant le Duumvirat de Marc Aurele & de Luce-Vére ? Leurs têtes s'y voyent ensemble ; celle ci d'un côté de la Médaille, celle-là de l'autre, quelquefois toutes les deux en regard. Or nous en avons de semblables d'Albin & de Sevére.

IMP. C. L. SEPT. SEV. PERT. AUG. La tête de Sevére.) (IMP. C. D. CLO. SEPT. ALBIN. AUG. La tête d'Albin. Æ. I. *D'une lettre Mss. du P. de Vitry.*

SEVERUS AUG. ALBINUS AUG. Leurs têtes en regard, couronnées de laurier.) (COL. ÆL. CAP. La tête de Serapis. Æ. III. J'ai vû cette précieuse Médaille entre les mains d'un P. Cordelier de l'Observance, qui l'avoit apportée de la Palestine.

ΑΥ Κ Λ CΕΠΤ CΕΟΥΗΡΟC La tête de ce Prince.)(ΑΥΤ Κ ΚΛΩΔΙΟC ΑΛΒΕΙΝΟC La tête d'Albin.

Il ne faut pas cependant le dissimuler. Cette Médaille citée par Strada, a parû suspecte au P. Hardoüin, parce qu'Albin y porte le titre de Αὐτοκράτωρ, ou d'Empereur : titre qui se trouvant sur une Médaille Grecque, ne quadre pas avec le département des Gaules, que ce Pere assigne à ce Prince. Mais d'autres Médailles viennent au secours de celle-ci ; & en constatant le titre d'Αὐτοκράτωρ, qu'elle donne à Albin, elles prouvent en même-tems qu'Albin a été reconnu Empereur en Asie. Je pourrois produire celle des Sidiens, que M. Vaillant rapporte sur le témoignage de M. Galland. Comme le suffrage de ces deux Antiquaires n'est pas décisif pour le P. Hardoüin, qu'il me

ſoit permis de m'en rendre le garand, quant au point dont il s'agit. Je ne produirai qu'un Médaillon de Bronze. M. Breval établi en Angleterre, m'a fait l'honneur de me le communiquer.

ΑΥΤ Κ Δ ΚΛΩΔ CΕΠΤ ΑΛΒΕΙΝΟC. La tête d'Albin.) (CΙΔΗΤΩΝ ΙΙΕΡΓΑΙΩΝ. Bacchus debout; de la droite, il tient un pot; de la gauche, il s'appuye ſur ſon Thyrſe; à ſes pieds, une panthere.

Ce ne fut qu'à la quatriéme année de ſon regne, qu'Albin fut reconnu Empereur, & qu'il prit le titre d'Auguſte. Commode l'avoit aſſocié à l'Empire, en l'appellant Céſar. C'étoit par ce titre qu'on déſignoit ceux qui devoient ſucceder à l'Empereur regnant. Deux Médailles garantiſſent ce fait.

D. Clodius Albinus Cæs. La tête d'Albin ſans couronne.) (P. m. tr. p. xvii. Imp. viii. cos. vii. Une Déeſſe aſſiſe; un ſceptre à la main droite; à ſes pieds, un enfant debout, ſur lequel elle appuye la main gauche.

Dans une autre: P. m. tr. p. xvii. Imp. viii. cos. vii. La même Déeſſe aſſiſe; le bras gauche appuyé ſur ſa chaiſe,

elle tient une haste ; à ses pieds, un petit enfant debout, à qui elle tend la main droite. Ces deux Médailles d'argent n'étoient pas sans doute inconnuës à Capitolin. La premiere est du Cabinet de M. l'Abbé Fauvel, à Paris ; la seconde de celui de M. Battely, Archidiacre de Cantorbery.

L'époque de ces revers ne convient, & ne peut convenir qu'à Commode. A ces titres on ne peut méconnoître la derniere année de son regne : aussi les portoit-il alors. Dire que les Officiers de la Monnoye ont mis par inadvertence sur les Médailles d'Albin les revers de celles de l'Empereur Commode, ce seroit avoir recours à la frivole, mais ordinaire solution de ceux qui n'ont rien de mieux à répondre. Est-il donc si rare de trouver sur les Médailles des Césars les années du regne des Princes, qui les avoient désignez pour leurs successeurs ? Jugez en par celles-ci.

ΑΥΤΟΚ ΚΑΙ ΤΙΤΟΣ ΟΥΕΣΠΑΣΙΑΝΟΥ. La tête de Tite couronnée de laurier.) (ΔΙΚΑΙΟΣΥΝΗ. L. ΕΝΑΤ. (*L'an IX. de Vespasien.*) La Justice debout, les balances à la main. Æ. 11. *Dans le*

Cabinet des Jesuites de Tournon.

M. ΑΥΡΗΛΙ ΚΑΙΣΑΡ. La tête Marc Aurele sans ornement.) (L. (*L'an X d'Antonin Pie.*) L'Equité a se. Æ. II. *Gravier.*

.... ΑΝΤ ΔΙΑΔΟΥ......... tête de Diadumene.) (L. B. (*L'an de Macrin.*) Le Prince dans un char Triomphe. Æ. II. *M. l'Abbé Rom de Rives, à Lyon.*

Q. HE. ETRUS ME DECIUS NO. C. tête d'Herennius avec une couronne rayons.) (P. M. TR. P. II. CONS. II. L'E pereur Trajan Déce debout devant autel, sur laquelle il fait une libati Arg. *Dans le Cabinet du Pere Chan lard, Jesuite.*

ΠΟ ΛΙΚ ΚΟΡ ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΟϹ Κ C La tête du jeune Valerien sans cour ne.) (L. Z. (*L'an VII. de Valerie* Une aigle. Æ. III. *Lebret.*

Il n'est pas jusqu'aux Imperatr mêmes, qui ne nous presentent, leurs Médailles, les années du re des Princes leurs époux. Je n'en cit que quelques-unes, pour ne pas v fatiguer par leur multiplicité.

La tête de Livie.) (L. MA. (*L'an*

d'Auguste.) Pallas debout, le signe de la Victoire à la main droite, une haste à la gauche. Æ. II. *Lebret.*

Cabina Cebacth. La tête de Sabine,)(L. is. (*L'an XVI. d'Adrien.*) La Victoire avec ses attributs. Æ. II. *Lebret.*

Faustina Aug. pii Aug. Fil.) (P. m. tr. p. xix. Imp. iii. cos. iii. Une Déesse debout. Arg. *Memoire de Trevoux. 1702. Fev. page 43.*

Julia Mamæa Aug. La tête de Mamée.)(P. m. tr. p. vi. cos. ii. pp. La Justice debout, les balances à la main. Æ. III. *Cette Médaille m'a été donnée par un de mes amis.*

Æl. Eudoxia Aug. La tête d'Eudoxie.)(Imp. xlii. cos. xvii. pp. La Victoire. Dans une autre Médaille, une femme assise soutient un globe surmonté d'une croix. *Banduri*, *Tome II. page 563.*

Or comme on convient que ces Médailles ont été frappées dans les années qu'elles énoncent, du regne des Empereurs à qui ces Imperatrices appartenoient, ou qui avoient nommés César le Prince qui devoit leur succeder :

Pourquoi ne conviendra-t-on pas que ces Médailles d'Albin ont été frappées dans l'année du regne de Commode qu'elles dénotent ? Mais si elles ont été frappées cette année-là, Albin étoit donc César du vivant de Commode, il étoit donc désigné heritier présomptif de l'Empire. Or ce fut dans la derniere année du regne de cet Empereur qu'Albin reçût le titre de César : les Médailles en fournissent la preuve. La premiere année d'Albin doit donc se compter de la derniere de celui de Commode inclusivement.

L'année suivante, qui fut la seconde de son regne, on lui associa à l'Empire Pertinax, Julien, Pescennius & Severe. Dans la troisiéme, ces deux derniers Princes formerent avec lui le Triumvirat, dont nous parlons, & ce Triumvirat subsista pendant deux années. Aux Médailles que le P. Hardoüin cite en preuve de la durée de ce Triumvirat, ajoutons en une, que les Antiquaires n'ont pas connuë jusqu'à present ; mais [illegible] seule renferme une démonstration complette.

[illegible] ...... La tête de

Pescennius couronnée de laurier, au devant de laquelle il y a la lettre Γ.)(ΔΑΜΑϹ....... Une Victoire avec une couronne à la main. Æ. III. *Gravier.*

La lettre Grecque Γ est ici pour une époque qui désigne une troisiéme année. Cette datte ne convient, & ne peut convenir à l'Ere de la Ville de Damas; puisque la derniere année de ce Triumvirat tombe sur la Dcccc XLVIII. de Rome, & la DVII. de Damas même. On ne peut donc expliquer cette troisiéme année que du regne de Pescennius; comme on ne peut expliquer de pareilles lettres sur les Médailles que j'ai décrites, que des années du regne des Empereurs ausquels ces Médailles appartiennent. Or Pescennius a regné un an conjointement avec Pertinax, Albin, Julien, & Sevére; & deux autres avec Sevére & Albin. Voilà donc les trois ans de son regne prouvez par sa Médaille, & par consequent les deux ans du Triumvirat démontrés. Vous voyez, Monsieur, qu'il seroit à souhaiter que les personnes qui étudient les Médailles, s'appliquassent moins à les expliquer par les Historiens, que par elles-

mêmes. L'autorité de nos Historiens y perdroit sans doute ; mais la vérité de l'histoire ne pourroit que beaucoup y gagner. (*a*) J'ai l'honneur d'être, &c.

ARTICLE LXXIV.

LES OEUVRES DE THEATRE, de M. de Brueys, trois vol. in-12. *A Paris, chez Briasson.* 1735.

PErsonne ne conteste à Moliere le premier rang entre les Auteurs du Théatre Comique François. Mais ce premier point une fois décidé, les jugemens se partagent pour les rangs subalternes, si l'on en excepte Regnard qui est celui de tous, qui, après Moliere paroît avoir réuni le plus de suffrages en sa faveur. Pour nous, comme il n'est pas de notre ressort de regler les rangs entre les Auteurs, nous laissons volontiers à chacun celui qu'il occupe, & nous nous bornons à rendre compte de leurs ouvrages.

Tout Paris a connu M. de Brueys. Elevé d'abord dans la Religion prétenduë Réformée & ensuite Avocat à Aix,

(*a*) On publiera bientôt une replique solide à cette Dissertation.

ſa Ville natale; il ſe maria par inclination, & comme il arrive d'ordinaire, l'indigence fut le premier fruit de ce mariage peu convenable à l'état de ſa fortune. Il quitta l'étude infructueuſe du Droit pour s'appliquer à celle de la Théologie, & dans peu il ſe diſtingua parmi les plus ſçavans du Conſiſtoire de Montpellier. Il mêla pourtant à l'étude de la Théologie celle des belles Lettres, & après avoir composé ſur l'art Poëtique d'Horace, une aſſez longue paraphraſe qui eſt à la fin de ſes Oeuvres, il répondit en faveur de ſon parti au Livre de M. Boſſuet, intitulé: *Expoſition de la Doctrine de l'Egliſe.* Choſe ſinguliere! Toute la réponſe de M. Boſſuet fut d'entreprendre la converſion de ſon adverſaire, & il y réuſſit. M. de Brueys ſe fit Catholique, & publia divers ouvrages de Controverſe, un *Examen des raiſons qui ont donné lieu à la ſeparation des Proteſtans.* Un *Traité de la ſainte Meſſe. Défenſe du culte extérieur de l'Egliſe Catholique. Réponſe aux plaintes des Proteſtans contre les moyens qu'on a employés pour leur réünion, & contre le Livre intitulé:*

La politique du Clergé de France. Traité de l'Eucharistie en forme d'entretiens. Traité de l'Eglise pour servir de réfutation à Messieurs Claude & Jurieu. Enfin M. Brueys étant devenu libre par la mort de sa femme, embrassa la profession Ecclesiastique. Qui croiroit que tout cela about it à faire des Comédies, & n'auroit-on pas lieu de soupçonner que la conversion de M. Brueys fut elle-même une Comédie ? Non ; ce seroit lui rendre trop peu de justice. Il se convertit sincerement ; mais la frequentation du Théatre de Paris, & un goût naturel pour le Comique, lui firent oublier les bienséances de son état, & par une étrange métamorphose, d'un Théologien firent un Poëte Comique. Malheureusement ce scandale ne se renouvelle que trop parmi nous, depuis quelque-tems que l'on voit des Prêtres avoüer des Romans licentieux, & d'autres ouvrages semblables, qui ne sont propres qu'à corrompre les mœurs.

Ce recüeil des Oeuvres de M. Brueys est partagé en trois volumes, dont le premier contient trois Tragedies, & une Comédie intitulée, l'*Opiniâtre*. Le

second ainsi que le troisiéme contient diverses autres Comédies, & ce dernier finit par la paraphrase de l'art Poëtique d'Horace, dont nous avons parlé. Si l'on regarde les ouvrages des Auteurs comme leurs enfans; il est arrivé à ceux de M. Brueys ce qui arrive quelquefois à d'autres, de n'avoir pas tous un pere bien certain. On lui a surtout disputé la Comédie du *Grondeur*; mais c'est injustement, & il l'a toujours réclamée avec vivacité, sans vouloir en partager l'honneur avec personne; il n'en est pas ainsi de la plupart des autres Comédies. Il y en a telle qu'il abandonne presque toute entiere, & telle autre dont il ne s'approprie qu'une partie. Les curieux trouveront tout cela expliqué dans les petites Préfaces qui précedent chaque piece. C'est où nous les renvoyons; car nous nous dispensons volontiers de rendre compte au public de ces sortes de détails. Tout ce que nous dirons en général de ce recüeil, c'est qu'on y trouvera plus de bon que de mauvais, de l'esprit, de l'invention, & de l'amusement.

ARTICLE LXXV.

DE SERVORUM DEI Beatificatione, & Beatorum Canonisatione, Liber primus, &c. C'est-à-dire, de la Beatification & de la Canonisation : Livre 1. Par S. E. le Cardinal Lambertini. Et se trouve chez de Bure l'aîné, Quay des Augustins. Suite de l'article LXIII. du mois de Juillet 1735.

LE Chapitre X démontre d'abord l'autorité du Pape, même sans Concile, pour les Canonisations. Cette autorité est appuyée sur un si grand nombre de faits & de témoignages connus de tout le monde, qu'il seroit superflu d'en citer quelques-uns, & plus encore de citer tout. A l'égard du droit de béatifier & de canoniser reservé au Pape seul, c'est ce qui ne souffre aujourd'hui aucune difficulté. Un seul fait le montre. Arnolphe, Evêque de Lisieux, écrit à Alexandre III, entr'autres scandales arrivés dans un Monastere, qu'un Procureur substitué à la place de l'Abbé

absent, s'étant enyvré au Refectoire, & ayant frappé du couteau deux Moines, ils prirent une perche qui se trouva sous leur mains & le tuerent. (*Voy. Baronius à l'année 1181 n. 8. & 9.*) Le mort fut honoré comme martyr par les gens du païs. Alexandre III envoya un Bref inseré dans les décretales. (*tit. 45 de Reliq. & Vener. Sanctorum.*)

» Nous avons appris, dit-il, que quel-
» ques-uns de vous séduits par une
» fraude diabolique, honorent en qua-
» lité de saint un certain homme tué
» en bûvant & dans l'yvresse : coutu-
» me payenne, puisqu'à peine l'Eglise
» permet de prier pour ceux qui meu-
» rent ainsi dans la crapule : l'Apôtre
» disant qu'ils ne posséderont point
» le Royaume de Dieu. Ne présumé
» donc plus de rendre un culte reli
» gieux à un tel mort, d'autant qu
» quand même il seroit vrai qu'il
» plusieurs miracles, il ne vous ser
» pas permis de l'honorer comme
» Saint, sans l'autorité de l'Eglise
» maine. «

La question n'est donc pas de voir si le Pape a le droit de canoni

de beatifier privativement à tous les autres Evêques, qui avoient droit de Beatification dans leurs Diocèses, ainsi qu'on l'a dit. Il s'agit de voir si ce droit privatif a été établi par cette décretale d'Alexandre III, ou s'il l'a été antérieurement par quelqu'autre acte, ou par une coutume ancienne. Bellarmin est du premier sentiment, aussi-bien que Wanespen, Mabillon, d'Acheri, la Saussaïe. D'autres en plus grand nombre croyent que le fait d'Alexandre suppose un droit ancien & connu. Le Cardinal Lambertini fait cependant bien voir qu'Alexandre établit un nouveau droit, puisque de son tems même les Evêques firent les béatifications, ou *élevations de corps*; mais qu'il les priva de ce droit en se le reservant par l'acte ci-dessus. Les actes d'Innocent III & de ses successeurs y sont conformes, jusqu'à ceux d'Urbain VIII, qui confirment ce droit privatif en prohibant tout culte religieux pour les canonisés ou beatifiés par d'autres que les souverains Pontifes. Mais il est à remarquer qu'il excepte ceux qui avant ses décrets de 1634 auroient eû la posses-

sion de cent années d'honneurs publics de l'aveu ou plutôt de la tolerance des Papes ou même des seuls Evêques. Par où l'on voit que depuis le décret d'Axandre, il y eut encore quelques beatifications Episcopales tolerées.

Le Cardinal dans le Chapitre XI deduit l'étenduë & les restrictions du droit en question, selon le sentiment de tous les Docteurs. 1°. Ce droit est interdit aux Patriarches, aux Primats, aux Métropolitains, aux Archevêques, aux Evêques. 2°. Il est interdit au sacré College, & même le Siege vacant. 3°. Il l'est au Légat à *latere*. 4°. Au Concile même soit Provincial soit général sans l'intervention de l'autorité du souverain Pontife. Et il ne s'agit point ici des Auteurs qui prétendent que les décrets des Conciles généraux tant sur la foi que sur les mœurs & la discipline, sont sans force, s'il ne sont confirmés par le Pape. Il n'est question que des Docteurs qui se bornent au pouvoir de décerner les honneurs de la beatitude ou de la sainteté. Ils inferent 5°. que ce droit n'appartient point au Concile général, même durant la vacance du *Siege*.

Les raiſons de cette reſervation au Pape ſont alleguées au nombre de cinq ou ſix. On examinera dans la ſuite ſi la queſtion des miracles (ou la canoniſation) eſt une queſtion de foi. On remarque ſeulement que cette queſtion étant une cauſe majeure par ſon objet, ſa difficulté & ſon obſcurité, appartient de droit à celui qui a la principale autorité dans l'Egliſe.

L'Auteur ſe fait une objection tirée du Concile de Conſtance. 1°. Il canoniſa, dit-on, S. Roch. Cela ſignifie que l'image de S. Roch fut portée en pompe dans la Ville durant la peſte, & non pas qu'il fut, à proprement parler, beatifié ou canoniſé alors. Il étoit mort en 1327, & il avoit fait quantité de miracles, ſuivis d'un culte public, avec l'approbation des Evêques, longtems avant ce culte du Concile de Conſtance en 1414. Nous omettons les autres raiſons. 2°. On traita au Concile de la beatification de Pierre de Luxembourg. Réponſe. Cette affaire étoit entre les mains de Clement VII Antipape, deux ans après la mort de Pierre, qu'il avoit fait Cardinal en 1389. Martin V s'en

ſaiſit enſuite, & elle ne fut concluë qu'en 1527 par Clement VII légitime Pape. D'où il faut inférer que les actes attribués au Concile de Conſtance, le doivent être au Pape Martin V, déja élu, qui préſidoit au Concile. On le chargea même de la commiſſion pour la beatification de trois autres dont il faut dire la même choſe, d'autant plus qu'en 1418 Martin V expédia une nouvelle commiſſion dans laquelle il confirma & approuva ce qui s'étoit fait, ſuppléant à tous les défauts qui pourroient s'y être gliſſés.

L'on examine au Chapitre XII le fondement du pouvoir de canoniſer; & l'on trouve que c'eſt l'invocation des Saints, invocation tellément liée avec le culte, que Daillé même (*Diſſertation ſur l'objet du culte religieux l. 3. ch. 21.*) ne fait pas difficulté de dire, tout Miniſtre qu'il a été; que „ ſi le » ſentiment & la tradition des chré» tiens des trois premiers ſiecles ſur » l'invocation des Saints étoient les » mêmes que pour les Latins d'aujour» d'hui, il a été ſéant & même né» ceſſaire, que ſuivant leur ſingulièrè

» prudence, pour rendre ce culte so-
» lemnel & légitime, ils établissent
» quelqu'un qui présidât à toute l'E-
» glise, & qui prononçât publique-
» ment sur les Saints qui seroient vé-
» ritablement dignes de ces honneurs,
» pour les canoniser, comme les La-
» tins aujourd'hui le font sagement en
» conséquence de leur supposition. «
Or l'un & l'autre de ces chefs est bien fondé. L'on ne peut douter du culte après ce que nous avons dit, & quant à l'invocation qui lui est liée, l'Auteur allegue tous les passages de l'Ecriture & des Peres, surtout de ceux des premiers siecles: passages formels que l'hérésie ne sçauroit éluder. A l'égard des motifs du pouvoir de canoniser laissé à l'Eglise par Jesus-Christ, il est inutile de les rapporter tous. Il n'y a de vraye sainteté & de vraye communion des Saints que dans l'Eglise véritable. Cela seul suffit pour faire entrevoir les autres raisons. Ce pouvoir n'est donc pas, comme le disent les hérétiques, une usurpation du pouvoir divin. Ce n'est qu'une déclaration simple de la grace que Dieu a faite à tel ou tel de ses Serviteurs, de les

les introduire dans le sein de la beatitude éternelle, & conséquemment c'est une permission de les invoquer & de les honorer, comme Saints.

De ce pouvoir communiqué à l'Eglise & au souverain Pontife, comme au Chef visible, il suit qu'il est convenable & utile qu'il y ait quelquefois des canonisations. Les avantages en sont déduits dans les Bulles, & réduits à si principaux par l'Auteur, sans compter la fin proposée par la Sentence. 1°. En l'honneur de la sainte Trinité. 2°. A l'exaltation de la foi Catholique. 3°. A l'accroissement de la Religion chrétienne. Voilà la matiere du 13ᵉ Chapitre sur l'usage du pouvoir de canoniser. On y refute avec force ceux qui admettant ce pouvoir se révoltent contre l'usage fréquent que l'on en a fait. Nous disons avec eux fréquent, mais avec plus de restriction qu'eux. Ils disent 1o. que les nouveaux Saints ne valent pas les anciens. Chicane née de la présomption comme s'il nous appartenoit de décider du merite & du rang des Saints, quand la voix de Dieu & de l'Eglise les a déclarés tels. Jesus-Christ se rend témo

gnage en tout tems. Les exemples modernes sont souvent plus frappans pour des hommes que les anciens. Et peut-on se plaindre de la multiplication de nos intercesseurs ? Les Saints Peres confondent cette vaine objection. Dire que Dieu peut nous exaucer & faire des miracles par l'intercession des Saints anciens, sans qu'il soit besoin d'en déclarer de nouveaux, c'est dire vrai. Dieu peut tout. Mais c'est prouver trop, & par consequent rien du tout. Car à ce compte il n'auroit été besoin d'aucune canonisation, puisque la Vierge, les Apôtres qui sont des Saints, n'ont pas été canonisés, & qu'ils peuvent nous obtenir ce que nous demandons. Ne nous reglons donc point sur ce que Dieu peut; mais sur ce qu'il a voulu. Qu'ils ne disent donc plus 2°. ce qu'à avancé l'apostat Antoine de Dominis, que les nouveaux Saints ont fait oublier les anciens. Ce seroit pure ignorance. Les Fêtes solemnelles de ces anciens subsistent toujours. Qu'ils disent encore moins : 3°. Que tant de canonisations rendent cette œuvre sainte, en quelque sorte vile & méprisable.

Gerson a paru le penser ainsi. Mais il n'a pas fait attention aux difficultés des Papes à écouter les sollicitations des Roys & des Peuples. La liste de ces canonisations faites par les souverains Pontifes confond leur exageration. Si l'usage present est de canoniser plusieurs Saints ensemble, c'est un effet de la prudence de l'Eglise, qui épargne la grandeur des frais nécessaires pour ces sortes de cérémonies, & qui ferme la bouche aux Détracteurs de la Cour Romaine. Qu'ils ne disent pas enfin que l'usage des canonisations est condamnable, parce qu'il y a des Saints ausquels on ne pense pas, & qui sont plus grands Saints que ceux dont on poursuit la canonisation. S. Antonin leur répondra que Dieu seul connoît les degrés de merite, & que la canonisation que Dieu veut pour les uns & non pour les autres n'ajoute rien au merite, ni ne détermine le degré de sainteté.

Chapitre XIV. *Du sujet de la canonisation.* Il est évident que tout Martyr & tout Confesseur, d'une sainteté reconnuë ou attestée par de vrais miracles, est un sujet propre à être canonisé. Mais

l'Auteur, pour ne rien omettre, croit devoir discuter quelques questions plus curieuses qu'utiles que se font les Théologiens sur cet article : par exemple, si les Saints de l'ancien Testament, si les enfans baptisés, ou Martyrs, si les Saints actuellement existans dans le purgatoire, ou qu'on sçait y avoir passé, si les Saints qui vivent encore, comme Elie, peuvent être canonisés. On voit ce qu'on peut répondre à de pareilles questions.

Le Chapitre suivant est d'une toute autre importance. Car il traite d'abord de la gravité & du poids des procedures usitées pour les canonisations, chose attestée par les Papes mêmes, à remonter à Celestin III, en descendant de là jusqu'à nos jours. Quelle maturité, quelles précautions, quels préparatifs pour l'examen ! Quelle lenteur à prononcer, & quelle dignité dans la Sentence ! La simple inspection de semblables causes a converti quantité d'hérétiques. Il traite, en second lieu de ceux dont les Papes se sont servis dans ces procedures. L'Auteur pour plus grande netteté distingue deux tems, celui d'a-

present & celui qui s'est passé avant l'établissement de la Congregation des Rites. L'établissement & les usages de cette Congregation sont reservés aux Chapitres qui suivront. Le Cardinal établit cinq propositions sur l'usage antérieur. 1°. Les souverains Pontifes ont fait beaucoup de canonisations dans des Synodes ou particuliers ou généraux ; ou même avec les Peres du Synode ; avant la tenuë des assemblées générales. Dans ces cas ils se servoient du conseil & des soins de ces Peres. 2o. Dans ces mêmes tems & depuis il s'est fait beaucoup de canonisations sans Concile assemblé. Alors les Papes ont employé des Cardinaux, des Archevêques & des Evêques, témoin l'acte d'Eugene III, au sujet de S. Henri, Empereur. 3°. Avant que les causes fussent proposées au Consistoire du souverain Pontife, la coutume s'introduisit que la procedure toute faite fût remise à l'examen de quelques Auditeurs de Rote, nommés Chapelains du Pape, ou à d'autres personnes pieuses & éclairées. Témoin Honorius III, qui differa d'un jour la canonisation de S. Laurent de Dublin,

à cause de l'absence de ses Chapelains & de quelques Prélats. On passe beaucoup d'autres preuves authentiques. 4°. Outre cet examen des Auditeurs de Rote avant la proposition des causes au Consistoire, on ajouta un nouvel examinateur Cardinal. Voyez le monument cité par Guillaume Bessin dans la collection des Conciles de la Province de Rouen, au sujet de S. Laurent de Dublin. 5°. A ce nouvel examinateur Cardinal, on en subrogea trois dans la suite, sçavoir un Cardinal de chaque ordre, des Evêques, des Prêtres, & des Diacres. Il y en avoit même plus sous Boniface VIII, pour la canonisation de S. Louis, Roy de France. Et il ne faut point objecter qu'il y a des Bulles, où il n'est pas fait mention de ce conseil, puisqu'il y a tant d'actes d'ailleurs qui en prouvent l'usage, même pour les Saints dont il est question dans les Bulles objectées.

Nous passerons légerement sur les Chapitres XVI, XVII, XVIII, XIX, où il est parlé de la sacrée Congrégation des Rites, & des Officiers de tout rang, qu'on employe aux causes dont

nous parlons. La Congregation des Rites fut établie par Sixte V, avec quatorze autres Tribunaux, l'an 1587; un de ses offices est de prendre connoissance des causes de beatification & de canonisation avant l'examen du Consistoire composé de tous les Cardinaux, Archevêques & Evêques qui sont en Cour de Rome. Elle ne le fit pourtant point au sujet de la canonisation du B. Didaque, l'an 1588. Mais Sixte V garda un milieu entre l'ancienne & la nouvelle institution, nommant huit cardinaux assistés de Théologiens & de Canonistes pour faire ce que fit depuis la Congregation. On l'appelle *ordinaire*, *avant-préparatoire*, *préparatoire*, *générale*, *particuliere*, suivant le tems, le lieu de l'assemblée, & le nombre de ses membres qui doivent s'y trouver. Cela est connu de bien des gens, & seroit long à expliquer : c'est assez de dire que tous les doutes sur les vertus, sur les miracles, &c. sont examinés trois fois, sçavoir dans les assemblées *avant-préparatoire*, *préparatoire*, *& générale*. La derniere se tient en présence du Pape. Nous n'entrerons point ici dans le dé-

tail des Officiers & de leurs offices. Il y a un Cardinal Préfet, des Cardinaux rapporteurs de causes, qu'on appelle *Ponents*, un Sacristain, un Protonotaire, un Secretaire, un Promoteur de la foi, un Soûpromoteur, des Maîtres de cérémonies, des Consulteurs, des Auditeurs de Rote, sans compter le Notaire, l'Archiviste, les Interprétes des procès, Procureurs, Avocats, Médecins & autres Ministres.

Finissons par le Chapitre XX dont l'objet est plus curieux & plus utile, puisqu'on y rassemble des preuves de la diligence & de l'attention extrême des anciens souverains Pontifes dans la discussion de ces sortes de causes. 1°. A remonter aux canonisations faites par les Papes dans les Conciles, les Diplomes de Jean XV, de S. Leon IX, d'Innocent II, & les actes de plusieurs Conciles font foi de ces précautions extraordinaires sur l'examen des miracles, des actes, des témoins, &c. 2°. Depuis que les Papes ont examiné & jugé les procedures de canonisation sans Conciles, voici de l'aveu de tous les Docteurs Catholiques, quelle a été leur conduite.

D'abord, disent-ils, des personnes de poids exposent au souverain Pontife les merites & les vertus de celui dont ils demandent la canonisation. Ils réitérent souvent leurs prieres. Le Pape n'accorde pas sur le champ la permission d'informer. Il la differe longtems, & aussi longtems qu'il le juge à propos, pour s'assurer par lui-même de la frequence & de la continuation des Miracles. Enfin après avoir été sollicité avec quelque sorte d'importunité, s'il juge que les miracles ayent continué, il propose l'affaire aux Cardinaux dans un Consistoire secret & il commet quelques Evêques, ou du moins des personnes prudentes & irréprochables de la patrie ou du voisinage du mort, pour s'informer en général ou en particulier de l'opinion commune sur la vie & les miracles de celui qui est proposé, avec ordre d'écrire à sa Sainteté tout ce qu'ils auront apris, ensuite d'une information sage & exacte, & de lui marquer leur jugement personnel, sçavoir s'ils croyent qu'on puisse permettre une information juridique & speciale de chaque fait.

S'ils écrivent de fortes & d'importantes raisons d'où l'on puisse conclure que cette information juridique se peut faire ; le Pape après avoir communiqué secretement l'affaire aux Cardinaux, & demandé leur avis décerne l'information ; & suivant les avis & le décret, Sa Sainteté charge les mêmes personnes ou d'autres d'informer juridiquement, 1°. De la réputation. 2°. De la vie. 3°. Des miracles. Elle exige de l'exactitude, de l'attention, de la fidelité, de la prudence, & l'execution de la forme qu'on leur prescrit. Ils font leurs recherches, & ils les envoyent au Pape qui les remet à quelques Chapelains ou autres personnes d'autorité pour les examiner mûrement, & en former une procedure juridique. Le Pape ensuite pese par lui-même, ou par les Cardinaux, toutes les conclusions de cette procedure. L'affaire est discutée entr'eux & on ne néglige rien dans l'examen des preuves pour s'assurer si elles sont valables. Cela fait, si le souverain Pontife juge de leur validité pour la canonisation ; il la décide dans un Consistoire secret. Puis il assemble un Consistoire

public où sans dire sa resolution il demande les avis des Prélats presens en Cour de Rome. On assigne enfin un jour, & une Eglise qu'on pare avec pompe. Là le Pape fait un discours, récite la procedure, énonce les preuves, & ordonne des prieres. On chante le *Veni Creator*, ou quelqu'autre Hymne, ou Antienne convenable. Le Pape se releve & prononce sa décision, que tel mort est Saint, & doit être honoré comme Saint. Il fixe un jour pour celebrer sa Fête. La Sentence de canonisation prononcée, on chante le *Te Deum*, & le Pape dit la Messe du nouveau Saint.

Tout cela est tiré presque mot pour mot des actes de la canonisation de S. Didaque, & de ceux de S. Raymond. Nous omettons quantité d'autres actes particuliers ; & d'autres précautions sur les témoins, sur les procedures, sur les beatifications anciennes, & sur les Consistoires anciens, dont l'article occupe tout le Chapitre XXI. Il nous paroît suffisant d'avoir exposé en général ce qui s'est pratiqué avant l'établissement de la Congregation des Rites. Quant à l'usage present & à la suite de ce vo-

lume, nous le remettons à un autre extrait.

ARTICLE LXXVI.

THE NATURAL HISTORY, &c. C'est-à-dire, Histoire naturelle de la Caroline, la Floride & des Isles Bahama; contenant les desseins des oiseaux, animaux, poissons, serpens, insectes & plantes: & en particulier des arbres des forêts, arbrisseaux & autres plantes, qui n'ont point été décrits jusqu'à present par les Auteurs, ou peu exactement dessinés, avec leur description en François & en Anglois. A quoi on a ajouté des observations sur l'air, le sel, & les eaux, avec des remarques sur l'agriculture, les grains, les légumes, les racines, &c. Le tout est précédé d'une Carte nouvelle & exacte des Pays dont il s'agit. Par Marc Catesby, de la Société Royale. Tome 1. London. 1731. Et se vend chez H. Louis Guérin, ruë S. Jacques.

C'Est sans doute pour mêler l'agréable à l'utile, qu'on a joint ensem-

ble dans ce premier volume les plantes les plus singulieres avec les plus beaux oiseaux. Un Voyageur curieux a formé le projet de ce grand ouvrage ; il s'est senti assez de courage pour l'executer ; & il a trouvé dans les liberalités de plusieurs Seigneurs Anglois, & de l'illustre Directeur de la Societé Royale, le Chevalier Hans Sloane, des secours, qu'on chercheroit inutilement ailleurs, qu'en Angleterre pour un pareil dessein. Si ces secours pouvoient mettre l'Auteur en état de faciliter le débit de son Livre, le public lui feroit sans doute un accüeil plus favorable ; mais peu de personnes se détermineront aisément à acheter si cher des couleurs, qu'on peut absolument suppléer par une description un peu plus détaillée. Aussi depuis quatre ans que cette Histoire est au jour, il ne paroît pas qu'elle soit encore beaucoup répandüë, puisqu'on nous a assuré que l'exemplaire, qu'on nous a mis entre les mains, est le premier qui soit venu à Paris, & qu'il n'y est que depuis fort peu de tems. Cependant l'Auteur pour en procurer le débit en France, a eu soin de

mettre à côté de l'original Anglois une traduction Françoise, faite par un Docteur en Médecine, François de naissance, ou né de parens François.

Quoiqu'il en soit, M. Catesby, en nous rendant compte de son travail, nous avertit que par rapport aux plantes, il s'est surtout attaché aux arbres des forêts & aux arbrisseaux, qu'il en a remarqué les differens usages, tant pour les ouvrages de ménuiserie & autres, que pour la nourriture des hommes & des animaux, pour la médecine, &c. C'est-là sans doute la partie la plus utile de son histoire, & celle qui nous a semblé aussi travaillée avec plus de soin. Comme il déclare qu'il n'est pas peintre de profession, il espere qu'on excusera quelques fautes de perspectives, & quelques-autres finesses de l'art, où il a peut être manqué. „ Car, ajoute-t-il, „ il me semble que les plantes, ou les „ autres choses que j'ai dessinées exa„ ctement, quoique sans perspectives, „ peuvent être aussi utiles pour l'his„ toire naturelle, & même plus, que „ si elles étoient exprimées plus hardi„ ment & d'une maniere plus pitto„ resque.

Il nous assûre ensuite qu'il a toujours desfiné les plantes toutes fraiches, & dans les momens qu'on venoit de les cueillir; & les animaux, surtout les oiseaux, pendant qu'ils étoient vivans: qu'il leur a donné à chacun son attitude propre, & qu'autant qu'il a été possible, il a joint les oiseaux aux plantes, dont ils se nourrissent, ou auxquelles ils ont quelque rapport: qu'il a donné aux plantes les noms Anglois & Indiens, par lesquelles on les connoît dans le pays, & que le Docteur Herard, sçavant Botaniste, lui en a fourni les noms Latins; ce qu'il faut entendre de celles, qu'on peut rapporter aux genres des plantes qui ont été connuës des anciens, & qui ne sont point tout-à-fait particulieres à l'Amérique: que comme dans le pays il y a peu d'oiseaux qui ayent des noms particuliers, excepté quelques-uns, qui ont des noms Indiens; il leur a donné ceux des oiseaux Européens de la même espece, avec une épithete qui les distingue; enfin qu'il s'est borné à representer & à décrire les mâles de chaque espece d'oiseaux, parce que généralement leurs couleurs sont plus bel-

les que celles des femelles, hors deux ou trois exemples, où il a ajouté une courte deſcription de la femelle, & des couleurs qui la diſtingue du mâle: & il prétend que pour avoir négligé cette méthode, il s'eſt gliſſé beaucoup de fautes dans les ouvrages de ce genre.

De notre côté nous croyons devoir avertir qu'un grand nombre des oiſeaux & des plantes, dont on nous donne ici la figure & la deſcription, ne ſont point particuliers aux Colonies Angloiſes, que M. Catesbi a parcouruës. En effet dans toute la Floride, dont la Caroline & la Louyſiane, font partie, & dans toutes les contrées Méridionnales de la nouvelle France, on trouve parmi les oiſeaux, l'Aigle à tête blanche, le Perroquet, l'Etourneau à l'aîle rouge, le Pigeon de paſſage, ou la Tourte, comme on l'appelle en Canada, le petit Moineau, le Cardinal, le Pic-vert à tête rouge, le Chardonneret, qui eſt même fort commun à Quebec; le Martinet de couleur de pourpre, qui ſe voit toute l'année aux environs de la nouvelle Orleans; le Canard d'Eté, qu'on appelle en Canada, Canard branchu, parce qu'il

perche sur les arbres ; la Sarcelle au
aîles bleuës, &c.

Quant aux Colibri, notre Auteu
semble avoir ignoré qu'il y en a d
deux sortes, l'une qu'on appelle en Ca
nada, *Oiseau-mouche*, & l'autre qu
s'appelle proprement Colibri. La diffé
rence est assez sensible entre les deu
especes. Le Colibri est un peu plus gro
& a le bec recourbé. L'oiseau-mouch
l'a tout droit, comme celui dont M
Catesby nous donne la description
& qu'on appelle apparemment à la Ca
roline Colibri, quoique ce soit, suivan
cette description, le véritable Oiseau
mouche, qui cherche pendant l'Eté le
quartiers Septentrionaux.

Ce n'est pas seulement dans la Caro
line & dans toute la Floride que l'on
trouve le *Myrthe à chandelle ;* cet arbr
est assez commun dans toutes les Colo
nies Angloises du continent de l'Amé
rique, & dans cette partie même du Ca
nada, qui est entre la nouvelle Angle
terre & l'Acadie. Nous sçavons que le
Anglois mêlent un quart de suif avec
la cire qu'on tire de ses bayes en les fai
sant bouillir, mais nous doutons fort

que ce suif qui fait couler les bougies, leur fasse produire une plus belle lumiere. Du moins on a éprouvé à la Louysiane que quand on ne la mêle point, elle coule beaucoup moins, & que sa lumiere est aussi belle, que celle de la meilleure cire. On assure même qu'il est fort aisé de la blanchir, & on croit que pour la rendre moins cassante & moins friable, il seroit à propos d'y mêler un peu d'une certaine cire molasse que des abeilles sauvages font dans les bois des Isles de l'Amérique. Il y a bien lieu de s'étonner qu'on fasse en Europe si peu d'usage d'une des plus belles, des plus utiles & des plus abondantes productions de nos Colonies.

Au reste l'Auteur ne paroît pas aussi instruit de l'histoire civile de la Caroline, que de la naturelle, lorsqu'il dit que les Anglois habitent ce païs depuis plus d'un siecle. Car il est de notorieté publique qu'ils n'ont commencé à s'y établir qu'en l'année 1660, & que ce fut alors qu'on lui donna le nom de Caroline en l'honneur de Charles II Roy de la Grande Bretagne. Il est bien vrai que sous le regne de Charles IX, Roy de

France, les François qui l'avoient découverte les premiers sous François I, y firent un établissement, & y bâtirent deux Forts, dont l'un fut nommé *Charles Fort*, & l'autre *la Caroline*. Mais tout le tems qu'ils y demeurerent, le pays ne fut connu que sous les noms de *Floride Françoise*, & de *Nouvelle France*. Nos guerres civiles ont été en partie cause que nous l'avons abandonné: nous l'avions perdu de vüë depuis ce tems-là, & nous paroissions la regarder comme un pays qui n'étoit bon à rien. Les Anglois nous ont fait voir depuis qu'il étoit bon à quelque chose, aussi bien que tant d'autres belles contrées de ce même continent, dont nous avions pris possession longtems avant eux, & où ils ont formé les plus belles Colonies du nouveau monde.

ARTICLE LXXVII.

HISTOIRE DU VICOMTE de Turenne, Maréchal Général des Armées du Roy. Deux Tomes in-4o. *A Paris chez la veuve Maziere, & Jean-Baptiste Garnier. Tome I. Pag. 601.*

LE public justement prévenu pour un Prince, la gloire de son siécle, & de notre Nation, attendoit depuis longtems l'ouvrage que M. de Ramsay, Chevalier, Baronet, lui présente. Mais il falloit un tel Historien pour écrire la vie d'un Heros : peut-on se plaindre du délai ?

Tout ce qui peut rendre une histoire estimable se rencontre dans celle-ci, la grandeur du sujet : Turenne a eu pendant cinquante ans beaucoup de part à tous les évenemens qui ont agité l'Europe, & pendant près de quarante ans il en a été un des principaux mobiles.

La verité est l'ame de l'histoire, le plaisir de la lire n'est que superficiel, tandis qu'on craint d'être agréablement trompé ; celle que nous annonçons est écrite sur des Memoires si certains, qu'on ne peut pas même la soupçonner de flatterie, d'exageration ou de fiction ; elle est composée sur les Memoires du grand Turenne écrits de sa propre main, où il raconte avec sa noble simplicité, & une parfaite intelligence de la guerre, ses Campagnes depuis 1643 jusqu'à 1660. Six années de ces

Memoires se rapportent à ceux de Jacques II, Roy de la Grande-Bretagne, alors Duc d'Yorck, il servit quatre ans sous Turenne, & deux ans contre lui, sous le grand Prince de Condé, il fit admirer sa valeur & sa capacité par ces deux excellens Juges du merite militaire. Le Duc d'Yorck écrivoit le soir en Anglois ce qui s'étoit passé pendant la journée. On sent, dans le rapport qu'il en fait, une grande intelligence des desseins des deux habiles Généraux, & on connoît qu'il étoit aussi propre à les executer que pénétrant à les concevoir.

Les autres instructions viennent de main sûre, M. le Marquis d'Imécourt, ce respectable vieillard, le plus ancien de nos Guerriers, formé par le grand Turenne, témoin de ses Campagnes de Hollande & d'Allemagne, a communiqué ce qu'il avoit vû, & ce que la confiance du Heros lui avoit appris de ses projets & des sages mesures que sa prévoyance n'ômit jamais. L'Historien s'est encore servi utilement de la relation des deux dernieres Campagnes de M. de Turenne, composée par Deschamps, habile Officier, qui servoit

dans son Armée, de la relation de la bataille des Dunes par le Général Morgan, de la relation de la bataille de Fribourg par le Marquis de la Moussaye. Enfin tout le militaire de cette histoire a pour Auteurs originaux d'habiles Guerriers. M. de Ramsay est parfaitement entré dans leur esprit. On croit être au milieu des combats, & voir ce qu'on lit; on sent le péril, on admire les ressources du Général; on sçait non seulement qu'il a vaincu, mais pourquoi il a vaincu.

Les plans de toutes les batailles gravées avec autant d'exactitude que de proprété & de bon goût, ne laissent rien à désirer. Les Memoires de Fremont d'Ablancourt, attaché à M. de Turenne, & employé par ce Prince dans quelques négociations, ont instruit l'Auteur sur les premieres années de la vie de M. de Turenne.

Langlade mécontent de lui, l'a peint des mêmes traits qui le font admirer dans les écrivains qui lui ont été les plus dévoüés. Peut-on désirer rien de plus fort pour la certitude de son histoire, que le témoignage d'un ennemi?

Les autres preuves consistent en lettres, en actes. M. l'Abbé Raguenet, entreprit de réunir ces matériaux dans un corps d'histoire; quelques ouvrages bien écrits lui avoient acquis une juste réputation. C'est dommage que l'execution n'ait pas repondu à la grandeur de l'entreprise. Les faits qu'il raconte sont avérés, les dattes exactes, la narration claire: mais ce n'est pas une histoire, ce n'est qu'un Journal.

M. de Ramsay nous déclare qu'outre ces pieces originales, il a lû soigneusement tout ce qui pouvoit lui donner de nouvelles lumieres; mais qu'au défaut des Memoires autentiques, il ne s'est pas permis d'y suppléer par des conjectures; qu'il a toujours préferé scrupuleusement le vrai au vraisemblable, persuadé que l'Historien n'a pas, ainsi que le Poëte, le privilege de créer pour embellir. Par le même respect pour les loix de l'histoire qui ne permettent pas plus de supprimer le vrai, que de dire le faux, l'Historien n'a point dissimulé les fautes du Vicomte de Turenne. La vertu trop parfaite, c'est la judicieuse remarque de M. de Ramsay,

la vertu trop parfaite paroît inimitable; elle décourage les uns, elle irrite les autres, elle est suspecte à tous, parce qu'il faut que les grands hommes mêmes soient marqués au coin de l'humanité, pour être reconnus des hommes réels, & ne pas paroître des fantômes fabuleux ouvrages de l'imagination. Ajoutons que les fautes des Heros inspirent de la précaution pour les éviter & du courage pour les réparer. M. de Turenne en fournit un exemple qu'on ne sçauroit trop representer comme un modéle peu imité, mais admirable à ceux mêmes qui ne l'imitent pas. Louis XIV lui avoit confié un secret important, prévénu d'une passion contre laquelle l'âge & la vertu le rassuroient trop, il s'ouvrit sur ce secret à une Dame dont il croyoit n'aimer que l'esprit, & dont il aimoit la beauté ; elle garda mal le secret. Le Roy étonné qu'il eût échappé, soupçonna Louvois, ennemi de Turenne : notre Heros toujours vrai, toujours genereux, avoüa sa faute, & justifia Louvois. Cette candeur charma le Roy qui se connoissoit en vertus héroïques, il redoubla sa confiance pour un

un homme qui n'avoit pas voulu cacher sa honte en perdant un Ministre qu'il lui étoit permis de ne pas aimer. Turenne rompit tout commerce avec la Dame, & le reste de sa vie il rougit de cette avanture. C'est-là réparer une faute & apprendre à l'éviter. N'omettons pas un trait qui suffiroit seul pour faire connoître la perfection de cette grande ame. Un jeune Seigneur lui ayant demandé indiscretement comment un si grand Capitaine avoit perdu les batailles de Mariendal & de Rhétel. Par ma faute, répondit-il. Il est plus facile & moins glorieux de gagner deux batailles, que de faire un aveu si prompt & si franc.

L'Historien a mêlé le récit des négociations politiques, avec celui des expeditions militaires. Il a développé habilement en plusieurs endroits l'état de l'Europe, la situation particuliere de la France, les intrigues de la Cour, les interêts des Princes & le caractere des Généraux contemporains. Cependant il ne perd jamais de vûë son Heros, attentif à écarter tout ce qui ne sert pas à son histoire, & à ne pas noyer l'objet

principal dans des détails épisodiques.

Le judicieux Polibe s'est distingué entre les anciens Historiens les plus celebres, par les peintures qu'il fait de l'état des Nations & des affaires ; il découvre l'origine des guerres, il en publie les succès. M. le Chevalier de Ramsay a emprunté le pinçeau de cet habile politique, pour tracer la situation de l'Europe, quand le Cardinal de Richelieu executa le dessein d'abaisser la Maison d'Autriche. Ecoutons le dans la conclusion d'un détail qu'on doit lire, & trop long pour être copié. „ Avant » ces deux grands Ministres (le Cardinal de Richelieu & Oxenstiern, » Chancelier de Suede) on ne connoissoit pas ce qu'on appelle presentement en Europe, *equilibre de puissance*. Les Princes se faisoient la » guerre, sans prévoir que leurs victoires mêmes pouvoient avoir des » suites funestes, ignorant qu'il est » dangereux de trop affoiblir son ennemi, aussi bien que de trop fortifier » ses Alliés. Richelieu & Oxenstiern, » penserent les premiers à peser la valeur des Nations, & leurs interêts

» differens, à combiner leurs rapports
» mutuels, à calculer leurs forces, à
» former par là une nouvelle espece
» de politique, inconnuë aux siecles
» passés.

» Après avoir démêlé ainsi les be-
» soins de chaque Cour de l'Europe,
» Richelieu s'assura des unes & dispo-
» sa les autres à demeurer neutres; il
» arma les Princes de l'Empire contre
» l'Empereur; il se lia étroitement
» avec les Hollandois, pour attaquer
» les Païs-Bas Espagnols, & par mer
» & par terre; il ménagea les Princes
» d'Italie, de maniere qu'une partie
» demeura neutre, & que les Ducs
» de Savoye, de Parme & de Mantouë,
» signerent un traité avec le Roy de
» France; il porta ses vûës jusque dans
» le Nord; il engagea le Dannemarck
» & la Pologne à faire la paix avec
» les Suédois; il amena Gustave dans
» l'Allemagne, que ce Conquerant ra-
» vagea comme un torrent impetueux.
» Pour arrêter les Anglois prêts de se
» déclarer en faveur des Espagnols,
» il fomenta les discordes alors nais-
» santes, entre l'infortuné Roy Char-

» les I, & son Parlement : Enfin, pour
» consommer son ouvrage, il prépara
» de loin la révolte des Catalans, & la
» révolution de Portugal, « & commença une guerre dont le succès (malgré l'embarras des guerres civiles qu'il eut a essuyer, & qui devinrent plus animées après sa mort) fut la décadence de la Monarchie d'Espagne, l'affoiblissement de la Maison d'Autriche en Allemagne. La France d'ennemie, devenuë Arbitre, calma l'Europe; imposa au Corps Germanique les loix par lesquelles il se gouverne encore. On verra dans l'histoire que Turenne fut un des plus puissans instrumens des succès de la France.

» Rien, c'est l'Historien qui parle,
» ne donne une plus haute idée du
» génie de Richelieu, que de le voir
» percer ainsi avec un secret impéné-
» trable & une activité infinie jusques
» dans l'interieur des Cours les plus
» éloignées, remuer les uns, arrêter
» les autres, flatter, intimider, forcer
» tout à suivre ses mouvemens. « La réflexion de l'Historien mériteroit d'être toujours sous les yeux des Souve-

rains & des Miniſtres. *On ſe laiſſe facilement éblouir*, dit-il, *par l'eclat de ſes vaſtes projets, lorſqu'on ne connoît point les principes d'une politique plus noble qui s'occupe bien plus du bonheur des peuples, que de l'agrandiſſement des Princes.*

On n'attend pas de moi l'abregé de l'hiſtoire que j'annonce; les événemens ſont connus; & pour entrer dans les détails, il faudroit donner un volume au lieu d'un extrait.

Le ſtile de l'Hiſtorien n'eſt pas un ſtile de Roman, enflé d'épithétes, chargé plus qu'embelli d'ornemens étrangers & prodigués. M. de Ramſay riche en expreſſions, toujours propres, toujours pures, toujours ingénieuſes, les ménage avec une ſévére œconomie & preſente partout autant de choſes que de mots. Il n'amuſe point ſon lecteur à relever des fleurs jettées ſous ſes pas, il le mene rapidement à la ſuite de ſon Heros: Mais ſi la difficulté de retrancher embaraſſe le Journaliſte, ne peut-il pas choiſir & rapporter certains endroits plus brillans & plus inſtructifs que le reſte? c'eſt ce qu'on n'exigera pas

quand on aura lû le Livre, on ſentira qu'il n'eſt pas plus aiſé de choiſir que de retrancher ; que le Heros de quelque côté qu'on le voye, dans quelque ſituation qu'il paroiſſe, ſurprend, charme, inſtruit. On ſe bornera donc au plan de l'ouvrage, & à quelques points de vûë rencontrés plutôt que choiſis. Le premier Livre eſt l'hiſtoire de l'enfance, & des premieres armes du grand Turenne. Son génie martial ſe déclara d'abord.

Le Prince de Turenne étoit d'une complexion délicate ; ſon pere doutoit qu'il fût jamais en état de ſoutenir les travaux de la guerre ; ſon fils pour le forcer à penſer differemment, prit à l'âge de dix ans la réſolution de paſſer une nuit pendant l'hyver ſur le rempart de Sedan : le Chevalier de Vaſſignac ſon Gouverneur, après l'avoir longtems cherché le trouva ſur l'afût d'un canon où il s'étoit endormi.

Dans le premier tems de ſes études, il apprenoit avec difficulté ; ſon eſprit lent & tardif paſſa pour un défaut d'application, & lui attira des châtimens qui ne ſervirent qu'à lui inſpirer une égale

averſion pour les maîtres & pour les ſciences. Le Duc de Bouillon ſon pere crut devoir prendre une autre voye; il le piqua d'honneur & lui fit ſentir combien il étoit indigne d'un homme deſtiné pour les combats de ne ſçavoir pas ſe vaincre ſoi même. Un motif ſi noble eut beaucoup plus de force que la ſévérité. Le jeune Vicomte s'appliqua à l'étude par pur courage d'eſprit & s'y affectionna peu-à-peu avec tant de ſuccès que dans un âge avancé il ſe ſouvenoit encore des plus beaux endroits des Poëtes Latins & François; il s'attacha fort à la lecture de l'hiſtoire, ſurtout à celle des grands hommes qui s'étoient diſtingués par les talens militaires. Il aimoit tant le caractere d'Alexandre qu'il fut prêt de ſe battre en duel à douze ans, pour ſoutenir que l'hiſtoire de Quinte-Curce n'étoit pas un Roman. Dans un âge plus mur il choiſit avec raiſon d'autres modeles qu'Alexandre.

Elevé d'abord ſous deux des plus grands Généraux qu'il y ait jamais eu, le Prince d'Orange & le Duc de Weymar, il ſe fait connoître & diſtinguer en Hollande, en Allemagne,

en Flandre. Il paſſe enſuite les Alpes, & dans les fameuſes actions de Caſal, de la route de Quiers & de Turin, il ſe ſignale par ſon courage & par ſa prudence. Il parvient ainſi au Commandement ſuprême des Armées, & au Bâton de Maréchal de France à l'âge de trente-trois ans. Alors il va recüeillir au-delà du Rhin les débris des troupes Weymariennes, défaites & diſperſées ſans Chef, ſans argent, & ſans armes. Il aſſiſte aux combats de Fribourg, & au ſiege de Philiſbourg. Il prend Wormes, Mayence & Landau. Il contribuë par ſa valeur & par ſa ſageſſe au gain de la bataille de Nortlingue, & le grand Condé préſent à la plupart de ſes actions veut bien en partager la gloire avec lui. Il rétablit l'Electeur de Tréves dans ſes Etats, fait la jonction de ſes Troupes avec celles des Suédois, par une marche longue, penible & rapide, malgré l'oppoſition de toutes les forces de l'Empire. Il paſſe le Tauber & le Danube; attaque & défait Melander & Montecuculli, fait

une irruption en Baviere, met le pays à contribution; ſuſpend ou précipite par ſes victoires les Négociations du Congrés de Weſtphalie, & force enfin les Imperiaux à terminer les longues guerres d'Allemagne par la paix de Munſter.

Les troubles civils commencent en France, l'amitié & l'amour, les préjugés & les paſſions s'uniſſent pour le ſéduire & l'entraînent dans le torrent commun de la révolte, ſous le vain prétexte de faire la guerre pour le Roy contre ſon Miniſtre; ſa vertu ſe méprend d'objet, & ſa gloire s'éclipſe, mais les nuages ſe diſſipent bientôt, il rentre dans le devoir & devient l'apui du Thrône. La Capitale du Royaume & les Provinces éloignées ſe révoltent de nouveau. La Cour devient errante; aucune Ville ne la veut recevoir. Les Parlemens ſe déclarent contr'elle. Le peuple prévenu d'une fauſſe opinion du bien public, s'attache aveuglément aux déliberations factieuſes du Parlement de Paris. L'oncle du Roy ſe met à la tête des Magiſtrats re-

belles. Le grand Condé aſſemble des troupes. Les ennemis s'avancent dans le cœur du Royaume. Le Duc de Lorraine ſe hâte de les joindre. Le Vicomte de Turenne vole au ſecours de ſon Roy, ſauve la Cour trois fois à Gergeau, à Gien & à Ville-Neuve S. Georges, gagne la bataille de S. Antoine & ramene le Roy triomphant à Paris. Le grand Condé ſe met à la tête de trente mille hommes Eſpagnols & menace le Royaume d'une invaſion generale. Le Vicomte avec une armée de douze mille combattans, mene ce jeune Heros de riviére en riviére, de poſte en poſte, de campement en campement, ſans que Condé oſe jamais l'attaquer ni hazarder un ſeul combat; il l'oblige de quitter la Picardie & de ſe retirer en Champagne. Le Vicomte le pourſuit, s'empare de pluſieurs Villes, le chaſſe des frontieres du Royaume & l'oblige à tranſporter la guerre en Flandre. Là il attaque l'armée Eſpagnolle dans ſes lignes, fait lever le ſiege d'Arras, diſſipe les troupes du Roy Catholique, prend pluſieurs

Villes ; assiege Valenciennes , surprend les magasins de l'ennemi à la Capelle , défait entiérement les Espagnols aux Dunes & se rend maître de Dunkerque. De là étendant ses conquêtes, il prend dix autres Villes, s'empare de tout le païs , entre la Lype, la Lys & l'Escaut, envoye des partis jusqu'à Bruxelles & force enfin les Espagnols, comme les Allemands à demander la paix à la France & à conclure le fameux Traité des Pyrenées.

Pendant huit années de paix il n'est pas oisif, il contribuë à remettre la couronne sur la tête du Roy de la Grande - Bretagne, affermit la Maison de Bragance sur le Thrône de Portugal, entre dans le secret des Conseils du Roy ; & du sein de la paix, il devient l'ame de toutes les négociations politiques & de toutes les expéditions militaires qui se font dans l'Europe. Sept ans après le Traité des Pyrenées, le Roy porte ses armes dans les Païs-Bas, & veut aller lui-même apprendre le métier de la guerre sous le Vicomte. La victoire

vole devant Louis, conduit par un tel Capitaine. Le Roy s'empare en peu de jours de plus de douze Villes, & force les Eſpagnols de nouveau à faire la paix. Le Vicomte jouit d'un repos de quatre ans qu'il employe à s'inſtruire des vérités éternelles & à pratiquer toutes les vertus chrétiennes. Il veut ſe retirer du monde & chercher un nouveau genre d'héroïſme. Le Roy lui ordonne de rentrer dans les affaires, & le Vicomte ménage la rupture de la triple alliance faite contre la France entre la Suéde, la Hollande & l'Angleterre, il envoye des inſtructions vers le Midi & vers le Nord, en déçà & au-delà des mers dans l'Eſpagne & l'Empire, dans la Hollande & les Iſles Britanniques, aux Puiſſances maritimes & à celles du Continent. Il détache les unes de cette alliance, il empêche les autres d'y entrer, & diſſout enfin ce projet formé contre les interêts du Royaume. Le Roy prend la reſolution de punir l'ingratitude des Hollandois inſtigateurs du traité. Le Vicomte le ſuit dans ſes conquêtes &

de quarante Places ou Forteresses prises dans un mois, l'armée qu'il commande en prend plus de vingt.

Les Imperiaux & l'Electeur de Brandebourg, s'avancent sur les bords du Rhin pour passer ce fleuve avec une armée de quarante mille hommes pour inonder l'Alsace, la Lorraine & la Champagne, & pour faire diversion à la guerre commencée contre les Etats Généraux. Le Vicomte avec seize mille hommes les arrête, les chasse, les poursuit jusques dans la Westphalie, s'empare du Comté de la Marck, de Ravensberg & de Minden, les contraint de repasser le Weser, continuë sa poursuite, force l'Electeur à se retirer dans ses Etats & à faire la paix, réduit les Imperiaux à se sauver dans la Franconie & à regagner promptement la Boheme d'où ils étoient venus.

Montecuculli revient avec une nouvelle armée de trente mille hommes, il n'ose se commettre dans une bataille contre le Vicomte. Il employe les stratagêmes de la guerre, séduit les Alliés de la France, les gagne,

médite de paſſer en Alſace ; mais le Vicomte le prévient, & ne lui laiſſe que la ſeule reſſource d'aller joindre le Prince d'Orange qui n'avoit plus beſoin de ſon ſecours, puiſque la Hollande étoit évacuée.

Le Corps Germanique ſe ligue de nouveau pour accabler la France ; le Vicomte s'avance vers Saverne, empêche le Duc de Lorraine & les Imperiaux de ſe jetter dans la Franche-Comté, couvre cette Province juſqu'à ce que le Roy s'en rende le Maître, s'oppoſe à la réunion des troupes Allemandes, défait le Duc de Lorraine & le Général Caprara à Sintzheim, avant leur jonction avec le Duc de Bournonville, & les bat tous trois à Ensheim après cette jonction.

L'Electeur de Brandebourg rompt ſon traité & vient au ſecours des Imperiaux, leur armée réünie eſt de ſoixante mille hommes, il ſe retire devant eux n'en ayant que vingt mille, ſans qu'ils oſent l'attaquer ; il les amuſe juſqu'au tems des quartiers d'hyver, alors il ſe dérobe & malgré

les rigueurs de la ſaiſon, les riviéres débordées, les chemins impraticables il traverſe une vaſte étenduë de païs, ſurprend les ennemis dans leurs quartiers, leur livre un ſanglant combat à Turkeim & les oblige à repaſſer le Rhin.

La campagne ſuivante le Chef fameux des Armées Imperiales Montecuculli révient pour la derniere fois, il employe de nouveau contre le Vicomte toute ſon habileté & toutes les reſſources de ſon génie, mais il eſt pouſſé peu à peu, de défilé en défilé, & renfermé enfin dans un camp d'où il ne peut plus échaper au Vicomte (*a*). Tout prêt à recueillir la victoire qu'il avoit ramenée de ſi loin & à forcer les ennemis à demander la paix, un coup fatal arrête tous ſes deſſeins en tranchant le cours d'une ſi belle vie. Tels furent les exploits du Grand Turenne, l'amour des ſoldats, le modele des Guerriers, le vengeur des Monarques, l'appui de la France, la terreur de l'Empire, l'admiration de l'Europe.

(*a*) Diſcours du Premier Préſident de la Moignon.

Pour finir ce précis historique, empruntons de l'Historien même certains traits frappans, selon que le hazard les présente entre mille.

Rien n'est plus glorieux à notre Heros que l'aveu de ce qu'il croyoit devoir à chacun de ses maîtres. „ Il disoit „ qu'il tenoit de Henri, Prince d'O„ range son oncle, les principes de bien „ choisir un camp, d'attaquer une pla„ ce selon les regles, de former de loin „ un projet, de le rouler longtems dans „ sa tête, & de n'en rien faire paroître „ qu'au moment de l'execution, d'être „ dépouillé d'ostentation, de se rem„ plir de sentimens vifs & rélevés pour „ l'interêt de la patrie plutôt que pour „ sa propre gloire. En parlant du Duc „ de Weymar, il disoit que de rien ce „ Général faisoit toutes choses, ne „ s'enorgueillisoit point de ses succès, „ que lorsqu'il avoit du malheur il ne „ songeoit pas tant à se plaindre qu'à „ s'en rélever, qu'il aimoit mieux se „ laisser blâmer injustement que de „ s'excuser aux dépens de ses amis „ qui avoient manqué dans l'action, „ qu'il étoit plus occupé à reparer ses

» fautes qu'à perdre son tems en apo-
» logies, & enfin qu'il cherchoit plus à
» se faire aimer du soldat, qu'à s'en fai-
» re craindre. Il avoit remarqué sous le
» Cardinal de la Vallette, que pour être
» agréable aux militaires, il falloit en
» allant à l'armée renoncer aux fausses
» délicatesses de la Cour, à la galante-
» rie, aux amusemens du bel esprit,
» & vivre avec les Officiers à leur mo-
» de, sans façon & sans affectation; il
» fut confirmé en voyant la conduite
» du Comte Harcourt, dans la grande
» maxime de César, que de toutes les
» vertus militaires, la diligence & l'ex-
» pédition sont les plus essentielles &
» qu'elles entraînent ordinairement le
» succès quand elles sont accompa-
» gnées de circonspection & de pru-
» dence.

Pendant plusieurs années qu'il eut à se mesurer avec le Prince de Condé, on voit ces deux Heros qui ne cedent à aucun des guerriers les plus illustres, se combattre, vaincre tour à tour & être vaincus; plus embarassés de ceux avec qui ils partageoient le Commandement que des efforts d'un adversaire si égal

en habileté. Transcrivons la comparaison que l'Historien fait de Turenne avec Fabius,& de Condé avec Annibal.
» Le Vicomte de Turenne avec un
» nombre inférieur de troupes,sembla-
» ble à Fabius Maximus campa tou-
» jours sur des hauteurs ou dans des
» lieux difficiles à aborder ; il s'arrêtoit
» quand l'ennemi se tenoit en repos,
» quand l'ennemi marchoit, il le sui-
» voit, & le côtoyoit toujours à une
» distance assez grande & dans des
» postes assez avantageux pour ne
» pouvoir être forcé de combattre
» malgré lui. Condé comme un autre
» Annibal employa tous les stratagê-
» mes qui pouvoient engager Turen-
» ne au combat. Tantôt il s'approchoit
» des François & leur donnoit des al-
» larmes, tantôt il s'en éloignoit pour
» les inviter à décamper, pour les sur-
» prendre dans quelques mouvemens
» dont il pût profiter. Le nouveau Fa-
» bius rendit inutile toute l'habileté
» du nouvel Annibal.

Toute l'histoire dont nous parlons est propre à former des guerriers ; mais la partie la plus utile pour une si grande fin

est sans doute celle où l'on voit ces deux grands Guerriers opposés l'un à l'autre.

La générosité, le désintéressement & la popularité de notre Heros, se font sentir par des traits si marqués qu'on ne peut s'y méprendre.

Un Officier général vint un jour lui proposer un moyen de gagner quatre cent mille livres en quinze jours, sans que la Cour pût jamais en avoir aucune connoissance; il lui répondit : *Je vous suis fort obligé, mais comme j'ai souvent trouvé de semblables occasions sans en avoir jamais profité, je ne crois pas devoir changer de conduite à mon âge.* A peu près dans le même tems les habitans d'une grande Ville lui offrirent cent mille écus pourvû qu'il voulut bien se détourner de son chemin & ne point faire passer ses troupes chez eux : il leur répondit, *comme votre Ville n'est point sur la route par où j'ai resolu de faire marcher l'armée, je ne puis prendre l'argent que vous m'offrez.*

On ose le dire, Turenne paroît aussi grand lorsque sa bonté populaire le confond avec la foule, que lorsqu'il triomphe à la tête d'une armée. Il se

promenoit un jour seul sur le rempart, sans domestique, sans aucune marque de distinction; des artisans qui jouoient à la boule, l'appellent pour juger un coup. Celui qu'il avoit condamné s'emporte, le Maréchal sourit & mesure une seconde fois. Dans ce moment plusieurs Officiers viennent l'aborder, l'artisan confus se jette à ses genoux. Turenne lui répond doucement, *Mon ami, vous aviez tort de croire que je voulusse vous tromper.*

Il alloit quelquefois aux spectacles, mais rarement. Un jour il se trouva seul dans une loge où entrerent quelques Provinciaux qui ne le connoissant pas, voulurent l'obliger à leur ceder sa place sur le premier banc; comme il le refusa ils eurent l'insolence de jetter son chapeau & ses gands sur le théatre, sans s'émouvoir il pria un jeune Seigneur de la premiere qualité, de les lui ramasser; ceux qui l'avoient insulté apprenant qui il étoit, rougirent & voulurent se retirer, mais il les retint avec bonté & leur dit : *Que s'ils vouloient s'arranger il y auroit de la place pour tous.*

Pour avoir de ce Heros un portrait fini, il faudroit ajonter ici son caractere tel qu'il a été tracé par l'élégant Historien à la fin du premier tome; mais nous y renvoyons les lecteurs.

Ce Livre au reste aura le sort des bons Livres. Les Guerriers lui donnent leurs suffrages, ils en sont les juges naturels, & l'ouvrage est goûté par tous ceux qui ont le vrai goût de l'histoire: Pour rendre son succès plus éclatant il lui faut des censeurs superficiels & chicanneurs, il n'en manquera pas. Les esprits frivoles qui ne s'élevent pas au-dessus du Roman n'y appercevront rien que ce qu'ils *ont lû ailleurs*, ils ne sçauront pas discerner la Gazette d'avec l'Histoire, ni le simple *Compilateur de la vie de M. de Turenne d'avec son Historien;* plus d'attention & de jugement leur auroit montré à chaque page des détails *importans*, avérés, approfondis, ingénieusement exprimez qui découvrent par eux-mêmes & sans annonce fastueuse, & pedantesque, *les motifs des actions & les ressorts des succès.* Ils auroient remarqué dans toute la suite de l'histoire cette combinaison de récits

militaires, de projets politiques, de circonstances & d'incidens, d'obstacles & de ressources qui caractérisent chaque action, qui lui donnent de l'ame, & qui forment un seul tableau, où l'unité du dessein (malgré la diversité des objets) la noblesse de l'invention, la beauté du coloris & les coups de lumiere se font sentir aux maîtres de l'art. Ces Critiques voudroient des anecdotes feintes ou devinées, *des avantures*. Un peu d'habitude avec les Historiens estimez leur apprendroit combien certains traits seuls propres à peindre l'intérieur des Heros ont paru prétieux à Xenophon, à Plutarque, à Quinte-Curce, à Joinville, à Comines, à Brantome; des esprits frivoles mépriseront ces traits comme des *Historiettes*.

M. de Ramsay doit encore s'attendre que des Critiques de l'espece la moins bonne, lui reprocheront *qu'on n'entend jamais son heros raisonner*. Notre Historien, il est vrai, ne fait pas babiller M. de Turenne. Les dissertations, les digressions, les reflexions trop longues ne conviennent pas à l'histoire ni au Héros. Mais depuis le commence-

it jusqu'à la fin de la nouvelle vie, : est raisonné avec la plus exacte :ision ; tout est mesuré, tout est l'ef- d'une reflexion profonde, qui pré- :, qui prépare, qui s'assujettit tous évenemens. Le grand Turenne n'é- pas raisonneur. Falloit-il que M. de nsay lui prêtât les raisonnemens va- s d'un Heros de Roman ? Enfin des tiques bizarres & dégoutés pronon- ont gravement sur la beauté médiocre 'Epitre au Prince de Turenne; Epitre n tout neuf qui cache sous l'appa- ce d'un compliment une instruction :, délicate & louée par tous les con- sseurs. Mais ces Critiques ne nuiront au Livre, ils seront oubliés & l'hist- :e du grand Turenne passera glo- usement à la posterité. Un second rait plus court rendra compte du se- nd volume.

ARTICLE LXXVIII.

ISSERTATION SUR LA pétrification d'un Epiploon. Par M. Mongin, Conseiller, Medecin ordi- naire du Roy, Docteur, Regent de la

Faculté de Medecine en l'Université de Paris. A Paris, chez Didot, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, à la Bible d'or. 1734. in-12. *pages* 117.

LA dissertation est précedée d'un discours préliminaire sur l'Epiploon, sa texture, sa situation, ses ligamens & son usage. L'Epiploon est comme son nom l'indique, une partie qui surnage & flotte en quelque sorte sur les intestins. C'est un grand sac membraneux, très-mince & très-fin, environné de plusieurs bandes graisseuses, qui accompagnent & envélopent autant de bandes vasculaires, c'est-à-dire, autant d'artéres & de veines collées ensemble. Le peuple appelle cette partie *la coeffe*, tout le monde la connoît sous ce nom là. M. Mongin donne une description succincte mais complette de l'Epiploon, de ses nerfs, artéres, membranes, de ses fonctions, usages, &c.

Il passe ensuite à la description, qui est son principal but, d'un Epiploon pétrifié du poids de treize livres neuf onces, poids de marc, trouvé dans le corps

corps d'une fille morte âgée de 73 ans, qui s'étoit toujours bien portée, & avoit eu même beaucoup d'embonpoint & de vivacité; étant d'un temperament sanguin. Ce fut à l'âge de trente ans qu'elle commença à sentir la naissance & les progrès peu sensibles cependant, de ce mal qu'elle ne pouvoit attribuer qu'à un coup qu'elle s'étoit donnée au nombril deux ans auparavant sans beaucoup d'incommodité.

La tumeur augmenta peu à peu & devint enorme, mais sans empêcher la malade d'agir toujours, & sans l'obliger à aucuns remedes ni régimes. Six mois seulement avant sa mort elle commença à sentir une grande oppression, à l'occasion d'une chute violente sur le ventre qui enfla & se remplit même d'eau. M. Mongin jugea la ponction nécessaire, on la fit heureusement, il vint seize pintes d'eau claire sans mauvaise odeur. Mais une seconde ponction étant devenuë nécessaire, & la foiblesse excessive de la malade ayant empêché d'oser la tenter, elle mourut. On l'ouvrit, & après avoir tiré autant ou plus d'eau de pareille espece que la premie-

re, on vit la tumeur en question posée sur les intestins qu'elle couvroit.

Le grand & petit Epiploon conservoient leur situation, leur substance & leur couleur naturelle, toutes choses paroissoient assez à l'ordinaire, à cette tumeur près, qui étoit d'une dureté à l'épreuve du scalpel. M. Mongin attribuë cette pétrification ou ce racornissement à la rupture de plusieurs petits vaisseaux lymphatiques, causée par la premiere chute, & à l'extravasation de la lymphe dans les cellules graisseuses où elle a dû séjourner, s'aigrir, se durcir & former une coagulation pierreuse avec la graisse.

Rien n'est plus ordinaire que ces pétrifications ou racornissemens ou ossifications de parties, de chairs, de membranes, de glandes dans les animaux. M. Vallisnieri s'inscrivit en faux, même avec succès, contre la pétrification d'un crâne de boeuf produite par M. du Verney dans les Memoires de l'Academie. M. Mongin est pourtant persuadé de l'exacte vérité de cette pétrification, à laquelle M. du Verney ne donna pas ou négligea sans doute

de donner toute l'autenticité dont elle étoit capable. Le bœuf en question étoit mort d'une mort violente, assommé comme les autres, & c'est ce qui rendoit la chose difficile à comprendre, comment il avoit pû vivre avec un crâne pétrifié.

La réponse à cette difficulté devroit être, ce semble, que ce crâne n'a acquis sa consistence de pierre, qu'après la mort de l'animal, que jusques-là il n'avoit été qu'en voye de se pétrifier, que ses parties avoient conservé assez de souplesse pour permettre une suffisante circulation d'humeurs. On observe que les plantes vegetent fort bien sur les bords de certains ruisseaux pétrifians, mais que si on les arrache, elles acquierent en séchant une consistence de pierre. La pierre même dans les carriéres est souvent molle & dans une espece d'état de végétation par les eaux qui coulent dans ses veines; & ce n'est gueres que hors de la carriére que la pierre durcit & s'empierrit tout-à-fait. La dissertation de M. Mongin est bien écrite, & accompagnée d'observations curieuses, appropriées, & bien expo-

ſées. L'ouvrage eſt dédié à M. le Comte d'Evreux, Protecteur de l'Auteur & des Sçavans, dont le mérite a l'avantage de parvenir juſqu'à ſe faire connoître à un ſi illuſtre Mecene.

ARTICLE LXXIX.

***NOUVELLES EXPERIENCES** d'Optique & d'Acouſtique : adreſſées à M. le Préſident de Monteſquieu. Par le P. Caſtel, Jeſuite.*

MONSIEUR, lorſqu'en 1725 je donnai le Projet, ou, ſi l'on veut, la ſimple idée d'une nouvelle Muſique véritablement Chromatique, car *CHROMA* en Grec, ſignifie *COULEUR* en François, je ne donnai cette idée que comme une derniere conſéquence à laquelle aboutiſſoit, ce me ſemble, invariablement le fil géométrique de l'*Analogie* que j'établiſſois alors, d'après *KIRCHER*, entre le Son & la lumiere, entre le Ton & la couleur, entre la Muſique & la Peinture ou le *Coloris* : ſans aucun deſſein d'ailleurs de réaliſer jamais moi-même ce Projet, &

ne voulant tout au plus qu'inviter à l'executer, quelqu'un qui auroit plus de goût que je n'en ai pour la méchanique, pour la Physique expérimentale, ou pour la Musique pratique.

Aussi quelques personnes dans le tems, & souvent depuis ce tems-là, ayant pris le change, & voulu me le donner, en rendant ma Théorie dépendante de cette pratique, comme si l'on ne pouvoit être Architecte sans être Maçon, ni parler ni penser Musique, sans remuer les doigts, ou fredoner des *G re sol*, je répondis constament en public comme en particulier, que je n'étois pas *Luthier*, & que je ne me mêlois volontiers que de Physique & de Géométrie, de raisonnement & de spéculation. J'eus beau le protester: le côté sensible de mon Analogie, la seule pensée d'une *Musique de couleurs* avoit saisi les esprits, & je dois avouer qu'un certain gros du public peu soucieux de Théorie & fort curieux d'amusement, statua, après bien des dissertations de conversation, qu'on ne jugeroit de tout cela définitivement & en dernier ressort que par les *YEUX*.

Le public est une forte partie, je consens même désormais, puisqu'il s'agit d'*Expériences oculaires*, à le reconnoître juge souverain & sans appel. Je tins bon néanmoins d'abord contre son arrêt pendant neuf ans, précisément révolus : & sans toutesfois y contrevenir, peut être même pour m'y conformer mieux, cantonné dans ma théorie prétenduë abstraite, je suivis à la lettre le grand précepte d'Horace *nonumque prematur in annum* ; après lequel tems il a bien falu se rendre à la maniere douce autant qu'effective dont on s'y est pris, pour m'engager insensiblement dans tout le détail d'une pratique qui du reste ne demandoit qu'à aller, & dont le public aura sans doute regret de s'être si longtems réfusé l'agrément, & même l'instruction. Car si c'est ici un art nouveau, je puis assurer que c'est aussi une science toute nouvelle & qui peut renouveller bien d'autres arts & d'autres sciences.

Ce fut d'abord une personne qui a assurément bien de l'esprit, qui posséde la Musique, & qui peint par goût & pour s'amuser, qui me jetta, il y a envi-

ron quinze mois, dans des essais d'operations *optico-acoustiques*, que vous, Monsieur, avec une autre personne de nos communs amis, vous avez bien voulu, il y a quatre ou cinq mois, regarder comme le germe de quelques nouveautés en ce genre, & dont je vous dois un compte un peu détaillé aux yeux du public, soit pour satisfaire la curiosité de ce public que je respect, soit pour la satisfaction particuliere que je dois trouver moi-même à faire éclater à ses yeux mon respectueux attachement pour vous. Voici donc toute l'histoire & le résultat de mes procedés doublement chromatiques.

Je venois de lire à la campagne, il y aura bientôt deux ans, dans M. *Felibien*, que la peinture seroit toujours fort imparfaite, quant au *Coloris* & au *clair-obscur*, tandis qu'elle n'auroit point ses *Tons* & ses *Modes* déterminés, & une espece de *Diapason* ou *Gamme de couleurs*, parallelement aux tons & aux modes, dont la Musique avoit comme de tout tems été en possession. J'avois vû aussi dans le même Auteur l'espece d'ébauche manquée,

que le fameux *le Poussin*, entr'autres, avoit donnée de l'*art harmonique des couleurs.*

Les Peintres, disois-je, à cette vûë, sont pourtant assez communément des gens de lettres & d'érudition même, fort au dessus sans doute du commun des Musiciens. J'étois donc surpris que l'harmonie, qui s'étoit si distinctement révelée à ceux-ci, ne se fut que laissée entrevoir à ceux-là. Encore si les Peintres avoient ignoré qu'il y eut une harmonie dans les couleurs; mais toujours ils l'ont sentie, toujours ils l'ont fait couler de leur pinceau, toujours ils l'ont comme touchée du doigt, & cela avec une reflexion expresse & avec une sorte de connoissance de cause, parlant de cette harmonie à tout propos & hors de propos dans leurs écrits, donnant mille beaux préceptes, mais préceptes toujours vagues & généraux de cette divine harmonie.

Car les Peintres ont beaucoup écrit, & bien écrit, avec élégance au moins; & de ce *stile pittoresque* plein de figures & d'images, qui, sans être poëtique, est bien aussi séduisant, & parle bien

autant aux ſens & à l'imagination. Mais n'eſt-ce pas là peut-être auſſi la ſource du mal dont ſe plaint M. Felibien ? Car les Muſiciens, je dis les Muſiciens de profeſſion, n'ont jamais été de grands écrivains, ni de ſçavans diſcoureurs. Anciens & modernes, on les trouve ſecs, obſcurs, mal digerés, inarticulés, inintelligibles. Au milieu de tout cela cependant, en aidant un peu à la lettre, on y rencontre par ci par là de vrayes notions de l'harmonie, un détail de regles, & ſurtout par nom & par ſurnom les vrais tons, les vrais demi-tons, les clefs, les modes, &c.

Parlons clair ; les Peintres ont été Peintres dans preſque tous leurs ouvrages ſoit de ſtile, ſoit de pinceau. Trop l vrés aux images ſenſibles des choſes, ils ne nous ont donné que des images de l'harmonie, & s'il faut trancher le mot, une harmonie en Peinture. Les images de la Muſique, car c'eſt un art imitatif, ſont heureuſement pour les Muſiciens plus vagues, moins figurées, moins terminées, moins capables d'être ſaiſies par l'eſprit, quoique peut être plus ſaiſiſſantes pour le cœur. La Muſi-

que imite les esprits ou même uniquement les choses spirituelles, les passions abstraites, les caracteres généraux; au lieu que la peinture copie trait pour trait les personnes, les corps, & parle distinctement à l'esprit.

Or de l'esprit au bel esprit & à la langue, il n'y a pas loin: *verbaque provisam rem non invita sequentur*. Le cœur au contraire parle d'autant moins qu'il est plus saisi. Les Musiciens, je le repete, n'ont donc jamais été ni écrivains ni parleurs. Quand ils ont voulu écrire sur leur art à peine ont-ils sçu parler art & métier, tandis que les Peintres parloient science, litterature, esprit. De sorte que ceux ci étant Rhéteurs, Orateurs & Poëtes, ceux-là n'ont été que Géométres, Philosophes, Historiens. Ils ont coupé des cordes, & des tuyaux, mesuré leurs longueurs, grosseurs & toutes sortes de dimensions, déterminé leurs rapports, compté jusqu'aux vibrations de l'air, pesé jusqu'à des marteaux qui frapoient sur une enclume, &c.

A Dieu ne plaise cependant qu'en accordant aux Peintres le frivole avan-

tage d'un ſtile d'imagination, je retracte le témoignage ſincere que j'ai commencé par rendre à leur litterature & à leur érudition. Rien n'eſt parfait dans ce monde. La Peinture a deux grandes parties : Orateurs & Poëtes dans la premiere qui eſt le *coloris* & qui eſt effectivement brillante & de ſoi propre à réveiller l'imagination, les Peintres ont été ſolidement Géométres dans la ſeconde partie qui embraſſe le *deſſein*, le trait, la perſpective. De ſorte que *M. Felibien* eſt exact lorſqu'il ne reconnoît de manque à la peinture que l'art *harmonico-géométrique* du coloris.

Car l'harmonie n'a jamais été après tout que nombre, meſure, rapport, & s'il y a une harmonie dans les couleurs, comme il eſt plus que raiſonnable de le croire ſur la parole conſtante de tous les Peintres, & comme le public me paroît commencer d'en convenir, il faut bien que ce ſoit une harmonie numerique, analogique, géométrique. Voudroit-on reconnoître deux harmonies dans la ſimplicité infinie & toute divine de la nature ? Voudroit-on en imaginer une dont on n'a aucune idée

au préjudice de celle qu'on connoît déja si bien par rapport aux sons ? C'est pourtant de celle-là même que les Peintres ont toujours parlé ; c'est la même, c'est la seule qu'ils ont attribuée à leurs ouvrages. Ne nous forgeons point de monstres pour en être dévorés. Cette harmonie n'est pas un si grand mystere, & la couleur en est tout aussi susceptible que le son.

Un son n'est rien : il n'y a pas de son solitairement pris qui ne dégenere en une insipide *monotonie*. Mais deux sons ont un rapport, trois font une proportion, quatre, une progression, un progrès : 5, 6, 7, &c. font un air, une mélodie, un chant. Trois choses font l'harmonie, la pluralité, la varieté, & le rapport. Les couleurs sont plusieurs en nombre, très-diversifiées dans leurs especes, & leurs assortimens, leurs combinaisons, leurs convenances & disconvenances, en un mot, leurs rapports & leurs proportions sont du ressort du goût le moins rafiné. Qui ne sçait qu'il y a des contrastes de couleurs, des ensembles de couleurs ? Les Peintres reconnoissent des couleurs amies qui s'u-

nissent & se font valoir & *vivre*, & qu'il y en a d'ennemies, de fieres, d'antipathiques qui se *tuent ;* ce sont leurs termes. Le vermillon & l'outremer sont décidées incompatibles, & ne sont bonnes non plus que les dissonances dans la Musique, que pour exprimer des choses incompatibles, comme dans le *Jesus-Christ des nôces de Cana*, du celebre *Paul Veronese*, & dans l'*Ariadne du triomphe de Bacchus*, du plus celebre encore *Titien*, le *Zeuxis* des modernes.

Pour en venir donc enfin à quelque chose de pratique au gré du public, il n'a été question dans cette infinité de couleurs qui ont fait illusion jusqu'ici aux Peintres mêmes, que d'en démêler sept ou huit en correspondance harmonique avec la gamme ordinaire des sons *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*. Et d'abord je dois avouer que ce discernement de huit couleurs toniques, n'a point dû me paroître si difficile. L'arc-en-ciel & le Prisme sembloient me presenter tout ce sistême tonique dans leurs couleurs ainsi déterminées par les Philosophes *violet*, *indigo*, *bleu*, *verd*, *jaune*, *orangé*, *rouge*, ausquelles

j'ajoutois le *violet*, encore pour la huitiéme ou l'*octave* qui est toujours la *replique* ou la repetition de la premiere. En 1725 sans y regarder de trop près, & ne visant encore à aucune pratique exacte je pris bonnement cet ordre comme le naturel, croyant le prendre en effet des mains de la nature.

Mais depuis ce tems-là ce violet tonique me devint suspect: je ne trouvois rien de naturel à fonder une harmonie primitive sur une couleur aussi seconde que celle-là, qui ne resulta jamais en teinture ni en peinture que de la composition & du mélange du *rouge* & du *bleu*, lesquels avec le *jaune* sont les trois seules couleurs primitives de la nature. Car il est de fait que toutes les autres couleurs en derivent à l'infini sans aucune exception, & qu'elles ne derivent d'aucune, au moins par voye de mêlange.

Cependant la personne que j'ai citée avoit le pinceau à la main, & il faloit se déterminer & commencer. Je sacrifiai donc mes doutes, & je suspendis mes raisons; & donnai à cette personne cet ordre à diapasoner *violet*, *indigo*,

bleu, *verd*, *&c.* sans même l'avertir de rien, ne voulant pas qu'aucune influence de sistême ou d'hypothese personnelle pût infirmer le résultat des experiences que nous allions faire. Car je sçavois assez que ce ne seroient d'abord que des experiences, des essais, & qu'il y avoit à tâtonner pour quelque tems. En prenant d'ailleurs le premier ordre de couleurs qui se presentoit, j'usois selon le droit de l'analyse géométrique d'une espece de *regle de position*, & par une autre *regle véritablement chromatique*, que le peu de connoissance que j'ai de la musique me suggeroit, je ne pouvois manquer de découvrir le vrai ou le faux de cet ordre provisionellement supposé ni même le vrai ordre absolu & primitif de la nature, quel qu'il fût.

La suite de ces notes ou sons *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *&c.* s'appelle l'*ordre*, la *gamme* ou l'*échelle diatonique*; c'est-à-dire, qui va par tons de *ut* à *re*, de *re* à *mi*, *&c.* qui dit *ton*, dit un progrès, un degré, un échelon, un intervalle, un passage, une difference. De *ut* à *re* la voix monte, s'éleve, avance d'un ton, d'un

degré, & la corde qui ſonne *re*, eſt d'un neuviéme plus courte que celle qui ſonne *ut*, celle de *mi* eſt d'un dixiéme plus courte que celle de *re*, celle du *fa* plus courte d'un ſeiziéme que celle de *mi*, &c.

Je parle du fait : il eſt de fait que tous les tons ne ſont pas égaux, que tous les échelons ne ſont pas à égales diſtances les uns des autres. Mais la difference de *mi* à *fa* eſt ſi petite que les Muſiciens la traitent de *demi ton*, & ne comptant pour rien les autres differences des tons, ces Meſſieurs ne reconnoiſſent dans toute la gamme que deux demi tons *mi fa* & *ſi ut*, regardant tous les autres degrés au nombre de cinq *ut re*, *re mi*, *fa ſol*, *ſol la*, *la ſi*, comme des tons égaux, ou enfin comme des tons. De ſorte que l'ordre diatonique n'eſt pas tout *diatonique*, mais en partie ſemi-diatonique. Or cet ordre eſt le naturel : c'eſt la nature même qui a de tout tems inſpiré de chanter ſelon cet ordre en commençant d'abord par deux tons *ut re mi*, ſuivis d'un demi ton *mi fa*, franchiſſant enſuite trois tons pleins ou un *triton*, comme on dit

fa sol la si, & finissant par un demi ton *si ut*.

Et voila la premiere branche de ma *regle chromatique*. Si cet ordre *violet*, *indigo*, *bleu*, *&c.* est le vrai que je cherche, c'est-à-dire, le correspondant de *ut re mi*, *&c.* je dois y trouver le même nombre, & la même distribution de tons & de demi tons. Ne nous effarouchons pas de tous ces termes *de tons & de demi-tons de couleurs*. Je le dis, Monsieur, à ceux qui en furent si étonnés à la premiere apparition du *Phénoméne chromatique* en 1725. Encore une fois qui dit ton & demi-ton, ne dit qu'un intervalle, un passage, une difference, une élevation, un *eclaircissement* de son ou de couleur, peu importe. *Clarior auditur sonitus*, dit Virgile, & nous avons nos voix claires & nos voix sombres & obscures.

Ce sont donc surtout les demi-tons entremêlés naturellement dans l'ordre diatonique, qui devoient m'en constater les tons. Je n'en fis pas à deux fois, j'appellai l'art au secours, j'imitai tout à fait les Musiciens qui partagent toute leur gamme en demi-tons au

nombre de douze, ce qui leur donne une nouvelle gamme ſemi-diatonique, *ut*, *ut* ♯, *re*, *re* ♯, *mi*, *fa*, *fa* ♯, *ſol*, *ſol* ♯, *la*, *la* ♯, *ſi*, *ut*. On appelle *Dieſes* ces ſons interpoſés entre les ſons toniques & marqués ainſi *ut* ♯, *re* ♯, *&c.* Remarqués qu'entre *mi* & *fa*, non plus qu'entre *ſi ut*, qui ſont des demi-tons naturels, il ne tombe point de *dieſe*.

Ce qu'il faut principalement remarquer, c'eſt que cette gamme ſemi-tonique eſt précisément ce que les Muſiciens François, Italiens & autres d'après les Latins, & les Latins d'après les Grecs, ont toujours appellé & appellent univerſellement le *ſiſtême chromatique*, c'eſt-à-dire, *le ſiſtême coloré*, ou le *coloris de la muſique*, & que tout ſemi-ton dieſe s'appelle chromatique ou *coloré*, car c'eſt cela en bon François autant qu'en Italien, Anglois, Allemand, Latin & Grec. Il eſt ſingulier qu'on ſe ſoit ſi fort récrié lorſque j'ai parlé de *tons de couleurs*, tandis que toute la muſique retentit du nom de tons & de demi-tons chromatiques. Cela s'appelle chicaner ſur les termes.

Mais pourquoi chromatique & coloré ce ſiſtême de demi-tons ſonans ? C'eſt une métaphore ſans doute, une comparaiſon ſous-entenduë, une analogie de diſcours, & par conſequent, ce me ſemble, de penſée, de raiſonnement, de ſcience. Car dans les Arts ſurtout & dans les Sciences, point de terme affecté qui n'exprime une notion, & ſouvent un réſultat de pluſieurs vérités & une théorie étenduë. Voici ma conjecture que je tiens peut-être de *Kircher*.

Les Grecs qui ont inventé ce terme de *chromatique* conſideroient quatre ſiſtêmes de ſons : 1°. *Le ſiſtême harmonique, ut mi ſol ut*, qui procede par accords, tierce *ut mi*, quinte *ut ſol*, quarte *ſol ut*, octave *ut ut*. Peut-être n'y mettoient-ils que *ut ſol ut*, quinte, quarte & octave. 2°. Le diatonique *ut re mi fa ſol la ſi ut*, qu'ils qualifioient de *mélodie* : or l'harmonie & la mélodie ſont les deux parties eſſentielles de la muſique. Paſſé donc cela, les Grecs croyoient s'élever au deſſus de la muſique & atteindre au gracieux de la Peinture par leur 3^e^ ſiſtême qu'ils qualifioient de *chromatique* ou de *pittoreſ-*

que ut, *ut* ✻, *re*, *re* ✻, *&c.*

Aller plus loin jusqu'à un 4[e] sistême de quarts de tons *ut*, *ut* ×, *ut* ✻, *ut* ✻ ×, *re*, *&c*; C'eut été passer toutes les bornes & sortir tout à fait de la musique: aussi ce sistême de quarts de tons les Grecs le qualifioient-ils d'*enharmonique* ou de *non harmonique*. Les demi-tons étoient donc comme la derniere *borne*, comme le *point*, l'*indivisible*, l'*infiniment petit* en musique. Or cette borne ancienne est la borne de notre musique moderne. Nos Musiciens n'imaginent pas même cette division de demi tons en quarts de tons. Le diatonique est pour eux une échelle; les demi-tons remplissent les intervalles des échelons, & forment comme un espace plein & continu sans intervalles sensibles. Ils conçoivent une voix qui passeroit par tous ces quarts de tons, ou même déja celle qui passe par les seuls demi-tons, presque comme un doigt qui coulant le long d'une corde sans lever pour marquer des intervalles, produit un son continu & une nuance de son pareille à celle des couleurs que la peinture produit par le *lavis*, les teintes & demi teintes.

Et c'eſt juſtement à ce point le plus avancé du ſiſtême ancien dans le moderne, ou de la muſique dans la peinture, que j'ai pris ma *regle chromatique* de déterminer, comme vous allez voir, Monſieur, les tons par les demi-tons. Ces demi-tons ſont comme des *limites géométriques*, entre leſquelles on eſt ſûr d'approcher à l'infini des tons. Au beſoin j'aurois pouſſé juſqu'aux quarts & aux demi-quarts. Mais les demi-tons ſuffiſent abſolument. Les Muſiciens ne vont pas plus loin. Je ne dis pas qu'ils ne puſſent & ne duſſent y aller avec les anciens. Car on ne connoît jamais bien ce au-delà de quoi on ne connoît rien. Nos connoiſſances ne peuvent pas être ſi préciſes, & le dernier point de notre vûë eſt toujours un point perdu & comme inviſible.

Prenons garde ſi un ſon manque ou excede d'un quart ou même d'un demi-quart, je ne dis pas qu'un Muſicien habile n'en ſente l'excès ou le défaut, mais ſans pouvoir le définir. Par exemple, encore un joueur de violon peut entre la touche de l'*ut* & celle du *re*, toucher juſte l'*ut dieſe* ou le demi-ton.

Mais entre l'*ut* naturel & l'*ut* diese il ne peut toucher le quart ni rien au dessous du demi-ton, si ce n'est au hazard, & sans pouvoir s'en assurer ni en juger par son oreille, par son œil ni par aucune estime. Voici, Monsieur, un *raisonnement de goût* plutôt que de Philosophie, & qui a peut-être besoin qu'on aide un peu à la lettre. Je pourrois le supprimer, mais vous aimerez peut-être mieux voir les raisons que le résultat de ma découverte : le public pourra s'en tenir au fait éprouvé.

M'imaginant, si l'on veut, que les facultés des hommes sont à peu près les mêmes dans des arts à peu près également cultivés, & que nos divers sens ont à peu près la même énergie, la même force, la même étenduë & par conséquent les mêmes bornes, chacun par rapport à son propre objet ; je me suis persuadé que le *coup d'œil* du Peintre égaloit l'intelligence, la sensibilité, le *coup d'oreille*, si je puis le dire, du Musicien ; & que cette oreille sonante étant bornée aux demi-tons du son, cet œil pittoresque étoit borné aux demi-tons de la couleur, c'est-à-dire, à des intervalles

pareils & de pareille étenduë, de pareille petitesse. D'où par une derniere conséquence que l'évenement a pourtant vérifiée, j'ai conclu, que pour déterminer les demi-tons des couleurs, il n'y avoit qu'à pousser l'analyse & les nuances de ces couleurs aussi loin que l'œil d'un Peintre peut les pousser, sans donner dans le *lavis*, & en s'arrêtant à des couleurs déterminées, les dernieres qu'on puisse déterminer. La pratique suivante va m'expliquer.

C'est comme un axiome de peinture chromatique, que pour couper l'intervalle de deux couleurs & les nuancer, c'est-à-dire, pour adoucir le passage de l'une à l'autre, il faut les mêler; & ce mêlange qui prend un peu de l'une, un peu de l'autre, pour les concilier, répond à la division harmonique des sons, laquelle se fait en coupant la difference de deux cordes pour prendre une corde moyenne qui prend un peu sur les deux. Mêlant donc le *violet* avec l'*indigo*, il en résultoit un violet bleuâtre, un *agathe*, un *colombin* ou *gorge de pigeon*, qui est une nuance bien décidée, & par conséquent tonique ou au moins semi-

tonique. Mais il n'en arrivoit pas de même en mêlant l'indigo avec le bleu. Rien n'étoit plus équivoque & plus indécis que ce mêlange, & deux autres Peintres étant venus en divers tems à notre secours, jamais l'indigo & le bleu ne nous donnerent qu'un pur bleu. Ils n'avoient garde de donner autre chose, l'indigo étant déja un vrai bleu par lui-même. Je ne sçais donc ce qu'ont voulu dire nos Philosophes ou Géométres qui ont déterminé les couleurs du prisme & de l'arc-en-ciel. Je soupçonne qu'ils n'ont pas été coloristes.

Entre le bleu & le verd, nous trouvions en les mêlant un *verd canard*, un *celadon* bien prononcé. Entre le verd & le jaune un *olive* non moins distinct. Mais c'étoit tant pis pour l'ordre Philosophique supposé. Car le verd & le jaune répondant à *mi fa*, ne devroient souffrir aucune interposition de couleurs, je dis de couleurs décidées & véritablement chromatiques. Entre le jaune & l'orangé il y a l'*aurore* ou *abricot*, très-régulierement nuancé. Mais entre l'orangé & le rouge, vrai rouge, vrai couleur de feu ou d'écarlate point de

nuance

nuance qui ne ſe confonde avec ces deux extrêmes.

Autre défectuoſité: entre le rouge & le violet, qui répondroient à *ſi ut*, il y a pourtant de toutes les nuances la plus belle & comme la reine des couleurs, le *cramoiſi*, le *pourpre*, & dans les clairs le *roſe*, l'*incarnat*. Lorſque la perſonne qui faiſoit ces experiences, d'abord dans ſon particulier, eut obſervé ces défauts de correſpondance, elle ſe trouva dans un grand embarras, craignant de m'embaraſſer beaucoup moi même, parce que, comme j'ai dit, je ne lui avois point communiqué mes ſoupçons contre ce violet tonique. Elle n'oſa d'abord ſe fier à ſa découverte, elle tourna la choſe de tous les ſens, elle mit en œuvre toute ſa ſcience du coloris pour forcer en quelque ſorte la nature à ſeconder ſon art. On ne force point la nature à changer de ſiſtême, mais bien quelquefois à le réveler. Ce que j'avois prevu arriva : en trouvant le faux du ſiſtême ſuppoſé, la même perſonne trouva le vrai ſiſtême, les vrais demi-tons, & tout de ſuite les vrais tons.

Elle ne se croyoit pas si avancée lorsqu'elle me communiqua son embarras & le fruit de ses recherches. Elle fut donc agréablement surprise, de me voir moi même tout aussi agréablement surpris, que sa pratique s'accordât si juste avec ma théorie, & de me trouver tout préparé d'avance pour soutenir à sa découverte. Car ne trouvant point de demi-ton à interposer entre l'indigo & le bleu, ni entre l'orangé & le rouge, & en trouvant au contraire entre le jaune & l'orangé, & entre le rouge & le violet, & trouvant, en un mot, douze couleurs bien nuancées & en même-tems bien décidées qu'on ne pouvoit pousser plus loin sans donner dans *le lavis*, l'ordre des tons étoit dès-là trouvé.

Ces douze couleurs chromatiques étoient *violet*, *agathe*, *indigo*, *bleu*, *celadon*, *verd*, *olive*, *jaune*, *abricot*, *orangé*, *rouge*, *cramoisi*: d'où résultoit nécessairement cet ordre primitif & naturel de tons *bleu*, *verd*, *jaune*, *abricot*, *rouge*, *violet*, *indigo*, *bleu*, en parfaite correspondance avec le diatonique *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*. Car en

commençant par le violet on avoit, *violet, indigo, celadon, verd, jaune, orangé, cramoisi, violet*, qui ne sçauroit être un ordre naturel & primitif, étant tout composé de couleurs artificielles à la reserve du jaune, & les couleurs principales & les plus naturelles, *le bleu & le rouge*, en étant excluës. Vous verrez dans la suite, Monsieur, mille raisons pourquoi le bleu doit être à la tête de l'ordre naturel & donner le ton à toute l'harmonie des couleurs.

Tel fut d'abord le résultat de nos premieres tentatives. Dans la suite de nouvelles expériences & un peu plus de connoissance du coloris m'ont fait rejetter l'*indigo* qui est très-mal caracterisé, n'étant pas même à un quart de ton de distance du vrai bleu quel qu'il soit, & étant très-vrai bleu lui-même. Je lui ai donc substitué le *gris*, je dis le *gris bleu*, gris de fer, gris d'ardoise. J'ai aussi changé quelques autres nuances; j'ai mis le *fauve* au lieu de l'abricot qui en est une nuance particuliere, & parce que mille raisons me persuadent que ce fauve est la dissonance naturelle des couleurs, & doit répondre à la quarte *fa*,

dissonance naturelle des sons. L'orangé même je l'ai ôté ou plutôt renfermé sous la nuance générale du *rouge nacarat* ou *nacarat* tout court, qui signifie un rouge tirant sur le jaune. Voici donc mes couleurs diatoniques *bleu*, *verd*, *jaune*, *fauve*, *rouge*, *violet*, *gris*, *bleu*. Et voici les semi-diatoniques ou chromatiques *bleu*, *celadon*, *verd*, *olive*, *jaune*, *fauve*, *nacarat*, *rouge*, *cramoisi*, *violet*, *agathe*, *gris*, *bleu*.

Après sept à huit mois d'examen non seulement de ma part, mais de la part des Maîtres de l'Art, je crois pouvoir donner ces deux ordres comme à l'épreuve, & comme en parfaite correspondance avec les deux ordres diatonique & chromatique de la musique. Que veut-on de plus harmoniquement nuancé que le passage du bleu au verd par le celadon qui est un bleu verdâtre, un verd bleuâtre? Que celui du verd au jaune par l'olive qui est un verd jaunâtre, un jaune verdâtre? Et ainsi des autres. Du bleu au verd, on sent un intervalle, un échelon, mais du bleu au celadon, du celadon au verd, on sent une espece de continuité, l'œil glisse sans sauter.

Cette gradation eſt telle que chaque couleur ſe trouve ici comme triple, ayant ſon commencement, ſon milieu & ſa fin; & ſon vrai ton ſe balançant comme entre les deux extrêmités naturelles de l'excès ou du défaut du plus ou du moins dont toutes choſes ſont ſuſceptibles. Il y a trois bleux, le *bleu naturel*, vrai bleu, bleu pur, bleu tout court; le *bleu celadon* tirant en deſſus au verd ou au jaune, & le *bleu gris*, ou *bleu violant* tirant en deſſous un peu au violet, au rouge.

De même trois verds, le *vrai verd*, le *verd d'olive* en deſſus, le *verd canard* ou celadon en deſſous. Trois jaunes de même, *jaune pur*, *jaune olive*, tirant au bleu en deſſous, *fauve*, qui eſt un jaune tirant au rouge en deſſus. Trois rouges, rouge pur ou *couleur de feu*, le rouge *nacarat* tirant au jaune, & le rouge cramoiſi tirant au bleu, &c. Je dois bien conſtater ceci, puiſque c'eſt le fondement d'un art tout nouveau, d'un nouveau métier même, & ſurtout d'une nouvelle ſcience.

C'eſt un fait d'experience pittoreſque qu'entre ces douze couleurs ſemi-

toniques on ne peut en inſerer aucune qui ne les faſſe dégénérer en un pur lavis & qui ne ſoit une couleur indéciſe. Je le démontre aux Peintres & aux amateurs du coloris. Les couleurs comme les autres objets de nos ſens, ont une certaine latitude aſſez vague, mais qui a ſes bornes. Un celadon un peu plus verd ou un peu plus bleu ne ceſſe pas d'être un celadon à nos yeux, aux yeux mêmes d'un Peintre. Il paroît démontré que de vingt Peintres qui le toucheront l'un lui donnera un peu plus, l'autre un peu moins de verd, un troiſiéme un peu plus, un quatriéme un peu moins de bleu, ſans que l'œil puiſſe définir le degré précis de bleu & de verd qui le fixent celadon. La nature même ne fera pas deux celadons, ni deux verds, ni deux couleurs quelconques parfaitement les mêmes : il n'y a pas de brin d'herbe qui ſoit touché du même degré de verd dans toute ſa longueur.

Qu'on imagine un celadon qui monte au verd un peu plus qu'il ne faut pour tenir le juſte milieu entre le bleu & le verd. D'autre part imaginons un verd qui deſcende au celadon. Ces deux

couleurs dont l'une monte & l'autre descend se rencontreront dans l'entre-deux au point du quart de ton, & là par conséquent elles formeront une couleur équivoque qu'un œil traitera de verd, un autre de verd céladon : mais jusques là ces deux couleurs ne dérogeront pas & conserveront leur propre nom de celadon ou de verd pour des yeux bien connoisseurs. Le quart de ton est donc en dessus & par conséquent aussi en dessous la borne de l'écart des couleurs, & par conséquent le demi-ton entier est la borne de leur latitude. Or nos douze couleurs ont cette latitude précise. Elles ne peuvent ni monter ni descendre au jugement des Maîtres de l'Art, sans retomber les unes dans les autres au moment qu'elles sortent comme d'elles-mêmes. Le celadon ne peut un peu trop verdir sans passer pour verd, ni trop aller au bleu sans passer pour bleu.

Il en est de ceci absolument comme de la musique vulgaire. Les sons, les tons, les demi-tons ont leur latitude : Plus on a d'usage & de justesse d'oreille plus on approche de la parfaite justesse,

& plus on eſt ſenſible aux excès & aux défauts. Mais il y en a ſans doute toujours de ces excès ou de ces défauts. Peut-on aſſurer qu'aucun violon ſoit parfaitement monté & parfaitement joué? Qu'aucune flute ſoit parfaite dans ces deux points? D'abord il eſt certain que le clavecin, l'orgue, la viole, qu'aucun inſtrument dont les touches ſont déterminées, n'eſt juſte. Et d'où croit-on que vienne la diverſité des jeux de divers joueurs, ſi ce n'eſt de ce que dans cette latitude de tons, les uns approchent un peu plus, les autres un peu moins de cette juſteſſe indiviſible que ſans doute aucun n'attrape. Dans les couleurs il y a une certaine naïveté, une certaine vérité qui diſtingue les grands Maîtres à meſure qu'ils en approchent plus ou moins. Si quelque choſe eſt capable de donner cette vérité de coloris, j'oſe croire que ce ſera cette diſtinction de tons & de demi-tons qu'on pourra pouſſer aux quarts & auſſi loin qu'on voudra. Mais il faut qu'on s'accoutume à en juger & à les diſcerner.

Car un villageois ne ſent pas la diſcordance & la maladreſſe d'un violon

faux ou fauſſement joué, qui jure ſous l'archet, qui détonne du quart & ſouvent du demi-ton & du ton entier, prenant l'un pour l'autre, & montant ſouvent au lieu de deſcendre, eſtropiant, en un mot, un air de toute façon. Un bruit un peu diverſifié eſt tout ce que ce bon Villageois connoit de la muſique. Bien des gens pourront être longtems Villageois pour la muſique chromatique. Peu importe, on goûtera à proportion de ce qu'on comprendra : la varieté des couleurs renouvellée à chaque inſtant par le jeu plaira toujours. Un enfant & quelquefois des perſonnes avancées ne laiſſent pas de ſe plaire vis-à-vis d'un clavecin qu'ils tâtonnent *ab hoc & abhac*, & un ſimple papier marbré réjouit toujours la vûë.

Une choſe ſurtout remarquable, c'eſt que les couleurs toniques ſont pourtant des couleurs décidées pour tout le monde. Ces couleurs toniques ſont au nombre de cinq *bleu*, *verd*, *jaune*, *rouge*, *violet*, répondant aux tons *ut*, *re*, *mi*, *ſol*, *la*. Les trois ſurtout *bleu*, *jaune*, *rouge*, ſont tout ce qu'il y a de plus décidé, en correſpondance avec les trois

cordes essentielles, ut mi sol qui se font d'abord sentir dans la musique. Mais c'est une singularité tout-à-fait merveilleuse & que d'habiles Musiciens peuvent seuls bien sentir, que le fauve & le gris répondant à *fa si*, soient des couleurs fort indécises & fort difficiles à attraper, aussi difficiles que le *fa si* triton dissonant est difficile à sentir & à entonner.

Ceux qui ont un peu examiné la nature des choses & analysé les sons de la musique, ont remarqué dans *fa si* un contraste de *bemol* & de *bequarre* ou de *diese* qui cause sans doute la difficulté. C'est *fa* qui est le *demi-ton bemol*, c'est *si* qui est le *demi-ton diese*. Or, disent les Musiciens compositeurs, *le diese veut monter*, selon sa nature & *le bemol veut descendre*, selon la sienne. Le célebre *Zarlin* l'a beaucoup dit, & *M. Rameau* qui est un homme de génie dans son art l'a beaucoup repeté: Tous les Musiciens le disent ou pour le moins le sentent. Ils sentent & tout le monde sent en entendant *fa si* dans une cadence, que la voix qui chante *fa*, doit naturellement tomber sur *mi*, & celle qui

chante *si* monter à *ut*. Mettez du fauve & du gris, gris bleu en contraste, & vous verrez si votre œil ne souffrira pas une espece d'impatience de leur voir succeder du jaune & du bleu, ou même un verd qui les renferme tous deux. Tout le monde n'est peut-être pas en état de bien sentir nettement cela. Mais les plus sçavans en couleurs & surtout les ignorans confondent sans cesse le fauve avec le jaune, & le gris avec le bleu.

En général les *couleurs chromatiques* semi-toniques, sont peu connuës, & on les rapporte aux cinq principales couleurs, & surtout aux trois essentielles, *rouge*, *jaune*, *bleu*. Parmi les demi-tons artificiels, il n'y a de bien connu que le cramoisi ou ses nuances *pourpre*, *chair*, & *rose*. On en voit la raison : le pourpre est la couleur reine, & l'éclat attire tous les yeux ; la rose est la reine des fleurs ; la chair c'est comme nous mêmes. J'ai fait quelques experiences sur les quarts de tons ; je dois, Monsieur, vous les communiquer ici.

Parmi ces nuances en soyes que vous avez vûës, il s'en est trouvé quelque-

fois de fausses & qui détonoient d'un quart de ton. Entr'autres il y avoit un jaune qu'on avoit refait après coup pour remplir quelques vuides de cette nuance. Quand ce jaune postiche fut fait, je voulus le mettre à sa place dans la nuance des jaunes. Mais ceux-ci n'en voulurent point, il me parut tout rougeâtre, tout fauve auprès d'eux ; je le renvoyai donc à la nuance des fauves ; mais ceux-ci n'en voulurent pas non plus, & me le firent trouver tout jaune en comparaison. Je crus être allé trop vîte dans mon premier jugement & avoir été trompé par quelque faux jour ou par quelque préocupation d'esprit, comme il arrive souvent. Je revins aux jaunes qui s'obstinerent fiérement de le renvoyer aux fauves qui se piquerent de la même fierté. Ce petit jeu dura plus d'un quart d'heure, & je n'étois pas le seul qui en fut la dupe. Je remis la décision au lendemain.

Le lendemain mêmes renvois, même embaras, même indétermination : vingt personnes y essayerent leurs yeux avec la même inutilité. Quand on voyoit cette couleur à côté des jaunes, on au-

roit juré que c'étoit un fauve & presque un rouge nacarat ; à côté des fauves c'étoit le plus beau jaune. Il me falut du tems pour me décider. Enfin je m'avisai de mettre cette couleur entre le jaune & le fauve. C'étoit sa vraye place, on auroit dit que cétoit une niche faite exprès. L'œil sentit tout d'un coup un contentement aussi flatteur, que sa suspension jusques-là avoit été piquante. Ce sentiment me parut tout pareil & tout aussi vif que celui d'un accord parfait qui se fait sentir à l'oreille après une longue suspension de dissonances enchaînées l'une à l'autre. Quand on auroit voulu faire le quart de ton le mieux diapasonné, on n'y auroit pas mieux réussi.

Un jour la personne qui avoit diapasonné mes premieres couleurs, ayant par hazard rencontré sous ses yeux ce jaune manqué, me dit, voilà un beau jaune. Je plaçai aussi-tôt sans rien dire le vrai jaune à côté, elle n'eut rien de plus pressé que de se retracter & de dire que c'étoit un aurore. J'ôtai le jaune & je mis l'aurore, elle revint au jaune. Enfin je mis le jaune & l'aurore qui

cent autres experiences de cett
avec d'autres couleurs manqu
même exactes.

Par exemple je n'ai guéres vû
ne, qui, après avoir comme
ses yeux d'un cramoisi avec to
nuances, pourpres, amaranthe
velours, pensée, rose, incarn
ne prit un beau rouge naturel
de feu, pour un orangé ou roug
rat jaunissant, ou qui à côté d'
d'olive ne crut voir du bleu
voyant du celadon. Je me s
qu'une fois entr'autres ayant
successivement un violet agat
violet rouge & un rouge cra

eût quelque chose de plus jaune, quand je leur fis voir le vrai, &c.

Toutes ces expériences cependant perfectionnent l'œil peu à peu, l'accoutument à juger des couleurs avec justesse, & le rendent enfin si délicat & si sensible que pour peu qu'une couleur détonne, on en est vivement choqué jusqu'à ne pouvoir en soutenir la vûë, & à sentir ensuite un plaisir piquant lorsque les vrais tons paroissent. J'ai eu un aurore devant les yeux pendant quelque-tems; je ne pouvois le regarder sans être ému, parce qu'il étoit un peu plus ardent qu'il ne le faloit pour l'usage que j'en faisois. Or ce n'étoit pas précisément par son ardeur qu'il me choquoit. Car ensuite une couleur de feu qui en avoit un grand ton de plus, mais qui n'en avoit pas assez pour un nouveau dessein que j'avois pris, ne me choquoit pas moins, me paroissant dans le tems aussi éteint, aussi jaune que l'aurore m'avoit paru animé & rouge dans le sien. Tout depend du point de vûë, & de la comparaison actuelle.

Ceux qui disent que l'harmonie des couleurs est une chimere, ceux mêmes,

qui, convenant désormais qu'il y a dans les couleurs une harmonie, prétendent qu'elle n'est pas sensible, ceux enfin qui avouant qu'elle est sensible, reduisent cette sensibilité à une simple perception, & nient qu'elle puisse causer du plaisir ou de la peine, car tous ces sentimens ont paru sur les rangs depuis 1725, mais ceux qui les défendent n'ont sans doute jamais fait les experiences que je viens de citer, & qu'il est bien certain que j'ai faites. Le mal vient de ce que l'optique a été jusqu'ici une science fort imparfaite. On n'a connu que des angles & des positions locales pour regles de tous les jugemens de l'œil; au lieu qu'il y a une optique fine, délicate, toute spirituelle qui dépend & des dispositions naturelles de notre esprit, & de celles où le met un certain raport d'objets qui agissent souvent en même tems, souvent passagèrement les uns après les autres sur notre œil. C'est surtout cette succession d'objets mobiles & passagers que l'optique vulgaire ne connoît pas. Nous n'avons jugé jusqu'ici que des objets & des couleurs fixes & immobiles dans leurs

places. L'harmonie consiste essentiellement dans une diversité mobile. C'est cette mobilité qui produit la vraye diversité capable de plaire, de piquer, de passioner. Tout ce qui est immobile est motonique. La nouvelle optique dont je donne ici l'ébauche pourra porter le nom de *chromatique*.

Je reviens à la découverte des tons & demi-tons, & je dois avertir avant que de finir ce morceau qu'elle est très-indépendante de la supposition que j'ai faite d'abord du sistême de l'arc-en-ciel & de toute supposition. Car on peut proposer deux problêmes pittoresques. Le premier, *les trois couleurs primitives étant données, bleu, jaune & rouge, les diviser, les nuancer autant qu'elles peuvent l'être sans dégénerer en lavis.* Or entre le bleu & le jaune on ne trouvera jamais que trois couleurs à interposer, le celadon, le verd & l'olive; deux entre le jaune & le rouge, & quatre entre le rouge & le bleu.

Autre problême pittoresque. L'ordre de la musique est tel qu'en partant d'un son *ut*, comme base, & montant régulierement par douze degrés chromati-

quement nuancés on arrive à *ut*. Soit donc proposé de *trouver l'espece & le nombre de degrés chromatiques qui menent du bleu au bleu en passant par toutes les couleurs*. Or qu'on tourne les choses comme on voudra on ne trouvera de proche en proche que le celadon d'un côté, ou le gris bleu de l'autre pour sortir du bleu & passer au jaune ou au rouge, &c. Ce qu'il y a ici de remarquable, c'est le nombre de douze degrés qui se trouve ici précisément comme dans les sons. Car jamais on n'en trouvera davantage ni moins que cela.

Il est même singulier que le sistême harmonique *ut mi sol ut* des sons ait son sistême de couleurs correspondant *bleu*, *jaune*, *rouge*, *bleu* par les trois couleurs essentielles : que le sistême purement tonique *ut re mi sol la ut*, ait son correspondant *bleu*, *verd*, *jaune*, *rouge*, *violet*, *bleu* : & qu'enfin le semi-tonique *ut*, *ut* ✕, *re*, *re* ✕, &c. ait le sien *bleu*, *celadon*, *&c.* Ce n'est pas tout, Monsieur, & il me reste bien d'autres analogies à vous découvrir & bien d'autres experiences à vous raconter. J'en reserve la publication au mois prochain.

ARTICLE LXXX.

MEMOIRES DE CHARLES Louis Baron de Pollnitz: Contenant les Observations qu'il a faites dans ses Voyages, & le caractere des personnes qui composent les principales Cours de l'Europe. Seconde édition, révûe, corrigée & considerablement augmentée. A Amsterdam, & se vend à Londres, chez Charles Hoguel & Compagnie, Libraires dans le Strand. 1735. quatre vol. in-12. *premier vol. pages 238. sans la Préface, second vol. 290. troisiéme vol. 242. quatriéme vol. 238.*

CE Livre étranger, si propre par son titre à exciter la curiosité, ne nous étant tombé entre les mains que depuis très-peu de tems, nous n'avons pû en parler plutôt dans nos Mémoires; & à present que nous en avons fait une lecture exacte, nous ne pouvons qu'en porter un jugement général. Un extrait dans les formes, ne nous paroît point convenir au but que nous nous

proposons, & ne seroit guéres d'ailleurs possible par la nature du Livre partagé en lettres, & écrit avec toute la liberté du stile Epistolaire; en un mot, ce qu'il contient, est plus du ressort des conversations ou des promenades que de celui de la République des Lettres.

L'ouvrage dans cette nouvelle édition commence par un état abregé de la Cour de Saxe, sous l'Electeur d'aujourd'hui, qui ne se trouvoit point dans la premiere. Cette rélation paroît exacte, au moins à en juger par les détails très-étendus dans lesquels l'Auteur entre, pour nous faire connoître, soit ceux qui ont la principale direction des affaires, soit ce qu'il y a de plus distingué par les charges & la naissance dans l'un & l'autre sexe, auprès de ce Prince & de l'Electrice.

Tout le reste est en forme de lettres. C'est un ami tendre & généreux qui au milieu des fatigues inséparables des voyages, des devoirs à rendre ou à recevoir, des recherches même que l'on est obligé de faire pour s'instruire, ne perd pas un moment son ami de vûë, & semble ne travailler que pour son amusement.

Le premier volume & la meilleure partie du ſecond, ſont employés à parcourir les Villes les plus conſiderables, & preſque toutes les Cours de l'Allemagne. Vers la fin du ſecond, on arrive à Veniſe, on va à Rome, & puis on s'achemine en France par Florence, Livourne, Génes, Turin, &c. On eſt à Paris à la moitié du troiſiéme volume, on y reſte un peu après le commencement du quatriéme; on en part pour les Païs-Bas. D'où l'on ſe rend en Hollande, pour paſſer enſuite en Angleterre, & là finiſſent les rélations & les voyages. Ainſi l'Auteur n'a point embraſſé dans ſes courſes les Royaumes d'Eſpagne & de Portugal, ceux du Nord, Naples & Sicile, & tant d'autres païs de l'Europe.

Le ſtile de ces Lettres eſt naturel; plein même de tours ingénieux, & de ces agrémens légers & faciles, pour ainſi dire, qu'on ne prend avec beaucoup d'eſprit même que dans l'uſage du beau monde, & des bonnes compagnies. Cette conſideration nous a fait preſque douter, & nous n'avons pas été les ſeuls à avoir ce ſcrupule, ſi le nom de

Baron de Pollnitz, n'étoit point un nom supposé, que quelqu'un suivant une ruse assez ordinaire, eut emprunté pour donner au public les observations de ses voyages, sans être obligé d'ôter le masque. Mais si à ses expressions on est tenté de le prendre pour François, à bien des choses qu'il rapporte de la France, on est ramené à juger qu'il est étranger, comme nous le remarquerons bientôt. Quoiqu'il en soit, nous prononçons avec confiance que M. de Pollnitz n'aura pas de peine à obtenir le pardon qu'il demande aux François d'avoir osé écrire en leur Langue. Nous avons d'autant plus d'empressement à le lui annoncer, que nous ne voulons pas qu'il puisse nous soupçonner d'adhérer au jugement d'un Critique célébre (*a*) sur la nation Allemande, à qui il accordoit le bon sens & le mérite de l'érudition, en lui refusant les talens du bel esprit. La prévention un peu injuste qui lui dictoit cet arrêt, ne l'auroit pas empêché de le réformer, s'il avoit mieux connu le fameux Leibnits, & tant d'autres chez qui le goût a été de-

(*a*) P. Bouhours.

pair constamment avec les vastes connoissances, s'il eut lû enfin, comme nous, les Mémoires de M. de Pollnitz.

On nous demandera de quoi il traite particulierement dans ces Lettres. Il n'est point comme Misson, toujours la toise ou l'équerre à la main, pour prendre toutes les proportions de chaque édifice ou bâtiment remarquable qui se trouve sur la route. Il ne court point les Bibliotheques pour nous donner la liste des vieux manuscrits qui s'y conservent, sans nous apprendre pourtant ce qu'ils contiennent ; il ne visite point les cabinets des Curieux pour nous en faire l'inventaire, quoiqu'il ne néglige pas absolument ces détails, lorsque l'occasion est naturelle d'en parler, & qu'ils peuvent servir à amuser utilement son ami. Ses réflexions se bornent presque toujours à bien peindre le caractere, les mœurs & les usages des païs qu'il est à portée d'étudier. C'est un tableau vivant où l'on voit successivement défiler comme en révûë les hommes de chaque nation, avec la contenance qui leur est propre ; avec les tours de tête, les gestes, les atti-

La liberté qu'il se donne de
cer dans les occasions, ne s'e
mais dans lui aux dépens de l'h
& paroit au contraire le rendre
tentif sur les égards que la rai
réligion doivent toujours presc
cela bien different de Misso
quelques autres dont les écrits
rent que la haine la plus aveug
qui la passion, malgré la force
dont ils se piquent, a fait ad
extravagances les plus pitoyal
seroit un fort joli sujet de li
d'entreprendre de montrer
Messieurs pour combattre ce c

conduit. Le Ministre Durand qui vient de nous donner une Histoire du XVI siecle, auroit dû profiter des fautes de ceux qui l'ont précédé, & mettre dans son ouvrage moins de déclamations & plus de bonne foi. On lui passe les fautes de son stile; on n'est pas obligé d'écrire correctement & légérement, surtout dans un païs où une langue étrangere, devenuë familiere dans l'usage, altere, sans qu'on s'en apperçoive, la pureté de celle que l'on étoit destiné à parler toujours; mais les honnêtes gens ne lui pardonneront jamais ni les invectives, ni les objections épuisées & cent fois réfutées dont toute son histoire est assaisonnée.

Un autre éloge que mérite M. de Pollnitz, c'est d'avoir eu la justice d'applaudir au mérite, par tout où il a crû l'appercevoir; & sa pénétration l'a laissé rarement en défaut sur cet article. Il a eu le courage de secoüer le préjugé qui porte si communément à n'estimer que les siens, ou en convenant d'une partie de ce que les autres ont de louable, à donner aveuglément la préference à ses compatriotes. On sent un homme éle-

vé & judicieux, qui a pensé de bonne heure par lui-même; qui sans s'arrêter aux idées de l'enfance & de l'éducation, a examiné les objets avec des yeux éclairés, & un cœur sans passion; qui dit ce qu'il a vû après un mur examen; & qui le dit, quelque opposé que cela soit au jugement des hommes ordinaires, c'est-à-dire, de ces échos qui répetent très-fidelement, si vous voulez, mais qui à coup sûr n'ont point l'intelligence de ce qu'ils rendent. Ainsi on sera agréablement surpris de trouver ici chaque païs presque vengé ou justifié de ces reproches que la rivalité & les querelles ont fait naître, souvent sur des fondemens peu légitimes. Les Italiens y paroissent moins vindicatifs, moins jaloux, plus remplis de candeur & de droiture, les François moins boüillans, moins légers, moins étourdis, puisqu'il faut le dire; les Anglois moins sombres, moins hardis dans leurs idées, plus unis, plus moderés qu'on ne pense pour l'ordinaire; le bon esprit, la politesse, la vertu, les talens sont de tous les païs. Les goûts varient seulement, & tel est dominant dans un lieu qui est

négligé dans un autre. Il y a des raisons de tout cela que la réflexion découvre, & qu'il n'est pas de notre sujet d'exposer. La difference après tout est plus dans les manieres extérieures que dans le fond des caracteres. Desslors tous à peu près méritent ou peuvent mériter également notre estime. Malgré l'exacte justice qui préside aux décisions de M. de Pollnitz, il paroît cependant qu'il ne peut se défendre d'une prédilection marquée pour Messieurs les Anglois. Nous n'avons garde de lui en faire un réproche ; outre que nous souscrirons avec plaisir au bien qu'il pense de la Nation Britannique, nous sçavons qu'on ne rend pas toujours raison des inclinations du cœur. Mais nous sommes persuadés qu'il verroit avec la même indulgence la préference qu'un autre donneroit à la Nation Françoise.

Si l'on nous demande notre sentiment sur les caracteres que l'Auteur nous donne des personnes les plus considerables des Cours qu'il a visitées, sur les évenemens ou publics ou cachés qu'il raconte, nous serons un peu em-

barassés à prononcer. En général les gens instruits & versés dans la connoissance du monde, & des faits politiques, n'ignoreront pas ce qu'ils liront ici ; ils n'y trouveront pas même à beaucoup près tout ce qu'ils peuvent sçavoir. Cela peut-il être autrement ? Quelque éclairé que l'on suppose un Voyageur, a-t-il jamais parfaitement le moyen de se mettre au fait des choses ? Jugeons en par ce que nous avons vû plus d'une fois. Un étranger par exemple arrive à Paris. Sa naissance, ses recommandations, lui ouvriront sans peine les bonnes maisons. On s'empressera à l'amuser : à l'instruire, personne n'y songera ; y songeât-on, ceux qui voudroient s'en donner la peine, ont-ils les connoissances necessaires pour le bien faire ? La discretion d'ailleurs ne permet pas de s'expliquer sur ce que l'on peut avoir appris. On publie les choses indifferentes, on suprime les essentielles. Les personnes en place, ne s'abordent que difficilement ; & lorsqu'on est admis en leur presence, c'est moins sans doute pour les interroger que pour leur demander des

graces,ou leur rendre des devoirs qu'on ne peut refuser à leur rang. Quelles sont donc les sources que l'étranger consulte ? Les Caffés, les promenades, les conversations particulieres. Or qui doute que par tout-là, il ne trouve bien de l'esprit, beaucoup d'agrément, de la finesse même & de la solidité dans les réflexions ? Mais la vérité s'y rencontre-t-elle également ? C'est-là pourtant de quoi il s'agit. La crédulité n'y fait-elle pas adopter trop légérement les bruits qui se répandent ? La malignité ne se charge-t-elle pas avec trop d'empressement de les publier ? Ne les grossit-elle même jamais ? L'envie attachée aux grands postes, la légereté, l'inclination, la haine n'y ont-elles pas toutes leur jeu particulier ? La multitude enfin de canaux par lesquels un fait arrive jusqu'à nous, n'en change-t-elle pas presque entierement la substance ? S'il est si difficile aux naturels même d'un païs de sçavoir au juste ce que l'on peut raisonnablement penser, combien cela l'est-il davantage pour des étrangers qui n'auront jamais, pour y parvenir, les mêmes avantages ? Il y a

plus encore. C'est que ce qu'ils peuvent apprendre, demande, pour être bien compris, des lumieres antérieures qu'ils n'ont pas, & dont le défaut les expose à prendre mal ou à rendre avec peu d'exactitude ce qu'ils voyent, & ce qu'ils entendent. Ces réflexions se justifieront en lisant le Livre du Baron Allemand, & nommément ce qui regarde la France: on y trouvera des anachronismes grossiers, peu d'exactitude dans les faits qu'il rapporte, des versions mal digerées ou fausses, de ces bruits enfin qui ne pourroient que deshonorer leurs Auteurs, si leur obscurité ne les sauvoit. Nous n'osons dire que ses observations sur les autres païs soient aussi répréhensibles. Il faudroit pour cela les bien connoître. Nous en sçavons assez pourtant pour avoir remarqué dans ce qu'il en dit des détails peu sûrs & peu complets. Ce que nous avons reconnu de défectueux dans le Chapitre de la France, est un préjugé fâcheux pour tout le reste. Nous esperons de la politesse de M. de Pollnitz, qu'il nous pardonnera cette critique qui roule plus après tout sur l'impossibilité

où il a été de découvrir en tout la vérité que sur son caractere, & ses attentions pour la trouver. Nous ajoutons que cela ne doit pas diminuer l'idée que l'on doit avoir de la bonté de son travail. On aura toujours un vrai plaisir à étudier les descriptions sensées qu'il nous fait des usages & de la façon de vivre de chaque païs, les comparaisons des differentes Villes, de Paris par exemple, & de Londres, d'Amsterdam & de Venise. Toutes ses courses dans l'Allemagne, débrouilleront nos idées sur la constitution de l'Empire, sur les droits des grandes Maisons, sur leurs alliances réciproques, sur leurs interêts publics & particuliers. On trouvera même dans ses récits l'origine des grandes révolutions que nous avons vûës dans notre tems; ce qui regarde celle de Turin, est assez conforme à ce qui s'en est publié, lorsqu'elle arriva, & contient même beaucoup de circonstances que nous ignorions. Enfin la curiosité sera satisfaite, en parcourant avec l'Auteur les degrés par lesquels ont marché ceux qui de nos jours ont joué les plus grands rôles.

L'article du célebre Comte Flemming entr'autres, ne sera pas le moins intéressant. Il est vrai que tout cela doit être lû avec précaution pour les raisons que l'on voit assez, & que nous avons en partie effleurées.

Au reste nous avertissons, en finissant, que le jugement que nous venons de porter sur les Mémoires de M. de Pollnitz, ne doit point s'étendre sans distinction à la nouvelle édition que l'on vient d'en faire. L'Editeur, quel qu'il soit, nous avertit qu'il y a fait des augmentations considerables, & on s'en apperçoit à bien des traits qui y sont insérés mal-à-propos, & qui les déparent autant par leur malignité que par leur fadeur. Il a joint en même-tems des notes aux endroits du texte, qni lui ont paru en avoir besoin. Quelques-unes sont bonnes, les autres en plus grand nombre, ne respirent que la passion, & l'absurde prévention. La modération & l'équité qui regnent dans ce qui est véritablement de l'Auteur, rendent les injustices de l'Editeur plus sensibles. Nous n'avons pas l'honneur de le connoître, mais nous pouvons sans témérité

présumer qu'il est du nombre de ces M^rs qui en Hollande sont à la solde des Libraires, qui leur proposent sans cesse sous le nom specieux d'augmentations ou de corrections nécessaires, des fables dont l'invention frivole ne leur coûte que médiocrement, ou leurs recueils de médisances, en un mot, qui cherchent pour vivre, non pas les moyens les plus justes & les plus honnêtes, mais les voyes les plus courtes & les plus sûres. La malignité leur paroît ce fonds fertile, & ils y puisent avec autant d'assurance que dans la source la plus pure.

ARTICLE LXXXI.

LE SONGE D'ALCIBIADE, traduit du Grec. A Paris, chez Didot, Quay des Augustins près le Pont S. Michel, à la Bible d'or, avec Approbation & Privilege. Pag. 117. 1735.

CE Songe a été imprimé sur un manuscrit dont on ignore le Pere. Le hazard l'ayant fait tomber entre

les mains de l'Editeur, celui-ci le communiqua à quelques connoisseurs qui y trouverent des mœurs & *ce goût ancien qui semble s'être conservé la gloire de les peindre & de les exprimer.* Sur leur parole, il le remit ensuite au Libraire, & il paroît. Voilà à peu près toute la Préface.

Le commencement, est une lettre d'Alcibiade à Periclés. Elle est bien écrite, & roule principalement sur la reconnoissance d'Alcibiade, pour cet oncle illustre, qui a si généreusement réparé par ses soins & par ses bontés la perte que le jeune homme avoit faite dès ses premieres années de Clinias son pere. La moins précieuse de ces attentions, n'est pas de lui avoir donné un Maître tel que Socrate. „Si j'étois » assez malheureux, *dit le modeste Pupille*, pour n'avoir pas des inclinations dignes de vous & de lui, » (Clinias) ce ne feroit ni votre faute, » ni celle de Socrate. Vous m'instruisez également l'un & l'autre. Je » trouve dans ses préceptes ce que je » dois apprendre, & dans vos exemples ce que je dois faire. « On lira

avec plaiſir ce que l'amitié dicte à ce ſujet au tendre diſciple, & l'expoſition qu'il fait de la methode du Philoſophe dans cette éducation. „ J'enviſage, dit-
» il auſſi après cela, avec trouble la fin
» de la mienne, parce qu'elle doit me
» ſéparer d'un ami..... Je ſuis ſi rem-
» pli de ſon idée qu'elle m'accompa-
» gne par tout, & vous verrez, grand
» Pericles, par le ſonge que je vous
» envoye qu'elle m'eſt preſente juſques
» dans le ſommeil même. " Venons à preſent au ſonge, nous n'en pouvons, comme on l'imagine, rapporter que les principales circonſtances.

Alcibiade un jour de fête ſortit d'Athenes, apparemment pour paſſer quelques momens avec lui-même, & pour ſe dérober aux plaiſirs inſipides de la bruyante jeuneſſe. Le hazard lui fait d'abord rencontrer une troupe de Rheteurs. Quelle compagnie pour quelqu'un élevé à l'école de Socrate, plus curieux de ſolides réflexions que touché de l'emphaſe de la déclamation, bien convaincu de l'inutilité des longs diſcours, ennemi également du fade éloge & de l'injuſte ſatyre ! En vain on

l'exhorte à s'arrêter. Il saisit un instant favorable pour échaper à la persécution. Un sentier écarté le conduit au bord du Cephise ; la fraîcheur du lieu l'invite à s'asseoir à l'ombre de quelques arbres ; Il se livre à une méditation que le sommeil vient presqu'aussitôt interrompre. On s'apperçoit que le réve va commencer. En effet, Alcibiade fut sur le champ transporté dans un lieu vaste qui avoit la figure d'un théâtre, & où l'on auroit juré que tous les habitans de la terre s'étoient comme donné un rendez-vous, à la prodigieuse quantité de tout ce qui y abordoit. L'embarras auroit été grand pour Alcibiade, s'il n'eût heureusement rencontré Socrate. Le Philosophe le rassure ; venez, lui dit-il, je veux vous faire voir une partie des choses dont je vous ai si souvent entretenu : après quelques questions & autant de réponses de part & d'autre, on arrive au bout d'un chemin, & on remarque qu'il se sépare en deux. La premiere voye conduit à la vertu, la seconde est la route de la volupté. Celle-ci est aussi frequentée que l'autre est deserte. Socrate se pro-

pose bien de conduire son cher disciple au *Temple d'éternelle vertu ;* mais pour lui en applanir les difficultés, il veut auparavant le rendre témoin de l'aveuglement des hommes. Ce moyen est-il toujours certain pour se défendre de leurs foiblesses ? Ce qu'il peut avoir quelquefois de dangereux, est ici rectifié par la présence & par les instructions de Sociate. Les voilà donc tous deux dans le chemin des plaisirs. Après quelques pas, on rencontre une porte magnifique au bout d'une avenuë qui perçoit un bois de myrthes & de jasmins ; les amours y folâtrent en grand nombre ; & les fleurs y naissent sous les pas. Philomele y pleure ses malheurs, & les Zéphirs y joüent de tous côtés avec les feuilles. Pour la porte, nous n'en dirons rien, on pense bien sans que nous en parlions, que l'architecture en étoit superbe ; que son frontispice & ses côtés étoient ornés de toutes les figures que les Dieux de la fable ont empruntées chez les hommes, en differentes occasions ; que de tendres inscriptions annonçoient à ceux qui arrivoient, le bonheur que l'on goûte en

ſacrifiant à la volupté. Alcibiade éprouve déja l'impreſſion de l'air contagieux qu'il reſpire, mais les ſages conſeils de Socrate, en arrêtent les premiers progrès. Il a beau dire & beau prêcher, le mal devient plus ſenſible, quand la volupté elle-même ſe préſente au jeune Grec, révêtuë de tous ſes charmes, & offrant avec les graces les plus touchantes, la coupe fatale dont elle enyvre ſes partiſans. Peu s'en faut qu'Alcibiade ne ſe rende au diſcours impoſteur de la Déeſſe, qu'il ne ſoit entraîné ſans reſſource à la vûë des compagnes qui forment cette brillante Cour, c'eſt-à-dire, des differentes paſſions, qui ne paroiſſent là que ſous les dehors les plus ſéduiſans. Il paroît oublier pendant quelques inſtans la docilité aveugle qu'il avoit pour ſon maître, il trouve des réponſes à ſes rémontrances; & s'il conſent enfin à ne pas mouiller ſes lévres de la liqueur enchantereſſe, ce n'eſt en quelque façon qu'à condition d'être introduit par l'auſtere précepteur dans les principaux lieux où s'étend l'empire de la Déeſſe dont on lui fait redouter les loix.

Après cette espece d'accord, les deux voyageurs continuent leur chemin & avancent dans la region des plaisirs & de la joye. Le reste qui est pourtant la partie la plus étenduë du songe, ne contient plus que la description de tout ce qu'ils y voyent de merveilles surprenantes. Ici c'est un temple vers lequel tous les mortels se précipitent en foule; mais dont l'abord aimable pour quelques-uns, funeste pour le plus grand nombre, fournit plus de spectacles tragiques que de scenes amusantes. C'est la fortune qui en est la divinité. Sans doute qu'on l'y trouve avec ses attributs, sa rouë & son urne, & que l'on n'oublie pas à ce sujet les moralités que ces symboles enveloppent. Là ce sont des bâtimens magnifiques, trophées de l'orgueïl des grands, & preuves mémorables de l'avidité des hommes nouveaux. Le luxe y rassemble les richesses de tous les climats, & la mode y sacrifie à ses caprices les bienséances les plus simples. L'art en bannit la commodité. On y périt de chaud en Eté, & de froid en hyver. D'un autre côté on apperçoit de grandes salles, où l'on

voit les ordonnances des plus ſuperbes répas. Un quatriéme endroit vous offre un lieu deſtiné dans l'origine à l'amuſement, mais où l'amuſement devient une fureur, où l'on s'égorge en badinant, où l'on fait, en un mot, profeſſion de jouer. Un cinquiéme eſt deſtiné aux théatres publics ; & ce n'eſt pas le canton le moins cher à la volupté. Le dernier enfin, que Socrate & Alcibiade parcourent, eſt réſervé pour les promenades des fidéles courtiſans de la Déeſſe. Que n'y voit-on pas dans le genre plaiſant & ridicule ? Ce ne fut pas le ſpectacle le moins friand pour un Philoſophe auſſi profond, pour un ſage auſſi conſommé que Socrate. Enfin le Maître & le Diſciple ſe trouvent à cet endroit où la pente avoit paru fort douce à Alcibiade en entrant. Qu'elle fut dure à remonter pour lui ! Heureuſement Socrate le ſoutenoit & le rélevoit de ſes chutes. Ils arrivent à la porte où étoit la Volupté. Elle jette ſur eux un regard ménaçant ; elle fait contre Alcibiade ſurtout dont elle admire la jeuneſſe & le bon air, de terribles imprécations. Socrate ſort, ſon vertueux éle-

ve le ſuit avec courage. Il eſt en ſûreté, & lorſqu'il ſonge à s'en féliciter avec ſon aimable Maître, il ſe réveille. Voilà ſon ſonge.

Le court récit que nous venons de faire, n'eſt, comme on voit, qu'un premier canevas. Il n'eſt pas difficile de deviner les penſées & les deſcriptions qui doivent le remplir. Nous pouvons ajouter que l'Auteur l'a fait avec beaucoup d'eſprit & de ſageſſe. Il n'eſt pas ſi aiſé qu'on le penſe, de donner toujours du neuf. Il l'eſt peut être encore moins de ſe faire écouter avec plaiſir dans des matieres déja épuiſées ou trop connuës. Le Songe d'Alcibiade eſt une énigme, elle ne coutera pas beaucoup à deviner; il n'y a perſonne qui ne perce l'enveloppe dans la minute, mais elle plaira dans ſes applications. Athenes eſt Paris, Alcibiade un jeune homme qui entre dans le monde, Socrate un ſage gouverneur ocupé à préſerver ſon Pupile de la ſéduction générale de tous les états. Il lui peint pour cela les excès où conduiſent les paſſions lorſqu'on s'y livre, ou qu'on croit pouvoir les ménager; les ſuites funeſtes de ces plai-

sirs dont on nous vante le regne & les douceurs ; la fausseté enfin de tous les goûts établis aujourd'hui. Le morceau des spectacles est bien touché, & peut servir de replique solide à ce que l'on avance tous les jours pour les justifier. Celui des promenades publiques, est une peinture fidele de ce que l'on y voit. Avec tout cela, peut-on sur cet article & sur bien d'autres espérer la réforme ? Un peuple immense & des richesses infinies dans une même Ville feront éclore en tout tems un essain nombreux de passions & de ridicules.

Choisissons parmi les caracteres que l'Auteur a tracés, quelque exemple qui puisse faire juger de son goût d'écrire, nous nous bornons à celui qui va suivre.

» J'interrompis Socrate pour lui de-
» mander le nom d'un jeune homme
» qui venoit à nous. Il marchoit des
» bras & des épaules. Son habillement,
» quoique magnifique, avoit un air
» de désordre, tout étoit dérangé dans
» sa personne, jusqu'à son action. Il
» interrogeoit tous ceux qui se trou-
» voient à son passage sans les regar-
» der, il tournoit la tête de tous côtés,

» il ne saluoit que légerement, il par-
» loit d'un ton haut & n'écoutoit qu'à
» moitié ceux qui lui répondoient.
» Que je loüe votre remarque, me dit
» Socrate ! Ce jeune homme est de ces
» sortes de gens que vous ne sçauriez
» éviter avec trop de précaution. Vo-
» tre jeunesse, votre naissance, & peut
» être votre penchant naturel vous
» font presque toucher à leurs mœurs,
» & peut être n'y a-t-il point d'autre
» obstacle que moi qui vous en éloi-
» gne. Vous verrez ici beaucoup de
» personnes de leur caractere. Ils n'ont
» pour autoriser les libertés qu'ils se
» donnent que leur naissance élevée,
» les vertus de leurs ancêtres & l'im-
» pétuosité de leur jeunesse. Ils s'imagi-
» nent d'être au dessus des regles de la
» bienséance, & ils se dispensent fort
» souvent de celles de l'honneur; leurs
» débauches ne leur feroient point
» agréables, si elles n'étoient publi-
» ques, ils ne s'y abandonnent pas
» tant pour le plaisir qu'ils y trouvent,
» que pour en faire vanité. Comme
» ils y mettent toute leur gloire, ils
» ne se vantent pas seulement des vi-

» ces qu'ils ont, mais encore de ceux
» qu'ils n'ont pas. L'ambition des hon-
» nêtes gens, eſt de parvenir toujours à
» quelque nouveau degré de mérite.
» La leur eſt de ſe ſignaler par quelque
» nouveau degré de déréglement ;
» ceux qui encheriſſent en cela ſur les
» autres ſont les plus recommandables,
» l'émulation parmi eux n'eſt que pour
» le vice. .... C'eſt le bon air de pa-
» roître dans le même jour à tous les
« ſpectacles & à toutes les promena-
» des, d'être inquiet & impatient par
» tout où l'on eſt, & de vouloir tou-
» jours être où l'on n'eſt pas. .... La
» pieté envers les parens, la religion
» envers Dieu eſt un frein qui retient
» quelquefois les hommes. Pour eux
» rien ne les arrête ; la défenſe eſt une
» raiſon de faillir, & leurs crimes ſont
» inſipides, s'ils ne choquent la Reli-
» gion & la nature.

Il ne nous reſte qu'à dire un mot du ſtile. Il eſt généralement doux, élégant & fleuri. L'Auteur répand volontiers dans ſes deſcriptions, l'enjouëment, le feu & les figures hardies de la Poëſie. Tout le monde ne s'accommo-

dera pas apparemment *de ce tissu de vent, de cette neige filée qui sembloit voiler sa taille divine (de la volupté) plutôt pour l'ornement que pour la pudeur.* C'est aux critiques d'état & de profession à rélever ces défauts légers. Pour nous qui nous bornons à rendre compte des ouvrages, nous faisons bien plus attention aux bonnes choses qu'ils contiennent, & nous avons devant les yeux la maxime, *non ego paucis offendar maculis.* Ajoutons pourtant que quelques lecteurs un peu sévéres, pourront reprocher à l'Auteur d'avoir trop flatté, & trop embelli les portraits qu'il fait du vice. Le poison cesse de paroître ce qu'il est, lorsqu'il se présente avec la douceur du miel. Il est toujours également mortel, sans doute, mais on est tenté d'en essayer; & on se fie, pour la guérison, sur la vertu équivoque des rémedes. C'est-là le cas d'un gourmand qui jusques dans un régime dont il connoît toute la nécessité, ne resiste point à un ragoût qu'on lui met devant les yeux; & dont l'odeur réveille d'autant plus son goût, que les mêts simples l'affadissent. Enfin quelques-autres voudront

encore s'étonner que Socrate, ce Philosophe austere, puisse faire sur les foiblesses des hommes & des femmes des leçons si parfaitement circonstanciées. Ces détails & la maniere legere de les rendre, auroient été plus à leur place, diront-ils, dans la bouche de quelqu'un qui auroit longtems lui-même vêcu dans le beau monde, qui en auroit connu les égaremens par sa propre expérience, & que d'heureuses réflexions auroient ramené à la vertu & à la raison. Il est vrai, continueront-ils, que Mentor tient à peu près les mêmes discours à Telemaque. Mais Mentor est une divinité. Les Dieux sçavent tout, & avec la figure qui leur plaît, prennent encore les tons & le langage de tous les états de la vie. Il n'y a rien d'extraordinaire à le supposer. Socrate au contraire étoit un très-grand homme, mais pouvoit être tout à la fois fort peu instruit des usages qu'il avoit toujours méprisés, & un très-ennuyeux discoureur sur ce chapitre. Cependant cette objection plus specieuse que solide n'embarassera pas l'Auteur, & il n'aura, pour la réfuter, qu'à répondre, ce qui est vrai, que So-

crate avoit fait toute sa vie, sa principale étude des mœurs en général & en particulier du ridicule de ses Concitoyens. Une pénétration trop grande dans ce genre, & sa sincérité en même-tems à s'expliquer, contribuerent plus à son malheur par les redoutables ennemis qu'elles lui firent, que son impieté prétenduë, qui ne consistoit qu'à se moquer, comme on sçait, des fables absurdes que les passions des hommes, pour s'autoriser, érigeoient en dogmes de religion. L'amour des Dieux servit de prétexte à ses envieux pour l'accabler. Il est donc très-naturel d'imaginer que Socrate ait pû donner à Alcibiade des leçons non seulement très-sages, mais encore très-délicates sur tous les chapitres de la morale du monde. Parmi nous-même, combien connoissons-nous de sages comme Socrate, qui sans partager les joyes des hommes, en connoissent toute l'extravagance, & qui la peignent dans ce qu'ils disent & écrivent, avec autant de finesse que de vérité!

ARTICLE LXXXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

EXTRAIT D'UNE LETTRE d'Avignon écrite au P. C. par le P. Sarrabat, Jesuite.

JE finis cette Lettre par le récit d'un Phénoméne d'agriculture qui vient de bonne part & qui par sa singularité mérite de vous être communiqué.

Un Ecclesiastique (M. Peyronnel, Curé de S. Bonnet près du Pont-du-Gard) homme de lettres & versé dans la Physique ; fit semer au mois de Septembre an. 1734 passé, des vesses dans un petit champ d'où il ne recueilloit pour l'ordinaire que quelque fourage à la premiere saison. Il y avoit quelques grains de seigle mêlés dans la semence, & quelques autres grains d'orge & d'avoine en moindre quantité. Mais on

on n'y apperçut aucun grain de froment. Quelques jours après les semailles, le seigle poussa de maniere que le champ en fut tout couvert, sans qu'il y parût aucune plante de vesses. Au Printems le seigle monta en épics sans autre mêlange qu'un peu d'orge & d'avoine. La sécheresse qui survint obligea de couper ce seigle encore en herbe pour ne pas tout perdre.

Le champ étoit fauché depuis quelques jours, lorsqu'une premiere pluye qui survint fit reverdir le chaume. Elle fut suivie d'une seconde qui ranimant toutes ces plantes, leur fit pousser de nouveaux épics. Mais ces épics furent des épics de froment, lesquels sont venus à une parfaite maturité.

Voilà trois Phénoménes, qui, chacun pris à part, méritent l'attention des curieux, mais qui la méritent encore plus par leur réunion. On seme des vesses mêlées de quelque peu de seigle : il ne leve que du seigle, & le champ en paroît tout couvert. On coupe ce seigle avant sa maturité ; le chaume que la sécheresse avoit rendu comme mort, réverdit à la premiere pluye : une se-

conde pluye survient, & de ce chaume de seigle on voit pousser des épics de froment, sans qu'on sçache même qu'il y ait eu aucun grain de froment mêlé dans la semence. Il semble qu'on ne peut rien souhaiter de plus décisif que ce dernier point en particulier pour prouver l'opinion commune des gens de la campagne, de la transmutation du seigle en froment & du froment en seigle. J'ai voulu avoir des plantes de ce froment enté sur le chaume du seigle. On en avoit gardé sur pied une grande quantité pour satisfaire les curieux, & l'on s'est fait un plaisir de m'en envoyer plusieurs avec leur motte, & quelques plantes de seigle, d'orge & d'avoine, pour en examiner les différences.

J'ai observé dans les plantes qui faisoient l'objet de mes recherches une tige de froment portant un épic bien formé & parfaitement mur. La racine propre de ces tiges paroissoit entrelacée & comme collée vers le nœud avec une autre racine qui portoit un ou deux restes de pailles coupées. Ces pailles observées par les connoisseurs paroissoient

par leur couleur, par leur flexibilité & par la configuration de leurs nœuds, être des pailles de ſeigle, & confirmoient parfaitement la relation qu'on m'avoit faite du Phénomene. Cependant à force d'obſerver, j'allai découvrir dans les racines propres du chaume de ces tiges de froment l'envélope du grain qui leur avoit ſervi de ſemence; & cette envélope bien examinée, comparée avec les envélopes de ſeigle & d'orge que je trouvai dans les plantes qu'on m'avoit envoyées, parut, & parut de maniere à ne me laiſſer aucun doute, une envélope de grain de froment.

Tout le merveilleux du fait conſiſte donc en ce que des grains de froment répandus dans la terre, de quelque maniere que ce puiſſe être, ou qu'il peut être, y étoient depuis pluſieurs années ſans y avoir pû germer, ſe ſont trouvés par les façons données à la terre, au voiſinage des grains de ſeigle qu'on y avoit ſemés; ils ont germé enſemble, leurs racines entrelacées ſe ſont unies: le ſeigle comme plus précoce a porté ſa tige avant le froment, & celui-ci n'a commencé de pouſſer la ſienne, que

lorſque le premier a été coupé. C'eſt ainſi qu'on peut expliquer la plupart des tranſmutations prétenduës d'une eſpece de grains en une autre. Nouvelle preuve par conſéquent de la fauſſeté de ces tranſmutations.

J'ay reçu le détail de l'obſervation que je viens de vous communiquer, à l'occaſion des experiences que j'ai faites ſur le mouvement de la ſéve dans les plantes, & des conjectures que j'ai hazardées en conſéquence. Vous en avez vû une analyſe dans les Mercures de Janvier, Mars & Avril. Par la maniere dont cette analyſe eſt écrite vous avez ſans doute compris qu'elle ne devoit pas être exacte. Si l'Auteur m'avoit conſulté, je lui aurois dit les bonnes objections; & il auroit avec ces lumieres beaucoup mieux exeçuté le deſſein qu'il avoit de déprimer la diſſertation. Je travaille à la perfectionner, & à la mettre en état de ſouffrir des examens plus rigoureux.

Extrait d'une Lettre de Carpentras, écrite au P. Et. Souciet, par M. d'Aleman, Ingénieur du Roy, du 3. Avril 1735.

MOnſieur Blondel dans ſon cours d'Architecture, Partie III Ch. II. dit que ſous le regne de Louis le Grand, on invita les plus habiles hommes de ſon ſiecle à travailler à la recherche d'un ſixiéme ordre d'Architecture, que l'on vouloit appeller du nom *d'Ordre François*, & que, quoique l'on eût promis des prix conſiderables à ceux qui produiroient quelque penſée qui méritât de porter un nom ſi glorieux, il étoit arrivé que d'un très-grand nombre de differens deſſeins que l'on avoit envoyés de toutes parts, il ne s'en étoit trouvé aucun qui pût remplir entiérement, ce que l'on s'étoit propoſé pour former un nouvel Ordre.

Cela n'eſt pas ſurprenant, parce que ce nouvel Ordre fut propoſé d'une maniere impoſſible, comme on peut le voir dans le Chapitre II de la troiſiéme Partie du cours d'Architecture.

de M. Blondel, où il dit que l'on veut que cet ordre, ait sur l'ordre composé, les mêmes avantages en délicatesse, & en graces que l'on prétend que le composé a sur les autres ordres d'Architecture qui sont le Dorique, l'Ionique, le Corinthien & le Toscan.

Or il me semble qu'il s'est trompé, parce qu'il paroît prétendre avec Serlio & Palladio que la colonne de l'ordre composé devroit être plus haute & par conséquent plus délicate que la Corinthienne, ce qui est absurde; parce que l'assemblage de deux choses de différente espece ne peut produire qu'une espece moyenne entre les deux dont il est composé; il est évident que l'ordre composé ne peut tenir qu'un milieu entre l'ordre Ionique & l'ordre Corinthien dont il est composé, comme on le voit dans l'arc de Septime Sévére, dans l'arc des Orfévres, dans le temple de Bacchus, & les Thermes de Dioclétien; & par conséquent que sa colonne non seulement ne doit pas être plus haute que la Corinthienne, mais même qu'elle devroit être plus basse, comme elle l'est dans l'arc de Septimius,

& dans celui des Orfévres, ou tout au plus égale comme dans les Thermes de Diocletien.

En effet parce que le chapiteau de la colonne faisant seul le caractere de l'ordre, & le chapiteau composé étant un assemblage des chapiteaux de l'ordre Corinthien & de l'ordre Ionique, l'ordre composé ne doit pas être si délicat, ni plus élevé que le Corinthien qui seul est capable à cause de la délicatesse de son chapiteau de souffrir les ornemens les plus recherchés & les plus beaux que l'imagination peut fournir; comme on le voit encore dans les chapiteaux & l'entablement des trois colonnes qui restent à *Campo Vaccino* du temple de *Jupiter Stator*, & dans le Portique de la maison quarrée de Nîmes qui sont les plus beaux Corinthiens que l'antique nous ait laissez, & qui font voir en même-tems qu'on ne peut faire un ordre plus beau & plus délicat que le corinthien, & que par conséquent l'ordre composé ne peut lui être que fort inférieur en grace & en délicatesse; & je suis en cela du sentiment de Scamozzi, de Desgodets, tous deux fondés sur

l'architecte des Thermes de Diocletien, & enfin sur Vitruve.

Car si les Architectes Romains avoient pû penser que l'ordre composé qu'il nous ont laissé fût plus délicat que le Corinthien, l'Architecte des Thermes de Dioclétien n'auroit pas placé les colonnes corinthiennes dans les angles de la salle des thermes, où elles ne reçoivent que la retombée de la voute, & d'une lunette, tandis que les colonnes composées qui sont dans le milieu des côtés de la même salle, reçoivent les retombées de deux lunettes & de celles de la voute.

Si donc M. Blondel vouloit proposer aux Sçavans de trouver un ordre nouveau, qu'on pût appeller du nom d'*ordre François*, il me semble qu'il ne devoit pas leur proposer comme il fait, de trouver un sixiéme ordre qui eût sur l'ordre composé les mêmes avantages en grace & en délicatesse, que l'on prétend que le composé a sur les autres ordres d'architecture, le Dorique, l'Ionique & le Corinthien, non seulement par la raison d'impossibilité que nous venons de démontrer, mais encore par

ce que ſelon lui-même, l'ordre que les Architectes Romains nous ont laiſſé dans les arcs de Septimius Sévére, des Orfévres, dans le temple de Bacchus, & les Thermes de Dioclétien, & qu'il appelle du nom d'ordre compoſé, n'eſt point pourtant, ſelon lui, un ordre, mais ſeulement une eſpece.

Il s'enſuivroit donc auſſi que l'ordre François qu'on demande aux Sçavans, ne ſeroit pas un ordre, mais ſeulement une eſpece, & par conſéquent ne pourroit pas s'appeller un ſixiéme ordre.

D'ailleurs comment pouvoir faire un ordre auſſi orné & auſſi délicat qu'il le propoſe, ſans retomber dans cet eſpece d'ordre, qu'il appelle indéfini italique, & qu'il dit lui-même, Partie III. Chap. II. pag. 249. comprendre tout ce que l'on trouve dans les exemples antiques qui n'eſt pas entiérement conforme aux trois ordres dont Vitruve nous a donné les régles.

Si l'ordre donc que l'on veut appeller du nom d'ordre François, doit être compoſé avec les conditions que M. Blondel propoſe; j'avouë ingénuëment que je n'ai pas aſſez de génie pour le

faire, parce que je le vois impossible; mais s'il doit seulement caracteriser la Nation, c'est-à-dire, exprimer par sa hauteur, par la force de ses moulures & par leur arrangement les differens caracteres de la Nation, & avec cela recevoir sans confusion les ornemens & les attributs qui conviennent à la France, je crois y avoir entiérement satisfait dans le nouvel ordre que j'ai ajouté dans un traité d'Architecture, qui fait partie d'un cours de Mathematiques à l'usage des Ingénieurs, que je viens de finir.

Parce que dans mon ordonnance tout y est dégagé, toutes ses parties sont susceptibles sans confusion des attributs de la France, & même des ornemens les plus recherchés, comme des festons surmontés d'un coq ou enjambés par un génie; des branches de palmier, de laurier, de lierre, & de grenadier en sautoir, chargées des ordres du S. Esprit, de S. Louis, de S. Michel, ou des trophées; & dans le cas des colonnes accouplées, des casques, des coqs à deux têtes, des armes de la France, & enfin d'un soleil, quoiqu'il ne soit point un

attribut à la France, mais seulement à feu Loüis le Grand.

Enfin mon ordonnance peut aussi recevoir sans confusion tous les ornemens & les attributs qui conviendroient au sujet qui la feroit édifier.

Le P. Souciet ayant répondu à M. d'Alleman qu'il avoit été sur le point de donner sa lettre sur le champ pour la faire insérer dans nos Mémoires, mais qu'une reflexion l'en avoit empêché. Que M. le Clerc célebre dessinateur du Roy & Graveur, avoit donné en 1714 un Traité d'Architecture dans lequel il propose un dessein d'ordre François; que M. d'Alleman ne lui marquant point la proportion de son ordre François, il ne pouvoit juger s'il étoit different de celui de M. le Clerc; que pour les attributs qui lui marque, ce sont les mêmes, aux lys près qu'il ne fait point entrer dans les ornemens de son chapiteau, qu'ainsi craignant que M. d'Alleman n'ayant point connoissance de cet ouvrage de M. le Clerc, ne fût tombé dans les mêmes pensées, & que les deux ordres paroissant les mêmes, on ne soupçonnât M. d'Alleman de vou-

loir se faire honneur d'une chose déja trouvée par un autre, il auroit jugé à propos de ne point faire paroître sa lettre qu'il n'eût eu réponse de lui sur cela. M. d'Alleman a répondu au P. Souciet, par une seconde lettre que nous insérerons dans les Mémoires suivans. Il y montre la difference de son ordre & de celui de M. le Clerc, dont il fait l'examen & la critique.

MOSCOVIE.

DE PETERSBOURG.

M. Kehr, Professeur des Langues Orientales, & premier Interpréte de la grande Russie; profite du séjour des étrangers qui abordent en grand nombre dans cette Ville, pour s'instruire des Antiquités, des usages, de la Religion, & de l'Etat présent des differens peuples de l'Asie. De toutes les Relations curieuses qu'il rassemble & de ses propres remarques, il forme des recueils en divers genres. Il se dispose à mettre sous presse des Histoires métalliques qui comprennent le moyen âge & les derniers tems des Indes Orientales, de la Tartarie, de l'Arabie, de la Perse, & de la Turquie.

DANNEMARK.

DE COPENHAGUE.

On a publié ici une nouvelle édition du Commentaire d'Abarbanel, sur le Testament de Jacob. Gen. 49. avec une nouvelle version & des remarques de M. Marc Fogh. Vol. *in-4°*.

M. Marc Woeldike a donné au public une version du Traité de Maiemonides sur les alimens défendus aux Juifs.

ALLEMAGNE.

D'ALTORF.

M. François Leyss, mort ici depuis deux ans & demi a laissé en manuscrit un Dictionnaire François-Espagnol, & Espagnol-François, que les connoisseurs estiment au dessus de tout ce qui a paru jusqu'à present en ce genre. Le manuscrit imprimé formera deux volumes *in-folio*.

D'ANSPACH.

M. Charles Ferdinand Jung a mis au jour un volume *in-8°*. en Allemand, sur le Bourgraviat de Nuremberg. Le but de l'Auteur est de faire valoir les

droits des Bourgraves par rappo
leurs voisins. Il a grossi son ouv
d'une Généalogie de ces Princes, &
preuves qu'il emprunte des ancien
plomes.

DE WURTZBOURG.

M. Jean Adam Ickstatt, Profes
en Droit de cette Université conti
avec succès ses leçons sur le Trait
Grotius, *de jure belli & pacis.* I
avoit annoncées par un Programe
les bornes étroites du droit du Ta
dans l'état de nature. *De arctis j
Talionis liminibus in statu hominum j
tiumque naturali.*

DE CASSEL.

On attend avec empressement l'
stoire du Landgrave Henri I, app
vulgairement Henri l'Enfant, sec
Fils d'Henri le Magnanime, d'où
sorties les deux branches de Braban
de Hesse. L'ouvrage est de la façon
M. Kuchenbecker.

DE QUEDLINBOURG

M. Eckard s'est proposé pour
d'ouvrage, *De Meritis militum in*

tm. Il prétend prouver que l'Egli-
t redevable d'une partie de son lu-
& de ses richesses aux gens de guer-
on but est de venger les Militaires
éproche qu'on leur fait d'indiffé-
e en matiere de Religion. Le mê-
Auteur promet diverses Disserta-
s sur le stile du nouveau Testament,
a Houlette des Pasteurs & sur les
ans de Quedlinbourg.

DE GENEVE.

abri & Barillot distribuent en deux
mes *in-folio*, un ouvrage important
onnu sous le titre *Eckardi de Rebus
ncia Orientalis, in quibus Regum
nperatorum Francia veteris Germa-
ue, Episcoporum Virubergensium,
ducum Francia Orientalis gesta, ex
toribus coævis, bullis, & Diploma-
s genuinis, Sigillis, nummis, gem-
, veteribus picturis, monumentis-
aliis exponuntur, & figuris ari
is illustrantur, 2. vol. in-fol.*
On trouve chez les mêmes Librai-
*Physica Sacra. 8. vol. in-fol. cum
tis.*

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Joseph Downing, & Henri Woodfall, Libraires, ont enfin donné au public, *Bishop Burnets Histori of His ovvn Time, &c.* C'est-à-dire, Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande-Bretagne sous les Regnes de Guillaume III & de la Reine Anne, depuis la Révolution jusqu'à la paix d'Utrecht, par Gilbert Burnet, Evêque de Salisbury, avec la Vie de l'Auteur, Tome second, *in-folio.* 1734.

Nous rendrons incessamment un compte exact de cet Ouvrage.

On a nouvellement imprimé : *Arithmetical institutions By the Rd M. John Tcirtoby, &c.* C'est-à-dire, Principes d'Arithmétique, &c.

Reason an insufficient guide to conduct Mankind in Religion by coniers place: C'est-à-dire, insuffisance de la Raison humaine en fait de Religion, &c.

Columbarium. *Or the pidgeon house Being an introduction to a Natural History of tame pidgeons, &c.* C'est-à-dire,

Introduction à l'Histoire Naturelle des Pigeons domestiques. M. Jean More, Auteur de cet ouvrage en fait remarquer les differentes especes, qui jusqu'ici avoient échapé aux recherches des Curieux.

On publie en feüilles distribuées chaque semaine, au nombre de cinq un volume *in-folio*, qui a pour titre : *Mr Strypes Annales of the reformation, of the Chark of England, intersperse de With divers other political affairs, supported by records papers, of state, original letters, &c.* C'est-à-dire, Annales de la réformation de l'Eglise d'Angleterre, entremêlées de plusieurs autres affaires politiques, par M. Strypes.

A la tête de cet ouvrage fort different à tous égards de celui de Burnet, Evêque de Salisburi, on voit l'Approbation de presque tous les Prélats du Royaume.

PAYS-BAS.

DE LEYDE.

Jean Van-Abcoude, Libraire, a publié, *Quinti Calabri Prætermissorum*

ab Homero Libri XIV. Graece & Latine, *&c.* C'est-à dire, XIV Livres de Paralipoménes, en forme de suite ou de Supplément à l'Iliade d'Homere par *Quintus Calaber*, en Grec avec la version Latine, les corrections entiéres de Rhodoman, & les notes de Claude Dausquey, par M. Jean Corneille de Pauw, qui a enrichi cette édition de ses propres remarques. Volume *in-8o.* pag. 902. Le même ouvrage se trouve aussi à la Haye, chez Van-Duren. 1734.

Ce Poëte que l'on conjecture avoir vêcu dans le cinquiéme siécle, avoit été absolument inconnu, jusqu'au tems du Cardinal Bessarion qui déterra l'ouvrage que nous annonçons, dans une Eglise bâtie au voisinage d'Otrante, Ville de Calabre. De-là le surnom de *Calaber*, qui fut ajoûté au nom de *Quintus*, quoique d'autres le fassent naître à Smirne, où il tint une Ecole publique. On peut dire en général de ce continuateur d'Homére, qu'il est fort en déçà de son guide. On n'y retrouve ni la sage œconomie, ni la majesté du Poëme épique, n'y le goût du

vrai sublime. De plus s'il est incontestable, comme la plupart des critiques en conviennent, que la *Colere d'Achille*, est le sujet de l'Iliade ; l'action en est parfaite & entiére. Ainsi la continuation de *Quintus*, est un hors d'œuvre qui n'a rien de commun avec un ouvrage fini & qu'Horace propose comme le modéle d'un poëme accompli, après avoir dit d'Homére *nil molitur ineptè*. On doit cependant sçavoir gré à M. de Pauw, d'avoir donné un nouveau lustre à cet Auteur, par les sçavantes corrections & remarques dont il a enrichi son édition.

D'AMSTERDAM.

Jean-François Bernard, Libraire, distribuë les Tomes V & VI, des cérémonies Religieuses, &c. Les Grecs, les Protestans Luthériens & Calvinistes, les Mahométans, &c. sont compris dans ces deux volumes. Quant à l'ouvrage intitulé, Superstitions anciennes & modernes; ce n'est point une suite des *Cérémonies*. Ce dernier se vend séparément.

Le même Libraire débite les Mé-

moires de M. Joly & de Mada
Duchesse de Nemours en trois vol
in 8o. L'Histoire Critique des
naux, *in-12.* deux vol. par feu M
mùsat, & l'Histoire des Yncas Ro
Pérou, depuis Manco-Capac, F
teur de cette Monarchie, jusq
conquête de cet Empire, sous At
pa, dernier Ynca, avec l'Histoir
Floride; & de la conquête des P
ces de l'Amérique Septentrional
Ferdinand Soto, écrites en Espa
par l'Ynca Garcilasso de la Ve
enrichies de figures gravées d'ap
desseins de B. Picart le Romain
vol. *in-4o.*

La Veuve de P. D. Coup & G
per, ont publié les Devoirs de
me & du Citoyen, tels qu'ils l
prescrits par la Loy naturelle; t
du Latin du Baron de Pufendo
Jean Barbeyrac, Docteur & Pro
en Droit à Groningue, cinquien
tion, accompagnée comme la
dente des deux discours sur la
sion & sur le bénéfice des Loix
jugement de M. Leibnitz, sur
vrage, avec des réflexions du

Traducteur ; révûë de nouveau & augmentée d'un grand nombre de notes, deux vol. *in*-8°.

FRANCE.

DE PARIS.

P. G. Le Mercier, Imprimeur, Libraire, ruë S. Jacques, au Livre d'or, vient de mettre en vente : La *Description Géographique, Historique, Chronologique, Politique, & Physique de l'Empire de la Chine, & de la Tartarie Chinoise, enrichie des Cartes Générales & particulieres du Thibet & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de figures & de vignettes gravées en taille-douce.* Par le P. J. B. du Halde, de la Compagnie de Jesus.

Rien ne manque à ce grand ouvrage pour intéresser les Lecteurs. L'importance des matieres qui le composent, emprunte encore un nouveau rélief de la beauté du caractere & du papier, de l'exactitude de l'impression, du grand nombre de nouvelles Cartes Géographiques, d'estampes & de vignettes dont il est enrichi. La délica-

tesse & l'élégance du burin s'y font sentir au premier coup d'œil. Ces Planches au reste, & ces Cartes ne sont point de ces ornemens superflus dont certains Auteurs aiment à parer leurs Livres pour éblouir le vulgaire ignorant; elles entrent dans le corps de l'ouvrage comme un assortiment nécessaire à l'instruction même des Sçavans, ou comme une partie inséparable du tout. Cette annonce sera bien-tôt suivie de l'Analyse exacte des quatre volumes.

On acheve aussi d'imprimer chez Lamesle, l'Histoire générale du Japon, en deux volumes *in-4o.* à deux colonnes, cette édition est enrichie de Cartes, de Plans & de Figures.

Etienne Ganneau, & Loüis-Etienne Ganneau fils ruë S. Jacques ont publié une nouvelle édition de l'*Histoire générale des drogues simples & composées.* Par le sieur Pomet, Marchand Epicier & Droguiste. L'ouvrage réunit sous trois differentes classes, à sçavoir, des végétaux, des animaux, & des mineraux, tout ce qui est l'objet de la Physique, de la Chimie, de la Pharmacie, &c. Aux figures en taille-douce dont

le Livre est enrichi, on a joint un discours, qui explique leurs differens noms, les païs d'où elles viennent, la maniere de connoître les véritables d'avec les falsifiées & leurs proprietés, où l'on découvre l'erreur des anciens & des modernes. Cette nouvelle édition en deux volumes *in-4°*. (18 liv. réliés,) est corrigée & augmentée des doses & des usages. Le premier volume comprend les végétaux, c'est-à-dire, les semences, graines ou grains, bulbes & oignons, racines, roseaux, écorces, bois, feuilles, fleurs, fruits, herbes, gommes, & tout ce qui en résulte tels que sont les huiles, les essences, les esprits, les sels, &c. Dans le second, outre la suite des gommes & des sucs, sont renfermés, les animaux, les insectes, les coquillages avec leurs parties, & excroissances, les métaux, demi-métaux, marcassites, mineraux, & pierres prétieuses, les bitumes & les terres.

AVERTISSEMENT.

L'abondance des matieres que nous avons à publier, nous a mis dans la nécessité de joindre un nouveau volume en forme de Supplément aux Mémoires du Mois d'Août. On le distribuera au plus tard le 10 du même *mois*.

TABLE DES ARTICLES.

ART. LXXIII. DIssertation en forme de Lettre, &c. Sur le Triumvirat de Galba, d'Othon, & de Vitellius, & sur celui de Pescennius, d'Albin & de Sévére. Page 1350
ART. LXXIV. Les Oeuvres de Théatre de M. Brueys, &c. 1382
ART. LXXV. *De servorum Dei Beatificatione & Beatorum canonisatione.* 1386
ART. LXXVI. *The Natural History, &c.* ou Histoire naturelle de la Caroline, la Floride, & des Isles de Bahama, &c. 1404
ART. LXXVII. Histoire du Vicomte de Turenne, &c. 1411
ART. LXXVIII. Dissertation sur la petrification d'un Epiploon, &c. 1439
ART. LXXIX. Nouvelles expériences d'Optique & d'Acoustique par le P. Castel. 1444
ART. LXXX. Mémoires de Charles Louis Baron de Pollnitz, &c. 1488
ART. LXXXI. Le Songe d'Alcibiade traduit du Grec, &c. 1497
ART. LXXXII. Nouvelles Litteraires. 1512

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

A Paris, de l'Imprimerie de CLAUDE ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Août 1735.

SECONDE PARTIE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

ommencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Août 1735.

SECONDE PARTIE.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
hez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXV.
lvec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 f. le mois, en blanc, & brochés 16 f.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	9. v.
1718.	12. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Août 1735.

SECONDE PARTIE.

ARTICLE LXXXIII.

LETTRE DE M. L'ABBE' *** *au Reverend Pere* *** *en lui envoyant une traduction Françoise des Cantiques Arméniens, composés dans le cinq ou sixiéme siécle, pour la fête de la Nativité de S. Jean-Baptiste, & du Mystere de la présentation de* JESUS-CHRIST *au Temple.*

MON REVEREND PERE,

LA satisfaction que V. R. m'a fait l'honneur de me témoigner après avoir lû la notice Françoise que j'ai faite des M S S. Arméniens de la Bibliotheque du Roy, choisis par les soins de M. l'Abbé Sevin * & apportés de Constantinople en 1730, est pour moi une espece de dédommagement du travail immense qu'il m'a falu soutenir pour éxecuter un ouvrage si difficile par lui-même & par toutes les circonstances désagréables qui l'accompagnent.

Vous avez senti du premier abord,

* Trop connu parmi les Sçavans pour que j'entreprenne de faire ici l'éloge de son érudition dans la Langue Grecque, & de son goût exquis dont j'ai senti la délicatesse dans plusieurs entretiens qu'il m'a accordés avec toute la politesse imaginable. Il a eu pour adjoint dans son voyage de Constantinople & de la Grece M. Fourmont le jeune, célebre par ses connoissances dans les Langues Orientales, & Professeur Royal dans la Langue Syriaque.

mon Reverend Pere, l'avantage considerable que les lettres ſacrées & profanes retireront inceſſamment de la découverte de l'Arménie litteraire, dès que la Providence aura bien voulu me mettre en état de continuer la pénible carriere que j'ouvre aujourd'hui. Vous avez été, ſans doute, agréablement ſurpris de ce qu'une Nation, que nous avons regardée juſqu'ici comme un peuple barbare, a produit depuis le cinq juſqu'au quinziéme ſiécle, c'eſt-à-dire, pendant 900 ans, plus de gens de lettres à proportion, que l'Europe entiere n'en a fourni pendant cet eſpace de tems; vous avez vû des Rois & des Princes de cette ſçavante nation, non ſeulement aimer & protéger les Lettres, mais les cultiver eux-mêmes, & ne dédaigner ni la Théologie, ni la Poëſie, ni la Grammaire. Vous avez été charmé d'appercevoir en Arménie des Théologiens, des Commentateurs de l'Ecriture, des Controverſiſtes, des Philoſophes, des Aſtronomes, des Hiſtoriens, des Grammairiens, des Fabuliſtes, & des Sçavans verſés dans la connoiſſance des Langues Hébraï-

que, Chaldaïque, Syriaque, Arabe; Persanne, Ibérienne, Albanienne, Grecque & Latine. A ces grands hommes se joint un nombre considérable de Poëtes, entre lesquels on compte non seulement des Patriarches de cette nombreuse Eglise, mais encore le sçavant Roy Haiton, qui regnoit dans la petite Arménie, l'an de Jesus-Christ 1244 & dont nous avons un Poëme à la fin de la Bible Arménienne d'Amsterdam, imprimée en 1666. Enfin vous avez remarqué, non sans quelque étonnement, avec quel soin & quelle ardeur ces habitans du Mont Niphates, des Monts-Carpiens & Gordiens, du Taurus, de l'Anti-Taurus, & de l'Ararat, ont cultivé les arts & les sciences pendant que nous étions dans une extrême stérilité d'Ecrivains.

Mais le volume que vous avez vû n'est encore qu'une partie de ce que mon amour pour l'avancement des Lettres m'a fait entreprendre. Il me reste plusieurs manuscrits & quantité d'imprimés à examiner, dont je joindrai les notices à celles que vous avez eû la bonté de lire. De toutes ces noti-

ces jointes à ce que je pourrai découvrir touchant l'Arménie, ſoit dans différens Auteurs, ſoit dans les rélations & les voyages, je formerai deux ou trois volumes, dont j'eſpere faire preſent au public dès que j'aurai mis l'ouvrage en état de paroître.

Je vous avoüerai ici, mon Reverend Pere, que je ne puis aſſez me loüer du zéle de M. l'Abbé Bignon pour l'interêt de la Bibliotheque du Roy, & pour celui des Sciences en général. Cet illuſtre & ſçavant Abbé m'a encouragé de la maniere la plus obligeante & la plus preſſante. Il s'eſt dérobé à ſes grandes occupations, pour lire ces mêmes Notices dont vous avez bien voulu prendre lecture, & il les a honorées par écrit d'une approbation qu'il ſemble ne m'avoir donnée que pour m'engager à la mériter. Je reviens à ce qui fait l'objet unique de cette Lettre.

Les bornes que je m'étois preſcrites en dreſſant la Notice des manuſcrits Arméniens, ne m'ayant pas permis de m'attacher dans le cours de mon ouvrage à la traduction de quelque mor-

ceau de Poësie ; je consacre volontiers les premiers momens de mon loisir à vous donner une version Françoise de quelques-unes de ces pieces sacrées, que la Nation Arménienne nous conserve depuis onze ou douze siécles, dans le recüeil de ses Cantiques solemnels. Ce précieux recüeil appellé Charaknots, c'est-à-dire, *Livre des Cantiques*, est, comme vous sçavez, mon Révérend Pere, un ouvrage très-autentique chez les Arméniens. Le nombre des pieces qu'il renferme a été fixé par l'autorité de cette grande Eglise, qui s'en exprime en ces termes : Tels sont les Cantiques reçûs par l'Eglise & par les saints Peres, qui non seulement ne reçoivent point, mais encore proscrivent tous les Cantiques qui seroient ajoutés à ceux-ci. C'est ce qu'on peut lire à la Bibliotheque du Roy au folio 289, du manuscrit *C. e*, dont la transcription est de l'année de Jesus-Christ 1319, & dans lequel se trouvent les Cantiques, dont j'ai l'honneur de vous envoyer la version.

Les Auteurs de tous les Cantiques d'Arménie, sont illustres par leurs ta-

lens pour la Poëſie, & ſouvent pour la Muſique ; mais pluſieurs d'entr'eux le ſont encore par leur naiſſance & par leurs dignités. Tels ſont quelques Patriarches de cette Nation, & pluſieurs grands hommes, dont j'ai parlé à ce ſujet dans la Notice *C. e.* Au reſte je ne prétens pas que la beauté de la Poëſie & la réputation des Illuſtres & ſçavans Auteurs de ces pieces faſſe l'unique mérite de leurs Cantiques. Ils doivent nous paroître infiniment plus eſtimables, dès que nous les enviſagerons comme le précieux dépôt de la foi de cette grande Egliſe & le tréſor, où malgré les fureurs du ſchiſme, elle a conſervé juſques à préſent les vérités les plus importantes du dogme catholique.

Les Cantiques de la Nativité de S. Jean & ceux de la Préſentation du Seigneur au Temple, ſont d'une haute antiquité, c'eſt-à-dire, du cinq ou du ſixiéme ſiécle. L'Auteur de ceux de la Préſentation nous eſt parfaitement connu ; mais deux grands hommes célebres par leur ſcience & par leurs talens pour la Poëſie, ſe diſputent l'honneur

bien & la Langue originale & cette éloquence vraiment poëtique qui règne dans les Cantiques aussi-bien que dans les Pseaumes du divin chantre d'Israël, qui seront toujours le modèle inimitable du sublime le plus parfait. Tel fut à proportion le caractere de la Poësie sacrée des Arméniens dans le cinq & sixiéme siécle. Les sçavans hommes de cette Nation élevés dans l'école d'Athenes, n'ignoroient pas sans doute l'art & les graces de la Poësie Grecque ; mais pendant qu'ils avoient dans les Livres inspirés de Dieu des modéles achevés d'une Poësie toute divine, ils ne jugerent pas à propos d'emprunter les charmes d'une Poësie profane pour chanter les mysteres ineffables de la divinité, aussi-bien que les prodiges admirables qu'il opere dans ses Saints. Ils ne crurent pas qu'il fût nécessaire, pour donner du mérite à leurs Cantiques, de se rendre esclaves d'une mesure qui n'est souvent employée qu'à couvrir, sous le voile d'une cadence harmonieuse, la foiblesse du Poëte, dont le vol inégal ne peut pas toujours atteindre jusqu'au sublime.

C'est donc dans ce goût des Cantiques de l'Ecriture sainte, qu'ont été composés les Cantiques Arméniens, qui se chantent aux Fêtes de la Nativité de S. Jean & de la Présentation de Jesus-Christ au Temple. Mais l'Auteur du premier Cantique de la Nativité de ce S. Précurseur, non content d'avoir saisi l'esprit & le goût de l'ancienne Poësie des Hébreux en a voulu imiter aussi la forme extérieure. Car premierement cette piece est composée de strophes, ou si j'ose m'exprimer ainsi, de périodes poëtiques telles que sont celles qui composent le premier & le second chapitre des lamentations de Jérémie, dans lesquels le Poëte divin a observé un certain nombre & une certaine cadence qui élevent ces sortes d'ouvrages fort au dessus de la prose ordinaire. Secondement, le même Auteur a observé dans ce premier Cantique de faire ensorte que la premiere strophe commençât par un A. La seconde, par un B, & ainsi des autres, en suivant l'ordre que tiennent entre-elles les lettres de l'alphabet Arménien : Ornement que l'Esprit saint n'a point

dédaigné d'admettre encore dans plusieurs Pſeaumes.

Il en eſt de même du refrain dans le Pſeaume 135, où on en voit un qui ſe répete à la fin de chaque verſet : & dans le 106, deux refrains differens, qui revenant d'intervalles en intervalles, donnent à cette piece tout l'agrément imaginable. Les premiers Poëtes ſacrés de l'Arménie, n'ont eû garde de négliger une ſi heureuſe reſſource ; ils s'en ſont ſervis avec beaucoup de ſuccés dans tous les Cantiques adoptés par cette ſçavante & nombreuſe Egliſe.

Les Arméniens après avoir eſſayé d'imiter en entier les grands modéles de Poëſie qu'ils ont trouvés dans l'Ecriture, ont crû qu'il faloit auſſi profiter d'un avantage ſingulier que leur fourniſſoit le génie de leur propre langue, c'eſt ce que je vais expliquer.

L'ancienne Poëſie de l'Arménie chrétienne ſe trouve à la vérité deſtituée des graces de l'harmonie que produit une certaine combinaiſon de voyelles longues ou bréves, ſi connuë chez les Grecs & chez les Latins : mais elle n'eſt pas dénuée d'une ſorte de cadence

nombreuſe, dont l'uſage eſt propre à la langue du païs. Le Poëte forme, quand il lui plaît, une eſpece de nombre qui remplit l'oreille & une certaine harmonie qui ôte aux dictions Arméniennes la rudeſſe & la dureté qu'elles conſervent quand on écrit ſimplement en proſe. Cette eſpece de nombre & d'harmonie ſe forme par le ſecours de la voyelle auxiliaire *i*, qu'il a ſoin de placer en differens endroits pour donner du corps aux mots & pour en rendre la prononciation plus agréable. Or pour bien entendre en quoi conſiſte cette ſorte de nombre, il faut ſçavoir que dans les mots Arméniens une grande partie des conſonnes eſt très-ſouvent deſtituée de voyelles, (que l'on ſupplée pour la plupart quand on veut les prononcer) mais qui ne ſont point exprimées ſur le papier quand on écrit en proſe. C'eſt ce qu'il eſt aiſé de comprendre par l'exemple ſuivant. Dans le mot *Hndſtann*, qui ſignifie le païs de l'Inde, il ne ſe trouve, comme on le voit, que la ſeule voyelle *a*, parmi ſept conſonnes. Le Poëte peut d'abord laiſſer ce mot tel qu'il eſt, & ne le com-

pter tout entier que pour une ſeule ſyllabe; mais à l'aide d'un *i* auxiliaire, il eſt le maître d'en faire un mot de deux ſyllabes *Hindſtann*, ou de trois, *Hindſtiann*, ou enfin de quatre *Hindiſtanine*. C'eſt ainſi par exemple qu'à la quatriéme ſtrophe de la premiere piece en l'honneur de la Nativité de S. Jean, l'Auteur au lieu d'écrire ſimplement ces quatre mots, tels qu'on les voit ici, *Mtaner i Srbouthioun Srbots*, qui ſignifient, *il entroit dans le Saint des Saints*, a jugé à propos d'augmenter le nombre des ſyllabes par le moyen de ſon *i* auxiliaire, & d'en mettre dix au lieu de ſix, *Mitaner i Sirbouthioun Sirbotſine*. La proſe ſe ſeroit bornée à ſix ſyllabes, mais la Poëſie en a éxigé dix en cet endroit pour former une prononciation plus majeſtueuſe & par conſéquent des ſons, un nombre, une cadence & une harmonie qui plaiſent à l'oreille. De-là vient aux Poëtes d'Arménie la facilité de faire des vers qui ſoient d'une prononciation douce, tendre & nombreuſe en ajoutant la plus délicate de toutes les voyelles qui eſt *i*, au lieu que s'ils veulent peindre des ob-

jets triſtes, effrayans & terribles ils laiſſent leurs mots dans la rudeſſe & l'âpreté qui leur eſt naturelle.

Un autre avantage que ces Poëtes trouverent dans cette augmentation de ſyllabes, fut de donner aux Muſiciens une plus grande facilité de placer les notes néceſſaires à la meſure, au mouvement & au caractere de leurs compoſitions. J'ajoûte que cette reſſource a paru ſi commode aux Poëtes des ſiécles poſterieurs qu'ils l'ont miſe en uſage, même après avoir puiſé chez les Arabes, vers la fin du ſeptiéme ſiécle, la connoiſſance des deux ſortes de Poëſies, dont l'une ſe regle par la quantité, & dont l'autre eſt ſoumiſe aux loix de la rime.

Il ſeroit tems, mon Révérend Pere, de commencer la lecture de la traduction que j'ai l'honneur de vous envoyer, mais je vous prie de la ſuſpendre un inſtant pour jetter un coup d'œil ſur quelques Obſervations qui m'ont paru néceſſaires pour donner plus de jour à ce petit ouvrage.

PREMIERE OBSERVATION

Les Cantiques composés en l'h
neur de la Nativité de S. Jean, son
nombre de sept. Le premier, qui à
son de sa grande longueur n'a n
proportion avec les autres, est un
ge qui renferme la vie de S. Jean-
ptiste. Le second, qui, comme les c
autres suivans, n'est composé que
trois strophes, est un Cantique adr
à Dieu en forme de demandes ou
prieres. Le troisiéme, est un Canti
de louange. Les trois strophes du c
triéme, sont employées à implore
miséricorde de Dieu. Le cinquié
est consacré à louer séparément ch
ne des trois personnes de la Trir
Dans le sixiéme, on prie saint J
d'interceder pour les enfans de l'Eg
Enfin, le septiéme & le dernier m
ceau de cette Poësie réünit dans
trois strophes, les deux ou trois pri
paux objets de la Fête. Il est à ren
quer en finissant cette Observatic
que chacun de ces sept Cantique
un refrain different, soit de prier
soit d'invocation, soit de louange.

SECONDE OBSERVATION.

J'ai fait remarquer plus haut que le premier des Cantiques composés pour la Fête de la Nativité de S. Jean étoit, quant à la disposition de ses strophes, dans le goût du premier Chapitre des Lamentations de Jérémie, c'est-à-dire, que la premiere strophe commence par un *A*, la seconde par un *B*, la troisiéme par un *Gh*, & ainsi des autres. Mais j'ajoute ici que j'ai placé au dessus de chaque strophe le nom de la lettre par laquelle cette strophe commence dans l'original Arménien, suivant en cela l'exemple de l'Auteur de notre Vulgate, qui, à chaque verset des Lamentations de Jérémie, a placé la lettre par laquelle il commence dans l'original Hebreu. Comme cet interpréte a mis les lettres Hebraïques *Aleph*, avant le premier verset Latin; *Beth*, avant le second; *Ghimel*, avant le troisiéme, & ainsi des autres. De même j'ai placé les lettres Arméniennes *Aib*, avant ma premiere strophe; *Ben*, avant la seconde; *Ghim*, avant la troisiéme, & ainsi

des autres lettres jusqu'au *Qé*, qui d:
le cinquiéme siecle, étoit la tret
sixiéme & derniere de l'alphabet
ménien.

TROISIE'ME OBSERVATION

Je me contente de remarquer
que dans ma traduction je me suis s
vi des pronoms *Tu* & *Toi*, au lieu
pronom *Vous*, qui ne paroît pas as
animé quand il s'agit du langage de
Poësie, & toutes les fois que j'ai pû
passer du rélatif *Qui*, je l'ai supprin
parce que ce pronom jette souve
dans une phrase un air de languet
dont la vivacité Françoise ne s'acco
mode pas. Mais je vous prie, m
Révérend Pere, de ne pas regarde
comme un langage ordinaire aux Tr
ducteurs, l'aveu que je fais ici de
superiorité que mon original se co
serve & se conservera toujours, n
seulement sur la version que je donn
mais sur toute autre qui se pourro
donner. Car si *Jesus* fils de Sirak,
divin interpréte de l'Ecclesiastique,
reconnu dans son prologue, combi

il eſt difficile de faire paſſer exactement un ouvrage d'une langue dans une autre ; combien à plus forte raiſon dois-je convenir de cette difficulté, quand il s'agit de l'Arménien qui a beaucoup plus d'analogie avec les Langues Orientales qu'avec les Européennes, & que l'on ne peut rendre litteralement en quelque Langue que ce ſoit ſans dégrader, pour ainſi dire, la majeſté de l'original.

QUATRIÉME OBSERVATION.

Je me flatte que vous voudrez bien me paſſer le terme de *Paranymphe*, dont je me ſuis ſervi pour exprimer le caractere de S. Jean, à l'égard de Jeſus-Chriſt, conſideré comme Epoux de l'Egliſe. Je ſçai que ce mot n'eſt aujourd'hui en uſage qu'en certaines occaſions & dans un ſens tout different de celui que je lui donne ; mais j'ai été obligé de reſuſciter, pour ainſi dire, cet ancien mot Grec d'origine & qui dans cette Langue ſignifie, ſelon *Euſthate*, celui qui a l'honneur de conduire les Epoux & de s'aſſéoir auprès d'eux au feſtin de la noce.

CINQUIÉME OBSERVATION.

Enfin, je ne puis m'empêcher de remarquer ici que l'invocation des Saints est bien ancienne en Arménie, puisqu'on en fait usage non seulement dans les refrains des Cantiques faits en l'honneur de la Nativité de S. Jean, qui sont au moins du sixiéme siécle, mais qu'on l'employe aussi dans plusieurs Cantiques, composez par *Moïse* le Grammairien, qui vivoit dans le cinquiéme. J'observerai pareillement que la vénération des Réliques est établie d'une maniere indubitable par la derniere strophe du septiéme Cantique composé pour la Nativité de S. Jean, où il est marqué que c'est à S. Gregoire l'Illuminateur que l'Arménie étoit redevable de quelques ossemens de ce S. Précurseur, qu'elle conservoit dans ce tems-là comme un précieux trésor. Voyez la note que j'ai faite sur cet endroit.

*CANON
DE LA
NATIVITÉ
DE S. JEAN-BAPTISTE.

I.

CANTIQUE CONTENANT l'eloge & la Vie de S. Jean-Baptiste.

Aib.

1. BRILLANTE étoile de l'aurore qui précéde le lever du Soleil de justice ; Précurseur dans la voye de l'Incarnation du Fils de Dieu.

* Les Arméniens appellent *Canon*, un certain nombre de Cantiques composés pour être chantez à la solemnité de quelque mystere ou à la Fête de quelque Saint. C'est en ce sens que l'on dit le *Canon* de la Resurre-

Jean sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Ben.

2. Toi que l'Esprit de sagesse a rendu le spectateur des mysteres du Très-Haut : Temple de Dieu, séjour de la Trinité sainte qui as été purifié dès le sein (*a*) de celle qui t'enfanta.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Ghim.

3. C'est l'Archange (*b*) Gabriel qui a été envoyé à Zacharie pour annoncer la surnaturelle & sainte Naissance des steriles entrailles d'Elizabeth, lorsqu'elle étoit avancée en âge.

ction, c'est-à-dire, le petit recueïl des Cantiques qui se chantent le jour de Pâques. Ainsi par ces termes : *Canon de la Nativité de saint Jean*, on doit entendre la petite Collection de Cantiques qui se chantent en Arménie le jour de la Fête de ce Saint, selon l'usage prescrit & l'ordre établi par cette grande Eglise. Ce mot Grec d'origine est pris dans le même sens par l'Eglise Grecque.

(*a*) Luc. 1. 15.

(*b*) Luc 1. 18. 19.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Da.

4. Ce chef des armées célestes (*a*) s'est apparu au grand Pontife lorsqu'il entroit dans le Saint des Saints pour offrir l'encens dans le Temple, selon l'usage prescrit par la Loi.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Ek.

5. Zacharie apperçoit au (*b*) côté droit de l'Autel une intelligence celeste; il pâlit, il est saisi de la crainte de la mort, mais il est rassuré par la parole de l'Ange.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Za.

6. Le Pontife apprend que ta naissance est dans un ordre au dessus de la nature, il demeure étonné, interdit; il devient (*c*) muet, & il est puni, en perdant l'usage de la parole.

(*a*) Luc 1. 11.
(*b*) Luc 1. 11.
(*c*) Luc 1. 20.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

È.

7. Lorsque le Verbe qui est consubstantiel au Pere, fut descendu des Cieux après la conception de la voix, * Gabriel envoye la Vierge Marie sur les (*a*) montagnes de la Judée pour rendre visite à la stérile Mere qui l'avoit conçu.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Ietch.

8. Dans le tems que la voix de la (*b*) salutation de Marie se faisoit entendre à Elisabeth, la voix tressailloit en presence de la parole éternelle & l'adoroit du fonds des entrailles qui avoient été stériles.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

* C'est-à-dire, de *S. Jean*, appellé la *voix* qui crie dans le desert : *Vox clamantis in deserto. Vox clamantis* pour *vox clamans.*

(*a*) Luc 1. 39.

(*b*) Luc 1. 41.

Tho.

9. Le Maître de l'Univers étoit envelopé dans le sein d'une Vierge, mais toi, fidele serviteur, tu l'appercevois par le S. Esprit, & tu le benissois par la bouche d'Elizabeth.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Gé.

10. Héritier de la justice de la Loy ancienne avec les Prophétes, tu as précedé avec les Apôtres ceux qui devoient entrer après toi dans la voye étroite de la Loy nouvelle.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Ini.

11. Semblable au Prophéte Elie, tu as mené dans le desert la vie d'un Ange. Là, les (*a*) sauterelles & le miel sauvage ont fait ta nourriture, & tu es devenu un modéle dans la Loy ancienne & dans la Loi nouvelle.

(*a*) Math. 3. 4.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Lioun.

12. Orné dans l'homme intérieur de la brillante lumiere des graces de l'Esprit saint, (a) tu étois revêtu à l'extérieur d'un vil poil de chameau, symbole du triste vêtement de notre premier Pere.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Hhé.

13. Plein de la joie que donnent la justice & la sainteté qui formoient tes pensées, (b) tu as paru avec une ceinture de cuir, symbole de mortalité.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Dza.

14. Dans les eaux du Jourdain, tu donnois (c) le baptême de la penitence, comme le modéle & le prélude de la régénération que nous recevons

(a) Math. 3. 4.
(b) Marc. 1. 6.
(c) Marc. 1. 5.

de l'Esprit saint, dans l'instant où d'enfans d'Adam, nous devenons enfans de Dieu.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Kien.

15. Précurseur de celui qui regne dans les Cieux, tu as été envoyé, (*a*) selon la parole du Prophete Isaïe, pour préparer ses voyes dans les cœurs des hommes.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Ho.

16. Feu * qui consume les péchés, tu as prédit le premier avénement du Seigneur, mais en annonçant le vent qui doit nettoyer l'aire du monde, (*b*) au jour où les hommes seront jugés, tu as révélé le mystere d'un autre avénement.

(*a*) Math. 3. 3.

* Il paroît que le Poëte applique à S. Jean, en qualité de *Précurseur*, ces mots du Ps. 96. ℣. 3. *Ignis ante ipsum pracedet & inflammabit i. e. igne consumet* (comme porte le texte Arménien) *inimicos ejus*. Le plus grand ennemi de Dieu c'est le péché.

(*b*) Math. 3. 12.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Dsa.

17. Isaïe (*a*) t'a surnommé, la voix qui se fait entendre * dans le desert; & Malachie (*b*) inspiré de l'Esprit Saint, a déclaré que tu étois l'Ange du Seigneur envoyé devant lui.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Gha.

18. C'est en toi que le Sacerdoce Levitique, selon l'ordre d'Aaron, a pris sa fin, & c'est toi qui as posé les premiers fondemens du Sacerdoce éternel de l'homme Dieu.

(*a*) Is. 40. 3.

* J'avertis qu'il y a dans l'original Arménien, *ïana patè ex deserto*. La voix qui sort du desert. Mais c'est une mauvaise leçon de l'Auteur même de ces Cantiques, & qui se trouve dans tous les manuscrits & imprimés. J'ai crû pouvoir la négliger & sans blesser la fidélité que je dois à mon original, je me suis crû en droit de traduire *in deserto*, conformément au Texte de l'Evangile Arménien, dans lequel on lit: *ïana pati dans le desert*, au lieu d'*ïana patè du desert*.

(*b*) Malach. 3. 1.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Dgé.

19. Flambeau de la Loy de Moïse, tu as répandu la lumiere sur la maison d'Israël, & tu as devancé le lever du soleil des intelligences, lorsqu'il a parû sur la terre, (*a*) au sortir du sein d'une Vierge.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Men.

20. Témoin du brillant éclat de la lumiere, de la divinité couverte du limon de notre nature, (*b*) tu te défendois de baptiser le Dieu de l'Univers, qui se presentoit devant toi.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

I.

21. Lorsque le feu de la Divinité descendit dans les eaux du Jourdain pour y être baptisé par ton ministere, les Puissances célestes furent frapées de

(*a*) Jean 5. 35.
(*b*) Math. 3. 14.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Tso.

33. Les ames détenuës dans les enfers, ont été transportées de joye à l'heureuse nouvelle de leur délivrance que tu leur apprenois: Précurseur pour la seconde fois de celui qui par sa descente dans les lieux souterrains a dissipé les terreurs de la mort.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Hioun.

34. Ton corps d'une nature corruptible a été enséveli dans la terre par (*a*) tes Disciples; mais ton ame, substance immortelle, a été enlevée avec J. C. dans les lieux de son Empire.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Phiour.

35. Jean hâte toi de venir d'en haut à notre secours, Apôtre, Prophete, & Précurseur de Jesus-Christ qui as baptisé le Fils de Dieu.

[*a*] Marc 6. 21.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

Qé.

36. Prêtre du Grand Pontife qui s'est immolé sur la croix, victime toi même, offre nos Cantiques de Prieres afin d'obtenir le pardon des péchés de ceux qui célebrent ta Fête.

Sois notre intercesseur auprès de Jesus-Christ.

II.

CANTIQUE ADRESSE' à Dieu en forme de Priere.

1. TOi qui as envoyé l'Archange Gabriël, le Héraut de ton avénement, pour annoncer à Zacharie la nouvelle de la naissance de Jean ton Avant-coureur & ton Précurseur.

Sauve nous par ses prieres, Dieu de nos peres.

2. C'est lui qui dès les entrailles de sa mere, rempli de l'Esprit saint, t'adora dans le sein de la chaste Vierge: c'est lui qu'Isaye a surnommé la voix qui se fait entendre dans le desert;

c'est lui qui a preparé l'Eglise pour être la chaste Epouse de l'Epoux sans tache.

Sauve nous par ses prieres, Seigneur Dieu de nos peres.

3. Toi que les cœurs enflammés des Cherubins n'osoient envisager dans la gloire de ta divinité; Jean environné d'un corps terrestre t'a baptisé dans les eaux du Jourdain après que tu as été révêtu de notre chair.

Sauve-nous par ses prieres, Seigneur Dieu de nos peres.

III.

CANTIQUE DE LOUANGE.

1. LOuez le Seigneur, exaltez-le à jamais. Celui par qui l'heureuse nouvelle de l'avénement du Verbe a été apportée: est la voix qui a été envoyée du † desert.

† La maniere dont l'Auteur s'exprime ici en mettant (*arraqet sau ïanapatè*, a été envoyée du *desert*) fait voir qu'il a lû ainsi dans l'exemplaire du nouveau testament dont il se servoit. Ce qui me feroit soupçonner que *Moïse* le Grammairien qui sçavoit à fonds son Ecriture sainte, & qui n'auroit pas ado-

Louez le Seigneur, exaltez-le à jamais.

2. Le Saint des Saints, celui qui a pour mere une Vierge, veut être purifié dans le Jourdain par le fils d'une femme ſterile.

Louez le Seigneur exaltez-le à jamais.

3. C'eſt l'Eſprit ſaint, qui, deſcendant en forme de colombe, a fait connoître au Précurſeur le myſtere de la Trinité ſainte, myſtére non révélé juſqu'alors.

Louez le Seigneur, exaltez-le à jamais.

IV.

CANTIQUE POUR IMPLORER la miſericorde de Dieu.

1. CEleſte Epoux, lumiere des intelligences, lumiere ſans ombre, que ton amour pour ton Epouſe a fait deſcendre des Cieux, c'eſt de cet

pté cette leçon ſi contraire au Grec & au *Syriaque*, n'eſt pas l'Auteur de ces Cantiques; & qu'il faudroit plutôt les donner à *Ananie* de *Chiraka*: qui ſéjournant dans la partie Orientale de l'Arménie a pû ſe ſervir d'un exemplaire moins correct & ſuivre par conſéquent cette leçon fautive.

amour que t'a parlé Jean-baptiste ton ami & ton chaste Paranymphe.

A sa priere fais nous misericorde.

2. Inaccessible & invisible aux Seraphins, aux yeux de qui rien n'échape, Saint des Saints, Maître de l'Univers, tu t'es humilié dans le Jourdain en demandant de l'eau sainte à un serviteur, pour y laver le premier homme de son crime.

A sa priere fais nous misericorde.

3. Toi à qui le Fils d'une femme sterile a rendu témoignage que tu es l'Agneau de Dieu qui efface les pechés du monde : toi, le juste par excellence, qui as fait connoître que Jean le plus grand d'entre les enfans des femmes étoit le flambeau de la Loi : Toi dont le Précurseur annonce l'avénement salutaire dans les enfers.

A sa priere fais nous misericorde.

V.

Cantique où l'on glorifie chaque personne de la Trinité.

AUjourd'hui dans les Cieux les Anges sont transportés de joye en mémoire de cet Ange environné d'une substance terrestre, associés à la voix qui s'est fait entendre dans le desert, ils chantent

Gloire soit au pere dans le plus haut des Cieux.

2. Aujourd'hui les esprits des justes, des Patriarches & des Prophetes tressaillent d'allegresse : ils unissent leur voix à celle du plus grand d'entre les enfans des femmes, pour chanter de concert

Gloire soit au Fils unique dans le plus haut des Cieux.

3. Aujourd'hui, pendant que le Chœur des Apôtres célebre avec éclat la mémoire du grand Jean-Baptiste, qui fut les premices des Apôtres & le dernier des Prophetes, nous chantons

Gloire ſoit dans le plus haut des Cieux à celui qui émane du Pere.

V I.

CANTIQUE D'INVOCATION.

1. TOi qui eſt au deſſus des Prophetes, le plus grand d'entre les enfans des femmes, à qui dès le ſein de ta mere l'Eſprit ſaint a révélé l'Incarnation du Fils du Très-Haut.

Intercede en faveur des enfans de l'Egliſe.

2. Toi qui du fonds des entrailles d'Elizabeth as adoré Jeſus-Chriſt dans le ſein de la Vierge, toi qui as baptiſé dans les eaux du Jourdain le feu de la divinité révêtuë de notre nature.

Intercede en faveur des enfans de l'Egliſe.

3. Fin de la Loi, premices de la grace, tu as annoncé aux Eſprits détenus dans les Enfers, leur délivrance par l'avénement de Jeſus-Chriſt.

Intercede en faveur des enfans de l'Egliſe.

VII.

CANTIQUE EN L'HONNEUR de l'Eglise.

1. C'Est aujourd'hui que l'Eglise tressaille d'allegresse aux noces spirituelles que la voix a préparé à l'Epouse de l'Epoux sans tache.

2. C'est aujourd'hui que le chaste Paranymphe, & l'ami de l'Epoux, a uni l'Eglise avec l'Epoux céleste par l'heureux échange qu'il a fait de la terre contre les Cieux.

3. C'est aujourd'hui que les * Reliques des os de Jean-Baptiste ont été accordés au S. Illuminateur d'Arménie pour nous servir de préservatif contre la mort.

* Ce fut en l'année 312 de Jesus-Christ, selon l'opinion commune, que S. Gregoire l'Illuminateur, après avoir été sacré premier Evêque de la grande Arménie par S. Leonce, reçut de cet Archevêque de Césarée, des Reliques de S. Jean Baptiste, qu'il fit transporter en Arménie, & qu'il déposa dans un

Monastère que l'on construisit par son ordre dans la Province de *Taron*, près de l'Euphrate.

Voyez le *Ménologe Arménien* au onziéme du mois d'Août.

Fin du Canon de la Nativité de saint Jean-Baptiste.

ARTICLE

ARTICLE LXXXIV.

REPONSE DU P. TOURNEMINE de la Compagnie de Jesus, à la Dissertation sur le Triumvirat de Galba, Othon & Vitellius, & sur celui de Pescennius, Albin & Sévére. Insérée dans les Mémoires de Trevoux du Mois d'Août, Article LXXIII.

ON ne s'attendoit pas qu'un nouveau Censeur des Historiens viendroit substituer à l'histoire ancienne la plus connuë & la plus autorisée; un Roman imaginé de nos jours & fondé uniquement sur des Médailles expliquées selon des regles arbitraires. L'Auteur de la Dissertation que je réfute s'est senti apparemment assez de courage pour tenter une entreprise si perilleuse. Le mauvais succès du fameux Antiquaire, dont il suit les pas, ne l'a point effrayé, il attaque vaillamment, & il n'attaque pas par l'endroit le plus foible.

L'élevation & la chute précipitée de Galba, d'Othon & de Vitellius,

leurs guerres ſanglantes, l'avénement de Veſpaſien à l'Empire, ne ſont pas des faits obſcurs, indiqués plutôt que rapportés par des Auteurs d'un tems éloigné.

Nous les apprenons d'Hiſtoriens contemporains & diſtingués par leurs emplois. Les uns racontent ce qui s'eſt paſſé ſous leurs yeux, les autres détaillent des événemens dont la mémoire étoit récente & dont ils ne pouvoient ignorer les circonſtances.

Nous tenons le détail de ces événemens de Joſephe qui avoit part à la confiance de Veſpaſien, de Tacite qui fut Intendant des Gaules ſous Veſpaſien, de Plutarque, de Suetone, jeunes alors, mais qui ont vêcu avec les principaux Acteurs de ces Scenes. Ils avoient entre les mains, ils citent les mémoires de Mucien, de Cluvius Rufus, de Meſſala qui ont commandé ou combattu dans ces guerres, qui ont été les reſſorts de ces cataſtrophes. Dion, le judicieux Dion les a copiés, Théophile d'Antioche, Clement Alexandrin, Jule Africain, Euſebe, Saint Jerôme: Ces Sçavans Chrétiens d'une lecture

immenſe n'ont fait qu'abreger dans leurs ouvrages Chronologiques, ces Hiſtoriens. On ne remarque dans les Hiſtoriens de ſeize ſiecles aucun veſtige de contradiction ſur cette partie de l'hiſtoire Romaine pour le fond, & la difference de quelques legeres circonſtances ne ſert qu'à prouver qu'il n'y a eu nul concert dans les premiers Hiſtoriens qui l'ont écrite.

L'Auteur s'eſt-il flatté que les explications ſingulieres & conteſtées de quelques Médailles nous préviendront contre une tradition ſi autentique & ſi conſtante? A-t-il eſperé de nous perſuader que Galba, Othon, Vitellius, Loin d'être ennemis ont gouverné de concert l'Empire Romain pendant une année, après laquelle Galba ſeul a retenu la puiſſance ôtée aux deux autres Triumvirs?

Tout homme ſenſé avant que de ſe décider peſera les deux autorités oppoſées. Les Hiſtoriens n'ont pû ſe tromper ſur des faits publics, préſens, qui ont fait changer de face à l'Univers.

Il n'y a point de milieu, où les Hiſtoriens ſont ſuppoſés, où l'Auteur de

la Dissertation explique mal les Médailles. Osera-t-il soutenir que Josephe, Tacite, Plutarque, Suetone, sont supposés? Il faut qu'il nous découvre les motifs de cette fraude. Quel interêt ont eu quatre Ecrivains d'un genie rare, assez fort pour les obliger de feindre un Roman qui choquoit l'opinion commune & qui les rendoit eux-mêmes la fable de l'Empire Romain? Plus l'Auteur approchera le tems de la supposition, plus il la rendra difficile, incroyable, aisée à reconnoître & à contredire, sans qu'elle ait été contredite; s'il la recule à des siecles éloignés, il se jette dans d'étranges embarras. Tous les écrivains qui citent Josephe, Tacite, Plutarque, Suetone, seront supposés, Théophile d'Antioche, Clement Alexandrin, Jule Africain, Eusebe, saint Jerôme, saint Ambroise, S. Augustin, seront frappés du coup porté à Josephe, à Tacite, à Plutarque, à Suetone, à Dion, bientôt toute l'antiquité sacrée & profane sera enveloppée dans le projet chimerique de certains imposteurs, qui, nous dit-on sans preuve, se sont joüé de la crédulité

les hommes. Le guide de mon ad-
'erſaire s'eſt jetté dans ce précipice,
l ne pouvoit l'éviter. Je l'en avertis,
orſque écrivant contre le Cardinal de
Noris, il ne pouvoit ſe débarraſſer de
uelques paſſages de Joſephe, de Ta-
ite & de Dion, il ſe détermina en de-
eſpoir de cauſe à traiter ces Hiſtoriens
'ouvrages ſuppoſés, & il ne lui fut
lus poſſible de s'arrêter ſur le pen-
hant où il s'étoit engagé. La ſuppoſi-
on d'un Ecrivain entraînoit celle de
ent autres. Si on épargnoit ceux qui
avoient cité, on épargnoit des témoins
ui réfutoient la ſuppoſition. Enfin le
ımeux Antiquaire en vint à ce ſiſtême
e la ſuppoſition preſque univerſelle
es anciens Livres, ſiſtême condamné
ar notre Compagnie, retracté par lui-
ıême en mil ſept-cent-huit, rejetté
nanimement par tous les Sçavans. J'a-
ois démontré ſans replique à l'Auteur
ıême que ſon ſiſtême renfermoit dou-
e impoſſibilités. L'Ecrivain que je com-
ats n'adoptera pas toutes ces viſions,
le préſume: Mais il ne peut refuſer
e déclarer nettement, s'il pretend
ue Joſephe, Tacite, Plutarque, Sue-

tone, Dion ſont des Auteurs ſuppoſés: s'il n'oſe revoquer en doute leur authenticité, la queſtion eſt jugée. L'autorité de quelques Médailles qui ſont peut-être contrefaites, dont la legende eſt au moins obſcure, ne balancera jamais dans des eſprits ſenſés, l'autorité non conteſtée de pluſieurs Hiſtoriens contemporains ſur des faits publics & préſens.

Examinons de quel poids doit être le témoignage des Médailles, l'Auteur & ſon Maître ne fondent leur Roman que ſur elles ſeules.

Je demande d'abord à l'Auteur que je refute: les Medailles qu'il étale avec tant de confiance, ſont-elles rentrées dans la terre en ſortant de la main du Monnoyeur? Les Hiſtoriens contemporains que je défends, les ont vûës ſans doute, elles n'ont pas été inconnuës à Jule Africain, à Euſebe, à S. Jerôme, ces grands hommes étoient alors plus en état d'en connoître le véritable ſens qu'un critique du dix-huitiéme ſiecle. Ce ſens dépend d'uſages, de faits notoires alors, aujourd'hui ignorés. Puiſque des Critiques ſi ſages, ſi

profonds n'ont point apperçû d'opposition entre les Historiens qu'ils ont copiés & les Médailles, le fameux Antiquaire qui a cru les Medailles contraires aux Historiens, s'est trompé & son disciple se trompe après lui.

La supposition de tant d'Auteurs célebres & reconnus pour légitimes depuis leur tems jusqu'au nôtre, est une chimere insoutenable. On auroit honte de la proposer même comme un problême. La question est donc jugée, des témoignages certains la décident.

Les Medailles sont-elles aussi exemptes de soupçon? Il s'en faut beaucoup, les plus habiles connoisseurs sont partagés sur un grand nombre de Medailles. Les uns doutent de leur antiquité, les autres la soutiennent. Le P. Hardoüin (*a*) n'a pas craint d'avancer que les Medailles qui s'accordent avec les Historiens ont été fabriquées sous le Pontificat de Leon X. C'est une conjecture très-hazardée. Mais puisque ces Medailles sont regardées comme vrayes & antiques par les plus doctes Antiquaires, les Partisans des Medailles

[*a*] Op. select. pag. 730.

les plus outrés doivent convenir qu'il est possible & même assez facile de contrefaire avec succès des Medailles. Je sçai que certains Antiquaires ont prétendu que le poids, que le vernis, que la differente fabrique distinguoient les fausses Medailles des véritables. Est-il donc si difficile d'imiter la fabrique de quelques Medailles, de leur donner le même poids qu'ont de vrayes Medailles? L'art qui copie si finement la vieille écriture, la vieille ancre, qui sçait fumer les parchemins & tromper souvent les Experts; manquera-t-il d'arriver à ce vernis qui sûrement n'a pas le privilege de n'être jamais contrefait? Je le repette, les disputes des plus sçavans Antiquaires nous apprennent qu'il est en matiere de Medailles comme en toute autre, des fourbes assez adroits pour imposer. N'omettons pas que nous tenons les Medailles du hazard; qu'elles ne sont point parvenuës jusqu'à nous par une tradition qui en reponde. Les Medailles singulieres contraires aux Historiens, augmentent fort de prix, ç'en est assez pour avoir enflammé la cupidité & subtilisé la mé-

chanique des gens d'esprit qui en trafiquent.

Un jeune François a longtems trompé Rome & toute l'Italie; son artifice consistoit à falsifier les anciennes Medailles, en ajoutant ou en ôtant une seule lettre, en changeant quelques lettres en d'autres. Il le faisoit avec une dexterité surprenante. Il tâchoit pour l'ordinaire de rendre les Medailles alterées, contraires aux Historiens. Des Medailles ainsi corrompuës ont excité de grandes disputes entre les Sçavans. La Medaille d'Annie-Faustine a fort intrigué l'Italie sçavante. Le docte Bianchini fut trompé comme les autres, & l'avoüa noblement. Enfin le faussaire converti prit la résolution d'expier ses fraudes dans un Monastere; il alla se jetter aux pieds du Cardinal Gualterio, lui confessa son crime. Il avoit vendu fort cher plusieurs Medailles à ce sçavant Cardinal: Au moins vous n'avez pas contrefait celles-ci, lui dit le Cardinal, qui lui en montroit quelques-unes très-curieuses? Helas! Monseigneur, lui répondit le faussaire, hors deux, les autres sont de ma façon. Ce faux

Monnoyeur a rempli l'Italie de Medailles alterées d'où elles ont passé en France, en Angleterre, en Allemagne.

Le Pere Jobert qui n'est pas suspect à l'Ecrivain que je combats découvre dans son Livre intitulé la *Science des Medailles*, neuf manieres d'en faire de fausses. Concluons donc sans craindre que les personnes sensées m'accusent d'en dire trop; Concluons qu'il est plus facile de falsifier trente Medailles que de prouver la supposition de dix Historiens cités de siecle en siecle, jusqu'à nous, qu'on ne peut donc opposer les Medailles au témoignage des Historiens reconnus jusqu'ici pour contemporains. Et dans quel Tribunal des Monnoyes sujettes à la fraude, l'emporteroient-elles sur des Actes constatés d'âge en âge.

Je ne m'arrête pas à ces principes généraux quoiqu'ils soient décisifs, je veux aller plus loin, suivre mon adversaire, discuter toutes ses prétenduës preuves, qui, certainement *ne sont pas sans replique.*

L'Exorde de l'Auteur est une plainte, il souffre impatiemment que *l'exemple*

nous entraîne, que nous aimions mieux courir risque de nous égarer avec le grand nombre que de nous engager dans les routes de la vérité que la raison nous laisse quelquefois entrevoir, mais que la multitude n'a point encore frayées. Voilà une apologie préparée pour toutes les opinions singulieres.

Rendons plus de justice au sens commun du genre humain. Il est vrai; la plûpart des hommes, tous les hommes sensés ne s'engagent pas volontiers à la suite d'un téméraire qui promet de les mener à la vérité par des détours inconnus. Les égaremens, le retour honteux de ceux qui se livrent à des Avanturiers, retient, & l'experience apprend que les routes battuës sont les plus sûres. Il ne faut jamais chercher la vérité loin du sens commun. Cette maxime est vraïe dans les sciences mêmes qui dépendent uniquement de la raison. On peut s'écarter du peuple en les traitant, mais non du grand nombre des connoisseurs. A l'égard de la Théologie, du sens de l'Ecriture sainte, de l'Histoire, ce sont des dépôts que nous tenons de la tradition. Si elle est constante elle

en établit la certitude, l'invention en est bannie & la singularité décele l'erreur.

L'Auteur parvient à son sujet par un second Exorde. Si on l'en croit ce que les Historiens racontent de Galba, d'Othon, de Vitellius, se soutient mal, est embarassé, les dattes sont incertaines, on est tenté de croire qu'on lit un Roman plutôt qu'une Histoire. Cette tentation n'a pendant seize siecles attaqué que deux hommes, elle n'est pas dangereuse.

On voudroit nous persuader que Scaliger a pensé comme l'Auteur, qu'il avoüe ingénument que sur la vie des trois successeurs immédiats de Néron, nous n'avons rien de certain & qu'on ne peut sortir des ténébres répanduës sur l'histoire de leur regne. On ne cite point l'endroit de ses ouvrages où il a parlé ainsi. Scaliger dit dans son Livre *de emendatione temporum*, page 472. *Omnia tenebricosa.* Mais il ne parle que des dattes, des jours de l'avénement à l'Empire & de la naissance de ces Empereurs. La citation est-elle assez fidele ? Scaliger lui-même concilie ces dattes dans ses remarques sur la chronique de

S. Jerôme, page 198. On les trouvera conciliées avec plus de ſoin, plus ſçavamment dans le Pere Petau, Livre onziéme de la doctrine des tems, Chapitre XVI. & dans le P. Pagi, ſur l'année ſoixante-neuviéme de Jeſus-Chriſt. Si quelqu'un étoit tenté de regarder avec l'Auteur l'hiſtoire de Galba, d'Othon, de Vitellius, paſſée juſqu'à nous par le canal de la tradition hiſtorique de ſeize ſiecles, comme un Roman; qu'il liſe Tacite, Joſephe, Suetone, Plutarque, Dion; qu'il liſe ſurtout Suetone de l'édition du célebre M. Patin, cet Antiquaire d'un diſcernement ſi exquis pour ſeparer les Médailles antiques des contrefaites, il y trouvera les faits rapportés par Suetone, confirmés par des Medailles indubitables; qu'il examine s'il y a quelques oppoſitions conſiderables entre ces hiſtoriens ſur les faits qu'on veut révoquer en doute.

Et ſur quel fondement oſe-t-on nous inſinuer ces doutes? On nous produit trois Medailles, on ne nous dit pas en quel cabinet elles ſont, ni d'où elles viennent.

Observons d'abord qu'elles paroissent vingt-cinq ans après que le P. Hardoüin a publié son sistême en Hollande ; ce tems a plus que suffi pour fabriquer ces Médailles par un des neuf moyens que le P. Jobert a indiqué ou par quelqu'autre. Elles sont d'ailleurs assez bizares. La tête est celle de Neron couronnée de laurier sur le col dans une contremarque on a gravé en forme de monogramme IMP. GAL. IMP. OTHO. IMP. VITEL. Le revers porte les têtes de Castor & de Pollux, dans le contour on lit : ΤΡΙΠΟΛΕΙΤΩΝ. L'ére propre de la Ville de Tripoli de Phenicie ne paroît sur aucune de ces Medailles. On assure *qu'elle n'ont point souffert de l'injure des tems*, peut-être n'y ont elles pas été exposées.

Je ne m'arrête pas à contester que ces Medailles appartiennent à Tripoli de Phenicie. L'Auteur le dit affirmativement & ne daigne pas le prouver. Cependant aucun signe n'indique Tripoli de Phenicie plutôt que Tripoli d'Afrique, Tripoli de Macedoine, Tripoli d'Epire, Tripoli de Thessalie, Tripoli d'Arcadie, Tripoli de Laconie, ou

Tripoli du Pont. Je n'entre point dans cette recherche aſſez inutile à la diſpute preſente. Sans être trop ſoupçonneux on doit ſe défier de la contremarque, cependant je veux bien ne pas chicanner, je gagnerai ma cauſe ſans avoir recours à l'inſcription en faux.

Que nous apprennent ces trois Medailles qu'en je ne ſçai quel tems une Ville nommée Tripoli, a mis ſur ſa monnoye la tête de Neron & dans un monogramme contremarqué les noms de Galba, d'Othon & de Vitellius avec le titre d'Empereur ajouté à chaque nom.

Conclurons-nous de là que tout ce que l'hiſtoire nous apprend de ces Empereurs, eſt un Roman, que cent Auteurs reconnus pour legitimes par les Critiques les plus ſévéres ſont ſuppoſés ? Ira-t-on juſqu'à entreprendre de feindre une nouvelle hiſtoire, ou plutôt un Roman de l'Empire de ces trois Princes ? Le monde ſçavant, j'en repons, inſtruit par l'experience, rejettera ces fictions, quand même on tâcheroit de les faire trouver dans Daniel & dans l'Apocalypſe.

La conjecture de l'Auteur sur l'assemblage bizare de la tête de Neron avec les noms de Galba, d'Othon, & de Vitellius n'est pas moins bizare. *Les Magistrats de Tripoli vouloient*, dit-il, *faire connoître que sous ces nouveaux Triumvirs ils jouissoient d'un gouvernement aussi doux que celui qu'ils venoient de goûter sous Neron dont la memoire leur étoit sans doute précieuse.* Voilà du neuf. Le Regne de Neron doux! La memoire de ce monstre précieuse! Si l'on persuadoit que les Medailles en donnent une si belle idée; combien d'Auteurs supposés! Pour moi qui ne me pique ni de deviner ni de pénétrer dans l'intention des Magistrats de Tripoli, je proposerai bonnement comme une conjecture assez plausible que ces Magistrats politiques & incertains des succès dans un tems de guerre civile vouloient tenir à tous les partis.

L'Auteur a senti la foiblesse de sa premiere preuve, il l'appuye d'une longue liste de Medailles; elle remplit quatre pages. Qu'y voit-on de contraire aux Historiens? Rien du tout: Nulle de ces Medailles ne presente les têtes

ois prétendus Triumvirs unies :
legende n'annonce le prétendu
ıvirat. Chaque Empereur a ses
illes propres, il s'y flatte, ou il y
tté d'avoir délivré la Republique,
tyran *SALUS generis humani.*
RTAS restituta. ADSERTOR
RTATIS. ROMA RENAS-
S. ROMA RESTITUTA.
ir mis le peuple Romain en sure-
ECURITAS populi Romani.
reconnu par les Provinces, par
nées, par les Pretoriens, *CON-*
DIA Provinciarum, Prætoriano-
xercituum. D'avoir retabli la tran-
é par son élévation à l'Empire,
ORBIS terrarum. Cette legen-
se trouve que sur les Medailles
alba reconnu généralement, &
on qui esperoit une soumission
;énérale avant les nouvelles de la
e de Vitellius. Vitellius ne s'ap-
t que d'avoir pacifié la Germanie.
Medaille de Galba nous apprend
aite de Macer qui vouloit s'em-
de l'Afrique. *Victoria Galbæ.* Une
ille d'Othon nous apprend les
ers avantages qu'il remporta sur

les troupes de Vitellius, *Victoria Othonis*. Des Médailles de Galba, d'Othon & de Vitellius marquent que Mucien qui commandoit dans la Syrie les a reconnus, qu'ils ont été reconnus en Egypte. Les Historiens nous l'apprennent, & toutes ces Medailles conviennent parfaitement avec les Historiens. Le Pere Jobert docte Antiquaire, dans son Histoire manuscrite d'Othon, Galba & Vitellius par les Medailles rapporte presque toutes celles-ci & les explique par les Historiens. Son ouvrage fait pour l'Academie qui s'assembloit chez M. le Duc d'Aumont, en mil six cent soixante-onze, fut approuvé par les Antiquaires les plus distingués.

La victoire de Vitellius est marquée dans une Medaille que l'Auteur a omise & qu'on voit dans Patin. Cet habile Antiquaire en rapporte une où on lit *Concordia Augusti*. Suetone l'explique dans le Chapitre quinziéme de la vie de Vitellius. L'Auteur l'a omise: Est-ce à dessein? Je ne veux pas le croire. Si le Roman qu'on veut substituer n'étoit pas fabuleux, si l'union de Galba, d'Othon & de Vitellius avoit été aussi

parfaite qu'on ose l'assurer ; on liroit sur plusieurs de leurs Medailles cette legende si ordinaire sur les Medailles, quand il y a eu plusieurs Empereurs, *Concordia Augustorum*, avec deux ou trois *G. G. G.* Elle n'a paru jusqu'ici sur aucune de leurs Medailles. Elle y paroîtra peut-être avant vingt-cinq ans, pourvû qu'on rencontre un habile faussaire ; en attendant on n'y suppléra pas, par le *Concordia Principum*, d'une Medaille de Vitellius indiquée dans le trésor de Goltzius, & qui ne paroît plus. Le Pere Jobert & d'autres sçavans l'expliquent avec beaucoup de vraisemblance de l'union de Vitellius & de son frere, union que les Historiens célebrent.

L'Auteur triomphe sur une opposition réelle, mais d'une petite conséquence qu'on a remarquée il y a longtems entre Suetone & les Medailles. Suetone nie que Vitellius ait pris le surnom de César, il l'a sur une Medaille. Ce triomphe s'évanoüit aisément par la lecture de Tacite plus ancien que Suetone. Dans le livre troisiéme de son Histoire, il nous apprend que Vitellius

prit le nom de César, après l'avoir refusé d'abord, & il nous apprend les raisons qui déterminerent Vitellius à l'accepter. Ici les Medailles sont donc d'accord avec les Historiens. Cet accord paroîtroit évident, si l'Auteur n'avoit pas écarté les Médailles qui le démontrent & qui contredisent son Roman imaginé de nos jours par son maître. Pourquoi omet-il la Medaille de Galba, où vêtu à la guerriere, il presente aux soldats un jeune enfant? Cette Medaille du Duc Darschot, est expliquée par Suetone, Chapître X. Patin l'a mise dans son Commentaire sur Suetone. Elle represente exactement les circonstances de l'élevation de Galba à l'Empire par l'armée, rapportées par les Historiens.

Joignons-y celle du même Cabinet, où la Gaule & l'Espagne, c'est-à-dire, *Galba & Vindex* s'unissent contre Néron. La Victoire de Galba sur Macer paroît dans plusieurs Medailles, & en particulier dans la fameuse Medaille de M. Seguin, *Restitutori num.* que le P. Jobert, Jesuite, & M. Spanheim, ont si heureusement expliquée *Restitu-*

tori Numidiæ. L'Auteur omet celle d'Othon, sur le révers de laquelle un Prétorien prend Othon par la main & exprime ainsi ce que les Historiens racontent de la maniere dont il fut élevé à l'Empire. Arrêtons : nous ferions un volume du recueil des Medailles de ces trois Empereurs conformes à l'histoire & contraires au Roman du Triumvirat. Il faudroit copier Patin & le manuscrit du Pere Jobert, & même il seroit facile d'ajoûter plusieurs Medailles qu'ils n'ont pas connuës.

Nous allons repondre à des objections qui paroîtront plus specieuses à ceux qui n'ont pas étudié la matiere. Plusieurs Medailles marquent la seconde année de Galba, on le sçavoit, l'Auteur ne dissimule pas la solide réponse que Monseigneur de la Torré, Evêque d'Adria & le Pere Pagi ont faite par avance à son objection. Les Egyptiens, les Cypriots, & tous les peuples qui suivoient le Calendrier Egyptien, commençoient depuis la conquête de l'Egypte par Auguste, l'année le vingt-neuviéme d'Août, & commençoient le même jour une nouvelle année du

Regne de leur Prince. Cette remarque, dit notre Auteur, a fait fortune. Le Cardinal de Noris, M. des Vignoles, l'ont adoptée. Elle étoit trop vraisemblable & trop bien fondée pour n'être pas du goût des vrais Critiques. Elle fait disparoître la difficulté proposée par mon adversaire avec tant de confiance. L'Empire de Galba commença au plus tard le neuviéme Juin jour de la mort de Neron. Le vingt-neuviéme d'Août commençoit donc en Egypte, & dans l'Isle de Cypre sa seconde année. Or il n'est mort que le quinziéme Janvier suivant. *Il est surprenant*, dit l'Auteur, *qu'une réponse si frivole ait imposé à tant de Sçavans du premier ordre. Voudroit-on répandre sur les Etats généraux de Chypre & sur Rome même le ridicule qu'on jette par cette solution sur les Egyptiens?* Les termes sont aigres. On voit que le chagrin d'avoir pour adversaires *tant de Sçavans du premier ordre*, a un peu troublé l'Auteur. Avoit-il oublié que le Pere Hardoüin est un de ces Sçavans du premier ordre, qu'il traite avec tant de mépris? Ce docte Jesuite, page 682. de ses Oeuvres

choisies (*Opera selecta*) dit que sur les Medailles Grecques, les années des Empereurs commencent en Septembre. Au reste des injures ne sont pas des raisons, & certainement il est plus aisé de traiter fiérement cette réponse de frivole & de ridicule qu'il n'est possible de la réfuter. L'Auteur n'en prend pas la peine pour se décharger du poids incommode de ces autorités respectables il a recours à un moyen surprenant & inusité. *Ces Sçavans*, nous dit-il, *n'ont pas crû ce qu'il nous assuroient, ils ont fait semblant de le croire.* Opposer à des autorités respectables une conjecture si hazardée ; est-ce la réfuter ?

Enfin l'Auteur propose une vraye difficulté, elle naît d'une Medaille de Galba, du Cabinet de M. le Bret. La seconde année de Galba y est marquée. On y lit Tr. P. II. & Sc. *par ordre du Senat.* „ On ne prétendra pas, dit l'Au-
» teur, qu'à Rome on comptât les an-
» nées des Empereurs comme en E-
» gypte, & on n'échaperoit pas par
» cette réponse. La Medaille prouve
» nettement que Galba a reçu deux
» fois la puissance Tribunitienne. Cette

» dignité ne se conferoit aux Empe-
» reurs que pour un an, & ne se re-
» nouvelloit qu'aux Palilies, c'est-à-
» dire, le vingt-uniéme d'Avril. Galba
» a donc célebré deux fois les Palilies
» célebrées le vingt-uniéme d'Avril,
» il a donc regné plus de deux ans;
» il n'a point commencé à regner le
» neuviéme Juin, il n'est point mort
» le quinziéme de Janvier suivant.
» Les Historiens se sont donc trompés
» & nous trompent. " La force de cette preuve roule sur la supposition que les Empereurs ne recevoient la puissance Tribunitienne que le vingt-uniéme d'Avril. La preuve & la supposition tomberont bien-tôt ensemble.

Vaillant cet Antiquaire d'une autorité établie, répondroit à l'Auteur qu'il n'est pas certain que cette Medaille ait été frappée à Rome, que le Sc. *par ordre du Senat*, est sur des Medailles battuës dans les Colonies par un privilége que le Senat avoit accordé à ces Colonies. Il en rapporte un grand nombre frappées dans la Syrie, dans l'Asie, dans la Grece. Ainsi comme il est incertain dans quelle Colonie on

aura

aura frappé la Medaille qu'on oppose aux Historiens. Il sera pareillement incertain de quelle maniere on compte les années de Galba sur cette Medaille.

Je suis un adversaire commode, je ne m'arrêterai point au soupçon assez naturel que cette Medaille dont la difficulté consiste dans une seule lettre, a peut-être passé dans les mains du jeune Francois. Je ne contesterai pas que la Medaille soit Romaine. Complaisant jusques-là, je m'arrête, & ne puis convenir du principe que l'Auteur pose comme une regle reçuë, que *la puissance Tribunicienne n'étoit donnée aux Empereurs que dans la Fête des Palilies.* Cette conjecture singuliere du Pere Hardoüin n'est ni principe ni regle. Tous les Antiquaires la rejettent. L'Auteur nous le cache adroitement: l'a-t-il ignoré? Il devoit l'apprendre de l'illustre Spanheim, dans ses Dissertations sur l'excellence & l'usage des Medailles. *De præstantiâ & usu numismatum*, Tome second de l'édition *in-folio*, page 433. On lit *neque prætereunda est novissima, ac ut ei solemne est, peculiaris eruditissimi Harduini sen-*

tentia. Ne passons pas l'opinion recente du très-sçavant Pere Hardoüin, laquelle selon sa coutume lui est particuliere. Et peu après M. Spanheim dit que ce sentiment singulier n'est appuyé d'aucun témoignage probable, soit des Medailles, soit des Historiens.

Les Antiquaires sont divisés sur le jour où les Empereurs recevoient la puissance Tribunicienne. Sigonius & le Pere Petau, ces doctes pour qui l'antiquité n'avoit point de voiles, ont crû & ont persuadé à d'autres Sçavans que les Empereurs renouvelloient la puissance Tribunicienne aux Calendes de Janvier; dans leur opinion la Medaille n'est point contraire aux Historiens. Galba n'est mort que le quinziéme de Janvier, il avoit reçû la puissance Tribunicienne avec l'Empire; il l'avoit reprise aux Calendes de Janvier.

D'autres Antiquaires d'un grand nom ont suivi des sentimens bien differens, le plus autorisé est que les Empereurs ont compté les années de la puissance Tribunicienne du jour de leur élévation à l'Empire. On convient que ce sentiment assez établi par les Medailles &

par les Historiens, souffre quelques difficultés. Complaisant peut-être jusqu'à l'excès, je l'adopte & je résous l'objection selon ce sentiment. Galba a dû marquer dans une seule année Julienne sur ses Medailles, deux puissances Tribuniciennes, il accepta l'Empire invité par le Senat avant la mort de Neron, c'est-à-dire, avant le 9 de Juin, & sans doute il prit en même-tems la puissance Tribunicienne, sans laquelle l'Empire étoit peu de chose. Arrivé à Rome, après avoir calmé les Gaules, la Germanie & l'Afrique, occupé à retablir la liberté & l'autorité du Senat (toutes les Medailles le prouvent & les Historiens le disent) il reçût de nouveau dans la forme en plein Senat une seconde fois la puissance Tribunicienne, sans renoncer à sa premiere élévation à cette éminente dignité. Le Senat s'empressa de laisser à la posterité un monument si favorable à son autorité. Il n'est pas extraordinaire de trouver sur les Medailles deux élévations à la puissance Tribunicienne qui répondent à la même année Julienne; une Medaille de Marc Aurele, porte TR.POT.VII.TR. POT.VIII.

L'Auteur propose ici hors de sa place une objection légere. Pourquoi, dit-il, les Egyptiens n'ont-ils pas marqué sur les Medailles de Vitellius comme sur celles de Galba la seconde année? il commença de regner, selon les Historiens, le 16 d'Avril; il ne mourut que le 20 Decembre: La seconde année commençoit selon le calcul Egyptien le 29 d'Août. L'Auteur auroit dû prévoir la réponse. Les Medailles de Vitellius frappées dans les Colonies sont fort rares. On le reconnut en Egypte; bientôt on se remua pour obliger Vespasien d'accepter l'Empire, il l'accepta, & on ne battit plus la monnoye au nom de Vitellius.

Il ne reste donc à l'Auteur aucune preuve, même éloignée de son prétendu Triumvirat d'Othon, de Galba & de Vitellius. Les Historiens sont hors d'atteinte de ce côté, sa nouvelle attaque aura le même sort.

Sur le Triumvirat de Sévére, Albin, Pescennius, la confiance de l'Auteur va jusqu'à la plaisanterie. „ Pescennius, Sé-
„ vére, Albin, dit-il, regnerent avec
„ le titre de Triumvirs, c'est un fait

» avéré que les ſages Hiſtoriens ont
» ſans doute regardé comme de trop
» petite conſéquence pour nous en
» inſtruire. Admirez, s'il vous plaît,
» leur retenuë, & ſçachez leur gré de
» leur attention à ne pas ſurcharger
» leurs récits de faits peu intereſſans.
» Heureuſement pour nous les Me-
» dailles moins circonſpectes ſup-
» pléent à leur ſilence.« Voilà de l'i-
ronie. Eſt-elle bien placée? On en ju-
gera. Son fondement eſt une Medaille
du Cabinet de M. le Comte Giuſti à
Veronne; elle porte la têtè d'Albin ſans
couronne; au revers les têtes accollées
& ſans ornement d'Albin, de Sévére,
de Peſcennius, en haut III VIR. dans
le champ une couronne de laurier.
M. le Marquis Maffei, ce ſçavant uni-
verſel a vû cette Medaille. Il l'a fait gra-
ver dans ſa Veronne illuſtrée, ouvrage
plein d'une érudition ſolide, il l'expli-
que par les Hiſtoriens. On ne ſera pas
tenté de préferer les conjectures vagues
de l'Auteur à l'explication d'un Anti-
quaire ſi habile & ſi accrédité.

Que nous apprend cette Medaille?
Qu'Albin vouloit la paix, qu'il fit pour

y parvenir, plusieurs démarches ; qu'il auroit voulu partager l'Empire avec Sévére & Pescennius. Les Historiens le disent, ils nous rapportent les propres termes de la Harangue dans laquelle il le déclara.

La plaisanterie de l'Auteur paroîtra plus froide & plus déplacée, si on fait les remarques suivantes. Nous n'avons qu'un Auteur contemporain des événemens sur lesquels nous disputons maintenant : c'est Dion, nous n'avons pas l'ouvrage entier de Dion. Nous n'en avons que l'extrait de Xiphilin, posterieur de plusieurs siecles. Hérodien qui nous a laissé l'histoire de ces tems, n'est pas contemporain. Les Ecrivains de l'histoire Auguste, Spartien, Capitolin, &c. ont vêcu longtems après ; ils se plaignent de la difficulté qu'ils ont éprouvée à recueillir & à constater les faits qu'ils rapportent. Est-ce bien prendre son avantage que de reprocher fierement quelques omissions à des Historiens qui sont dans cette situation ? Ces réflexions auroient dû retenir l'Auteur ; il s'égare, & nous rendrons son égarement évident, en montrant que

les Hiſtoriens ſont d'accord avec les Medailles.

Je n'ai garde de m'amuſer à répondre à l'argument qu'il tire de la conformité des revers & des légendes de Pertinax, Julien, Sévére, Albin, Peſcennius : la foibleſſe de cette preuve eſt ſenſible. Commode donna le titre de Ceſar à Albin. Les Medailles le prouvent, les Hiſtoriens le diſent. Pourquoi donc produire ſur ce fait des Medailles contre les Hiſtoriens.

Les Medailles qui marquent une eſpece d'union entre ces trois concurrens à l'Empire ſont conformes aux Hiſtoriens. Albin n'omit rien pour ſe réunir avec Sévére & Sévére le trompa longtems par une concorde ſimulée : qu'on liſe Spartien & Capitolin. Enfin Albin ſe détermina à prendre le titre d'Auguſte & à la guerre. Après la mort de Peſcennius il envoya de grandes ſommes en Orient pour rétablir les Villes détruites par les armées de Sévére. Elles frapperent par une juſte reconnoiſſance des Medailles en ſon honneur. Son intelligence avec Peſcennius n'a pas été inconnuë aux Hiſtoriens.

ge de l'Empire & que Severe
nagea longtems jusqu'à traiter
fans de Pescennius, captifs, co
siens propres; qu'il eut même la
de désigner Pescennius & Alb
ses successeurs. Il est donc cer
les Historiens sont ici la clef
dailles, qu'ils en disent même
les Medailles.

On nous menace d'une dém
tion qui anéantira les Histor
nous effrayons pas, tant de cou
qués nous laissent quelque e
de parer celui qu'on leur va po

On produit une Medaille de
de Damas. La tête de Pesce

En resulte-t-il quelque reproche contre les Historiens ? Aucun, je dis, aucun n'a marqué les années de son Empire. La Chronologie de ces tems est fort incertaine. Pescennius a pû commencer sa troisiéme année selon le calcul des Syriens.

L'Auteur finit d'un air triomphant. Il exhorte à expliquer les Medailles par elles-mêmes, & à mépriser les Historiens. Antoine - Augustin, Orsini, Goltzius, son Commentateur Nonnius, Rubenius, le Pere Sirmond, Tristan, Oisel, Seguin, Patin, Vaillant, Spanheim, le Cardinal de Noris, Mezzabarba, Bellori, Buonaroti, la Torré, Cuper, Beger, Pagi, les Jesuites Pedruzzi & Piovenne, M. Liebe & M. le Marquis Maffei. Ces hommes si profonds, si exercés dans la science de l'antiquité, ces Maîtres de l'art ont tous suivis un autre méthode ; ils ont expliqué les Medailles par les Historiens & ont réussi.

On veut nous arracher des mains leurs excellens ouvrages & les anciens Historiens. On y substituë des explications des Medailles, fondées sur des re-

les secondes idées, son anticip
tredit les troisiémes. Faute d
ves on explique selon la rigu
termes, les adulations les plus
On nous donne Neron pour bo
ce & Galien pour un Heros.
des légendes très-intelligibles e
mêmes, changées en lettres in
disent ce que les Auteurs des
les n'ont jamais pensé, le cont
ce qu'ils ont exprimé; de to
imaginations on forme une n
Histoire Romaine, devinée, rê
détaille des Genéalogies comm
en avoit les titres en main. On r
les décrets du Senat, comme s

ARTICLE LXXXV.

SUITE ET SECONDE PARTIE des nouvelles experiences d'Optique & d'Acoustique, adressées à M. le Président de Montesquieu. Par le P. Castel, Jesuite.

MONSIEUR, j'ai eu l'honneur dans un premier écrit de vous détailler la maniere dont j'ai trouvé les tons & les demi-tons de la nouvelle *Musique* véritablement *chromatique*, que je proposai il y a dix ans au public. Les principes qui ont enfanté une découverte devroient suffire pour la démontrer. Mais une découverte est une nouveauté. Elle se révéle peu à peu à un Auteur, au lieu qu'elle apparoit brusquement au public. Elle a beau être munie de tous ses passeports, certificats & attestations de vérité, de certitude, d'évidence même. C'est sa vraisemblance, c'est sa possibilité qu'on commence par lui contester. Il lui faut donc raison & demi, & démonstration sur démonstration pour passer.

Est-ce même ici une simple nouveauté, & n'est-ce pas plutôt un sistême entier de nouveautés paradoxes qui se présentent en foule à l'esprit & qui ont droit, je l'avouë, de l'étonner? Une Musique de couleurs suppose une nouvelle SCIENCE d'Optique, demande un nouvel ART de composition, entraîne même un nouveau METIER, une *Lutherie*, une *factorerie* de nouvelle creation: Trois grandes parties qui exigent de bonnes démonstrations respectives, démonstrations de *raisonnement*, *d'observation*, *de pratique*.

Il est vrai que le public me quitteroit volontiers des deux premieres parties & des deux premieres especes de démonstrations, pourvû que la partie pratique du Métier rendit ses *yeux* témoins du simple résultat de cette science & de cet art, dont il pourroit se résoudre à laisser la connoissance aux sçavans & aux Maîtres. Mais outre, Monsieur, que je travaille pour vous qui prenez la chose du côté le plus noble & le plus scientifique, j'ai trop à cœur la gloire de notre siecle, pour ne pas avoir la délicatesse pour lui d'en appeller du

témoignage de ses Yeux à celui de son Esprit, & pour moi même celle de ne pas le servir tout à fait en artisan, & de faire marcher comme de front ces trois corps paralleles du même sistême.

Il faut tout dire aussi, l'interêt du sistême demande qu'on ne sépare pas sitôt *le coup d'œil*, du *coup* en quelque sorte *de l'esprit*. Nous sommes hommes, & ce ne peut jamais être qu'en cette qualité que la musique, divine même dans son origine, peut nous plaire : L'esprit y a plus de part que les sens. Car nous sommes nés dans la musique, & nous n'avons qu'à ouvrir les oreilles pour la goûter ; & nous croyons, & nul ne balance à croire qu'il n'y aura qu'à ouvrir les yeux pour goûter une Musique de couleurs & pour en juger. Je ne vois par tout, Monsieur, que des gens qui se font de fête, & qui me promettent après se l'être bien promis à eux-mêmes, que du premier coup d'œil ils vont décider la question. Or il y en a tel comme vous le comprenez bien, à la décision duquel un Musicien ne voudroit pas soumettre la plus petite ariette qu'il pourroit avoir composée

tion, &c. ſans parler de mille autres travaux, labours, façons, &c. Le bled, & même le foin & le ſimple gazon, que de façons ne demandent-ils pas? Trouve-t-on une Iliade d'Homére, une Eneïde de Virgile, une Harangue de Demoſthene & de Ciceron, une Tragédie de Sophocle ou de Corneille, des ouvrages peu recherchés, peu ſçavans, peu artificiels? Goute-t-on le Latin, le Grec, l'Italien, l'Anglois, ſans les avoir étudiés, ſans s'être fait une longue habitude de les gouter? Goute-t-on du premier coup le caffé, la biére, le cidre, les huitres, & la plupart des choſes que l'uſage rend ſi gracieuſes pour le gout?

C'eſt l'air des choſes qui doit être naturel, plutôt que les choſes mêmes. La nature eſt un modéle, plutôt qu'une loi: on doit l'imiter plutôt que la copier; & l'unique précepte eſſentiel de tous les arts, eſt de cacher l'art, mais jamais de le retrancher. Telle eſt la regle du beau, de l'agréable, de l'utile même; d'employer beaucoup d'art, & d'en montrer très-peu. Plus un ouvrage coute de ſcience, d'eſprit, de ſoin, de recherche, de tems même, & moins il

en paroît couter, plus il eſt parfait.

Qu'il me ſoit donc permis de conclure 1°. que plus la muſique des couleurs eſt recherchée, artificielle & ſi l'on veut ſçavante & non naturelle, c'eſt-à-dire, non habituelle, plus elle ſera belle & agréable, non d'abord, mais *col balſamo di coſtume*: & qu'ainſi, 2°. Je dois m'attacher à la faire connoître, à la faire gouter à l'eſprit, à la raiſon, au ſens intérieur, pour la faire gouter au ſens extérieur, à l'œil; ce qui eſt tout ce que je voulois démontrer, avant que de reprendre le fil de mes recherches & expériences chromatiques.

Je les ai commèncées par les plus petits intervalles de la Muſique; c'eſt le commencement en effet, & l'*a b c* des aprentifs Muſiciens. C'eſt par les grands intervalles de quinte, tierce & octave que les grands Muſiciens procedent, & que les facteurs & luthiers mêmes montent les clavecins, les orgues & toutes ſortes d'inſtrumens, ſans avoir beſoin de Platon pour leur apprendre que *la mélodie vient de l'harmonie*. Autrefois quand je commençois à jouer mal du clavecin, je le montois par tons

& demi-tons ; les Maîtres de Musique m'avoient appris à ne connoître que cela. Tous ceux qui ne sont point harmonistes, vont par-là. Or quand j'ai monté pour la premiere fois il y a un an mon nouveau clavecin, je ne le sçavois pas monter ; il y a-t-il quelqu'un au monde qui le sçache ? Pour les autres donc comme pour mói, j'ai dû, Monsieur, en vous rendant un compte naïf de mes démarches à cet égard, suivre l'ordre retrograde de l'analyse à la synthese, c'est-à-dire, de la doctrine à l'invention, & je dois selon la même loi remonter désormais par les tierces & les quintes jusqu'aux octaves qui sont la souveraine perfection de l'harmonie & même de toutes choses, selon un fort grand homme, que j'honorerois médiocrement en le citant ici.

Ces octaves font tout dans mon nouveau clavecin, pour le moins autant que dans l'ancien ; sans leur secours ce ne seroit rien que d'avoir déterminé, qu'après le bleu viennent de suite le celadon, le verd, l'olive, le jaune, le fauve, &c. Cette connoissance ne seroit guéres que pittoresque. Ce n'est là que

la partie du *coloris*. Or il y a encore dans la musique comme dans la peinture la partie du *clair obscur*. Car *ut* n'est pas suivi d'un *re* quelconque, puisqu'il y en a tel qui seroit trop aigu & tel trop grave d'une ou de plusieurs octaves ; & de même un bleu d'un certain ton doit être suivi d'un celadon, d'un verd, &c. d'un certain ton ; car il y en auroit tel qui seroit trop clair ou trop obscur de plusieurs tons, degrés ou octaves. Cela s'entend bien me dira quelqu'un : Mais celui qui le diroit si vîte, pourroit bien se trouver embarassé à le pratiquer, même lentement & à loisir. Pour moi je dois avouer & vous le verrez, Monsieur, que je n'ai pas trouvé de plus grande difficulté que celle-là dans toute la suite de mes expériences.

Pour approcher donc d'une difficulté que j'ai appris à sentir, pour en approcher, dis-je, avec le respect qu'elle m'inspire, je m'en tiendrai dans cet écrit & peut-être encore dans le suivant aux tierces & aux quintes, c'est-à-dire, aux trois couleurs *bleu*, *jaune*, *rouge*, dont j'ai déja laissé entrevoir la correspondance avec les trois sons *ut mi sol.*

C'est cette correspondance ébauchée que je dois désormais bien constater. Il est d'abord bien singulier & comme miraculeux dans l'ordre de la nature, qu'il n'y ait dans toute cette nature des choses que trois sons reconnus essentiels & primitifs par tous ceux qui sont capables de s'y connoître; & que trois couleurs de même espece & de même caractere au jugement de tous les connoisseurs. On diroit que les Musiciens se sont donnés le mot entr'eux & avec les Peintres, & les Peintres avec les Teinturiers, & les Teinturiers avec les Philosophes pour ne reconnoître les uns que trois sons & les autres trois couleurs. Qu'on lise *Zarlin*, *Mersenne*, *Rameau*, *Kircher* & jusqu'à *l'Affilard* & aux plus simples méthodes de chant: Qu'on lise d'un autre côté *Felibien*, *Kircher*, *&c.* il n'y a que trois sons, il n'y a que trois couleurs.

Le *Teinturier parfait* cependant, qui est un Livre dont je fais cas depuis que je travaille pratique, métier, expérience, dit *qu'il y a cinq couleurs matrices, le bleu, le jaune, le rouge, le noir, & le fauve*. C'est-là une forte objection,

plus forte, ſelon moi, que telle autre qui pourroit partir d'un plus haut étage d'eſprit & de capacité ſcientifique. Car les artiſans ſont les vrais faiſeurs d'experiences, & les ſçavans n'en devroient être que les obſervateurs, les témoins, les juges. Jugeons donc de celle-ci : les paroles d'un artiſan ſont toujours des expériences, du moins envélopées ; car il n'ont pas toujours une certaine proprieté de termes & d'expreſſions.

Notre Teinturier veut dire qu'il y a cinq principales teintures. Le noir eſt d'une ſi grande conſéquence chez ces gens-là, qu'ils peuvent bien lui donner le nom de couleur, d'autant plus qu'ils y font entrer, comme nous allons voir, bien des couleurs. L'uſage du noir eſt plus grand dans le monde que celui d'aucune autre couleur : le noir couvre toutes les taches, toutes les couleurs tournent à ſon profit, toutes finiſſent par-là : C'eſt le gagne pain des Teinturiers. Le fauve eſt auſſi fort à la mode, quand ce ne ſeroit que parce que c'eſt une couleur indéciſe & modéſte, qui tient de la médiocrité du jaune, & n'eſt rélevée que par un petit œil de

rouge, le plus ſouvent temperé par le brun; Les hommes ſurtout s'en accommodent laiſſant les couleurs tranchantes aux femmes, à la jeuneſſe, aux livrées. Une grande raiſon encore pour un Teinturier, la nature lui donne des drogues immédiates & comme ſimples pour le fauve; le noyer, ſa racine, ſes feuilles, les coques vertes des noix, la ſuye même qui eſt admirable, à l'odeur près.

Cependant un artiſan qui a toujours en quelque ſorte la jauge de la nature à la main, a bien des reſſources. Auſſi notre Teinturier reconnoît-il un fauve factice & mélangé comme le noir. Car ce noir il prouve fort au long qu'il doit être *guêdé*, *garancé* & *gaudé*, c'eſt-à-dire, enté ſur un fonds bleu, couvert de rouge & ſurmonté de jaune, & par conſequent aſſorti de toutes couleurs, ſans parler de la galle qui eſt jaunaſſe, de la couperoſe qui eſt verte, du campêche qui eſt pourpre, du verd de gris, du bois jaune, des écorces de noix, de grenade, de ciprés, du ſumac, du rodoul, du fovic, &c. Car chez les Phyſiciens, c'eſt le blanc, au lieu que chez

les Teinturiers, & même chez les Peintres c'eſt le noir qui eſt l'aſſemblage de toutes les couleurs.

Il eſt même fâcheux pour les Phyſiciens, ſoit dit en paſſant, que chez ces Artiſtes, dont les expériences n'ont rien d'équivoque étant naïves & comme naturelles, le blanc ne reſulte jamais que de la ſouſtraction parfaite de toutes les couleurs, & le noir de leur addition & de leur entaſſement : Car c'eſt un fait conſtant qu'en lavant & relavant les étofes on les blanchit parce qu'on les décolore, & qu'en y entaſſant ou mêlant même ſimplement toutes ſortes de couleurs, on les noircit à force de les colorer. Je pourrai revenir là deſſus ; car c'eſt peut-être ici la ſemence de quelque nouveauté en phyſique.

J'ai ſur le cœur l'objection du Teinturier parfait, il faut qu'il la reſolve lui-même. *Il faut ſçavoir*, dit-il ailleurs, *que des cinq couleurs matrices, les trois premieres qui ſont le bleu, le rouge & le jaune, ont beaucoup de liaiſon enſemble :* cela dit quelque choſe. *Outre*, ajoute-t-il, *que de toutes les couleurs qu'on tire de leurs nuances, il ne peut s'en faire*

aucune qui soit fausse. M. Felibien s'explique à peu près de même en parlant de l'harmonie des trois mêmes couleurs & de toutes les nuances qui en dérivent. Mais ne croiroit-on pas entendre les Musiciens qui nous disent que les trois cordes ou sons *ut mi sol*, font l'accord parfait ensemble par leur liaison harmonique ; & que de tous les accords qu'on en tire comme *ut mi*, *ut sol*, *mi sol*, *mi ut*, *sol mi*, *sol ut*, *sol ut mi* ; *mi sol ut*, on n'en peut faire aucun qui soit faux, qui ne soit harmonieux & consonant ? Car ils le disent, c'est un fait d'observation, d'expérience, de pratique. Analysons un peu ces sons & ces couleurs.

On nomme *ut* la *note du ton*, la *tonique*, la *finale*, parce qu'elle donne le ton, & qu'elle commence & finit non seulement le diatonique *ut re mi fa sol la si ut*, & le semidiatonique *ut*, *&c.* Mais encore tout chant & toute piece de musique composée dans ce ton. *Ut* s'appelle aussi la *basse* & même la *basse fondamentale*, non seulement parce que dans l'accord *ut mi sol*, il occupe l'endroit le plus bas, mais parce que ce

nom

nom de *baſſe* eſt dérivé par corruption de celui de *baſe*, qu'il portoit dans ſon origine, car on l'appelloit *baſis*, même en Latin. Or qui dit baſe dit appui, & les noms de *baſſe* même & de *deſſus* expriment un ſiſtême de choſes dont les unes placées au deſſous des autres, leur ſervent de ſupport naturel.

Mais quel beſoin la muſique a-t-elle d'appui ? Je parle du fait ; 1°. C'eſt un fait qu'elle en a un. 2°. Et puiſqu'elle en a naturellement, elle en a donc beſoin, chaque choſe ayant beſoin de tout ce qui entre dans ſa conſtitution naturelle. 3°. La nature de la muſique eſt telle en effet. Selon tous les maîtres de l'art ce n'eſt qu'un enchaînement de *cadences*, c'eſt-à-dire, de *chutes*, chutes ſans doute métaphoriques, apparentes, ſimulées, ſages, ſoutenues, appuyées en un mot : rien n'eſt plus marqué dans la Muſique que l'effet d'une cadence, & l'effet de la baſſe pour l'appuyer, la rendre douce, & retablir en quelque ſorte la voix, l'inſtrument, l'oreille dans ſon aſſiéte naturelle & l'y raffermir. On diroit réellement que le chant & toute l'harmonie tombe ſur cette baſe qui

paroît seule inébranlable au moment qu'elle en reçoit l'espece de choc.

Lors par exemple, que dans une cadence finale on entend l'accord dissonant *sol si re fa*, lequel au jugement de l'oreille ressemble à un édifice monté trop haut, surchargé, branlant & qui menace ruine, surtout par le comble *fa*, cette oreille par ses propres convulsions sent que toutes les parties de cet accord vont se démentir, que le *sol* qui en est le fondement insuffisant & trop peu profond, a besoin que *ut* vienne lui servir de fondement à lui-même, & l'appelle à son secours; que le *si* & le *re* annoncent cet *ut*, & l'amenent sous *sol* comme par la main, & que le *fa* tombe naturellement sur *mi* étayé lui même de l'*ut* fondamental; & qu'enfin tout l'accord se change en *ut mi sol* qui est parfait, ayant son fondement, son faîte & son corps d'édifice, sans rien de superflu. Aussi après cet accord tous les Musiciens nous disent que l'oreille & l'ame sont dans le plus parfait repos.

Les habiles Musiciens ne goutent point de musique sans basse, & lorsqu'ils ne l'entendent pas, ils la suppléent

par une espece d'harmonie spontanée ou de chant intérieur qui la leur fait *sous-entendre*, c'est leur expression. Ceux qui chantent des parties élevées s'épuisent fort vîte lorsque aucune basse ne les soutient; plus il y a de basses qui les accompagnent, & plus elles sont basses, moins ils se fatiguent; il y a tel ton élevé auquel ils n'atteignent pas ou n'atteignent qu'en faucet ou en glapissant lorsque les basses ne les y guindent pas en quelque sorte comme avec la main; & si dans de pareils endroits les basses venoient à se taire, on verroit les dessus comme tomber tout à coup sans force & sans poulmons. Ceux qui ne font qu'entendre chanter, sentent cet effet des basses, s'ils ont de l'ame & du sentiment.

Cependant les basses que les Musiciens pratiquent, & qu'ils doivent même pratiquer selon les regles de l'art, & pour une plus grande varieté qui est ici la grande regle, ne sont basses ou bases qu'à demi. *Kircher* nous apprend qu'une vraye basse qu'il nomme *base*, ne devroit proceder que par quartes, quintes & octaves. Et M. *Rameau* en

ſuivant cette idée de Kircher qui pourroit bien être auſſi celle de *Zarlin*, nous dit & nous repete qu'il y a des baſſes fondamentales au deſſous des *baſſes* dites *continuës* des Muſiciens. Ce que Kircher nous dit, ce que M. Rameau nous repete, ſans trop le démontrer cependant ni l'un ni l'autre, je tâchai de l'établir dans ces Mémoires lorſque j'y rendis compte dans le tems,de cette découverte, que je croyois & plus neuve & plus étenduë.

Depuis ce tems-là mon propre point de vûë s'étant fort étendu, à l'occaſion de la nouvelle muſique qui double au moins la carriere de l'harmonie, j'ai reconnu que de la baſſe continuë vulgaire juſqu'à la baſſe fondamentale de ce fameux Muſicien, il y a moins loin, qu'il n'y a de celle-ci à la vraye baſſe, au vrai fondement de la muſique. Cet Auteur eſt toujours eſtimable d'avoir encheri ſur ſes prédeceſſeurs en ébauchant au moins ce qu'ils n'avoient qu'indiqué. Mais en admettant deux & même trois fondamentales dans chaque ton, la tonique, la dominante, & même la ſoûdominante, il perd de vûë

l'unité de la nature qui s'étoit d'abord laissée entrevoir à lui : il contredit même ses principes en reconnoissant la soûdominante comme base d'un accord de *grande sixte* qui n'est pas fondamental, de quelque nom *d'ajoutée* qu'il qualifie cette sixte, ce qui n'est qu'un nom sans expression & sans caractere.

Cet habile Musicien se condamne encore lui-même, lorsque convenant de la legitimité de l'accord *ut sol si re fa*, ou *ut sol fa*, ou *ut fa sol*, qu'il qualifie assez bien d'accord de *onziéme*, il croit prouver que *sol* est le vrai fondement de cet accord, par cette raison contradictoire que *sol* peut s'y renverser, au lieu que *ut* tient & doit toujours tenir ferme à la basse : comme si par cette fermeté inébranlable même, *ut* n'étoit pas demontré le vrai unique fondement, & la partie la plus basse, & la plus essentiellement basse de tout l'édifice harmonique. Le nom seul d'*accord de supposition* que l'Auteur donne à cet accord, le nom de *supposé* qu'il donne à *ut*, prouve qu'il est la base & le fondement de cet accord. N'est-ce pas là le propre caractere d'une base & d'un fondement,

d'être ferme & inébranlable ? Y a-t-il d'autre partie à qui cette proprieté convienne comme à celle-là ?

On voit bien que toutes les basses prétenduës fondamentales de M. Rameau, ne sont rien moins que cela ; elles sont toutes *renversables*, s'il est permis d'user de ce terme, toutes mobiles, & qui pis est toutes pleines de chutes, de cadences très-marquées : car dans les parties superieures les cadences sont soutenuës, & leur loi principale est de proceder de proche en proche, le plus diatoniquement qu'il est possible. Lorsque la basse dit *sol ut*, le premier dessus dit *si ut*, le second *re ut*, la haute-contre *sol sol*, la taille *fa mi* : il n'y a que la basse qui tombe sensiblement à bien prendre les choses. Elle est donc fort éloignée d'être la vraye base, elle ne l'est tout au plus que par sa bassesse, par la gravité de ses tons. Dans ce cas la vraye base diroit *ut ut*, parce qu'il n'y a que *ut* qui soit tonique & fondamentale dans le ton d'*ut*.

M. Rameau me dira que *ut* cause une dureté extrême dans l'accord *ut sol si re fa*. Mais avec le respect qu'on doit

toujours aux Maîtres de l'art, je prendrai la liberté de lui repliquer que *ut* est là à sa place, & que la dureté vient d'ailleurs, ou qu'enfin il ne la produit pas, mais l'occasionne tout au plus; ou même ne l'occasionne pas, mais uniquement la manifeste, la rend plus sensible. Car dans tout choc il y a coup & contrecoup, percussion & repercussion. *Fa* seul est dissonant, parce que seul il est incommensurable & mineur ou descendant dans l'accord en question qui dans tout le reste est majeur, ascendant & numerique. *Fa* est la dissonance active, les autres sont des dissonances passives. *Fa* heurte *sol si re*, & il en est heurté à son tour & repercuté, repoussé, avec d'autant plus de force, que *ut* forme un appui inébranlable qui empêche *sol si re*, de ceder.

Excusez je vous prie, Monsieur, toutes ces discussions de Musique. Par elles-mêmes elles sont interessantes: mon sujet est naturellement tourné à la musique & doit à tous momens m'y rengager: mon titre annonce bien autant d'acoustique que d'optique; & comment établirois-je le parallelisme

des deux harmonies, si je ne les presentois toutes deux ? Comment outre cela passer à l'inconnu sans le secours du connu ? Est-elle même si connuë cette musique vulgaire que tout le monde se pique de goûter, c'est-à-dire, de sentir ? On ne se seroit pas si fort récrié contre la nouvelle musique, on ne l'auroit pas trouvée si nouvelle, si on avoit bien connu la musique ordinaire. Le premier à qui je proposai l'idée du nouveau clavecin n'en fut nullement étonné, il étoit Musicien fort au dessus du commun : je dois le citer, c'est M. Rameau ; ce fut lui qui m'exhorta en 1724 à le publier, comme je le fis en 1725. Depuis ce tems-là j'ai toujours observé que plus on étoit Musicien, plus on étoit à portée d'entrer dans cette idée. Je n'ai pas observé de même que la Peinture y aidât beaucoup. La raison en est toute simple ; ce n'est pas tant ici une peinture des sons qu'une musique de couleurs. Ce n'est pas une peinture, c'est tout court une musique. Je reprends donc mes discussions harmoniques, & mon *ut* fondamental.

Il y a deux grandes preuves de cette

qualité ſpécifique que j'attribuë à *ut*. 1°. Lorſqu'on eſt dans un ton on y eſt en effet : or comment y eſt-on en articulant *mi* ou *ſol* ou *re*, *&c*? Si ce n'eſt par le rapport, l'affinité, la liaiſon de ces cordes ſubalternes avec cet *ut* tonique ? Liaiſon, rapport qui ſe font ſentir, & qui entretiennent dans l'ame l'idée de *ut*, le font *ſous-entendre*, & diſpoſent à l'entendre toujours diſtinctement : ce qui eſt ſi vrai, que toutes ces cordes d'un ton ont un nom de caractere relatif au ton ou à la tonique. *Si* eſt la ſenſible, *re* la ſoûſenſible, *la* l'étrangere, *fa* la diſſonante, *ſol* la dominante, &c. 2°. Dans les points d'orgue, dans les muſettes, dans les viéles, la note du ton ſert de baſſe continuë à tous les airs qu'on jouë dans ce goût ou ſur ces inſtrumens : & je dois dire en faveur de ceux qui aiment l'harmonie & le clavecin, mais qui ne ſont pas accoutumés à jouer des deux mains, ſurtout à jouer les baſſes travaillées, qu'ils peuvent fort bien toucher de la main gauche la tonique en la redoublant *ut ut*, en y ajoutant la dominante *ut ſol ut*, la médiante même *ut mi ſol ut* : Il n'y

aura jamais de faute dans une pareille basse vraiment fondamentale, & l'harmonie en est fort bonne, surtout en attendant que le goût de quelque chose de plus diversifié vienne avec la facilité de l'éxecuter : car l'oreille va assez de concert avec les autres organes de la Musique.

Il est croyable qu'anciennement, chez les Grecs mêmes, on avoit de pareilles basses ou *bases toniques*, pour soutenir le chant & même la déclamation. Les viéles & les musettes paroissent du goût & du regne de la plus reculée antiquité : je vous prie au reste, Monsieur, d'observer que dans les viéles la même corde *ut* sert de fondamentale non seulement à toutes les cordes *re mi fa sol la si* de son ton naturel, mais à toutes ses feintes, dieses, bemols & à tous les tons accidentels qui s'enchaînent avec lui, & même à toutes sortes d'airs & de tons.

Car non seulement toutes les parties, tous les morceaux d'une piece de musique ont une base commune, un centre d'unité, un point fixe indivisible, mais toutes les pieces diverses qui compo-

ſent une ſonnate, ou une cantate, ou un motet, ou un concerto, ou un opera; & pour n'en plus faire à deux fois toutes les ſonnates, cantates, motets, concerto, opera, & toutes les muſiques du monde doivent avoir & ont dans la nature un point fixe & une baſſe fondamentale unique. Car pour vous donner le plaiſir de prévoir, Monſieur, le but où tout ceci nous méne, & que je ne perds pas un moment de vûë, il en eſt des ſons comme des couleurs qui ſont fixes & fondées ſur un point fixe, n'y ayant comme j'ai dit que trois couleurs fondamentales *bleu*, *rouge*, *jaune*, comme trois ſons toniques *ut ſol mi*, & le *bleu* étant la tonique principale, & la baſe tout à fait fixe & immuable de ces trois couleurs, comme *ut* l'eſt des trois ſons.

Que tout ouvrage ſoit *un & ſimple*, dit Horace, *ſit quoties ſimplex duntaxat & unum*. Or ce Poëte parle d'un Poëme compoſé de bien des parties, actes, ſcenes, perſonnages, actions mêmes, penſées, diſcours, vers, &c. Et dont l'unité & la ſimplicité ne peuvent être qu'une unité d'union, une

ſimplicité de deſſein, un enſemble d'harmonie. Un ton n'exclut pas la pluralité des ſons, un chant n'exclut pas celle des tons, une ſonate celle des chants, un concert celle des ſonates, une fête celle des concerts, un opera celle des fêtes. Divers vaiſſeaux, veines, nerfs, muſcles font un membre, un bras, un œil, une tête. Divers membres font un corps : deux ſubſtances, corps & eſprit, font un homme, divers hommes font une nature humaine ; diverſes natures, hommes, animaux, végétaux, mineraux font une terre, un corps céleſte, divers corps céleſtes, font un Univers.

De même divers operas d'un même Auteur, de *Lully* par exemple, malgré leur diverſité ſpecifique n'excluent pas une certaine unité générique qui les marque tous au même coin, & qui les monte tous comme au même ton, au ton de Lully. Et les operas de Lully, & ceux de *Campra*, & nos cantates, & nos gavotes, & nos vaudevilles & toute notre muſique, font une muſique, muſique Françoiſe, qui eſt tellement ſur un même certain ton qu'un Italien

va la reconnoître parmi toutes les musiques de l'Europe, comme nous reconnoissons la sienne. Car quand nous voyons la terre de près, nous sommes vivement affectés de la diversité & du détail de ses parties ; mais de loin la lune n'est qu'une, le soleil n'est qu'un, & toutes les étoiles se ressemblent. Cette induction ne finit pas par rapport à la musique, musique sonnante ; & bientôt l'oculaire viendra se perdre dans la même unité d'harmonie.

Tout ceci suppose un principe ou l'établit, sçavoir que l'harmonie n'est pas aussi essentiellement qu'on le pense, l'affaire d'un instant indivisible, & qu'elle est capable de succession, & peut regner, & regne en effet entre le commencement, le milieu & la fin d'un chant, entre ses diverses mesures, ses divers tems, ses divers sons : & qui peut douter qu'il n'y ait cette correspondance entre les sons successifs d'un même air, & que cette correspondance ne soit un accord, une harmonie ? L'harpegement seul des accords sur le clavecin ou même sur un violon prouve cette succession harmonique. Les

ſonates ne ſont en bien des endroits marqués, que des harpégemens d'accords, dont les ſons s'uniſſent fort bien ſinon dans l'oreille, au moins dans l'ame malgré leur ſucceſſion : & je me trompe fort, Monſieur, ſi ces ſonates qui ſont le plus haut point de notre muſique, ne ſont pas, le mouvement mis à part, un renouvellement heureux de la muſique merveilleuſe des anciens, c'eſt-à-dire, des Grecs.

D'un côté il eſt indubitable que les anciens connoiſſoient l'harmonie & ſes effets, & qu'ils la connoiſſoient par le ſentiment & relativement à la pratique autant qu'à la théorie. Je ne crois pas qu'on puiſſe nier ce point-là, & ſi on le nioit je croirois pouvoir le démontrer. D'un autre côté il paroît prouvé qu'ils ne connoiſſoient pas le contre-point, l'enſemble des parties harmoniques. En troiſiéme lieu il eſt certain qu'ils pratiquoient la mélodie, le chant. Que conclure ? Si ce n'eſt que dans ce ſimple chant ils pratiquoient l'harmonie ſucceſſive.

Si cela eſt, dira-t-on, nous la pratiquons bien auſſi. J'en conviens, ſans

nous & malgré nous l'harmonie se trouve dans notre chant & dans tous nos chants, mais une harmonie de hazard & tout à fait enveloppée, que nous sous-entendons tout au plus, si ce n'est dans nos sonates où nous la mettons avec réflexion, & où nous l'entendons très-distinctement. Aussi, je le repete, n'avons nous rien de plus parfait dans la musique, parce que l'harmonie s'y trouve jointe à la mélodie, & qu'un simple violon y fait l'office d'un chœur entier de symphonie. J'ai traité ce point de la musique des anciens dans un ouvrage manuscrit que j'ai fait il y a trois ans sur *l'art de noter la déclamation & le simple discours*. J'imprimerai cet ouvrage, s'il plait à Dieu, lorsque j'aurai le tems d'y mettre la derniere main.

Toutes les parties, tous les morceaux d'un chant rentrent donc en quelque sorte les uns dans les autres par correspondance, par accord harmonique, & tous les accords se reduisent à un accord, & par consequent à un ton fixe, d'où toute cette diversité de parties, d'accords, de tons, de sons dérive par voye d'extension & comme de dé-

vélopement. Et c'est par-là que ma théorie, quelque nouvelle qu'elle paroisse, rentre elle-même dans la pratique de nos illustres Musiciens modernes, qui ont fort bien senti qu'il y avoit un ton fixe qui donnoit le ton à toutes les musiques. Peut-être n'ont-ils pas pris la chose dans cette rigueur didactique, & n'ont-ils regardé ce ton fixe que comme arbitraire & seulement commode dans l'usage. Car le sentiment, le goût, le génie même ne démontrent rien, & ne different pas beaucoup du simple instinct.

Pour faire donc rentrer l'esprit & le raisonnement dans leurs droits, observons que nos voix, nos instrumens, nos organes sont bornés & de fait fixés à une certaine étenduë, au dessus & au dessous de laquelle on ne fait que chevroter, glapir, crier, fausser, ou bourdoner, chauderoner, donner du creux, du bois, s'enterrer, s'époitriner, s'incommoder en incommodant les oreilles des auditeurs. Observons encore, qu'il y a des voix & des instrumens de dessus & de basse, de taille & de haute-contre, de contre-basse & de pardessus.

Or cela marque bien positivement une étenduë fixe entre deux extrêmités, & un ton fixe par conséquent. Car ce n'est pas seulement par le rapport des unes aux autres que ces voix sont hautes ou basses ou moyennes, mais absolument en quelque sorte, c'est-à-dire, relativement à un certain point fixe, autour duquel roule toute la musique dans une latitude déterminée par nos voix, nos instrumens & nos oreilles.

Car cette latitude & ce point fixe resultent de la mesure naturelle de nos organes, de nos facultés, & de la constitution même de notre nature, relativement à la nature universelle de tout ce qui nous environne & nous concerne. C'est à cette mesure toujours presente à notre ame par un sentiment intérieur, habituel & comme *inné*, que nous rapportons tout ce que nous entendons, & que nous le décidons haut ou bas, grave ou aigu, sans autre comparaison extrinseque. Une voix d'enfant, un son de flageolet sont toujours des voix claires, des sons aigus, comme le blanc est toujours blanc, le clair est clair, le jour est jour, quoiqu'actuel-

lement nous n'ayons que du blanc, du clair, & un jour pur devant les yeux.

Or, s'il y a un ton fixe, tous les tons sont fixes, & tous les sons sont des tons, des degrés, des échelons déterminés à telle distance précise du ton fixe : & l'on pourroit donner des noms fixes à tous les sons, à tous les bruits mêmes quelconques : & je croirois rendre un grand service au public de faire cette dénomination, seule capable de fixer l'objet & de le rendre facile à reconnoitre, & la musique cent fois plus facile à apprendre, & surtout à composer. On m'a défié de le faire, mais je ferai quelque chose de mieux encore, lorsque sans même trop exiger de reconnoissance du public & sans aucun nouveau grimoire monosyllabique *pa*, *ra*, *ga*, *go*, *&c*, j'observerai que la chose est faite, & qu'il n'y a bonnement qu'à s'en aviser.

Les noms ne font rien à l'affaire, & il faut avoir l'esprit bien sterile en vrayes inventions, pour l'appliquer à des inventions aussi arbitraires que celles-là. Je ne cours point sur les brisées du fameux *Guy d'Arezzo*, qu'on a tant ad-

miré en un siecle d'ignorance pour avoir pris les noms *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la* dans l'Hymne *Ut queant laxis*, *&c.* & qu'on auroit dû un peu plus admirer pour la profonde connoissance qu'il avoit d'ailleurs de l'ancienne musique dont il renouvella un peu l'artifice. J'exhorte au contraire le public à s'en tenir à ces noms qui lui sont déja familiers, & à appeller sans autre façon, comme je le fais, le ton fixe *ut*; mais encore une fois à s'y bien tenir, quelque prétendu inventeur de noms qui veuille chicaner une si ancienne possession. Car tous les tons étant fixes, peu importe lequel on nomme *ut* ou *la*, pourvû qu'on s'en tienne aux noms une fois donnés.

En effet un ton étant une fois fixé par un nom propre, tous les autres à l'infini seront fixés par leur distance naturelle du ton fixé : car ayant une fois bien ce ton *ut* dans l'oreille, ou enfin sur un clavecin, sur un violon, ou sur un siflet, quelque voix, quelque cloche, quelque bruit qu'on entende, on trouvera tout d'un coup son unisson ou son octave au quart de ton près, & on dé-

cidera ſi c'eſt un *ſi*, un *fa*, un dieſe, un bemol, ou entre-deux à peu près. Un Muſicien de profeſſion qui a, comme on dit, la tête ſonnante, c'eſt-à-dire, l'oreille ſenſible & connoiſſeuſe, n'a pas beſoin de ſiflet pour nommer les tons qu'il entend. En entrant dans un concert, il va dire ſur quel ton on chante ou on jouë, & à quel ton, à quelle note on en eſt, & chaque partie en eſt. Tout le monde connoît ſi c'eſt haut ou bas, ou entre-deux : cela eſt vague, & ſuppoſe pourtant quelque choſe de fixe. Notre Muſicien attrape juſqu'au ton & au demi-ton précis. Comme un autre peut écrire les paroles qu'on chante, il peut lui, écrire la note du chant & copier toute la partition en l'entendant, pourvû qu'on lui en donne le tems. Ce ſont-là des faits d'expérience acouſtique.

J'inſiſte ſur ce point, parce qu'on m'a mille fois objecté comme un grand trait d'*anti-analogie*, que les couleurs étoient fixes & ſpécifiquement diſtinguées & *diſtinguibles*, que du rouge étoit du rouge pour tous les yeux; au lieu, diſoit-on, que les ſons n'ont rien

de ſpecifique & de déterminé, qu'ils ſe reſſemblent tous, & qu'un même ſon eſt indifferemment *ut* ou *re*, ſans aucun caractere propre & intrinſeque, capable de produire ſon effet propre, ſa propre ſenſation ; tant les noms ont d'influence dans les idées des choſes, & tant il importe pour fixer les choſes & leurs idées, d'en fixer les noms.

Car je vous prie, Monſieur, de bien remarquer que, quoique de ſoi les couleurs paroiſſent plus reconnoiſſables que les ſons, il eſt pourtant vrai qu'on auroit de la peine à trouver chez les Peintres mêmes la même préciſion, le même diſcernement pour les tons & les demi-tons des couleurs, qu'on en trouve chez les Muſiciens pour les mêmes nuances des ſons. Tout le monde connoît aſſez les cinq couleurs toniques, *le bleu, le verd, le jaune, le rouge & le violet.* Mais paſſé cela les Peintres, hors de l'attelier pitoreſque, & en parlant, peuvent fort bien prendre de l'agathe pour du violet, de l'olive pour du verd, ſurtout dans les bruns ou dans les clairs, & lors, comme j'ai dit, qu'il faut prononcer ſur le champ, & qu'on

n'a pas devant les yeux les pieces de comparaiſon, les divers violets, les divers verds. Les Muſiciens prononcent ſur le champ, & en ſuivant des croches, & des doubles & triples croches.

C'eſt l'harmonie, la ſublime, la divine harmonie qui rend leur oreille ſi intelligente, & leur langue ſi preſte à prononcer les vrais ſons par l'habitude qu'elle leur fait prendre d'en juger comme dans un clin d'œil. Et les Peintres après cela ſe refuſeront à la nouvelle muſique qui doit les rendre ſans doute auſſi preſtes & auſſi intelligens à reconnoître les differences au moins ſemi-toniques des couleurs ? Car on m'a fort objecté que des couleurs preſentées à l'œil dans le mouvement ordinaire de la muſique, ſeront comme autant d'éclairs qui ne ſe laiſſeront point diſcerner. Cela eſt vrai pour un commencement, comme il eſt vrai que la muſique Italienne ne ſe laiſſe point diſcerner à ceux qui l'entendent pour une premiere fois. Mais elle a des *adagio* & des *piano ;* & d'abord on joura des airs lents ou lentement ſur le nouveau claveçin ; mais avec le tems autant que la

: eſt plus rapide que le ſon, au-
urra-t-on executer plus vîte la
e des couleurs que celle des
e qui, ſelon moi, donne à cel-
. grand avantage ſur celle-ci,
plus de diverſité à proportion
a plus de rapidité.
:tendant néanmoins qu'on s'ac-
e au mouvement des couleurs,
es habiles Coloriſtes deviennent
biles que les habiles Harmoniſ-
égard, les premiers ont l'avan-
: le commun des Muſiciens &
ſur ceux qui ne le ſont pas,
and nombre même des hommes
mieux des couleurs que des ſons,
noiſſent mieux, les diſtinguent
La raiſon en eſt naturelle : on ne
ıe ce qu'on étudie. La couleur
x lieux ; ils ſont fixes, elle ſe laiſſe
udier, & étudier comparative-
ce qui eſt la grande étude. Par
retrouve les couleurs, & toutes
e couleurs, en contraſte & en
ment, & en toutes ſortes de con-
& d'aſſortimens : de ſorte que,
re on s'y méprend, que doit-ce
s ſons qui tenant au tems, ſont

essentiellement mobiles & variables, & se dérobent à celui qui voudroit s'y rendre attentif ? Leur comparaison surtout paroît interdite, soit parce que dans un chant ils ne subsistent jamais au même instant, soit parce que dans un chœur, *trio* ou *duo*, la plupart des gens ne les entendent longtems que dans la confusion, & sans pouvoir en saisir deux à la fois. Il faut être Musicien pour faire cette comparaison, & ce n'est pourtant que par cette comparaison qu'on devient musicien. Ce n'est donc qu'à force de tems, à force d'entendre & d'executer de la musique qu'on se donne cette intelligence d'oreille, cette tête sonnante.

Mais on se la donne enfin : preuve que les sons sont tout aussi fixes & spécifiquement diversifiés que les couleurs. Cette diversité est réelle, & tout aussi grande que celle des couleurs les plus tranchantes. Il y a mille momens où tout le monde sent la difference marquée d'une chose dite ou chantée sur un tel ou tel autre ton. Deux sons differens ne consistent jamais dans le même nombre, dans la même espece, dans la

même

même étenduë de vibrations. Or la plus grande diversité des couleurs ne peut jamais consister que dans cette diversité de vibrations.

Aussi, malgré la mobilité & l'incompatibilité des sons, je suis persuadé que c'est par un vice de méthode qu'on est un si longtems à apprendre la musique, & que la plupart même ne parviennent jamais à cette tête sonnante & à ce discernement des sons qui fait seul le vrai Musicien. La plupart des Maîtres, peu dignes d'un si beau nom, laissent les écoliers gouverner leur voix & chanter tantôt haut, tantôt bas, selon leur caprice. Quand un luthier vient pour accorder un clavecin, c'est-à-dire, lui donner en quelque sorte sa leçon de musique, & le rendre bien chantant, il vient avec un sifflet du ton. Quand un Maître de Musique vient donner sa leçon à un écolier, c'est-à-dire, l'accorder, le montrer, le sifler, en un mot, car c'est cela, que n'a-t-il donc un sifflet pour le sifler en effet, & le remettre au ton ou l'y tenir? Il ne pense qu'à l'accorder avec lui-même, & à lui faire dire *re* & *sol*, relativement à

l'*ut* ou au *la* pris d'abord au hazard, au lieu de l'accorder avec la nature : y a-t-il d'autre vrai accord ?

On ne chante jamais avec goût, on n'a jamais le goût du chant, lorſqu'on chante ainſi en diſcord avec la nature, avec la vérité. Et combien de tems ne faut-il pas, lorſque le ſentiment de la nature & le goût du vrai n'applaniſſent pas le chemin de l'art tracé par un Maître, aſſez peu Maître pour ne ſçavoir pas l'être de quelqu'un qui ne ſçait rien? Pour le concert, il n'en faut pas parler à quelqu'un qui a été montré ſuivant le caprice de ſa voix ou de ſon humeur. Tout le monde n'eſt pas né pour concerter & chanter en partie, m'a dit une fois un Maître à qui je remontrois le tort qu'il faiſoit à ſes écoliers par trop de complaiſance ſur ce point : Mais ce n'eſt pas à un Maître de s'informer de ce à quoi on deſtine un écolier qu'on lui confie, & que par là on deſtine à la muſique, au moins en partie. Tout le monde n'eſt pas né pour concerter, mais pour avoir au moins le goût du concert, & la liberté de s'y prêter à ſon gré. C'eſt bien à un Maître de borner

›rogrès d'un écolier ? On ne sent
:monie qu'à proportion qu'on est
état de l'executer soi-même. J'ajou-
i même que ces méthodes de capri-
ont capables de gâter non seule-
it l'oreille, mais même la voix, de
endre fausse, quinteuse, & de lui
iner même un ton désagréable &
cule dans le discours ordinaire. Rien
t plus commun.

.e défaut précédent est un défaut
atif : en voici un qui est très positif ;
t avec art & avec science qu'on ap-
nd à un écolier à ignorer toute sa
les vrais tons de la musique & de
tes choses ; car l'influence en est plus
nde qu'on ne pense, la musique
nt une école, même pour l'esprit,
›eut-être aussi pour le cœur. Tout à
:ure je me plaignois qu'on laissât
inter les mêmes choses sur divers
is, il s'agit ici d'une méthode qui fait
inter les choses les plus differentes
le même ton ; je parle de la métho-
de *déclaver*, de *transposer*. Plusieurs
ıîtres & Méthodistes se sont applau-
: des facilités qu'ils ont crû avoir
›curées *à cet* art paresseux : Car rien

ne favoriſe plus la pareſſe des écoliers, & par là rien n'eſt plus ſéduiſant. Mais, outre tous les mauvais effets de la méthode précédente, celle-ci en a deux eſſentiels; le premier que quiconque en prend l'habitude, ne joura de ſa vie d'aucun inſtrument; la raiſon s'en devine facilement, le jeu des inſtrumens excluant abſolument cette méthode bornée & ignorante : Le ſecond mauvais effet, c'eſt que les dieſes & les bemols accidentels d'un chant ſont la plupart impratiquables, lorſqu'on a pris l'habitude de les éluder ainſi dans les commencemens; un *mi*, un *ſi* dieſes, un *ut*, un *fa* bemol, un *fa* double dieſe, un *re* dieſe ou bemol, un *la* de même déconcertent quelqu'un qui croyoit les avoir tous mis à quartier dès l'entrée de ſon chant, & qui eſt tout étonné de les voir reparoître dans la tranſpoſition même.

Voilà pourtant, Monſieur, bien de la muſique : mais avouez que mon Analogie *Optico-Acouſtique*, devient bien parfaite, lorſque je fais voir que les ions ſont dans le fond auſſi fixes & auſſi reconnoiſſables que les couleurs,

& qu'ainsi on peut rendre les couleurs aussi mobiles, aussi variables, je le dirois dans un bon sens, aussi méconnoissables & aussi susceptibles, du *je ne sçais quoi* que les sons. Car on m'a objecté (& que ne m'a-t-on point objecté?) que le piquant de la musique venoit de ce qu'on n'y distinguoit pas les sons, ce qui 1°. est très-faux, puisqu'elle n'est que plus piquante pour les Musiciens qui les distinguent, & 2°. ne vient que de la mobilité de l'objet, & de la rapidité avec laquelle il se dérobe au sens qui en est affecté.

Il y a plus : j'ai avancé que c'est le bleu qui est le principe fixe, la basse fondamentale, la base, & comme la racine de toutes les couleurs. J'en atteste le *Teinturier parfait*, qui est mon premier oracle. Le noir est, selon lui, & selon tous ses Collégues le résultat de toutes les couleurs ; or *le noir doit toujours*, dit-il, *recevoir le pied du guêde*, c'est-à-dire, être enraciné sur le plus beau bleu. *A l'égard du fauve*, ajoute-t-il, *il a toujours besoin du pastel*, c'est-à-dire encore, du bleu. Maxime générale enfin, *il faut empâteler les*

étofes, afin qu'elles reçoivent le pied du bon teint. Dans son Dictionnaire il traduit *empâteler* par donner le pastel, la guêde, le bleu. C'est surtout aux Peintres de nous faire connoître ici la belle nature : car c'est à elle qu'appartient le ménagement pittoresque du bleu. Et il y en a une raison fort simple.

La peinture doit nous representer les objets tels que la nature nous les présente, & avec les assortimens dont elle les accompagne. Or le bleu dans le vrai termine tous ou presque tous nos regards. C'est une espece de basse fondamentale qui sert effectivement de fonds à la plupart des corps, soit dans le naturel, soit dans l'imitation. A la campagne surtout & en plein air où regne la belle nature ; nous ne sçaurions rien voir sans voir le Ciel, & nous voyons même presque tout comme dans le Ciel, comme collé au Ciel. Tout ce qui s'éleve au dessus de la ligne de l'horizon, au dessus du niveau de nos yeux, les arbres, les maisons, les oiseaux, les montagnes, les nuées, nous les voyons comme absorbées dans le bleu. Les riviéres, les ruisseaux, les fontaines, les

mers ſont bleuës comme le Ciel ; ce que les peintres appellent *la couleur d'eau*, eſt un bleu celadon ; & quand les eaux n'auroient point d'autre couleur, le Ciel dont nous y retrouvons ſans ceſſe l'image naïve, ne nous laiſſeroit point perdre de vûë cette couleur céleſte & par conſéquent toute harmonique.

La terre même le diſpute à l'eau & au Ciel : le fonds de verdure dont la ſimple nature l'embellit, par tout où l'art ne lui fait point de violence, eſt un fonds bleu égayé par un petit montant de jaune qui ne prend le deſſus qu'aux approches de la plus triſte ſaiſon. Les fleurs, les fruits avec cette infinie varieté de couleurs que la nature y étale avec profuſion, n'ont point d'autre fonds, que ce fonds de verdure ou de bleu. Ainſi la terre & le Ciel, l'air & l'eau ſe réuniſſent pour façonner notre œil à cette couleur tonique de la nature. Le feu même & la lumiere, outre l'azur qui releve l'éclat de tous les feux céleſtes, aiment à retrouver en eux-mêmes un fonds bleu, du ſein duquel cette lumiere & ce feu ſemblent s'élancer.

C'eſt du fond d'une eſpece de calice bleu que la flâme d'une bougie, d'une chandelle & toute ſorte de flâme paroît partir. Dans l'arc-en-ciel le bleu occupe la partie intérieure des trois couleurs *bleu*, *jaune* & *rouge*, & le violet ſur lequel ce bleu ſemble s'appuyer n'eſt lui-même qu'un rouge ſuperficiel qui ſurmonte un fonds bleu.

Non ſeulement le bleu ſert de fonds, mais en quelque ſorte de voile & de vernis à toutes choſes, comme dans la muſique *ut*, ſert de fondement & de couronnement à l'harmonie parfaite, *ut mi ſol ut*. Nous voyons tout ſur le bleu, nous voyons tout au travers du bleu. Je parle de la perſpective aërienne qui eſt un art tout nouveau, de l'invention de nos illuſtres Peintres modernes, & qui ne conſiſte que dans le ſecret à eux reſervé de voiler tous les objets, d'un tranſparent de bleu: Je m'explique; les diſtances des corps ſont tout ce qu'il y a de plus difficile à repreſenter dans un tableau, & c'eſt peut-être auſſi une des choſes les plus difficiles à expliquer dans la Phyſique. Le bleu eſt venu au ſecours des Peintres, & je

conseille fort aux Physiciens de l'appeller aussi à leur secours. Les anciens soit Peintres, soit Géométres, soit Physiciens n'y connoissoient que le rappetissement des grandeurs visuelles & des angles visuels : aussi leur perspective s'appelle la *Perspective linéale ou anguleuse.*

Le bleu qui paroît sur les montagnes & sur tout ce qu'on voit de loin, a fait juger aux Peintres, que les objets mêmes qui ne paroissoient pas si bleux, avoient pourtant toujours une teinte de bleu, un nuage superficiel de bleu qui les effaçoit, plus ou moins selon que l'air interposé étoit plus ou moins épais, à proportion de leur plus ou moins grande distance. Et voilà pourquoi on nomme l'art de répandre ce bleu sur les objets, la perspective aërienne, dont on a pourtant plus parlé en général qu'on ne s'est piqué de le reduire en regles : de sorte que l'optique bornée jusqu'ici aux angles & aux lignes est d'autant plus imparfaite qu'il y a même la partie *chromatique*, qui n'a pas été ébauchée, comme je l'ai dit dans mon premier écrit : cette optique chromatique pour-

roit porter aussi le nom d'optique judiciaire, ou d'optique de l'esprit.

Le bleu est donc la couleur tonique & fondamentale de la nature & de l'art: j'ai ajouté que c'étoit une couleur primitive & radicale, & que par conséquent toutes les couleurs en venoient, non seulement par mélange, comme elles viennent aussi du rouge & du jaune, mais comme par une espece de génération substantielle ou même transcendante, & par une communication, participation ou dérivation de nature: ce qui sera le sujet d'un troisiéme écrit, avant que de passer aux octaves, & à la structure méchanique du clavecin.

ARTICLE LXXXVI.

DISSERTATION SUR LE Plain-Chant Ecclesiastique en forme de réponse à des Lettres & Memoires inserés depuis quelques années dans le Mercure François; adressée aux Auteurs des Mémoires pour les Sciences & les beaux Arts.

J'Ai l'honneur, mes Révérends Peres, de vous adresser quelques remarques

ſur des Lettres ou Mémoires imprimés dans le Mercure François. On y traite des regles qui concernent la compoſition du Plain-Chant Eccleſiaſtique.

Ma profeſſion, & la longue étude que j'ai faite de ces matieres, me donnent lieu d'eſperer que les connoiſſeurs goûteront ce premier fruit de mes travaux. Comme toutes les ſciences ſont du reſſort de vos Journaux, celle du Plain-Chant ne doit pas vous être indifferente. L'Egliſe en a conſacré la pratique dans tous les tems; c'eſt dommage que l'on n'ait pas atteint ce degré de perfection, qui fait aujourd'hui l'objet de mes recherches.

J'ai donc examiné toutes les regles propoſées dans le Mercure & la compoſition des nouveaux chants reçus dans les Egliſes d'Angers, de Meaux, de Troye, de Sens, d'Auxerre, de Roüen, de Langres, &c. Mais ce qui m'a ſurpris, c'eſt que les Editeurs de ces nouveaux chants, ayent ſi peu obſervé les loix qu'ils paroiſſoient s'être impoſées à eux-mêmes. Ces regles au reſte ſemblent être toutes de l'invention d'un même Auteur; l'uniformité du ſtile ap-

puye ma conjecture Quoiqu'il en soit, je me borne à ces deux reflexions qui sont le précis de ma critique.

1°. Ces régles qu'on donne comme infaillibles ne sont ni suffisantes ni certaines. 2°. Les nouveaux Editeurs n'ont point suivi exactement les regles de la composition du Plain-Chant, pas même celles qui étoient faites pour eux, & rapportées dans le Mercure : s'ils avoient au moins réduit en pratique ce qu'on y trouve de bon, le nouveau chant de ces Eglises seroit & plus régulier & plus énergique. Ils n'auroient pas dû perdre de vûë les régles qui nous ont été enseignées par les plus célébres Auteurs tant anciens que modernes, pour la parfaite composition du Plain-Chant. Tels sont entr'autres, S. Basile, S. Augustin, S. Grégoire le Grand, Cleonide, Quintilien, Guy-Aretin, S. Bernard, Boëce, Salinas, Glarean, Maillard, Grégoire Faber, Jumillac, Millet, Nivers, &c.

Venons à quelques points particuliers de l'Auteur des régles du chant dans le Mercure. Il dit dans le second volume du Mois de Juin 1733, que

c'eſt une erreur de croire que les Muſiciens, & ſurtout les Maîtres de Muſique, ſont les hommes les plus propres à juger ſainement du chant Eccleſiaſtique. Il entend par Muſiciens, des Chantres gagés dans des Egliſes Cathedrales pour y chanter la Muſique, & par Maîtres de Muſique, ceux qui compoſent les parties de Muſique pour être chantées par differentes voix.

Pour détromper le public : Il avance que quiconque eſt ſçavant dans la compoſition de la Muſique figurée & à pluſieurs parties, ne l'eſt pas pour cela dans celle de la compoſition du Plain-Chant. Il ſoutient même que les Maîtres de Muſique étant trop occupés de l'attention qu'ils ont à former leurs accords dans le contre-point figuré, ne peuvent plus ſimplifier. Il ſeroit facile, dit-il, de produire ici une liſte d'erreurs que des Maîtres de Muſique habiles n'ont point apperçûës dans la compoſition du Plain-Chant.

Cependant S. Baſile, S. Auguſtin, S. Gregoire le Grand, S. Leon Pape deuxiéme de ce nom, ont eu une grande intelligence de la Muſique, & ont

travaillé avec ſuccès à la perfection du Plain-Chant Eccleſiaſtique. Adrien Pape n'envoya-t-il pas Théodore & Benoît, ſçavans Muſiciens de Rome, pour réformer les chants des Egliſes Gallicanes? Dira-t-on que Guy-Aretin, qui dans l'onziéme ſiécle a inventé la Muſique figurée, n'étoit pas Muſicien? Peut-on douter que S. Bernard qui dans le douziéme ſiécle, a corrigé tout le chant de ſon Ordre, & qui a fait un petit Traité des régles de cette ſcience, ne fût un excellent Muſicien? Nous liſons dans l'Hiſtoire que Jean XXII, Pape, dans le quatorziéme ſiécle, ordonna dans une Bulle de corriger le chant d'Egliſe. Il étoit auſſi Muſicien. M. de Broſſard dans ſon Dictionnaire de Muſique, le place dans le Catalogue des Auteurs Muſiciens. M. Deſermes, dans ſon Traité de l'Harmonie univerſelle, Théorême 28 page 254, nous dit que pour faire de beaux chants d'Egliſe, comme des Cantiques, Introïtes, &c. il faut ſe conformer à ceux qui ſont dans les Livres de Glaréan, Maillard, Gerone, Orlande, Claudin le jeune & du Cauroy, les plus célébres

Maîtres de Musique de leur tems. L'Auteur nous dit aussi dans sa Lettre insérée dans le Mercure au mois de Septembre 1725, que Messieurs Chatelin & Mignon, ont réformé l'Antiphonier de Paris, du Breviaire de Monseigneur de Harlay, selon la construction du texte, avec les virgules où elles sont marquées. Il n'ignore pas que ces Messieurs étoient pareillement d'excellens Musiciens, surtout M. Mignon qui a été pendant beaucoup d'années Maître de Musique de Nôtre-Dame de Paris. Voilà donc une suite de treize cens ans & plus où les plus célébres Musiciens ont été reconnus pour être les plus habiles dans la composition du Plain-Chant Ecclesiastique; pourquoi ceux d'aujourd'hui en seroient ils exclus?

Venons au fait & faisons observer une partie des irrégularités que l'on reconnoît dans les nouveaux chants de plusieurs Eglises Cathedrales. Pour y proceder avec ordre, j'établis quatre differentes especes de Plain-Chant; le chant *Harmonique*, le chant *Metrique* ou *Poëtique*, le chant *Rithmique* ou *Psalmodique*, & le chant *simple*. Ces

quatre chants ont des régles qui leur sont propres. On reconnoît donc 1°. que dans plusieurs de ces Eglises, au chant *Harmonique*, qui consiste dans les *Antiennes*, *Repons*, *Introïtes*, *Graduels*, *&c.* On se sert du terme de *Ton* au lieu de celui de *Mode*, pour désigner les differentes pieces de chant; ce qui est déja une faute considerable, parce qu'il y a une grande difference entre un *Ton* & un *Mode* : Mais ce n'est pas ici le lieu de la faire connoître, cela nous méneroit trop loin. 2°. On n'y admet que huit Tons differens, pendant que les pieces de chant doivent être variées au moins selon l'espece des douze Modes de l'antiquité. Ces douze Modes sont en usage dans les Antiennes & dans la Psalmodie qui leur appartient : mais dans les Répons, Introïtes & les autres pieces du chant harmonique, on y employe jusqu'à seize ou dix-huit Modes qui se rencontrent même dans l'ancien chant Grégorien. Ces seize ou dix-huit Modes ont chacun leurs bornes & leur étenduë tant en haut qu'en bas, qu'il faut connoître pour les observer inviolable-

ment & ne s'en point détourner. 3°. Dans les Egliſes où l'on ne met en uſage que huit Tons, pour me ſervir de leur terme, on y a cependant inſeré un quatriéme *Ton irrégulier*, dans lequel on emprunte le ſecours du B mol vers la finale des Antiennes pour le faire paroître du quatriéme mode. C'eſt une faute des plus groſſieres qui s'eſt introduite dans les ſiécles d'ignorance & qui doit être corrigée comme l'ont fait les Réformateurs des chants de Beſançon, de Troye & d'autres Egliſes. Ce prétendu quatriéme Ton irrégulier, eſt la ſeconde formule du dixiéme Mode qui finit en *la*, ſans B mol à la fin de ſes Antiennes. Ces mêmes Egliſes ont ôté, il eſt vrai, de leur nouveau chant, le prétendu 8[e] *Ton irregulier*, qui eſt de ſa nature la premiere formule du neuviéme Mode lequel a ſa finale en *la*. Mais la faute qu'elles ont faites, eſt de l'avoir confondu dans le premier Mode par la finale ſur la corde *Ré*, qu'elles lui ont donnée, & d'avoir encore emprunté le ſecours du B mol dans le progrès de ſes Antiennes. Tout cela eſt contraire aux bonnes

régles du chant ; il faut que chaque chose soit mise dans sa place, & qu'elle ne sorte jamais de son essence naturelle.

40. On remarque dans le nouveau chant de plusieurs de ces Eglises des Antiennes & des Répons de Modes *Mixtes* qui ont en même-tems l'étenduë du Mode *autentique* mêlé avec son *Plagal*. Ces sortes de pieces sont condamnables, selon les sentimens de Guy-Aretin & de S. Bernard, parce qu'elles ne peuvent se chanter naturellement & sans outrer la voix. Guy-Aretin, dit dans son Traité des régles du Plain-Chant, que quand un Mode surpasse l'étenduë de son octave jusqu'à mêler l'autentique avec le Plagal, il perd toute sa force & par conséquent son essence & sa nature. S. Bernard dit dans le sien, que ces sortes de pieces font injure à la nature, qu'il est plus clair que le jour, qu'elles ont été mal composées; qu'enfin leur trop grande étenduë dans le haut & dans le bas, fait qu'il est impossible de les chanter & qu'elles soient agréables à l'oreille. Toutes ces fautes s'appellent donc mêler les Modes les uns dans les autres, & mettre tout dans la confusion.

5°. On voit que dans ces nouveaux Bréviaires, on désigne la Psalmodie par des Lettres majuscules & minuscules pour faire connoître les differens Modes dont les Antiennes sont composées. Pour cela, on pose 1 *D*, pour signifier que l'Antienne est du premier Mode, cela est bon. On pose encore 1 *A*, & cela est mauvais. On met 2 *D*, qui montre que l'Antienne est du second Mode, cela est bon; mais de mettre 2 *A*, cela n'est pas bien.

Il y a aussi dans ces Breviaires, 5 *F*, qui marque que l'Antienne est du cinquiéme Mode, cela est bon; mais de poser 5 *C*, cela est mauvais. On pose 6 *F*, qui donne à connoître que l'Antienne est du sixiéme Mode, cela est bon; mais 6 *C*, est mauvais. Par cette maniere cependant, on reconnoît sans y faire attention les douze premiers Modes de l'antiquité dans le chant Psalmodique. Mais quand on pose 1 *D*, & 1 *A*, c'est confondre ensemble le premier Mode & le neuviéme. 2 *D* & 2 *A*, confondent le second & le dixiéme Mode l'un dans l'autre. 5 *F* & 5 *C*, de même font la confu-

ſion du cinquiéme Mode avec le onziéme. 6 *F* & 6 *C*, confondent auſſi le ſixiéme Mode avec le douziéme. Tout cela eſt contraire au ſentiment de Glaréan qui diſtingue réellement tous les Modes les uns d'avec les autres & dit à ce ſujet dans ſa Préface, on crie contre moi, comme contre un Novateur; mais ceux qui taxent mon ſiſteme de nouveauté, ſont connoître par-là le peu de connoiſſance qu'ils ont des écrits de nos anciens Maîtres. Il eſt donc certain que notre opinion ſur les douze Modes, n'eſt point une nouveauté; mais que nous ne faiſons en cela que renouveller & rappeller les véritables ſentimens de nos anciens. Or pour ſuivre les ſentimens de Glaréan qui ſont les plus excellens, & pour ôter toute confuſion, il faut dans tous ces nouveaux chants, avant que de les faire imprimer, poſer 1 *D*, pour ſignifier le premier Mode. 2 *D*, pour le ſecond. 3 *E*, pour le troiſiéme. 4 *E*, pour le quatriéme. 5 *F*, pour le cinquiéme. 6 *F*, pour le ſixiéme. 7 *G*, pour le ſeptiéme. 8 *G*, pour le huitiéme. 9

A, pour le neuviéme. 10 *A*, pour le dixiéme. 11 *C*, pour l'onziéme. 12 *C*, pour le douziéme. Alors on rétablira toutes choſes dans leur eſſence & ſelon l'ordre naturel.

6°. On s'apperçoît que dans ces nouveaux chants, il y en a pluſieurs qui ſont contraires à l'expreſſion du ſens de leur texte, parce qu'on s'eſt contenté d'y appliquer les anciens de l'ancienne lettre. Il y en a d'autres où les régles de la Grammaire ne ſont pas obſervées & font des repos mal placés. Quelques-uns péchent contre la quantité & contre les régles de la Muſique mélodieuſe. Il en eſt dont les chants ſont ſecs, rudes & inſipides. On en voit auſſi où l'on a mis en uſage les intervales défendus. Enfin grand nombre de ces chants demandent encore des corrections très-exactes.

7°. Dans le chant *Métrique* ou *Poëtique*, qui conſiſte dans les Hymnes & dans les Proſes, il n'y en a preſque pas une, ſoit des anciennes ou des nouvelles qui ſoit réguliere. Quelque choſe que l'on puiſſe dire au contraire : Ce chant eſt un chant muſical, méſuré

& cadencé. Il faut donc absolument y observer la mesure, la cadence, & la césure des vers avec la quantité, suivant les régles de la Musique mélodieuse. Est-il possible dira-t-on de noter du Plain-Chant en Musique? Oüi, & l'on en donnera la preuve certaine dans un nouveau Traité du Plain-Chant, que l'on espere mettre au jour dans peu.

Passons à la division du chant *Métrique*. Ce chant se divise en quatre differens chants, selon la cadence & la diversité des vers dans les Hymnes. Sçavoir, en chant *Iambique*, en chant *trochaïque*, en chant *dactilique*, & en chant *sapphique*. Tous ces chants ont aussi chacun des régles particulieres que l'on doit observer exactement. De-là, on conclut qu'il faut nécessairement être Musicien, & même bon Musicien pour en entreprendre la composition.

8°. Dans le champ *Rythmique* ou *Psalmodique*, il y a aussi plusieurs fautes en ce que souvent les impositions des Antiennes ne sont pas convenables à leurs terminaisons. De même, souvent la quantité des syllabes bréves n'y

eſt pas obſervée lorſqu'on les fait longues aux intonations, aux médiations & aux terminaiſons.

Dans le chant *ſimple*, comme c'eſt un chant qui ne demande pas tant de régularité que les autres, il eſt ſuſceptible de moins de fautes. De tout ceci il réſulte qu'un Traité éxact de la compoſition du Plain-Chant dans toute ſon étenduë, ſeroit un ouvrage des plus néceſſaires & des plus avantageux. Or ce Traité eſt entre les mains des connoiſſeurs; & n'attend plus que leur ſuffrage pour être mis ſous preſſe. On y retrouvera ce que plus de ſoixante Auteurs, tant anciens que modernes, Grecs, Latins, Italiens, Allemands, François, ont écrit de plus remarquable ſur le Plain-Chant Eccleſiaſtique.

ARTICLE LXXXVI

L'ORIGINE ANCIENN de la Physique nouvelle ; par le P Regnault de la compagnie de Je Tome III. à Paris chez Jacq. Clousier, ruë Saint Jacques, à l'I de France 3. vol. in-12. *Voy Mars art.* 25. & *May art.* 4[illegible]

NOus avons touché dans le pré du premier volume, ce que Physique nouvelle a de commun av l'ancienne; & dans l'extrait du seco le degré de perfection de la Physiq nouvelle sur l'ancienne. Mais qu sont les moyens qui ont amené Physique nouvelle à ce degré de pe fection ? C'est le sujet du troisier volume.

Ces moyens sont les essais de co jectures diverses, l'examen & la com paraison des opinions bisarres & d idées solides sur la Nature; l'étude de Nature dans elle-même plûtôt qu dans les ouvrages des Physiciens; méthode; les observations, les exp riences, les instrumens nouveaux

l'établisseme

l'établissement des Académies ; l'institution des Journaux, ou des Mémoires destinés à servir à l'Histoire des Sciences.

1. Pour faire sentir l'efficace des essais de conjectures diverses, ou de l'examen & de la comparaison des opinions differentes, on suppose un dialogue, où l'on fait parler un grand nombre de physiciens, soit anciens, soit modernes, comme Thalés, Pythagore, Anaximandre, Anaxagore, Empedocle, Démocrite, Héraclite, Platon, Aristote, Epicure, Descartes, Neuton, Kircher, &c. On les fait parler, dis-je, chacun selon son caractere, son génie, ne disant, pour le fonds, après la mort, que ce qu'ils ont dit pendant la vie. On oppose tantôt Heraclite à Démocrite, tantôt Aristote à Platon, Descartes à Aristote, Neuton à Descartes, Tycho à Copernic, &c. Démocrite rit, Heraclite gémit, Platon est doux & paisible, Aristote & Descartes sont un peu hauts. L'ardeur de la dispute varie selon la varieté des caracteres. Vous verriez les Philosophes les plus célébres & les plus graves

dire très-sérieusement des choses capables d'égayer l'entretien. L'entretien renferme les opinions diverses, les sistêmes differens, anciens ou modernes, sur les differentes parties de la Physique. On soutient, on réfute, on attaque, on se défend; & le contraste des pensées bisarres & des pensées solides détermine un Physicien moderne à s'attacher à ce qu'il y a de plus vraisemblable. Le but de la Fable, c'est la vérité même.

Produisons un trait du Dialogue, pour juger du reste. *Aristote.* Mais enfin, quels sont les principes des corps? *Empédocle.* La Discorde & l'Amitié, ou l'Antipathie & la Sympathie. *Hyppon.* L'Antipathie & la Sympathie! Ces principes-là sont-ils bien intelligibles? Je croyois que les vrais principes des corps étoient le froid & le chaud.

Empédocle. Le froid & le chaud! Oh, les voilà les principes intelligibles. J'aimerois autant, à peu près, que l'on dît, comme un certain Zaratas Caldéen, que les vrais principes sont la lumiere & les ténébres.

Pythagore. La lumiere & les téné-

bres, le Froid & le Chaud, l'Antipathie & la Sympathie ! On se plait donc à chercher les principes des corps dans des antitheses, dans des jeux de mots, qui n'offrent rien à l'esprit, tandis que je les vois évidemment ces principes, dans les nombres, dans les proportions, dans les accords. Aussi regne-t-il dans l'Univers une harmonie merveilleuse ; & toutes les parties qui le composent, font ensemble un concert mélodieux, une musique charmante.

Démocrite. Ah, Ah, Pythagore veut donc que les principes des corps soient des choses incorporelles ? Après tout, est-il étonnant que Pythagore qui étoit Euphorbe au siege de Troye, c'est-à-dire, qui vivoit quatre à cinq cens ans avant que d'être, ait des lumieres que nous n'avons pas ? La musique universelle qui résulte des nombres, des proportions, des accords, est quelque chose d'harmonieux, sans doute ; rien de plus touchant : mais à quoi bon cette harmonie touchante ? Cette musique dont l'Univers entier retentit, personne ne l'entend.

Pythagore. Hé, pourquoi ne l'entendez-vous pas, si non parce que vous êtes accoûtumé de l'entendre? L'habitude rend tout insensible.

Démocrite. Disons aussi que l'on ne voit pas le soleil en plein jour parce qu'on est fait à le voir, ou plutôt disons quelque chose de sérieux. Il y a donc deux principes, les Atômes & le vuide.

Héraclite. Les Atômes & le vuide! Démocrite peut-il avancer sans rire, ce que je ne puis entendre sans gémir? Les Atômes sont des êtres détruits par eux-mêmes, indivisibles puisque ce sont des Atômes, divisibles puisqu'ils ont des parties. Le vuide a-t-il plus de réalité? Le vuide n'est rien. Le Rien n'est bon à rien, & l'on nous le donne pour un principe; O tems! O mœurs!

Démocrite. Ce dépit ne doit pas surprendre. Il y a longtems que dans un transport de zéle pour la vérité, Heraclite a décidé modestement qu'il étoit le seul homme qui fît usage de sa raison.

Platon. Les traits de Satyre répandent peu de jour sur les matieres de

Phyſique, ſur les principes en particulier. Pour moi je crois qu'il y en a deux, la matiere & la forme.

Ariſtote. Il y en a bien trois ; à la matiere & à la forme on peut ajouter la privation.

Deſcartes. La privation n'eſt rien. Ce qui n'eſt rien n'eſt pas un principe ; le Rien n'a nulle proprieté: donc la privation n'eſt pas un principe.

Ariſtote. Il falloit bien que Deſcartes prît garde de paroître donner dans mon opinion. Mais qu'eſt-ce donc enfin que la matiere ?

Deſcartes. C'eſt l'étenduë réelle, l'étenduë diviſible à l'infini.

Ariſtote. Mais Deſcartes y ſonge-t-il ? Le voilà dans ma penſée ſur la matiere.

Deſcartes. Mais qu'eſt-ce qu'Ariſtote entend par la Forme, par ſon *entelecheia.* Je voudrois que lorſqu'on parle, on parlât pour être entendu, qu'on ne dît rien qui ne fût clair.

Ariſtote. Si l'on ne ſçait pas bien le Grec, eſt-ce ma faute ?

Deſcartes. Voilà la lumiere qui commence à diſſiper les ténébres. Néan-

moins, je m'imagine encore que la Forme des corps n'est que la tissure des parties insensibles. Cette tissure differente mettant de la difference dans les diverses portions de matiere, elle en fait des corps divers.

Epicure. Je l'avois dit, ce semble, deux mille ans avant Descartes.

Platon. Je l'avois dit avant Epicure.

Démocrite. Je l'avois dit avant Platon.

Leucippe. Et je l'avois dit avant Démocrite.

Le Physicien moderne. D'où je conclus qu'une certaine portion de matiere avec un certain tissu de parties insensibles fait un corps d'une espece déterminée, &c.

Le Dialogue Philosophique est fort long, sans l'être trop, ce semble. On y voit dans les differentes opinions des Physiciens le caractere & le progrès de l'esprit. Il falloit, comme le dit Eudoxe, que la foiblesse & la force de l'esprit humain, éclatassent tour à tour. Si les Anciens n'avoient usé, pour ainsi dire, un assez bon nombre d'idées bizarres, dont le tems a découvert le ridicule en

le montrant à differentes répriſes, & ſous differentes faces, nous les ſaiſirions ces idées; elles nous occuperoient un certain tems, peut-être toute la vie. Leur bizarrerie connuë en a fait chercher de plus ſolides, & la curioſité de l'eſprit a perfectionné celles-ci.

2. Mais portons notre attention ſur l'utilité de l'étude de la nature dans la nature même, plutôt que dans les ouvrages des Phyſiciens. Dans ces ouvrages, nous voyons la nature telle qu'on l'imagine; l'y voyons-nous toujours telle qu'elle eſt en elle-même? Souvent, dit Eudoxe, on y prend le phantôme pour la réalité. C'eſt une peinture de l'Univers, une peinture variée, agréable, engageante; il n'y manque rien, hors la vérité. C'eſt une douce illuſion. Et l'on aime mieux errer doucement & agréablement ſur les pas d'un Auteur qu'on eſtime, que de ſe gêner pour ſe frayer une route pénible. L'on adopte donc une hypotheſe toute tracée. Et ſi l'on fait quelques recherches, ce n'eſt guéres que dans la vûë de la ſoutenir. On ſe perſuade que l'on y voit la vérité, pour s'épargner la peine de la cher-

cher, ou le regret de ne la trouver pas. Ainsi les plus beaux génies, à force de s'asservir à des idées étrangeres, deviennent inutiles pour la perfection de la Physique. Quel progrès a-t-elle fait dans le cours de tant de siecles, où l'autorité d'Aristote & celle de Platon, faisoient alternativement la loi ? La déférence des modernes, & pour Descartes & pour Neuton, n'a-t-elle pas eu de même ses inconveniens ? Ces grands hommes ont eu leurs partisans, qui les ont suivis avec beaucoup de docilité dans des routes fort opposées. Descartes avoit débuté, comme on l'observe, par établir des principes & des causes naturelles, pour en faire naître successivement les Phénoménes de la nature : Neuton a crû qu'il falloit prendre le contre-pied. Descartes avoit répandu dans l'Univers la matiere subtile : Neuton l'a dissipée. Descartes avoit mis autour des Astres, des tourbillons à l'infini : Neuton les a détruits. Descartes avoit refusé à Dieu même le pouvoir de faire le moindre vuide dans toute l'étenduë de l'Univers : Neuton a placé les Astres & les a fait tourner

dans des vuides immenſes. Deſcartes avoit proſcrit les Attractions : Neuton les a rétablies. Le Phyſicien François avoit engagé dans ſon parti bien des François : & on a vû toute l'Angleterre, ou preſque toute l'Angleterre ſe déclarer pour le Phyſicien Anglois, & regarder toutes ſes déciſions comme les expreſſions de la vérité même.

La prévention pour Deſcartes a fait donner dans quelques excès. La prévention pour Neuton en produit-elle beaucoup moins ? On expoſe ces excès, & l'on conclut à étudier la Nature dans elle-même.

Mais qu'eſt-ce qu'étudier la Nature dans elle-même ? C'eſt, dit-on, étudier ſans préjugés les corps dans les corps mêmes, y démêler leurs proprietés ; obſerver les mouvemens, les effets ſenſibles, les Phénoménes ; les voir ſous differentes faces, examiner les circonſtances, en diſcerner les rapports avec les cauſes qui pourroient les produire, chercher les cauſes inſenſibles dans celles qui frappent les ſens, & la connoiſſance des cauſes inconnuës dans l'intelligence de celles que l'on connoît, faire

là-dessus des conjectures vrai-semblables, en hazarder même. Il faut de la réserve : mais un excès de timidité fait qu'on ne saisit point une lueur qui seroit suivie d'un grand jour. Et puis on touche en détail les fruits de cette étude pour la perfection de la Physique nouvelle.

3. De-là, l'on passe à ce que la nouvelle Physique doit à la methode des modernes. On voit ici pourquoi l'on perd le tems faute de methode ; ce que c'est que méthode ; ses differentes especes ; le caractere & l'usage de la synthese & de l'Analyse, dans la recherche des secrets de la Nature ; les fruits d'une méthode juste ; l'idée & les défauts de celle d'Aristote ou de Platon ; les avantages de celles des modernes sur celle des anciens ; des exemples de la méthode récente dans l'explication de divers phénoménes ; l'opposition de la méthode ordinaire de Descartes & de celle de Neuton ; l'usage que Descartes & les Cartésiens ont fait de la leur ; celle qui regne dans les entretiens Physiques d'Ariste & d'Eudoxe ; l'usage enfin que la méthode récente a fait des

Mathematiques pour le progrès de la Phyſique. La Géométrie, dit Eudoxe, donne à la Phyſique naturelle de la netteté & de l'ordre, avec la connoiſſance des figures, des rapports, des proportions qui ſervent tant à la beauté des ouvrages de la Nature. On trouve dans la Méchanique l'intelligence des forces mouvantes qui animent l'Univers. Par exemple, comment concevons-nous que les eſprits animaux, tout déliés qu'ils ſont, peuvent produire le mouvement & le jeu du corps humain? La Méchanique nous apprend que l'excès de vîteſſe ſupplée au défaut de maſſe, & que diverſes parties du Corps ſont des points d'appui, des points fixes, ou des léviers d'eſpeces differentes. L'optique dévoile les routes ſecretes & les détours des rayons dans les goûtes d'eau, & dans nos yeux, pour nous faire voir les couleurs de l'Arc-en-Ciel, ſur un nuage qui n'a de lui-même nulle couleur, &c.

Enfin la méthode récente qui fait un ſi bon uſage des Mathématiques pour connoître la Nature, demande des expériences & des obſervations.

4. Comment les obſervations & les expériences ont-elles enrichi la Phyſique nouvelle ? On nous le montre en nous faiſant parcourir de nouveau les principaux endroits de la Phyſique, & en nous rappellant les expériences & les obſervations récentes ſur la petiteſſe des corpuſcules, ſur les loix du mouvement, ſur la peſanteur, ſur l'air, ſur les fermentations, ſur les eaux, ſur l'Anatomie, ſur les inſectes, ſur les plantes, &c. les Phyſiciens qui les ont faites, ces obſervations, ces expériences ; & la maniere dont l'on s'y eſt pris pour les faire. On nous peint Boyle découvrant une Atmoſphere autour des corps, & déterminant non ſeulement la nature, la difference & la force des corpuſcules les plus inacceſſibles à nos ſens, mais la peſanteur même de la flamme ; Mariotte établiſſant ſur les mouvemens d'une machine de ſon invention les loix du choc des corps ; Kircher fixant la difference & la cauſe de la déclinaiſon de l'Aiman & ſur mer & ſur terre ; le P. Riccioli & le P. Sebaſtien forçant les corps à manifeſter à nos ſens la proportion de leur accélé-

ration dans leur chûte ; Toricelle démontrant la pesanteur de l'air; Hugens, essayant la force de la dilatation de l'eau qui se glace ; Lémery, rendant sensibles tout à la fois les écoulemens des fluides, la ténuité, la volatilité de leurs particules, leurs rapports, leur sympathie, pour ainsi dire, & la porosité des corps les plus épais & les plus solides ; M. de la Hire & le P. Gouye rédigeant en art les moyens d'observer le flux & le reflux ; Péquet dévoilant les routes secretes du Chyle ; Neuton faisant avec les rayons les couleurs qu'il veut, &c. Vous croiriez voir les Physiciens modernes réitérer à vos yeux leurs expériences & leurs observations pour enrichir la Physique, & faire voir comment on peut continuer de l'enrichir après eux.

5. A-t-on vû en général comment les observations & les expériences ont embelli la Physique ? On examine en particulier ce qu'elle doit aux instrumens nouveaux. On compte parmi ces instrumens la machine Pneumatique, le Téléscope, le Microscope, &c. On nous apprend quels en ont été les

inventeurs, quand, à quelle occasion, de quelle maniere on les a inventés, quel en a été l'usage pour le progrès de la Physique. C'est un détail curieux qui nous méneroit trop loin. Il suffit, pour en donner quelque idée, de dire un mot de l'usage du Microscope. Le Microscope ne va pas dans les Cieux, comme le Téléscope, chercher des objets nouveaux pour piquer la curiosité de l'esprit. Mais on nous fait observer que le Microscope nous en découvre encore plus de petits autour de nous, que le Téléscope ne nous en découvre de grands dans les Cieux. En effet s'agit-il de voir des insectes invisibles? Nous en voyons au Microscope des milliers nager, courir, s'élancer librement dans la centiéme partie d'une goute d'eau. Voulons nous faire l'anatomie d'un insecte à peine sensible? Le Microscope en grossit les membres pour les rendre accessibles au tranchant des instrumens de l'art.

6. Enfin la Physique est redevable d'une partie de ses richesses aux Académies, qui se proposent pour objet de la perfectionner : Telles sont la Societé

Royale en Angleterre, l'Académie Royale des Sciençes en France, l'Académie des Curieux de la Nature en Allemagne, l'Académie de Florence, les Académies de Bourdeaux, de Montpellier, de Boulogne, de Berlin, de Petersbourg, &c. On retrace à ce sujet l'origine & l'établissement des Académies, les grands hommes qu'on y a vûs, les moyens que l'on y a mis en usage pour le progrès de la Physique; & le succès de ces moyens.

7. Après les Académies ce sont les Journaux ou les Memoires Litteraires de France, d'Allemagne, de Hollande, d'Italie, & d'Angleterre. On en raconte l'origine & l'institution successive en divers païs, on en montre l'utilité commune & les avantages pour la perfection de la Physique.

Après avoir caractérisé les avantages des Journaux de chaque contrée, on conclut que les Mémoires Litteraires sont une Bibliotheque universelle & portative, où l'on peut voir d'un coup d'œil, & recueillir ce que chaque païs produit de plus capable d'enrichir la Physique.

Enfin Ariſte convient que lorſqu'il étoit également prévenu pour les modernes & contre les anciens, il ne rendoit juſtice ni aux uns, ni aux autres. Et c'en eſt aſſez pour donner une idée du plan d'un ouvrage, où l'on approfondit une ſcience, qui dès les ſiecles les plus reculés fit connoître & révérer l'Auteur de la Nature, & qui nous donne de l'Etre ſuprême, des idées d'autant plus ſublimes, que ſans rien perdre de ſes anciens avantages, elle a fait plus de progrès dans le cours des ſiecles.

ARTICLE LXXXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE PARIS.

MONSIEUR Titon du Tillet, qui nous a fait remettre la Lettre ſuivante, a ſouhaité qu'elle fût inſérée dans nos Mémoires. Nous la produiſons telle qu'elle eſt ſortie de ſa plume. Il nous pardonnera d'avoir ſupprimé les éloges dont il a bien voulu nous honorer. Son bon cœur les a dictés; il ne nous convient pas de les avouer, & encore moins de les publier. On reconnoîtra dans toute la ſuite de la Lettre, l'inclination bien-faiſante de l'Auteur, ſa modeſtie, ſa politeſſe, lors même qu'il eſt forcé de ſe défendre, & de vanger ſes propres querelles, ſon zele pour le progrès des Lettres & des beaux Arts, en un mot, le caractere d'un vrai Citoyen, moins touché de ſa propre gloire, que de celle de ſa Nation, & du plaiſir de procurer l'immortalité aux

illustres Sçavans, dont il mériteroit d'être le Mécene.

MES REVERENDS PERES,

PUisque je ne puis obtenir de vous qu'il me soit permis, de donner à votre Societé des marques publiques de ma reconnoissance, au sujet de l'extrait obligeant que vous avez daigné (*a*) faire de mon dernier ouvrage, qui a pour titre : *Essais sur les honneurs & sur les monumens accordés aux Sçavans, &c.* Je vous prie de trouver bon que je remercie autant que je le dois les personnes qui ont bien voulu parler de mon Livre dans leurs Journaux & dans d'autres ouvrages litteraires.

L'extrait que l'Auteur du Mercure de France en a fait au mois de Novembre 1734, est un sommaire de ce Livre, qui fait connoître avec beaucoup d'ordre les differens sujets qui y sont traités, & cet Auteur cherche à faire honneur à celui qui les a rassemblés. Je lui suis donc sensiblement obligé, de même

(*a*) Juillet Art. LXIV.

qu'au Journaliste de Verdun, qui a parlé dans son Journal du mois de Mai dernier, de ce Livre avec quelqu'éloge.

Je prens aussi en bonne part tout ce que l'Auteur du *pour & contre* (*a*) a dit de cet ouvrage. Je le remercie de la place de Surintendant des *Jeux Lodoïciens*, dont j'ai donné un projet. Je puis l'assurer que s'il réussissoit & qu'on assignât des appointemens à cette place qu'il veut qu'on m'accorde ; je les lui offrirai avec plaisir ; les biens de la fortune ne m'ont jamais tenté, je pense uniquement au bien public & à l'honneur de l'Etat, sans aucune vûë d'interêt.

Je trouve cependant que cet Auteur auroit pû être plus équitable dans un endroit de l'article qui me regarde, où il dit, après avoir parlé de l'établissement de l'Hôtel-Royal des Gobelins :
» Combien la France, n'a-t-elle pas
» d'établissemens utiles qui sont igno-
» rés non seulement de ses voisins,
» mais d'elle-même, & dont elle tire
» un profit constant sans en avoir ja-

(*a*) Nombre LXXV.

» mais tiré d'honneur ? M. Titon du
» Tillet avoit la plus belle occasion
» du monde de s'étendre sur une si ri-
» che matiere dans le nouvel ouvrage
» qu'il vient de publier sous le titre :
» *d'Essais sur les honneurs rendus aux*
» *Sçavans & sur les monumens des*
» *Sciences & des Arts*. Il pouvoit join-
» dre naturellement cet article à son
» principal sujet..... Mais il a pris
» plus de plaisir à former de nou-
» veaux projets qu'à faire connoître
» ceux qui se trouvent heureusement
» executés. Il paroît que celui des *Jeux*
» *Lodoïciens*, a flatté particulierement
„ son imagination. " Quelques personnes pourroient croire sur ce discours que je n'ai parlé dans mon Livre en aucune maniere des établissemens des Arts & Manufactures en France sous le Regne de Louis le Grand, ni même des Académies. Cependant j'en ai fait des articles assez amples depuis la page 381, jusqu'à la page 394. (Comme vous l'avez remarqué, mes Révérends Peres.) J'ai parlé de l'établissement de la Manufacture Royale des Gobelins, de celle de la Savonerie, de celle des

Glaces, de l'établissement de l'Observatoire, de celui de toutes les Académies de Paris, & dans toutes les Villes du Royaume, & de celle de Peinture, Sculpture, & Architecture établie à Rome. J'ai parlé même d'autres établissemens, de celui de l'Hôtel-Royal des Invalides, de celui de la Maison Royale de S. Cyr, du Canal de Languedoc, &c. J'ai rapporté toutes les Médailles frappées au sujet de ces établissemens : par consequent l'Auteur du *Pour & Contre*, auroit pû dire que j'ai fait mention de tous ces établissemens, avant que de donner de nouveaux projets tels que celui des *Jeux Lodoïciens*, à l'imitation de ces Jeux publics, si vantés chez les Grecs & chez les Romains. Je serois fâché que la petite remarque que je fais ici me mît mal avec une personne qui écrit avec autant d'esprit & d'éloquence que cet Auteur, auquel j'aurois demandé seulement un peu plus de netteté & d'exactitude au sujet de l'article dont je viens de parler.

L'Auteur des *Observations critiques sur les Ecrits modernes*, (*a*) me fait

(*a*) Troisiéme Lettre G.

bien de l'honneur de dire „ qu'en cé-
» lébrant les Sçavans, je me mets au
» nombre de ces hommes illustres, &
» qu'on peut dire que l'ouvrage que
» j'ai donné sous le titre : *d'Essais sur*
» *les honneurs & sur les monumens*
» *accordés aux illustres Sçavans*, est
» un monument que je m'érige à moi-
» même : " Je lui suis très-obligé d'avoir de pareils sentimens, s'ils sont bien sinceres. Je ne puis cependant m'empêcher de témoigner que sa critique sur plusieurs endroits de mon Livre, est un peu dure & n'est aucunement juste : Je lui passerai assez volontiers ce qu'il dit de mon stile, qui n'est pas de son goût, il voudroit des *expressions plus variées, des transitions plus heureuses un stile moins laconique.* J'avouerai que je le souhaiterois aussi, mais il auroit pû faire attention que je ne donne ce volume que sous le nom d'*Essais*, sur une matiere très-ample, dont je parle depuis la création du monde jusqu'à present. Je dis aussi dans ma Préface que si ces Essais sont du goût du public, l'on pourra dans la suite augmenter & polir davantage cet

ouvrage. (Ce que je ferai volontiers avec l'aide d'une plume auſſi élégante que peut être la ſienne.) Je ſuis comme ces Voyageurs qui s'hazardent de pénétrer dans tous les païs du monde, avides d'en voir, d'en examiner toute la varieté, toute la beauté & toute la grandeur ; il leur faut des deſſinateurs habiles & de bons écrivains pour deſſiner & tranſcrire toutes les grandes idées que leur inſpirent tant de merveilles, & mettre au net toutes leurs belles penſées. Je ſens même que quelque favori de Plutus qui auroit l'eſprit noble & des ſentimens élevés, ſeroit un bon compagnon de voyage, & fort utile dans mes projets. Cependant comme l'homme n'eſt point ſans un peu d'amour propre, je ne laiſſerai pas de dire contre l'Arrêt prononcé ſur mon ſtile par notre Critique, que pluſieurs perſonnes de mérite, & quelques Ecrivains du premier ordre, ont eû plus d'indulgence ſur ma maniere d'écrire, & l'ont approuvée, peut-être par rapport au zéle pour la gloire des grands hommes, qui m'a conduit dans mes ouvrages, & par rapport à un certain feu naturel, &

à ces ſentimens qui partent plus du cœur que de l'eſprit.

Voici ce que ce critique dit de mon livre » L'auteur des Eſſais auroit pû » retrancher pluſieurs traits d'hiſtoire » éloignés de ſon deſſein ; par là les » faits néceſſaires auroient été plus » raprochés & plus liés enſemble. S'il » ſupprime tout les faits étrangers ; » il trouvera que la matiere (*le ſujet » qu'il traite*) n'eſt pas ſi vaſte qu'il » le croit. (Je ne connois point dans cet ouvrage de traits d'hiſtoire éloignés de mon deſſein, je n'y connois point de faits étrangers, & je n'en ai point vu qui ne m'ayent paru faire des liaiſons très-convenables. » *Je ne » m'arrêterai point* (continue-t-il) *à » vous indiquer un grand nombre de » faits oubliés.* Il me fera plaiſir de m'en indiquer de véritablement intéreſſans, tels qu'environ une cinquantaine que j'ai rapportés dans mon livre, comme des Statues, des Tombeaux, des Autels, des Temples élevés & bâtis par ordre des Rois, des Empereurs, des Républiques à la gloire des Sçavans, qu'on honoroit auſſi des pre-

mieres

mieres dignités de l'Etat, & qu'on déifioit quelquefois après leur mort; qu'il me donne des exemples des Ambassadeurs & des vaisseaux que les Rois & les Empereurs envoyoient aux Sçavans & des lettres obligeantes qu'ils leur écrivoient pour les attirer à leur Cour, des visites qu'ils leur rendoient, & des couronnes qu'ils mettoient sur leurs têtes; qu'il me cite des triomphes publics accordés à ces Sçavans? Quoique je n'aye voulu donner que des Essais sur les honneurs accordés aux Sçavans, je serois condamnable d'en avoir omis quatre ou cinq de cette espece.

Mais pour des récompenses qui sont dües ordinairement aux Sçavans telles que des gratifications, des pensions & des médailles accordées à ces Sçavans; Je crois qu'on peut m'excuser de pareilles omissions, ces récompenses n'étant pas du premier ordre. J'avouerai cependant que notre critique me cite deux seuls exemples de nos jours qui soient de l'espece de celles que je désire faire connoître, mais je les ignorois, & même je n'en suis pas encore

bien informé. Le premier exemple est, je crois, d'une médaille que la République de Venise donna à M. de Sainville pour avoir traduit l'Epigramme de Sannazar qui contient l'éloge de la ville de Venise : & le second peut être aussi une médaille envoyée par le Roi de Portugal à M. l'Abbé du Jarry pour les vers qu'il composa sur l'Académie d'histoire de Lisbonne.

Notre critique dit ensuite : » Si » l'Auteur pense sérieusement à per- » fectionner son ouvrage, on le prie » de bien examiner les faits. Il en » rapporte quelquefois qui sont faux » ou douteux..... Il nomme trois » sçavans Ecossois qui arrivant en » France du tems de Charlemagne, » crioient *Science a vendre.*

Voilà le seul qu'il donne pour marquer que je cite faux. » Ce fait (dit- » il) est réfuté comme une fable par » le critique qu'il cite quatre lignes après (ce critique est M. de Launoy.) Je répondrai que j'ai cité ce trait d'après Etienne Pasquier, Robert Gaguin & Vincent de Beauvais trois de nos plus sçavans Antiquaires. Il est

vrai que M. de Launoy réfute le ſentiment de ces Antiquaires, parce qu'ils ajoutent que Charlemagne envoya ces Ecoſſois à Paris pour y fonder l'Univerſité, en quoi je ſuis du ſentiment de M. de Launoy ſur cet article, puiſque je ne mets l'établiſſement de cette Univerſité que ſous le regne de Philippe Auguſte plus de 300. ans après Charlemagne; * car je penſe que M. de Launoy ne réfute pas précisément ces Antiquaires ſur ce qu'ils ont dit que ces Ecoſſois crioient *Science à vendre*, ce qui ne veut dire autre choſe, qu'ils publioient, qu'ils diſoient avoir de la ſcience; ce qu'on pourroit dire aujourd'hui de nos Profeſſeurs de l'Univerſité qu'ils publient & qu'ils affichent qu'ils ont de la ſcience. Ne voilà-t-il pas un fait de grande conſéquence pour m'accuſer d'en rap-

* Paſquier eſt auſſi du ſentiment que les Ecoles de Paris ne prirent le nom d'*Univerſité* que ſous le regne de Philippe Auguſte L. 9 Ch. 7 quoiqu'au 3 Chapitre du même Livre il marque que la plus commune opinion eſt que l'Univerſité a eu ſon commencement ſous Charlemagne.

porter qui sont faux. Je ne cite de faits qu'après des Ecrivains de réputation, & pour quelques-uns qui sont arrivés sous le regne de Louis le Grand je les cite pour les avoir oui dire à des personnes dignes de foi, qui les ont vus, ou bien, que j'ai connus par moi-même.

Notre critique en vient ensuite aux *Jeux Lodoiciens* & s'exprime ainsi: » Il n'étoit pas possible que M. Ti- » ton, si porté à célebrer la gloire » des grands Hommes, n'enfantât quel- » ques nouveaux projets à la vûë de » tant de monumens élevés à leur » gloire; mais je ne sçais si ces *Jeux* » *Lodoiciens* qu'il propose à l'exem- » ple des anciens jeux de la Grece, » seroient intéressans & bien utiles » en y mêlant des sujets empruntés » de la fable. Il faut avouer que ces » exercices rendus conformes à nos » mœurs occuperoient noblement les » esprits pendant la paix & attire- » roient les Etrangers en France.

Si on jugeoit à propos de représenter les *Jeux Lodoiciens* tels que ceux que je propose où l'on distribueroit des

prix pour les exercices du corps & de l'eſprit, je ne crois pas qu'on dût les regarder d'un œil auſſi indifférent que notre critique. *Il ne ſçait s'ils ſeroient bien intéreſſans & bien utiles en y mêlant des ſujets empruntés de la fable, &c.* N'eſt-il pas en uſage de traiter les plus beaux évenemens & les plus grandes actions des Rois & des Héros d'une maniere allégorique & ſous le voile de la fable? N'a-t-on pas traité de cette maniere la naiſſance de nos Princes, leur mariage, les victoires qu'ils ont remportées, l'ordre & l'abondance qu'ils ont mis dans le Royaume, la vertu qu'ils ont récompenſée, le vice qu'ils ont puni, &c. Les operas qu'on repreſente ſur nos Théatres & principalement les Prologues dont la plus grande partie eſt à l'honneur de nos Rois, où les Divinités de la fable s'empreſſent à chanter leurs louanges, ſont-ils contre nos mœurs? Dans les projets que je donne pour les *Jeux Lodoiciens* n'y fais-je pas repréſenter des ſpectacles, qui ne ſont point empruntés de la fable; j'y fais paroître des *Naumachies* ou combats navals; on

y attaque des forteresses dans lesquelles les assiégés se défendent avec vigueur, j'y donne des carousels ou tous les nobles exercices du corps seroient en usages. Qui peut disconvenir que ces *Jeux Lodoiciens* ne fussent véritablement utiles & honorables au Royaume, & surtout à sa Capitale; ils feroient travailler l'ouvrier; ils attireroient l'étranger; ils réjouiroient les honnêtes gens; ils donneroient de l'émulation aux personnes qui ont des talens, & du mérite; ils tireroient le peuple des réflexions tristes où souvent il s'abandonne; ce peuple s'égayeroit, il feroit retentir de tout côtés des VIVE LE ROY. Il loueroit les Ministres qui leur donneroient de pareils spectacles, il diroit comme disoit autrefois le peuple Romain, *Panem & circenses*: Donnez-nous du pain & des jeux & nous seront contens. Pour moi je ne doute nullement que ces *Jeux* ne fussent très-utiles en France; je me hazarderai même de dire que nous n'avons pas assez de spectacles & de fêtes publiques en France, & principalement à Paris.

Peut-on croire que des gens de

[redacted]

Lettres tels que notre Critique, regardent avec indifference les honneurs & les recompenſes que je m'efforce de dire & que je crois qu'il faut accorder aux Sçavans ? Il ne paroît pas même fort porté qu'on leur éleve des monumens. Il badine à ce ſujet, ou l'on le peut croire quand il marque que *je diminuerois aiſément* la dépenſe que je propoſe, pour executer en bronze le Parnaſſe François *à la gloire de la France, de Louis le Grand & des illuſtres Poëtes & célébres Muſiciens François*, en figures plus grandes que le naturel ſur le modéle de celui que j'ai fait executer en petit, *en ôtant* de celui-ci *pluſieurs ſujets médiocres dont la compagnie n'honore pas fort les excellens.* Je lui répondrai, 1°. Que j'ai dit dans un diſcours mis à la tête de la deſcription que j'ai donnée de ce Parnaſſe, qu'à l'égard des Poëtes qui y paroiſſent médiocres, on a gravé leurs noms ſur un roulleau de bronze, porté par un génie à Apollon pour qu'il décide de leur ſort, que je les y ai placés pour former une Cour & donner un nombre d'Officiers aux grands Poëtes, qui doivent avoir leur Cour

ſur le Parnaſſe, de même que les Rois & les Princes ont la leur chacun dans leur Etat *(a)*. 2°. Que les Poëtes que je mets au ſecond & même au troiſiéme rang ne laiſſent pas d'avoir du merite & de faire quelqu'honneur à la France, par le grand nombre qu'elle en a produit depuis le Regne de François I. le Reſtaurateur des ſciences & des Arts. 3°. Que quand même j'ôterois une cinquantaine de Poëtes dont j'ai fait graver les noms ſur le bronze tels que du Ryer, Chapelain, Scudery, Pradon, d'Ancour, & quelques autres que certains beaux eſprits ont voulu tourner en ridicule, & qui peut être ſont auſſi eſtimables dans leur genre d'écrire que tout ce que nous avons aujourd'hui de gens de Lettres, ſi on en excepte cinq ou ſix qui ont ſurpaſſé les autres par leur génie ſublime, & par leurs excellens ouvrages. Je lui répondrai

(a) Voyez le diſcours à la tête du Parnaſſe Francois, depuis la page 15 juſqu'à la page 24, & depuis la page 35 juſqu'à la page 40 où l'on fait connoitre les rangs differens que doivent y occuper les Poëtes & les Muſiciens.

donc que si je supprimois les noms à graver sur le Parnasse de cinquante ou soixante Poëtes de ce caractere, la diminution de la dépense n'iroit pas à trois cens livres, ce qui ne seroit pas une grande épargne. Eh seroit-il juste d'empêcher la dépense de cette petite somme pour ces bonnes gens-là, tandis qu'il faudroit dépenser un million pour les grands Poëtes, les Princes du Parnasse? Notre Critique finit en disant; pour moi » je m'imagine qu'on placeroit ce mo» nument à peu de frais dans le temple » du goût. » Je ne répliquerai rien à cet article, n'étant pas fort au fait de certaines subtilités d'esprit qui partent assez souvent de la mauvaise humeur. D'ailleurs je m'apperçois que je donne insensiblement dans des dissertations qui ne sont pas beaucoup de mon goût, c'est pourquoi j'en resterai-là, & je finirai en avertissant que je sçaurai toujours bon gré à ceux qui voudront bien me donner leur avis avec douceur, & après avoir bien saisi le sistême & l'ordre que je me suis proposé afin de polir & perfectionner davantage des ouvrages à la gloire des grands hom-

mes, & qui peuvent faire honneur à la Nation.

---

*Errata de la Lettre de M. l'Abbé *** au R. P. ****

PAge 1544 l. 16 Monts *Carpiens*, lisés, *Caspiens*. P. 1548. l. 10 & 11. ces Auteurs sont *Moïse*, *lisés*, ces Auteurs sont 1°. *Moïse*. *Ibid*. l. 15 *Khorenensis*, a été, *lisez*, *Khorenensis*. Il a été. P. 1549. l. 9 Ananie de *Chiraco*, lisés, 2°. Ananie de *Chiraca*. *Ibid*. l. 10 a été *lisés*, il a été P. 1556 l. 5. *Hindstiann*, lisés, *Hindistann*. P. 1562 l. 20 Précusseur. *lisés*, Précurseur. P. 1563 à la premiere Strophe: précède, *lisés*, précédes. P. 1564 l. 14 la surnaturelle, *lisés*, ta surnaturelle. P. 1569 l. 17 le vent, *lisés*, le Van. P. 1570 dans la note: *iana patè ex deserto*, lisés, *iana patè*, *exdeserto*. P. 1573 l. 16 comme figure (*b*) de l'agneau la loi ancienne, *lisés*, comme figure (*b*) l'agneau de la Loi ancienne. P. 1578 l. 5 les cœurs, *lisés*, chœurs. *Ibid* l. 16 celui par qui, &c. Ces mots doivent être mis la ligne. P. 1582 l. 4 Toi qui est au dessus, *lisés*, toi qui es au dessus.

TABLE DES ARTICLES
du mois d'Août, ſeconde Partie.

ART. LXXXIII. LEttre de M. l'Abbé *** &c. Au ſujet d'une Traduction Françoiſe des Cantiques Arméniens, &c. pour la Fête de la Nativité de S. Jean-Baptiſte, & du myſtere de la Préſentation de J C. au Temple, &c. Page 1542

ART. LXXXIV. Réponſe du P. Tournemine à la Diſſertation ſur le Triumvirat de Galba, Othon, & Vitellius, & ſur celui de Peſcennius, Albin & Sévére,&c. 1585

ART. LXXXV. Suite & ſeconde Partie des nouvelles expériences d'Optique & d'Acouſtique, par le P. Caſtel. 1619

ART. LXXXVI. Diſſertation ſur le Plain-Chant Eccleſiaſtique, &c. 1666

ART. LXXXVII. L'Origine ancienne de la Phyſique nouvelle, &c. 1680

ART. LXXXVIII. Nouvelles Litteraires. 1697

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

A Paris, de l'Imprimerie de CLAUDE ROBUSTEL.